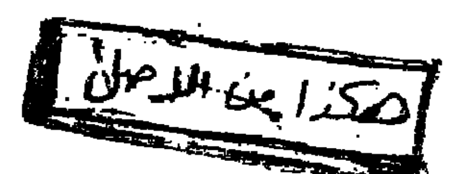


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15803 – 7 F

JEUDI 16 NOVEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le plan Juppé pour financer la Sécurité sociale

● Le gouvernement veut encadrer sévèrement la progression des dépenses de santé en généralisant à tous les assurés le « carnet médical ». ● Il crée un nouvel impôt, la contribution au remboursement des dettes (CRD), élargi à de très nombreux revenus. ● La mise en place de la prestation pour les personnes âgées dépendantes est différée

ALAIN JUPPÉ devait faire, mercredi 15 novembre, à l'Assemblée nationale, une *« déclaration sur la réforme de la protection sociale »* détaillant les mesures arrêtées par le gouvernement pour redresser *« durablement »* les comptes de la Sécurité sociale. Le chef du gouvernement, autorisé en conseil des ministres, le même jour, à engager sa responsabilité en vertu de l'article 49-1 de la Constitution, devait solliciter un vote de « confiance » à l'Assemblée nationale. M. Juppé devait annoncer qu'il procèdera à la fois par ordonnances et par l'intermédiaire de projets de loi. Tout en dénonçant les manoeuvres des balladuriens qui, selon l'hôtel Matignon, portent tort à la majorité, le premier ministre a été contraint de tenir compte des mises en garde de l'UDF et des amis d'Edouard Balladur au sein du RPR. Ainsi devait-il rendre public le report de la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, promesse du candidat Chirac qui devait entrer en vigueur en janvier 1996. De même, M. Juppé a décidé de s'engager sur la voie d'une réforme de structures. Le gouvernement en attend des économies qui devraient être d'un montant supérieur à celui des nouveaux prélèvements.



● **Contribution au remboursement des dettes (CRD) :** cette « CSG-*bis* » d'un taux de 0,5 % sera assise sur une assiette plus large que celle de l'actuel CSG. Elle intégrera, notamment, des revenus de l'épargne et des prestations sociales aujourd'hui éxonérés. Elle est instaurée pour treize ans.

● **Cotisations :** la cotisation-vieillesse et la cotisation-maladie des retraités seront augmentées. La première devrait l'être moins fortement que la seconde.

● **Retraite des fonctionnaires :** le gouvernement va engager une concertation avec les syndicats en vue d'un allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation des fonctionnaires, afin d'aligner ceux-ci sur le régime général.

● **Gestion de l'assurance-maladie :** le Parlement votera chaque année une « enveloppe » globale de dépenses pour les caisses d'assurance-maladie. La gestion de celles-ci par le patronat et les syndicats serait ainsi encadrée. Les caisses régionales seraient, en outre, invitées à définir des objectifs de dépenses avec les professions de santé, et à les faire respecter.

● **Carnet médical :** le carnet médical des assurés sociaux, instauré depuis le début de l'année pour les personnes âgées de plus de 70 ans, sera progressivement généralisé. Il est destiné à limiter le nombre de consultations et d'examens pour un même patient.

Lire pages 6 et 7

Les Algériens élisent leur chef de l'Etat pour la première fois depuis 1962

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis l'indépendance de leur pays, en 1962, les Algériens ont le choix, jeudi 16 novembre, entre quatre candidats à l'élection présidentielle. Le président sortant, Liamine Zeroual, qui brigue les suffrages de quelque seize millions d'inscrits, a cependant toutes les chances de l'emporter haut la main sur ses adversaires. Le Groupe islamique armé (GIA) a averti la population que *« l'urne se transformera en cercueil »*. Les principaux partis de l'opposition – le FLN et le Front des forces socialistes (FFS) – ainsi que l'ex-Front islamique du salut (FIS) ont appelé au boycottage du scrutin et dénoncé les pressions exercées par le pouvoir. Cette consultation est organisée sous haute protection, dans un pays en guerre, comme en témoignent notamment l'explosion de forte puissance survenue dans la banlieue d'Alger mercredi matin ainsi que les attentats à la voiture piégée qui, depuis samedi, ont tué six personnes.

Lire page 2 et notre cahier spécial sur la tragédie algérienne, ses racines historiques, l'état actuel du pays et ses relations avec la France

Les liaisons dangereuses du duc de Windsor avec Hitler

LONDRES
de notre correspondant

Jill Jolliffe est une journaliste australienne résidant à Lisbonne. En fouillant dans les archives portugaises, elle est tombée sur des documents concernant le bref séjour que fit le duc de Windsor à Lisbonne durant l'été 1940. Après *L'Observer* du 12 novembre, le *Guardian* a consacré la « une » de son supplément magazine à celui qu'il nomme *« le roi traître »* ou *« Kaiser Edward »*. Aucun historien n'ignore les sympathies pour l'Allemagne nazie de celui qui fut brièvement roi sous le nom d'Edward VIII, avant d'abdiquer pour épouser une Américaine divorcée, Wallis Simpson. En 1953-1954, puis en 1957 et en 1962, *Le Monde* avait fait largement état de documents officiels allemands incriminant le duc.

Cela fait dire à David Williamson, du *Debrett's* – la bible de la noblesse anglaise –, qu'il ne s'agit que *« d'une tempête dans une tasse de thé »*. Et à l'historien Hugo Vickers que le duc avait une sympathie passive pour Hitler, qu'il s'ennuyait à mourir, qu'il avait toujours été très intéressé par l'argent, qu'il tentait de négocier par tous les moyens avec Churchill la fin de son exil et son retour en Grande-Bretagne, qu'il était plein d'amertume d'avoir perdu trône et pays, mais n'était en rien un traître. Il n'empêche : Churchill menaça de le faire passer devant la cour martiale – il avait rang de major-général –, puis lui offrit comme lot de consolation le poste de gouverneur des Bahamas afin qu'il abandonne, comme à regret, ses liaisons dangereuses.

Ce que Jill Jolliffe apporte de nouveau, ce sont des éléments permettant de dire que le duc n'était pas seulement l'objet des sollicitations nazies – par le biais d'amis pro-allemands ou d'intermédiaires fascistes espagnols ou portugais –, mais qu'il avait aussi pris l'initiative de contacter ceux qui étaient les ennemis de l'Angleterre, et qu'il aurait eu des contacts personnels avec eux. Accepter une invitation de M. Hitler en 1937, même assortie de la visite d'un centre d'entraînement SS et d'un camp de concentration, n'était pas de même nature que d'héberger un envoyé de Ribbentrop – le ministre des affaires étrangères nazi – du nom de Javier Bermejillo, chez lui à Lisbonne, ou d'envoyer son chauffeur pour des missions à l'ambassade allemande, voire peut-être de rencontrer l'ambassadeur allemand chez son collègue espagnol, ajoute-t-elle, citant des rapports d'un agent de la police secrète de Salazar, la PIDE, infiltré chez le duc.

Churchill ne fut rassuré que lorsque, après moult tergiversations, l'encombrant duc, dûment chapitré par l'avocat de la couronne, monta bon gré mal gré sur le paquebot qui l'emmena aux Bahamas, son second exil tropical. Là, assure le *Guardian*, il aurait continué à fréquenter ses amis pro-allemands et à rêver qu'il aurait pu remonter sur le trône si l'Allemagne avait gagné. Une fois la guerre terminée, il démentira cette germanophilie extravagante, et Londres s'efforcera d'en dissimuler les traces par des déclarations lénifiantes, mais surtout par la mission confiée en 1945 à Anthony Blunt – qui se révéla plus tard un agent double du KGB – consistant à aller rechercher en Allemagne et ailleurs en Europe le plus de documents compromettants possible afin de les faire disparaître.

Patrice de Beer



■ « Séquence cinéma »

Le Monde inaugure ses nouvelles pages cinéma à l'occasion de l'ouverture, à la Cinémathèque française, d'un cycle de trois mois consacré au cinéma indien. Egalement au programme, Jack Nicholson dans *Crossing Guard*. pages 24 à 26

■ Les 27 millions de réfugiés du HCR

Le rapport du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) indique que le nombre de personnes relevant de sa compétence s'établit à 27,4 millions. p. 3

■ Les succès du père d'Internet

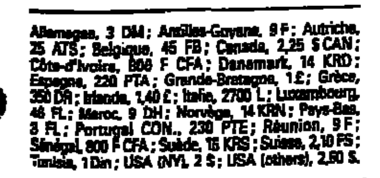
Vinton Cerf observe la progression sans précédent du « réseau des réseaux », né en 1969 à UCLA, l'université de Californie Los Angeles. p. 12

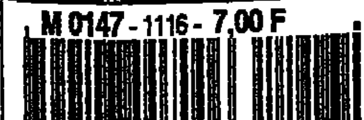
■ Boeing l'emporte sur Airbus en Asie

La compagnie Singapore Airlines va acheter 77 avions long-courrier au constructeur américain Boeing. p. 15

■ Les éditoriaux du « Monde »

L'Allemagne joue avec le feu ; L'Etat et son patrimoine. p. 14


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Nouveaux étudiants, vieille Université

UNE NOUVELLE FOIS, l'Université est traversée de ces soubresauts susceptibles de faire trembler les assises du pouvoir. Bien que localisée dans quelques établissements, la colère des étudiants, qui, de Rouen, s'est propagée à Toulouse, Metz, Orléans, Aix-en-Provence..., traduit un climat de tensions, généré, à chaque rentrée, par l'afflux de nouvelles générations de bacheliers dans l'enseignement supérieur.

Le spectre de mai 68 est toutefois loin. Les étudiants d'aujourd'hui réclament avant tout *« des sous pour étudier »*, des professeurs, du personnel pour les accueillir et des locaux. A aucun moment, ils ne songent à ébranler les fondements d'un système pourtant bien mal en point. Parmi les slogans et les revendications, aucune trace de contestation des méthodes pédagogiques restées traditionnelles, ou des critères de sélection impitoyables qui alourdissent les taux d'échec en cours de premier cycle. C'est là un moindre mal pour François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, confronté à sa première grande crise depuis qu'il est en charge de l'enseignement supérieur.

Ces actions ponctuelles dressent un sombre état des lieux d'universités en voie de *« paupérisation »* ou de *« sous-développement »*, comme n'hésitait pas à les qualifier Bernard Dizambourg, premier vice-président de la conférence des présidents d'université. Ce constat n'est pas neuf. Pour accueillir 2,2 millions de jeunes dans l'enseignement supérieur, soit quatre fois plus que le nombre d'agriculteurs en activité, la nation a certes consenti un effort considérable, mais aussi inachevé qu'inégalement réparti. Erigé en *« priorité nationale »* au début des années 90, avec le schéma des constructions « Université 2000 », la création massive de postes d'enseignants et le plan social étudiants proposés par Lionel Jospin, le budget de l'enseignement supérieur a connu une spectaculaire progression (+ 11 % en 1991, + 12 % en 1992 et + 9,3 % en 1993). Depuis, cette hausse a été ramenée à un niveau à peine supérieur à celui de l'augmentation toujours croissante des effectifs étudiants (+ 5,6 % en 1994, + 5 % en 1995 et + 4,6 % en 1996).

Michel Delberghe

Lire la suite page 14

Mickey se réconcilie avec l'Europe



PHILIPPE BOURGUIGNON

APPELÉ à la rescousse en 1993 pour redorer le blason d'Euro Disney, Philippe Bourguignon, quarante-sept ans, ancien président de la branche américaine du groupe hôtelier Accor, est en passe de réussir son pari. Pour la première fois depuis sa création en 1992, le parc de loisirs a réalisé des bénéfices. Après deux années noires et un déficit cumulé supérieur à 7 milliards de francs, il vient d'annoncer un profit de 114 millions de francs pour l'exercice clos le 30 septembre.

Fort d'une fréquentation en hausse de 21 % et de 10,7 millions de visiteurs, M. Bourguignon estime que le parc de Marne-la-Vallée est désormais entré dans une *« dynamique positive »*. En signant des accords avec Gaumont et avec la chaîne de restauration Planet Hollywood, parrainée par les acteurs Arnold Schwarzenegger, Sylvester Stallone et Bruce Willis, Disneyland Paris veut devenir l'un des centres de divertissement les *« plus attractifs de la région parisienne »*. Mais le parc doit rembourser 15 milliards de francs de dettes, soit trois fois son chiffre d'affaires. La fortune des petits porteurs, propriétaires de 36 % du capital d'Euro Disney, est loin d'être faite. Les actions payées 36 francs lors du lancement du projet en valent aujourd'hui moins de 17.

Lire page 15

ÉLECTION Seize millions d'Algériens sont appelés, jeudi 16 novembre, à se rendre aux urnes pour élire leur président, comme a commencé de le faire, depuis samedi, la communauté immigrée. Pour la première fois depuis l'indépendance du pays, en 1962, plusieurs candidats sont en lice, mais le chef de l'Etat sortant, Liamine Zeroual, part grand favori. ● 300 000 HOMMES doivent assurer la sécurité de ce scrutin pour parer aux menaces du Groupe islamique armé (GIA) qui a averti la population que *« l'urne se transformera en cercueil »*. ● LES PRINCIPAUX PARTIS DE L'OPPOSITION – le FLN et le Front des forces socialistes (FFS) – tout comme l'ex-Front islamique du salut (FIS), ont appelé au boycottage, jugeant qu'aucune consultation ne peut être organisée dans un pays en guerre, et dénonce les pressions du pouvoir. Le taux de participation est donc la seule vraie inconnue de ce scrutin.

L'appel au boycottage perturbe le scrutin présidentiel en Algérie

Les électeurs étaient appelés, jeudi 16 novembre, à choisir entre quatre candidats dont le chef de l'Etat sortant, Liamine Zeroual, donné grand favori. Les principaux partis de l'opposition ont demandé à la population de ne pas se rendre aux urnes

POUR LA MAJORITÉ des Algériens désemparés par une violence qui n'épargne personne, et qui assistent, impuissants, à la déliquescence de l'Etat, l'enjeu du scrutin présidentiel du jeudi 16 novembre n'est pas tant l'arrivée à la présidence de tel ou tel candidat que sa capacité, une fois porté à la magistrature suprême, à engager le plus rapidement possible le pays sur le chemin de la paix civile. Ceux qui iront voter le feront, cependant, sans illusion aucune. Les clivages entre les deux forces qui luttent sur le terrain apparaissent si profonds et leurs visions de l'avenir si diamétralement opposées que rien n'autorise, *en effet*, la population à un quelconque *optimisme*.

Arc-bouté sur ses certitudes que le temps joue en sa faveur et que son option du *« tout sécuritaire »* assurera sa survie, le pouvoir militaire est resté imperméable aux multiples demandes de l'opposition d'une ouverture réelle du champ démocratique. Devant l'échec patent du *« dialogue national »* que les autorités ont tenté de mettre sur pied depuis l'été 1994, l'opposition et les islamistes avaient repris l'initiative politique.

Sous les auspices de la communauté catholique de Sant'Egidio, les principaux partis de l'opposition légale, dont le Front de libération nationale (FLN), d'Abdelhamid Mehri, et le Front des forces socialistes (FFS), de Hocine Aït-Ahmed, ont signé, le 13 janvier, à Rome, avec l'ex-Front islamique du salut (FIS) *« la plate-forme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne »*. En le rejetant purement et simplement, le pouvoir a peut-être réussi à marginaliser les acteurs de ce scénario, peut-être même à entamer la cohésion d'une coalition de forces politiques, aux idéologies antagonistes, mais dont le principal mérite est d'avoir su taire leurs divergences pour s'asseoir à la même table. Les tentatives du président Liamine Zeroual de promouvoir des « négociations » bilatérales avec l'une ou l'autre de ces forces, et notamment avec l'ex-FIS, en juillet, se sont, toutes, soldées par un constat d'échec.

L'initiative de M. Zeroual d'organiser le scrutin présidentiel – *« premier pas »* vers le rétablissement de la paix dans le pays et l'émergence d'un *« ordre national nouveau »* –, a été fraîchement accueillie par la majorité de l'opposition qui a appelé à son boycottage, estimant qu'il ne servira qu'à plébisciter le régime et renforcera ainsi les risques de guerre civile.

La seule vraie inconnue d'une élection pour laquelle M. Zeroual part grand favori, réside dans le nombre des électeurs qui, en Algérie même, feront, malgré leurs craintes de représailles, le déplacement jusqu'aux urnes. Mais, quel que soit le taux de participation, « légitimé » par le vote, le chef de l'Etat s'attellera dès lors à recomposer le paysage politique – dont les ténors lui sont viscéralement opposés – avec des personnalités susceptibles de ne pas lui porter ombrage et d'accepter les nouvelles règles du jeu démocratique édictées par la nomenklatura militaire.

A cet égard, ses trois adversaires dans la course au fauteuil présidentiel – MM. Mahfoud Nahnah (Mouvement de la société islamique Hamas), Saïd Sadi (Rassemblement pour la culture et la démocratie) et Noureddine Boukrouh (Parti du renouveau algérien) – pourraient être appelés à servir de « faire-valoir », au détriment des « grosses cylindrées » de l'opposition, comme le FFS et le FLN.

On prête, d'autre part, à M. Zeroual l'intention de se servir, s'il est élu, d'une manière ou d'une autre, de l'infrastructure logistique de l'ex-parti unique pour asseoir sa base sociale. Quelques signes indiquent cependant que le FLN moribond tente d'échapper à sa mort programmée et à sa récupération par le pouvoir, grâce aux efforts de l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche...

L'UGTA PRO-ZEROUAL

Si les ex-organisations de masse du FLN, sous la discrète houlette de M. Mehri, son secrétaire général, sont hostiles au pouvoir, il n'en est pas de même de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). La seule et puissante centrale syndicale, dirigée d'une main de fer par Abdelhak Benhamouda, n'a jamais ménagé ses critiques à l'encontre d'une libéralisation de l'économie menée, selon elle, au détriment des travailleurs, mais elle n'a pas cherché, non plus, à profiter de la situation. Elle a plutôt tenté de contenir les velléités de son million et demi d'adhérents d'en découdre avec les autorités pour lesquelles elle représente un moyen idéal d'encadrement du monde ouvrier.

En appelant à voter *« massivement »* pour le candidat Zeroual et en dénigrant publiquement les autres concurrents – *« islamistes »* ou *« élitiste »* – la direction de l'UGTA a, en tout cas, clairement indiqué qu'elle n'était pas aussi indépendante du pouvoir qu'elle a toujours voulu le faire croire.

Ali Habib

« LE MONDE » SANS ENVOYÉ SPÉCIAL

Malgré des assurances données de vive voix et à plusieurs reprises par le conseiller de presse de l'ambassade d'Algérie en France, *Le Monde* n'a pas pu dépêcher sur place un envoyé spécial pour suivre la campagne électorale et les opérations de vote. En effet, notre journal n'a pas reçu le visa nécessaire pour mener à bien sa tâche. Cette décision a beau être souveraine, elle n'en est pas moins contestable.

Elle l'est d'autant plus que, parmi les médias français, elle semble n'avoir frappé que *Le Monde*. Nous tiendrait-on rigueur d'avoir été contraint, à l'automne, de fermer provisoirement le bureau permanent que nous avions à Alger depuis l'indépendance ? Les autorités algériennes savent pourtant pertinemment que nous n'avons pris cette décision qu'à regret, pour d'évidentes raisons de sécurité, puisqu'elles se refusaient à garantir celle de notre correspondante permanente à Alger.

Malgré cette mauvaise manière et malgré les menaces que reçoivent régulièrement les journalistes qui, de Paris, suivent le dossier algérien, *Le Monde* continuera de traiter l'actualité algérienne avec exhaustivité et en toute indépendance.

J.-M. C.

Un premier tour sous haute protection

33 783 bureaux de vote, répartis dans 7 833 centres de vote, devraient accueillir, jeudi 16 novembre, de 8 heures à 19 heures, 16 millions d'électeurs potentiels, selon les statistiques du ministère de l'intérieur. Quelque 300 000 militaires, gendarmes, policiers, gardes communaux et membres des groupes d'autodéfense ont été déployés pour assurer la sécurité des opérations électorales.

Un second tour est prévu, trois semaines après la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, si aucun des quatre candidats n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Le gouvernement a estimé le coût de cette première élection présidentielle pluraliste à environ 5,5 milliards de dinars, soit 550 millions de francs.

Noureddine Boukrouh : le « candidat du moindre mal »

LE PRÉSIDENT du Parti du renouveau algérien (PRA), Noureddine Boukrouh, veut incarner ces *« enfants de la génération de novembre »*, qui sont en rupture totale avec le système du parti unique qui a géré le pays pendant près de trois décennies. Originaire d'El Milia, dans les contreforts est de la Kabylie maritime, où il est né en 1945, il a fait ses études à Alger pour obtenir un DES en finances.

Jusqu'au milieu des années 80, il travaille dans l'administration puis dans des entreprises publiques, notamment à la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP). Il opte ensuite pour le secteur privé, et dirigera successivement une petite unité de fabrication de produits biologiques et un atelier photographique. Il se lance en politique en créant, en août 1989, le PRA, formation social-démocrate mâtinée d'islam.

Marié, père de cinq enfants, très attaché à sa cellule familiale – sa femme le seconde dans sa campagne électorale, créant ainsi la « surprise » au sein d'un monde politique plutôt « machiste » – M. Boukrouh se présente volontiers comme *« un homme de reconstruction et de réconciliation »*, disciple de feu Malek Bennabi, théoricien d'un nationalisme fondé sur un Islam tolérant et moderniste, opposé aux violences des groupes islamistes armés.

UN CARACTÈRE ENTIER

Affable, parlant d'une voix posée, cet *« outsider »*, comme le désigne la presse algéroise, a du mal à sortir de son « look » de petit fonctionnaire tranquille. Mais cette apparente douceur dissimule, selon ses proches, un caractère entier, arc-bouté sur ses convictions.

Le maigre score du PRA aux élections législatives avortées de décembre 1991 – 0,86 % des suffrages – n'empêche pas M. Boukrouh de briguer aujourd'hui la magistrature suprême. Pour l'Algérie qu'il veut *« démocratique et plurielle »*, avec pour *« personnalité nationale »* l'islam, la langue arabe et la berbérité, il a expliqué, au cours de sa campagne, qu'il était *« le candidat du moindre mal »* face à ses trois adversaires : Liamine Zeroual, qui *« risque de perpétuer le système »*, Mahfoud Nahnah, qui *« risque de heurter les institutions de la République »*, et Saïd Sadi, qui *« risque d'exacerber les affrontements »*.

A. H.

Saïd Sadi : le défenseur de la berbérité

***SAÏD SADI* EST NÉ** le 26 août 1947 à Aghribs, petit village de Kabylie, où il passe son enfance dans une famille de paysans modestes. Etudiant en médecine à Alger, en 1968, il milite déjà en faveur du renouveau de la culture berbère. Psychiatre à l'hôpital de Tizi Ouzou, il devient, en 1980, le principal animateur du « printemps berbère ». C'est à son initiative qu'est organisée la manifestation du 7 avril, à Alger, et la grève générale du 16 avril qui paralysa toute la Kabylie. Arrêté et déféré devant la Cour de sûreté de l'Etat, il est remis en liberté provisoire, avec 23 autres détenus, sous la pression populaire. Muté arbitrairement, en 1981, dans les Aurès, il refuse de rejoindre son poste et reste sans travail pendant un an. Il réintègre ses fonctions grâce à la solidarité du corps médical. La même année, il publie à Paris un roman dans sa langue maternelle, intitulé *Askuti*. En désaccord avec la ligne du Front des forces socialistes (FFS), M. Sadi quitte ce parti, en 1982, et devient, trois ans plus tard, membre fondateur de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH).

Cette activité lui vaut d'être condamné à trois ans de prison par la Cour de sûreté de l'Etat le 17 décembre 1985, il est incarcéré dans le très rigoureux pénitencier de Tazoult (ex-Lambèse). Il y fréquentera un certain Ali Benhadj, devenu l'une des « stars » de l'ex-FIS. Il bénéficie, deux ans plus tard, d'une grâce présidentielle.

BATTU AUX LÉGISLATIVES

Le 9 novembre 1988, avec d'autres militants, il appelle à l'organisation des assises nationales du Mouvement culturel berbère (MCB), quelques jours avant l'adoption de la nouvelle Constitution qui consacre le multipartisme. Le 10 février 1989, il lance le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) dont il devient secrétaire général. Au lendemain du premier tour des élections législatives au cours desquelles il est battu dans son fief de Tizi Ouzou, il appelle à l'arrêt du processus électoral, apportant son soutien aux militaires. Face au climat de panique généralisée qui prévaut alors au sein de la nomenklatura et d'une partie de la société civile, M. Sadi refuse d'aller *« à l'enterrement de son propre pays »*.

Il n'a pas cessé, depuis lors, de prôner la résistance contre *« la folie sanglante des islamistes »*. Pour tenter d'élargir la base sociale du RCD, M. Sadi a créé le Mouvement pour la République (MPR), qui se veut l'héritier de feu le président Mohamed Boudiaf. Ce « démocrate », viscéralement anti-islamiste, est un chaud partisan des groupes d'autodéfense. *« L'Algérie est en guerre, il faut assumer cette guerre »*, aime à répéter celui qui a déclaré un jour *« s'être trompé de société »*. Aveu que certains ne cessent de lui reprocher.

A. H.

Mahfoud Nahnah : l'islam « tempéré »

LOIN DES INTERDITS et des anathèmes, l'islam de Cheikh Mahfoud Nahnah se veut ouvert sur la modernité et la tolérance. Cet enseignant de cinquante-sept ans, au verbe simple qui tranche avec celui des prêcheurs exaltés, cherche à apparaître comme le symbole d'un islam en « complet-veston », porteur de renouveau, à l'antipode du *« hippysme religieux »* des extrémistes. Il recrute ses adeptes dans les classes moyennes, socialement bien assises : enseignants, employés, commerçants et cadres supérieurs.

Né, en 1938, à Blida, au sein d'une famille modeste, Cheikh Nahnah y fréquente la *medersa* (école religieuse) El Irchad, puis participe à la lutte de libération nationale en collectant des médicaments et en distribuant des tracts. A l'issue d'une scolarité sans histoire, il entre dans la vie active tout en préparant un diplôme en littérature arabe. Il fait parallèlement ses premières armes contre le pouvoir en place en soutenant la mouvance islamiste encore en gestation dans le pays. En 1976, il est arrêté et condamné à quinze ans de prison pour avoir interpellé publiquement le président Houari Boumediène.

Après avoir passé quatre ans en prison, Cheikh Nahnah récidive et participe au groupuscule activiste de Mustapha Bouyali, qui, au début des années 80, implante un maquis islamiste dans l'Algérois. Après les émeutes d'octobre 1988, il crée une association culturelle islamiste, tout en participant à la Ligue de la Daawa islamique, sorte de conseil des fondamentalistes algériens. Le 6 décembre 1990, lors du troisième anniversaire de l'Intifada palestinienne, il transforme son association en un parti, le Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), à la tête duquel il est élu président, le 29 mai 1991.

UN INLASSABLE PORTE-À-PORTE

A l'opposé de ses principaux rivaux de l'ex-FIS, Cheikh Nahnah se fait le chantre d'un islam « tempéré », favorable au travail des femmes et à la pratique du théâtre. S'il condamne *« l'islam des derviches et du sous-développement »*, il rejette tout aussi fermement le *« mimétisme aveugle »* de ceux qui singent l'Occident. Lui qui joue volontiers les patriarches – barbe soigneusement taillée, djellabah d'un blanc immaculé, burnous brun négligemment jeté sur les épaules – aime rencontrer ses interlocuteurs au sein de sa nombreuse famille, femme et filles le visage découvert.

Sous le parapluie de son parti gravite l'association de bienfaisance Islah wa Irchad, grâce à laquelle militants et surtout militantes propagent ses idées en faisant un inlassable porte-à-porte. L'ex-FIS l'accuse d'*« être une créature »* manipulée par le pouvoir. Les « démocrates » ne le portent pas, non plus, dans leur cœur, jugeant que son objectif est le même que celui des intégristes radicaux : instaurer un Etat théocratique, fondé sur la loi islamique.

A. H.

هكذا من الأصل

La justice israélienne durcit son attitude à l'égard des colons extrémistes

Des actes antipalestiniens vont être poursuivis

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La gauche, les organisations israéliennes de défense des droits de l'homme et les Palestiniens attendaient ce geste depuis longtemps. Indice fort du changement d'attitude gouvernementale à l'endroit des colons juifs de Gaza et de Cisjordanie occupée, la police a sorti de ses tiroirs et remis à la justice soixante-quatre dossiers d'accusation sur des colons coupables d'agressions contre des Palestiniens.

Bastonnades, destructions d'échoppes, incendies de véhicules, atteintes à l'ordre public : les dossiers remis lundi 13 et mardi 14 novembre présentent un large éventail de délits. Dix autres personnes devaient être déférées, dès ce mercredi, devant un tribunal de Jérusalem pour des faits similaires. « *Nous avons encore beaucoup de dossiers* », a précisé un porte-parole de la police.

Parmi ceux qui devront répondre de leurs actes figurent tous les « grands noms » de la colonisation religieuse, dont celui de Moshé Lévinger, surnommé par la presse locale « *le rabbin-flingueur* ». Fondateur du Goush Emounim, le Bloc de la foi, il est le chef spirituel des quatre cent cinquante jusqu'au-boutistes de Hébron. En 1988, le rabbin avait tué un commerçant palestinien sur le pas de son échoppe. Condamné à six mois de prison, il avait été libéré au bout de dix semaines par le gouvernement d'Itzhak Shamir.

Cette nouvelle politique de fermeté vise aussi ceux qui vivent à l'étranger et qui souhaitent émigrer en Israël. Le ministre de l'intérieur Ehoud Barak a rejeté, lundi, la demande d'immigration, au nom de la loi du retour, d'un activiste américain du groupe raciste Kach. Enfin, la justice étudie la possibilité de déférer devant les tribunaux les rabbins extrémistes qui avaient légitimé l'assassinat d'Itzhak Rabin par des décrets religieux.

Patrice Claude

Les mesures de sécurité pour protéger les Américains à Riyad étaient insuffisantes

LE PENTAGONE a admis, mardi 14 novembre, que les mesures de sécurité n'étaient pas suffisantes autour du bâtiment qui abrite la mission américaine d'encadrement de la garde nationale saoudienne, au centre de Riyad, en Arabie saoudite, visé, la veille, par un attentat terroriste dont les auteurs, selon un porte-parole du Département de la défense, avaient libre accès à la zone.

« *Avec le recul, il est toujours facile de penser aux moyens qui auraient pu être mis en œuvre pour éviter le pire* (...) ; *peut-être qu'il aurait fallu agir différemment* », a commenté ce porte-parole. Il a précisé que, sur les cinq victimes américaines, quatre étaient des civils. La sixième personne tuée est un Indien. Le nombre des blessés, selon cette même source, s'élève à 44 – et non pas une soixantaine comme annoncé dans un premier temps. Parmi elles, six Américains et deux ressortissants dont la nationalité n'a pas été précisée, sont dans un état critique. La bombe, selon le Pentagone, contenait entre 68 et 101 kilos d'un explosif puissant.

Les autorités saoudiennes ont renforcé, mardi, les mesures de sécurité autour des complexes résidentiels réservés aux Américains et à d'autres Occidentaux à Riyad, où est arrivée une équipe de 19 hommes du FBI pour participer à l'enquête. Des militaires ont été déployés autour des bâtiments et des patrouilles de la police ont sillonné les rues des quartiers habités par les étrangers.

Le ministre de l'intérieur, le prince Nayef ben Abdel Aziz, a néanmoins déclaré à l'agence de presse officielle SPA qu'il ne fallait pas « *écarter la possibilité de voir chez nous des crimes organisés* ». La presse du Golfe a exprimé l'inquiétude de l'ensemble des monarchies de la région. « *La sécurité des pays du Golfe est indivisible, et il est nécessaire d'être solidaire pour faire face à tout agresseur* », a commenté le quotidien *El Ittihad*, des Emirats arabes unis. « *Proclamons la guerre au terrorisme* », a renchéri le journal koweïtien *El Watan*. – (AFP.)

L'ampleur des déplacements de population oblige le HCR à ajuster sa mission

L'action de l'organisation en matière de protection des réfugiés se réduit

Face à la montée des conflits nationalistes et ethniques, le Haut Commissariat pour les réfugiés est de plus en plus impliqué dans des opérations de protection et d'assistance à l'intérieur des pays d'origine. De 1990 à 1995, le nombre de personnes à sa charge est passé de 15 à plus de 27 millions. Dont des groupes de plus de 250 000 personnes déplacées dans pas moins de dix pays.

GENÈVE
de notre correspondante

En dépit du nombre d'embûches, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) obtient des résultats évidents dans le domaine de l'assistance humanitaire. Le pont aérien sur Sarajevo en est une illustration. Le personnel, à tous les niveaux, fait preuve sur le terrain d'un dévouement indiscutable. Il n'en ressort pas moins de son rapport 1995 que la responsabilité de cette organisation dans le domaine de la protection des réfugiés devient de plus en plus restrictive. Le haut commissaire, Sadako Ogata, a d'ailleurs reconnu dans l'avant-propos du rapport que « *le travail du HCR s'est inscrit dans un ensemble plus vaste d'actions des Nations unies pour mener des négociations politiques, mettre en œuvre des opérations de maintien de la paix, de développement économique et social pour défendre les droits de l'homme et la protection de l'environnement* ».

Il en résulte que le HCR a délégué aux Nations unies l'essentiel de ses responsabilités. Un exemple : afin de protéger les réfugiés du Rwanda et les personnels des organisations humanitaires, c'est Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, qui a convoqué et présidé, le 8 novembre, au Palais des nations, une réunion préconisant la création *d'une unité spéciale chargée de rétablir* la sécurité dans les camps (*Le Monde* du 10 novembre 1994). Quant au HCR, il a pris l'initiative, la première du genre, en février, de financer et de revêtir d'un uniforme de couleur spéciale une centaine de soldats zaïrois en leur confiant la mission de mettre fin aux troubles dans les camps de réfugiés de Goma.

INTERPRÉTATION ERRONÉE

Il est indéniable, par ailleurs, que le HCR n'oppose plus aucune résistance aux politiques des grands pays donateurs, tous davantage favorables aux distributions de secours qu'à une protection des demandeurs d'asile. La raison en est sans doute que le HCR ne fonctionne essentiellement que grâce aux dons consentis par les Etats alors que l'ONU, le Bureau international du travail ou encore l'Organisation mondiale de la santé peuvent compter sur des cotisations étatiques. Par ailleurs, le HCR accepte de fait une interprétation erronée par les Etats de la convention relative au statut des réfugiés de 1951.

Cette convention, considérée comme la règle d'or du HCR, définit le réfugié comme une personne « *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou en raison de ses opinions politiques* ». Aucun des quarante-cinq articles détaillés du texte ne désigne le « persécuteur »... Il n'y est jamais dit qu'il devrait s'agir obligatoirement d'un Etat.

Les Algériens et les Bosniaques, entre autres, à qui on refuse l'asile sous le prétexte qu'ils ne sont pas les victimes des agissements d'un gouvernement mais de ceux d'un groupement, ont pourtant légitimement droit au statut de réfugié. Au surplus, la notion d'immigré « illégal » ne figure pas dans le texte de la convention. Pourtant, les autorités gouvernementales de divers pays estiment qu'il incombe au seul réfugié de fournir la preuve selon laquelle il est victime de la politique de son Etat.

Dans le dernier numéro de *Réfugiés*, principale publication du HCR, *on peut lire un article intitulé* « Protéger les réfugiés ou se protéger des réfugiés ? », ce qui prouve combien le HCR est conscient de son évolution.

Pourtant, l'organisation se borne à protester et à condamner lorsque des camps sont attaqués, que des civils sont expulsés en masse ou quand sévit l'épuration ethnique. Le HCR se retranche désormais derrière la défense plus générale des droits de l'homme ou la nécessité de l'aide au développement, deux activités dont les responsabilités incombent à des instances spécialisées de l'ONU.

Isabelle Vichniac

★ ***Les Réfugiés dans le monde. En quête de solution,*** **éditions La Découverte, 130 F.**

Les réfugiés et les personnes déplacées dans le monde

Plus de 27 millions de réfugiés et de personnes déplacées

EN CINQ ANS, le nombre de personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a quasiment doublé. A la fin août, le HCR avait en charge 27,4 millions de personnes contre 14,9 millions en 1990 et 2,4 millions seulement en 1975.

Cette explosion ne résulte pas d'un accroissement du nombre de réfugiés, lequel n'a pratiquement pas bougé (environ 15 millions) au cours des cinq dernières années mais des centaines de milliers de personnes (200 000 à la suite de la guerre en Tchétchénie), voire des millions (dans le cas du Rwanda) contraintes de fuir des conflits internes. A ce jour, aux 14,4 millions de réfugiés s'ajoutent 5,4 millions de personnes déplacées, 4 millions de rapatriés et 3,5 millions d'individus ne figurant dans aucune de ces trois catégories, « *des autochtones témoins impuissants des drames qui se jouent, sur leur sol, entre d'autres communautés* » et auxquels le HCR est aussi tenu de porter secours, explique Corinne Perthuis au nom du bureau parisien de l'organisation.

« *Jamais encore, dans l'histoire récente, des foules aussi nombreuses, dans autant d'endroits du globe, n'avaient été obligées de quitter leur pays ou leur communauté pour chercher refuge ailleurs*, souligne le rapport biennal du HCR. *La fin de la guerre froide avait fait naître un vif sentiment d'optimisme concernant la situation des réfugiés dans le monde. On pensait que beaucoup de conflits seraient résolus, que de nombreux réfugiés pourraient rentrer chez eux et que les ressources utilisées pour l'assistance pourraient être affectées à la réhabilitation et au développement. En fait, on a assisté au phénomène exactement inverse. Les accords de paix relativement satisfaisants conclus dans des pays comme le Salvador, le Cambodge, le Mozambique et la Namibie semblent aujourd'hui être l'exception plutôt que la règle. Ils ont été éclipsés par une vague de situations d'urgence humanitaire nouvelles et de très grande ampleur dans des régions telles que les Balkans, le Caucase, l'Afrique centrale et l'Afrique occidentale* ».

Illustration de ce « *nouveau désordre international* » : la population de réfugiés et de personnes déplacées en Europe est passée, en cinq ans, de 5,3 % du total à 23,9 % à la fin août tandis que la « part » de l'Afrique atteignait 43,3 % contre 30,8 % précédemment. A la même date, le HCR avait encore en charge 11,8 millions de personnes en Afrique, 7,9 millions en Asie, 6,5 millions en Europe, 1 million environ en Amérique et 51 200 en Océanie. L'organisation trouve cependant quelques motifs de satisfaction dans le fait que plus de 9 millions de réfugiés et déplacés « *ont pu rentrer chez eux* », au cours des dix dernières années, grâce à la résolution de plusieurs conflits régionaux de longue date.

S. M.

La visite de M. Kohl à Pékin n'a pas entraîné une forte percée économique

PÉKIN
de notre correspondant

Le chancelier Helmut Kohl, qui a achevé, mardi 14 novembre, la partie pékinoise de sa quatrième visite officielle en Chine, s'est déclaré enchanté de « *l'ouverture d'esprit* » dont ont fait preuve les dirigeants chinois. Les entretiens n'ont toutefois pas permis une aussi spectaculaire percée économique allemande que l'aurait souhaité Bonn. La Chine a ramené à une douzaine les contrats et lettres d'intention signés à cette occasion, sur les vingt-quatre que l'Allemagne espérait conclure.

Un certain flou a été maintenu de part et d'autre sur le total exact des engagements chinois : de 800 millions à 1 milliard de dollars selon les Allemands, environ 1,6 milliard de dollars à en croire la presse officielle chinoise. Les deux principaux contrats remportés concernent une centrale thermique à construire par Siemens et l'extension de l'usine Volkswagen de Shanghaï, chacun représentant 250 millions de dollars.

Les dirigeants chinois ont répété à M. Kohl – qui avait annoncé, lors de sa précédente visite, une moisson de 4 milliards de dollars de contrats – ce qu'ils disent désormais à tous leurs interlocuteurs : les circonstances ont changé, « *la concurrence entre fournisseurs joue* ». Il ne faut donc pas s'attendre, de leur part, à des gestes politiques qui contrecarreraient leurs intérêts économiques les mieux compris.

Aussi, en dépit de sa propension à occulter les différends politiques qui peuvent exister avec Pékin, l'Allemagne, quatrième partenaire économique de la Chine, et premier partenaire européen, n'en devra pas moins se battre comme les autres pays sur le terrain des prix et de la qualité pour remporter des contrats dans le cadre du vaste plan d'infrastructures qu'elle propose à la Chine pour les années à venir, évalué par le ministre de l'économie, Gunter Rexhordt, à quelque 7 milliards de dollars.

D'autant que, outre la concurrence, les limites des disponibilités financières de Pékin et la volonté du gouvernement central de conserver le contrôle du développement restreignent les capacités d'équipement des régions en matériel de technologie avancée. Cette invitation au réalisme doit être prise en compte par les autres pays européens qui ont eu tendance à s'inspirer de la démarche allemande, qui fait profil bas sur la question des droits de l'homme au nom de la « chasse » aux contrats. M. Kohl s'est quand même senti obligé de soumettre à ses interlocuteurs une liste de quinze dissidents, dont le journaliste Chen Ziming, dont Bonn souhaiterait l'élargissement.

Francis Deron

Le conflit opposant Bill Clinton au Congrès paralyse en partie l'administration américaine

Le chef de la Maison Blanche a le soutien de l'opinion publique

La guérilla budgétaire entre la majorité républicaine du Congrès et le président démocrate Bill Clinton a entraîné, mardi 14 novembre, la mise à pied temporaire de 800 000 fonctionnaires fédéraux, ainsi qu'une baisse du dollar. M. Clinton a opté pour la fermeté, reprochant aux républicains de *« faire passer l'idéologie avant le bon sens »*. Ces derniers ont dénoncé une entreprise de *« désinformation »* de la Maison Blanche.

WASHINGTON
de notre correspondant

La statue de la liberté à New York et l'île d'Alcatraz, dans la baie de San Francisco, interdites aux touristes ; le nombre des employés de la Maison Blanche réduit de quatre cent trente à quatre-vingt-dix ; les sénateurs obligés de se nourrir de sandwiches faute de restaurants ouverts au Congrès... La première journée de *« fermeture »* du gouvernement fédéral a pris des formes diverses, mardi 14 novembre. Dès 9 heures du matin, à la suite du blocage politique sur les questions budgétaires constaté la veille au soir, lors de la rencontre entre Bill Clinton et les chefs de la majorité républicaine, des directives ont été adressées à tous les ministères afin que l'arrêt de l'activité des services *« non essentiels »* entre en vigueur.

Ces consignes ont été appliquées dans une certaine confusion, certains employés fédéraux ne sachant pas s'ils devaient se considérer comme indispensables. Quelque huit cent mille fonctionnaires sont concernés par ce plan de réduction des effectifs, destiné à économiser, momentanément, les deniers de l'Etat. Depuis lundi minuit, le gouvernement ne dispose plus, en effet, de l'autorité légale pour engager des dépenses.

Les services considérés comme vitaux, comme les forces armées, la police, la douane, la poste, les hôpitaux, etc., n'ont été que peu touchés. Au Pentagone cependant, deux cent cinquante mille civils, soit près d'un tiers des effectifs, ont été priés de regagner leur domicile. A l'étranger, une partie du personnel des ambassades américaines a suivi ce mouvement de chômage technique, mais les négociations sur la Bosnie, qui se poursuivent sur la base de Wright-Patterson, à Dayton, dans l'Ohio, n'ont pas été affectées.

Mardi soir, le porte-parole de la présidence, Michael McCurry, a estimé que ce mouvement se poursuivrait mercredi en l'absence de progrès lors des négociations entre l'exécutif et le Congrès.

L'IMPASSE TOTALE

Le secrétaire général de la présidence, Leon Panetta, a rencontré les responsables républicains à deux reprises, sans résultat notable. De son côté, Bill Clinton a pris à témoin l'opinion, afin de justifier sa détermination à ne pas céder aux exigences des républicains.

Ceux-ci, a-t-il souligné, *« placent l'idéologie avant le bon sens et nos valeurs communes. Il est de ma responsabilité de m'opposer à un projet de budget qui est mauvais pour les Etats-Unis »*. Se déclarant lui aussi favorable à un retour à l'équilibre budgétaire (que les républicains veulent imposer en sept ans), M. Clinton a réitéré son opposition aux coupes budgétaires visant en particulier les programmes sociaux. Le chef de la Maison Blanche a reçu mardi un soutien inattendu de la part de la conférence épiscopale : les évêques américains estiment que les propositions républicaines signifieraient *« plus de pauvreté et de désespoir pour les plus vulnérables de notre société »*.

Celles-ci constituent un élément essentiel du Contrat avec l'Amérique, ce programme politique qui a servi de plate-forme électorale au Grand Old Party lors des élections législatives de novembre 1994. Les républicains de la Chambre des représentants et du Sénat sont d'ailleurs parvenus à un texte de compromis à propos de la loi qui traduit ces priorités. Ce texte prévoit un retour à l'équilibre budgétaire en sept ans, des allégements fiscaux d'un montant de 245 milliards de dollars, ainsi qu'une forte diminution des dépenses sociales. Il est probable que M. Clinton opposera un nouveau veto à ce texte.

Newt Gingrich et Robert Dole, respectivement chefs de la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat, ont riposté à l'offensive présidentielle en stigmatisant la *« désinformation »* du chef de la Maison Blanche. Mardi soir, l'impasse semblait donc totale. Sans doute influencés par les résultats d'un sondage du *Washington Post* montrant que 46 % des Américains rejettent sur les républicains la responsabilité de cette crise politique (27 % accusent le président), les leaders de la majorité du Congrès pourraient être amenés à faire des concessions. Le tout est de trouver un moyen de ne pas perdre la face.

Laurent Zecchini

Le dollar pénalisé

Le dollar s'inscrivait en forte baisse, mercredi 15 novembre dans la matinée. Il s'échangeait à 1,4023 mark, 100,90 yens et 4,85 francs. Les investisseurs s'inquiètent des conséquences du bras de fer qui oppose le Congrès et la Maison Blanche. Les analystes soulignent toutefois que cette situation devrait avoir des conséquences limitées sur les marchés de capitaux. L'impasse budgétaire pourrait inciter le conseil de la Réserve fédérale, réuni mercredi, à laisser inchangée sa politique monétaire. Les économistes espèrent que l'absence de pressions inflationnistes permettra une baisse des taux directeurs de la banque centrale américaine d'ici à la fin de l'année.

Tony Blair a séduit le patronat britannique

A deux jours du discours du trône, le dirigeant travailliste a présenté un programme européen et modéré

LONDRES
de notre correspondant

Le chef du Parti travailliste a battu largement à l'applaudimètre le vice-premier ministre conservateur lors de la conférence annuelle du patronat britannique (CBI) à Birmingham, lundi 13 novembre. Le séducteur Tony Blair a reçu une ovation de 55 secondes contre 43 à Michael « Tarzan » Heseltine de la part de ceux qui sont le traditionnel soutien, et bailleur de fonds, de la droite. Il aura fallu pour cela tout le pouvoir de conviction de M. Blair à un moment où les hésitations et les contradictions d'un gouvernement conservateur usé par seize ans de pouvoir et miné par l'euroscepticisme agacent de plus en plus les patrons d'outre-Manche.

Battant sa coulpe sur des décennies de *« traditions quasi marxistes »*, M. Blair a promis que, en cas de victoire du Labour aux élections de 1997, *« les taux d'imposition punitifs disparaîtront pour toujours »*. *« Je veux*, a-t-il précisé, *un système d'imposition qui permette aux gens de devenir riches par leur travail et leur réussite. »* Les travaillistes ne seront plus le porte-voix des syndicats, mais adopteront une voie *« centriste »* faisant la part des revendications des TUC et du CBI.

Tony Blair a aussi promis de fixer des objectifs pour l'inflation, comme en France et en Allemagne, avant d'enfourcher les chevaux de bataille des patrons, qui critiquent le système d'éducation et la vétusté des transports. Restaient les deux sujets de conflit avec le patronat, le salaire minimum et l'adhésion britannique à la Charte sociale de l'Union européenne. Le premier point a été présenté avec modération.

« BEAUCOUP D'AMIS »

Le second a permis au chef travailliste de prendre un peu de champ par rapport à Bruxelles – tout en se présentant comme proeuropéen – en affirmant que tout n'était pas à prendre et qu'un gouvernement de gauche n'appliquerait que ce qui serait au bénéfice de la Grande-Bretagne.

Apparemment convaincu, le patron d'Unilever a déclaré que M. Blair *« venait de se faire beaucoup d'amis »*. Le mot de la fin est resté au responsable de British Airways, pour qui il faudra attendre l'arrivée au pouvoir du Labour – tenue pour acquise – pour *« juger de sa capacité à remplir ses promesses »*.

En contrepoint, les dirigeants du CBI ont tenu à faire connaître l'inquiétude de leurs mandants à l'égard de la politique économique de John Major. A deux jours du discours du trône et à deux semaines de la présentation du budget, le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, s'est vu prier de ne pas céder aux députés tories qui exigent des baisses d'impôts *« injustifiables »*.

Patrice de Beer

Les « cinq sages » allemands conseillent le report de la monnaie unique

BONN
de notre correspondant

Les recommandations du conseil des « cinq sages » sont traditionnellement accueillies avec beaucoup de considération en Allemagne. Or dans leur rapport annuel rendu public à Bonn mardi 14 novembre, ces experts économiques indépendants se prononcent en faveur d'un « report » de l'union économique et monétaire européenne au-delà de la date fixée par le traité de Maastricht (1999).

Cette prise de position spectaculaire est une première. Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, ainsi que les chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHT), ont critiqué l'avis des sages en disant qu'il ne fallait pas affaiblir la *« pression »* qui s'exerce grâce au calendrier sur les pays membres de l'Union. Mais les sages expriment un sentiment très largement partagé dans l'ensemble de la classe politique et du monde des affaires lorsqu'ils écrivent que *« le respect des critères doit avoir la priorité absolue sur les contraintes du calendrier »*.

Il sera, selon les sages, *« difficile de respecter les conditions prévues d'après les critères de convergence »* avant la fin du siècle.

Les experts considèrent donc que *« le rendez-vous fixé doit être repoussé »* s'il s'avère, comme ils le prévoient, que seule une *« petite union monétaire »*, réunissant un cercle restreint de pays, sera en mesure d'adopter la monnaie unique en 1999. Une telle union, dont les sages ne disent pas quels seraient selon eux les éventuels membres, *« ne présenterait pas beaucoup d'avantages aussi bien en termes de coûts que de risques encourus »*. Il s'agit donc de *« continuer à travailler aux conditions préalables à l'entrée dans la troisième phase »*, au cours d'une phase préparatoire (la deuxième phase) qui devrait être *« plus longue que prévue »*.

Contrairement aux six principaux instituts économiques allemands, qui avaient récemment proposé une approche flexible en matière de respect des critères, les sages souhaitent que *« les critères du déficit public et de la dette soient interprétés de manière stricte et étroite »*. Nul doute que cet appel sera pris à la lettre par les dirigeants allemands, qui font de cet aspect des choses une véritable profession de foi.

Les sages soulignent néanmoins, et cela devrait intéresser un pays comme la Belgique, que le critère de la dette publique (dont le niveau ne doit pas dépasser la marge de 60 % du PIB) pourra faire l'objet d'une marge de manœuvre interprétative, à condition que la tendance à long terme *« permette d'atteindre le niveau de 60 % au cours de la troisième phase »*. L'un des arguments nouveaux en faveur d'un report de la monnaie unique trouve précisément sa source dans la situation des finances allemandes. L'Allemagne, selon les sages, pourrait elle-même avoir des difficultés à remplir à temps les critères prévus par le traité de Maastricht : *« L'Allemagne frise de très près la limite imposée »*, selon le comité des sages.

UN ENJEU NATIONAL

Contrairement aux prévisions du gouvernement allemand, les sages estiment que le critère du déficit public ne devrait pas être respecté en 1995 : après avoir atteint 3,1 % du PIB cette année, le niveau des déficits de l'Etat et des collectivités locales devrait tout juste être de 3 % en 1996. On sait par ailleurs que, sans qu'ils l'expriment officiellement, les plus hauts responsables monétaires allemands émettent eux aussi des doutes sur la capacité de l'Allemagne à remplir à temps les critères prévus par le traité.

Les sages soulignent enfin qu'on doit *« craindre une politisation du débat sur la monnaie unique »* au cours des prochains mois. Ce diagnostic, du moins en ce qui concerne l'Allemagne, est justifié.

Au cours de la première journée de son congrès de Mannheim, mardi 14 novembre, le SPD a commencé à aborder l'avenir de la construction européenne. La question de la stabilité monétaire est un *« enjeu national »*, selon le ministre-président de Basse-Saxe, Gerhard Schröder. Le rival de l'actuel président du SPD, Rudolf Scharping, a ainsi indiqué qu'il *« serait bon »* de reporter l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire européenne.

Lucas Delattre

Lire aussi notre éditorial page 14

M. Chirac : « La France sera au rendez-vous de 1999 »

Le président de la République a réaffirmé mardi 14 novembre, lors d'une rencontre avec Jacques Delors *« la volonté de la France d'être au rendez-vous de 1999 »* pour le passage à la monnaie unique. L'ancien président de la Commission européenne a, pour sa part, dit au chef de l'Etat que la politique économique menée par le gouvernement était *« crédible »*, a déclaré Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée. *« Nos engagements seront tenus et les critères de convergence prévus par le traité de Maastricht seront respectés »*, a déclaré le chef de l'Etat, qui présentait à son hôte la position française sur la conférence intergouvernementale de 1996.

D'une série de voyages à l'étranger, Jacques Delors a dit revenir *« frappé par le fait qu'il était clair désormais pour nos partenaires que la France sait ce qu'elle veut »*.

La monnaie européenne face aux monnaies nationales

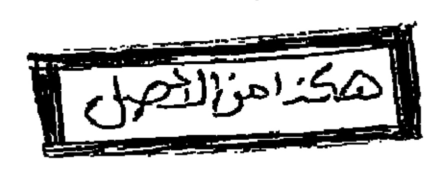
AU FIL DES MOIS et des rapports officiels se dessinent les étapes qui mèneront au début du siècle prochain à l'utilisation d'une monnaie commune dans plusieurs pays européens. Le document publié mardi 14 novembre à Francfort par l'Institut monétaire européen et son président Alexandre Lamfalussy, « Le passage à la monnaie unique » (*Le Monde* du 15 novembre), clarifie un peu les choses : désignation au cours des premiers mois de 1998 des pays qui feront partie de l'Union monétaire, passage début 1999 à la troisième phase de l'UEM, au cours de laquelle les parités de changes entre les nations *« élues »* seront irrémédiablement fixées, apparition des billets et pièces frappés en monnaie unique à partir de janvier 2002, les monnaies nationales disparaissant progressivement entre janvier et juin de cette même année.

Les instances chargées d'organiser le passage à la monnaie unique commencent à sérieusement rapprocher leurs points de vue. Le rappport de l'Institut monétaire européen apparaît finalement très proche du *« Livre vert »* publié en juin par Yves Thibault de Silguy, commissaire à Bruxelles. Les deux documents écartent ce que l'on pourrait appeler l'option radicale, qui aurait consisté à imposer dès 1999 la monnaie européenne dans toutes les transactions autres que celles réalisées entre particuliers : sur les marchés monétaires, des changes, et des titres.

Pour réussir ce grand saut, une masse d'opérations suffisante devra être traitée immédiatement en monnaie européenne. Suffisante pour être crédible et aboutir à la disparition des appellations nationales. La *« masse critique »* dont parle M. Thibault de Silguy est à peu près connue. Actuellement, 90 % des transactions effectuées chaque jour sont financières, la part des échanges entre particuliers représentant moins de 10 % du total. Sur le seul marché des changes de Paris se traitent quotidiennement 67 milliards de dollars (plus de 300 milliards de francs). Une option radicale, imposant la monnaie européenne dés le début de 1999 dans toutes les transactions monétaires, des changes et des titres aurait apporté toute garantie. C'est celle que semblait avoir retenue Yves Thibault de Silguy dans une première version – non publiée – de son rapport.

Le choix de la progressivité fait par l'Institut monétaire européen a les apparences de la prudence. Est-il pour autant le meilleur quand il se contente de signaler que la politique monétaire menée par le SEBC (système européen des banques centrales) se fera dès le début de la troisième étape en monnaie européenne, ajoutant que les émissions de dette publique seront probablement effectuées en écus et que les transactions sur les marchés des capitaux se feront *« assez rapidement »* de même. La vérité force à dire que l'option radicale – qui était celle de la France, soutenue par plusieurs pays – a été jusqu'à présent écartée parce que les Allemands n'en veulent pas, soucieux de ménager leur opinion publique, fort sensible à la disparition du mark.

Alain Vernholes



En Europe centrale, la paisible transition de la République tchèque est une exception

Contrairement à leurs voisins, les Tchèques sont épargnés par les soubresauts du postcommunisme

A l'issue de sa rencontre, mardi 14 novembre à Paris, avec le président Jacques Chirac, le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a affirmé que M. Chirac *« considérait la République tchèque comme le candidat numéro un pour l'adhésion à l'Union européenne »*. Avec une stabilité politique, une paix sociale et une relative prospérité, le gouvernement libéral de Prague se distingue à l'Est.

PRAGUE
de nos envoyés spéciaux

Peu après son arrivée dans son bureau, au « château » de Prague, le président Vaclav Havel avait installé une vieille lunette près de sa fenêtre, directement braquée sur son appartement sur les bords de la Vltava. Cela fait longtemps que l'ancien dissident a quitté ce logement de fortune pour une résidence plus appropriée à son rang. Mais la lunette n'a pas changé de place même si la vue n'est plus tout à fait la même.

Signe des temps, cet immeuble familial des Havel, quai Rasin, est en pleine reconstruction. Destiné à être transformé en bureaux par une coentreprise tchéco-néerlandaise, ce bâtiment quasi légendaire a été surnommé *« Ginger and Fred »* par les Praguois en raison de sa nouvelle forme torsadée.

Dans une autre aile du château de Prague, Lubos Dobrovsky, le très distingué chef de cabinet du président, se félicite du *« grand bouillonnement social »* que connaît le pays, six ans après la « révolution de velours » et à l'approche du troisième anniversaire de l'indépendance de la République, née du divorce tchécoslovaque le 31 décembre 1992. A l'instar du chantier symbolique de l'immeuble Havel, la petite République tchèque de dix millions d'habitants est en pleine mutation. Ici, comme ailleurs dans l'ancien bloc socialiste, les changements sautent aux yeux.

Mais Prague, submergée par plus de vingt millions de touristes par an, est en passe de devenir une vitrine de la « sortie du communisme ». Car, à la différence de leurs voisins du défunt pacte de Varsovie, les Tchèques connaissent une relative prospérité économique, une tenace stabilité politique et une paix sociale enviable, au point que l'on parle de *« miracle tchèque »*. Il y a encore peu de temps, Antonin Kinsky vivotait comme réceptionniste de nuit à l'Hôtel Yalta de Prague. Avant la *« révolution »*, comme on dit ici, ce grand gaillard chaleureux de quarante ans était condamné à végéter. Issu d'une des grandes familles aristocratiques du pays, il n'avait aucun avenir dans la Tchécoslovaquie socialiste. Aujourd'hui, après l'inévitable parcours du combattant du nouvel entrepreneur, Antonin vient de se reconvertir. Depuis un an, il a ouvert le BarBar, premier restaurant de crêpes de la capitale, installé dans une vieille cave voûtée au détour d'une petite rue sinueuse du quartier historique de Mala Strana. *« Au début,* s'amuse-t-il, *les clients étaient perplexes. Certains me demandaient même s'ils devaient m'appeler monsieur le Comte. Je leur ai répondu que s'ils voulaient quelque chose, ils n'avaient qu'à claquer des doigts ! »*

Tout comme lui, un tiers des Tchèques ont changé d'emploi depuis 1989. Le chiffre en lui-même donne la mesure des bouleversements sociaux intervenus. La plupart des nouvelles activités ont été créées dans les services. Peu avant la chute du communisme, Michal Lieb terminait ses études d'ingénieur et pensait *« partir à l'étranger si rien ne bougeait »*. Six ans plus tard, il dirige une entreprise de quatre-vingts personnes qui s'est agrandie grâce au *« boom informatique »* qui a suivi le changement de régime.

Dans le décor, désormais classique, des nouveaux *« biznessmen »* – mobilier Ikea, plantes vertes et téléphone portable –, Michal Lieb raconte tranquillement comment sa PME se diversifie avant de lâcher sereinement : *« Maintenant, nous sommes presque un pays normal. »* Aussi réussi que cela, le passage de Marx à Marks & Spencer ? En apparence, les chiffres sont éloquents. L'inflation est passée de 56 % à 9,5 % en quatre ans, le chômage est symbolique (3,5 %), les réserves de l'Etat ont été multipliées par deux, le budget équilibré et la République tchèque devrait prochainement être le premier des anciens pays socialistes à être admis dans le club sélect de l'OCDE.

De plus, avec 70 % du PNB provenant officiellement du secteur privé, Prague fait figure de fleuron du capitalisme populaire avec six millions d'actionnaires dans le pays depuis le lancement, en 1991, de la grande vague de privatisation par *« coupons »* *(Le Monde* du 8 novembre). A ce palmarès économique s'ajoute aussi une singulière stabilité politique ; au pouvoir depuis juin 1992, le premier ministre, Vaclav Klaus, est le doyen des chefs de gouvernement de la région.

> « Maintenant, nous sommes presque un pays normal »

« Je crois aux miracles mais pas dans le domaine économique », constate sobrement Lubomir Mlcoch, professeur de l'université Charles de Prague. *« La privatisation est largement formelle »*, dit-il, en insistant sur les relations *« schizophréniques »* que continue d'avoir l'Etat avec le secteur industriel, en dépit du dogme libéral affiché. *« Les entreprises ont été juridiquement privatisées mais la plupart sont contrôlées par des fonds d'investissements, eux-mêmes dirigés par des banques dans lesquelles l'Etat continue d'avoir une part prépondérante.*

» Les banques étant à la fois propriétaires et créditeurs, les restructurations, inévitables à terme, se font donc attendre, selon M. Mlcoch, qui affirme qu'*« environ 40 % des entreprises ainsi privatisées fonctionnent à perte »* et qu'il existe un *« fort chômage caché »* dans le pays. Des arguments que réfute le ministre des finances, Ivan Kocarnik : *« S'il n'y avait pas de transparence dans nos privatisations,* insiste-t-il, *les investissements étrangers ne continueraient pas d'augmenter dans notre pays. »*

Il en faut plus pour convaincre Milos Zeman, le fougueux et populaire dirigeant du Parti social-démocrate, qui ne cesse de dénoncer les privatisations comme un *« gadget populiste »*. Quoi qu'il en soit, l'aggravation constante du déficit commercial, compensé jusqu'à présent par les revenus substantiels du tourisme, illustre la fragilité de la reprise tchèque. Après avoir, dans un premier temps, largement réussi à assurer les grands équilibres, la « transition » tchèque entre désormais dans une deuxième phase, plus délicate : parfaire la transformation des canards boiteux hérités de l'ancien régime.

Toutefois, l'humeur est sans conteste à l'optimisme à Prague. Même si la grogne sociale gagne du terrain, tout comme le parti social-démocrate qui recueille désormais près d'un quart des intentions de vote, Vaclav Klaus ne paraît pas sérieusement inquiété à huit mois des élections législatives. Même Petr Uhl, figure notoire de la dissidence qui a passé neuf ans dans les geôles communistes et qui a peu de sympathies pour l'équipe au pouvoir, reconnaît que *« le bilan est plutôt positif »*.

En dehors des divergences d'appréciation sur le « modèle tchèque », vertement qualifié de *« national-Etatisme »* par Petr Uhl, c'est avant tout la personnalité de Vaclav Klaus, jugé cassant et péremptoire, qui hérisse ses détracteurs. De même que sa propension à s'ériger en dépositaire d'une « pensée unique » qui horripile les intellectuels praguois.

A cela s'ajoute aussi le clivage plus « culturel » entre – schématiquement – deux courants qui traversent l'identité tchèque ; le « pragmatisme germanique », défendu par Vaclav Klaus, et le « romantisme slave » incarné par Vaclav Havel. Lubos Dobrovsky, le directeur de cabinet du président, s'en fait l'écho quand il évoque sa *« méfiance envers une vision du monde des ingénieurs »*. *« Cette transition est tellement rapide,* dit-il, *que la dimension spirituelle se perd. »*

Et de conclure, de façon très « havelienne » : *« Il faut se demander si, dans cette course effrénée vers le marché, nous n'avons pas oublié de prendre avec nous notre petit livre de prières »*... ?

Yves-Michel Riols et Martin Plichta

Boris Eltsine, qui semble en meilleure santé, confirme la date des élections en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

« Je suis à la barre du grand vaisseau russe » : réapparaissant publiquement mardi 14 novembre, pour la seconde fois depuis son hospitalisation le 26 octobre pour troubles cardiaques, Boris Eltsine a voulu clairement faire savoir qu'il gouvernait un pays qui semblait parfois à la dérive. Toujours à l'hôpital, mais cette fois-ci debout, en costume-cravate, souriant et apparemment en bonne forme, le président russe a tenté de mettre fin aux spéculations sur sa santé physique et politique et sur l'organisation des élections. Les législatives du 17 décembre *« doivent se tenir comme prévu, tout comme l'élection présidentielle »*, a déclaré d'une voix ferme le chef de l'Etat russe, dans un entretien à la télévision d'Etat.

Cette seconde réapparition de dix minutes a fortement contrasté avec les premières cinquante secondes d'images du président russe à l'hôpital diffusées le 3 novembre. Il était alors apparu en survêtement, assis, pâle, parlant d'une voix faible et à mots heurtés. Mardi, Boris Eltsine a même rencontré, pour la première fois, un responsable étranger, s'entretenant à l'hôpital pendant près d'une heure avec le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev.

« BÊTISES »

Affirmant travailler dès *« 6 heures du matin »*, M. Eltsine a qualifié de *« stupides bêtises »* les informations selon lesquelles il devait subir une intervention chirurgicale. *« Je n'ai besoin de rien de tel. J'ai juste besoin de temps, peut-être de plus de temps. »* Le président s'est aussi montré optimiste sur les résultats des élections du 17 décembre. *« Il ne faut pas avoir peur que les communistes aient trop de poids dans le prochain Parlement »*, a-t-il dit, estimant que l'opposition n'aurait pas la majorité, que le Parti communiste russe n'obtiendrait que 12 % des voix. Le président a donc invité la Cour constitutionnelle à *« réagir vite »* aux recours déposés contre la loi électorale afin que le scrutin puisse se tenir *« dans le délai fixé et dans le cadre de la loi »*.

Décidément à l'offensive, le président russe a aussi proposé, mardi, au Parlement la candidature de son ancien ministre (réformateur) des finances, Sergueï Doubinine, à la présidence de la Banque centrale de Russie. Boris Eltsine avait limogé il y a une semaine la présidente par intérim de la banque, nommant son adjoint à titre *« provisoire »*. Ces manœuvres visent sans doute à tenter de verrouiller un des postes-clefs dans l'Etat, avant l'arrivée d'un nouveau Parlement.

Jean-Baptiste Naudet

L'armée srilankaise s'empare du siège des « Tigres » tamouls

DES MILLIERS DE FANTASSINS srilankais, appuyés par de l'artillerie et des chars, se sont emparé lundi 13 novembre du siège politique du mouvement séparatiste LTTE (Tigres de libération de l'Elaam tamoul), a annoncé un porte-parole militaire à Colombo. Cet ensemble d'édifices de bureaux fortifiés est situé à Kondavil, près de de Jaffna, la « capitale » des séparatistes, au nord de l'île. Poursuivant leur opération « rayon de soleil » engagée le 17 octobre, les gouvernementaux continuent leur avance vers le cœur de Jaffna.

Cependant, la police traque dans Colombo une trentaine de commandos tamouls soupçonnés de préparer l'assassinat de la présidente, M[me] Kumaratunga. Des centaines de personnes soupçonnées de sympathie avec les rebelles ont déjà été arrêtées dans la capitale. Enfin, les « Tigres » ont annoncé la mort au combat de Akila, chef de leurs unités féminines. Elle était tenue par l'Inde pour responsable de l'assassinat de l'ex-premier ministre Rajiv Gandhi. – *(AFP.)*

Victoire du parti au pouvoir aux législatives en Croatie

LE PARTI AU POUVOIR EN CROATIE conserve une majorité confortable au nouveau Parlement issu des élections du 29 octobre. Selon les résultats définitifs publiés mardi 14 novembre, le parti du président Franjo Tudjman, le HDZ (Union démocratique croate) a obtenu soixante-quinze des cent vingt-sept sièges, dont les douze créés pour les représentants de la diaspora croate. La coalition d'opposition obtient seize sièges contre douze au Parti social-libéral (HSLS), dix au Parti social-démocrate (SDP), quatre au Parti croate du droit (extrême-droite), deux à la Diète démocratique d'Istrie et un aux Démocrates indépendants. En outre, M. Tudjman a promu à un poste de responsabilité dans l'armée de Zagreb le général bosno-croate Tihomir Blaskic, inculpé la veille par le Tribunal pénal international (TPI) de crimes contre l'humanité. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **DÉFENSE : un rapprochement entre l'UEO et l'Union européenne,** que la France a défendu, mardi 14 novembre, à Madrid s'est heurté à l'opposition de la Grande-Bretagne. Paris a proposé aux pays membres de l'Union del'Europe occidentale (UEO) que soit instauré un état-major au sein de l'organisation et que l'UEO devienne *« l'organe de défense de l'Union européenne (UE) pour la mise en œuvre d'actions concrètes »*. Londres estime que les initiatives en matière de défense relèvent des seuls gouvernements concernés. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ROUMANIE : environ cent mille personnes ont assisté,** mardi 14 novembre à Bucarest, aux obsèques de Corneliu Coposu, figure morale de la résistance au communisme, mort samedi à soixante-dix-neuf ans. L'ensemble des partis politiques étaient présents à ce rassemblement, l'un des plus importants depuis la « révolution » de 1989. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : le parti du président Gueïdar Aliev,** Eni (Nouvel Azerbaïdjan), a obtenu environ 70 % des suffrages aux élections législatives de dimanche selon les résultats préliminaires annoncés, mardi 14 novembre, par la commission électorale. Le Front populaire, le principal parti d'opposition, a dénoncé le caractère *« non démocratique »* des élections. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : Masaaki Nakayama a été nommé chef (ministre)** de l'Agence de gestion, mardi 13 novembre. Il remplace Takami Eto, lui aussi du PLD – principale formation de la coalition tripartite dirigée par un socialiste, Tomiichi Murayama –, qui a démissionné après avoir déclaré avoir trouvé de *« bonnes choses »* à la colonisation de la Corée par Tokyo, de 1910 à 1945. Séoul avait alors menacé d'annuler une rencontre prévue entre le président Kim Young-sam et M. Murayama. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : un embargo sur les armes à destination du Nigeria a été** recommandé, mardi 14 novembre, par les experts pour l'Afrique des Etats membres de l'Union européenne. En Afrique du Sud, le président Mandela a recommandé mardi un embargo sur les produits pétroliers nigérians aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : Kinshasa accuse le Rwanda** d'*« actes de terrorisme »* dans un communiqué du ministère de la défense publié mardi 14 novembre. Ce communiqué suit l'arrestation de plusieurs Rwandais d'origine tutsie dans la région de Goma, à la frontière entre les deux pays. Selon le gouvernement zaïrois, les attentats perpétrés dans la région *« sont l'œuvre du pays d'origine de ces criminels »*. – (Reuter.)

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un condamné à mort a été exécuté par injection,** lundi 13 novembre, à Greensville (Virginie occidentale). Herman Barnes, âgé de trente et un ans, est le quarante-quatrième condamné à mort exécuté aux Etats-Unis en 1995, année *« record »* pour le nombre d'exécutions capitales. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : la Cour suprême a confirmé,** mardi 14 novembre, la validité de la demande d'extradition vers l'Italie de l'ancien capitaine nazi Erich Priebke. D'ici à trente jours, il sera transféré en Italie où il doit être jugé pour sa responsabilité dans le massacre des Fosses Ardéatines. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **MEXIQUE : Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international,** s'est dit, lundi 13 novembre, *« confiant »* dans le redressement du Mexique, qui est encore *« dans cette phase ingrate entre le moment où des mesures de redressement douloureuses ont été prises et le moment où elles portent leurs fruits »*. Pour M. Camdessus, *« l'ensemble des indicateurs macro-économiques pointent dans la bonne direction »*. – *(AFP.)*

SÉCURITÉ SOCIALE Alain Juppé devait engager, mercredi 15 novembre, la responsabilité du gouvernement sur son plan de réforme de la Sécurité sociale. Face à la pression qui s'est exprimée à l'Assemblée nationale, à l'initiative des balladuriens et de l'UDF, le premier ministre a été encouragé par Jacques Chirac à adopter une attitude offensive. ● S'IL A RENONCÉ à la prestation d'autonomie, M. Juppé a prévu, outre une contribution destinée au remboursement des dettes et dont l'assiette sera plus large que celle de l'actuelle CSG, des mesures touchant à la gestion de l'assurance-maladie et au contrôle des prescriptions. ● LES SYNDICATS ont mobilisé modérément leurs troupes, mardi, pour prévenir toute mise en cause de la protection sociale. Les confédérations autres que FO jugent prématuré l'appel à la grève lancé par Marc Blondel pour le 28 novembre.

L'entrée en vigueur de la prestation d'autonomie est retardée

Dans une déclaration à l'Assemblée sur la réforme de la protection sociale, Alain Juppé devait annoncer les mesures de redressement des comptes et demander la « confiance » des députés. Les dépenses d'assurance-maladie seraient encadrées par un vote annuel du Parlement

LE PREMIER MINISTRE devait présenter, mercredi 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, puis jeudi devant le Sénat, l'une des réformes les plus ambitieuses de la Sécurité sociale depuis sa création en 1945. Dans une « déclaration sur la réforme de la protection sociale », sur laquelle il devait engager la responsabilité de son gouvernement, Alain Juppé devait détailler un plan de redressement où les économies sont au moins aussi importantes que les prélèvements nouveaux sur les salariés, les retraités et les entreprises.

Ce plan prévoit des mesures d'urgence pour rembourser la dette accumulée par le régime général des salariés – finalement fixée à 250 milliards de francs fin 1996 – et pour ramener à environ 30 milliards de francs le déficit 1996. Il comporte, également, des réformes structurelles susceptibles d'assurer un équilibre à moyen terme du régime général des salariés.

● **Prestation d'autonomie.** – Le président de la République, le chef du gouvernement et le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, ont peaufiné ce plan jusqu'au dernier moment, notamment pour tenir compte des critiques de l'UDF et des députés balladuriens sur la *« prestation d'autonomie »* pour les personnes âgées dépendantes *(lire ci-dessous)*. L'argument financier a finalement prévalu sur les raisons sociales, et M. Juppé devait annoncer, mercredi, que cette prestation, dont il avait pourtant promis la création pour le 1er janvier 1996, est repoussée à des jours meilleurs, sans être pour autant définitivement abandonnée.

● **Contribution de remboursement des dettes.** – Le premier ministre devait également annoncer la création d'une sorte de CSG *bis*, la Contribution au remboursement des dettes (CRD), dont l'assiette sera élargie à de très nombreux revenus, comme certaines retraites et des allocations-chômage jusqu'à présent exonérées, à l'épargne défiscalisée ou, encore, à des prestations sociales qui n'étaient pas assujetties à la CSG. Le gouvernement a, en partie, suivi les recommandations du rapport que le conseil des impôts doit remettre, jeudi, au président de la République.

● **Cotisation-vieillesse.** – M. Juppé devait aussi confirmer une légère hausse de la cotisation-vieillesse des salariés et des entreprises, et une augmentation plus sensible de la contribution des onze millions de retraités au financement de l'assurance-maladie. Le régime de retraite des fonctionnaires sera épargné par une réforme brutale. Le premier ministre devait toutefois annoncer que l'Etat entend engager une concertation avec les syndicats sur un passage progressif de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation pour bénéficier d'une pension à taux plein et, ainsi, aligner la situation des fonctionnaires sur celle des salariés du secteur privé.

● **Assurance-maladie.** – M. Juppé devait confirmer que l'assurance-maladie a vocation à devenir *« universelle »*, comme s'y était engagé Jacques Chirac dans son discours prononcé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale. La réforme du système de santé, qui reste l'enjeu majeur de cette refonte de la Sécurité sociale, nécessite, selon le chef du gouvernement, une association désormais plus étroite du Parlement au pilotage de l'assurance-maladie. Ainsi, les députés et les sénateurs devraient voter, chaque année, une enveloppe globale de dépenses d'assurance-maladie, qui serait ensuite répartie entre les régions et gérée plus près du terrain et des réalités sanitaires.

Des « contrats d'objectifs » clairs devront être passés entre les caisses et tous ceux qui concourent à la dépense, qu'il s'agisse des praticiens libéraux ou des établissements de soins. Le Haut Conseil de la réforme hospitalière, installé en juin, doit rendre ses conclusions à la fin du mois sur une réforme du système hospitalier, qui absorbe la moitié des dépenses d'assurance-maladie.

● **Carnet médical.** – M. Juppé devait annoncer que les pouvoirs publics vont se doter des moyens de faire respecter les taux d'évolution des dépenses fixés, soit 2,1 % l'année prochaine pour les hôpitaux et probablement autant pour la médecine de ville : généralisation du carnet médical à tous les assurés pour éviter le « nomadisme médical », codage des actes et des prescriptions pour assurer un suivi de l'activité des médecins et de la consommation des assurés, extension des références médicales opposables (normes de bonne pratique) aux hôpitaux.

Tous les acteurs seraient tenus pour responsables d'une éventuelle dérive des dépenses médicales. Sans attendre, M. Juppé devait annoncer un gel des honoraires médicaux pour 1996 et un *éventuel* renforcement des sanctions contre les praticiens trop gros prescripteurs. M. Juppé se donne deux ans pour ramener le rythme d'évolution des dépenses d'assurance-maladie à un niveau compatible avec le taux de croissance actuel.

Jean-Michel Bezat

La pression parlementaire a poussé le gouvernement à trancher dans le vif

LA *« PROFONDEUR »* des réformes ira de pair avec la brièveté du propos : Alain Juppé fera court, car il ira à l'essentiel sans faire de lyrisme. A la veille de la *« déclaration sur la réforme de la protection sociale »* que devait prononcer, mercredi 15 novembre, le premier ministre devant les députés, l'hôtel Matignon réaffirmait que le plan Juppé pour la « Sécu » ne serait *« pas un énième replâtrage »*, du système, mais bien la mise en place d'une réforme durable et courageuse, bousculant tabous et corporatismes.

Selon l'entourage de M. Juppé, l'annonce des mesures en gestation depuis plusieurs semaines devrait constituer *« une étape essentielle »* dans l'histoire de la Sécurité sociale, après 1945, date de sa création, et 1967, année qui vit, notamment, de profondes modifications dans le mode de gestion des caisses. Dans les deux cas, le gouvernement avait procédé par ordonnances, procédure qui devrait, une nouvelle fois, être utilisée au grand dam des balladuriens.

Chacun en convient : s'il veut sortir la tête de l'eau, M. Juppé doit trancher et repasser à l'offensive. Dos au mur, le premier ministre ne peut plus attendre, tergiverser ou finasser, tant le climat de la majorité s'est dégradé depuis la rentrée. La discussion budgétaire a été le premier terrain de contestation : la commission des finances de l'Assemblée a pris le gouvernement à contrepied en réclamant des économies budgétaires supplémentaires et Nicolas Sarkozy a pu, une première fois, y tester une stratégie de déstabilisation d'autant plus redoutable qu'elle s'abrite derrière une solidarité sans cesse affichée à l'égard du gouvernement.

Le remaniement ministériel du 7 novembre était destiné à provoquer un « électrochoc » et à relancer la machine gouvernementale grippée à la veille du débat décisif sur l'avenir de la protection sociale. Il n'a, pour l'instant, pas eu l'effet escompté.

Au lieu de l'élan attendu, c'est à une montée des interrogations et des critiques que l'on a assisté. Les caciques de l'UDF, tout d'abord, ont fermement fixé les trois conditions de leur soutien. *« Le groupe UDF, unanimement, compte vraiment sur la sagesse du gouvernement pour ne pas augmenter les prélèvements obligatoires au-delà du strict minimum pour solder les dettes passées »*, a encore rappelé, mardi, Gilles de Robien, le président du groupe à l'Assemblée nationale.

De façon complémentaire, l'UDF attend du gouvernement qu'il s'engage, fortement, sur la voie des économies. Alain Madelin l'a répété, mercredi matin sur France-Inter, en assurant que M. Juppé doit *« soigner le mal à la racine »* et qu'il y a *« une centaine de milliards de francs de gisements d'économie à exploiter, non seulement en coupant dans les dépenses, mais en faisant une profonde réforme »*. Enfin, la plupart des orateurs de l'UDF dans ce débat ont exprimé au moins des réserves, et le plus souvent une franche hostilité à l'instauration de la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, annoncée depuis des mois par le président de la République et le premier ministre.

« JUSTICE » ET « ÉQUITÉ »

Ces mises en garde ont pris d'autant plus de relief qu'elles ont été reprises, accompagnées et amplifiées par Edouard Balladur et ses amis, au premier rang desquels Nicolas Sarkozy. Au point de provoquer une irritation de plus en plus vive dans la base « chiraquienne » du RPR. Mercredi matin, sur Europe 1, le ministre de la défense, Charles Millon (UDF), a dénoncé plus brutalement encore les *« croches-pattes politiques »* des balladuriens, en déclarant que *« si la majorité continue à faire cette bataille d'embuscades, ce n'est pas elle, ni l'opposition qu'elle servira, mais les extrêmes »*.

Il était donc urgent de couper court à cette confusion générale. Même s'ils dénoncent les *« manœuvres »* des amis d'Edouard Balladur, au premier rang desquels M. Sarkozy, les « juppéistes » n'en admettent pas moins qu'ils prennent *« tout à fait en compte ce qui est dit par les parlementaires »*. Quand on se trouve en situation difficile, on est plus enclin à écouter ceux qui mettent en garde que ceux qui apportent un soutien aveugle. C'est pourquoi une décision capitale semble avoir été prise, avec l'appui du président de la République : le report de la mise en application de la prestation d'autonomie.

Même si la présentation n'est pas aussi abrupte, ne serait-ce que pour éviter un camouflet trop brutal au groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui, mardi encore, a exprimé son attachement à cette mesure, M. Juppé devrait donner un délai d'une ou deux années pour la mise en œuvre de la prestation d'autonomie promise par le candidat Chirac.

De même, le chef du gouvernement qui devait obtenir, au cours du conseil des ministres du mercredi 15 novembre, l'autorisation d'engager sa responsabilité, au terme de l'article 49-1 de la Constitution, ne réduira pas son plan de financement de la Sécurité sociale au seul recours aux ordonnances. Ces dernières, qui, dit-on à Matignon, reçoivent un accueil favorable de l'écrasante majorité des parlementaires – et ce, malgré le manque d'*« enthousiasme »* exprimé, mardi, par les présidents du Sénat, René Monory, et de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin – seront réservées à *« la partie la moins agréable »* qui relève de l'urgence, en particulier l'instauration de la contribution au remboursement des dettes (CRD), c'est-à-dire la « CSG *bis* ».

En plus des ordonnances – elles nécessiteront le vote d'une loi d'habilitation, mais les commissions parlementaires seront informées au fur et à mesure de leur élaboration –, M. Juppé devait indiquer qu'une partie de son plan « Sécu » relèvera de projets de loi pour les mesures, dit-on à Matignon, *« les plus valorisantes »* qui font appel à *« la justice »* et à *« l'équité »*. Bref, comme on le souligne à l'hôtel Matignon, il s'agit désormais de *« faire très fort »*. Et de mettre chacun devant ses responsabilités.

Olivier Biffaud et Gérard Courtois

Mobilisation syndicale pour le principe

LE NOMBRE n'était pas au rendez-vous. Alors que huit organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO. FEN, UNSA, FSU) avaient appelé, mardi 14 novembre, à la mobilisation pour la défense de la Sécurité sociale, on a compté bien moins de manifestants à Paris et dans plusieurs villes de province que pour la journée du 10 octobre sur la fonction publique.

Trois mille à cinq mille à Lyon, soit trois fois moins qu'il y a un mois ; à Paris, l'importance du cortège a considérablement varié en fonction du flux des personnes qui arrivaient au sortir de leur travail : sept mille huit cents selon les forces de police, cinquante mille selon les syndicats. Le faible nombre des participants a été en partie compensé par le nombre des manifestations, à Bordeaux, Toulouse et à Marseille (dix mille pour la CGT et la CFDT, trois mille pour FO), mais aussi à Saint-Etienne, La Rochelle, Bayonne, Vannes, Lorient, entre autres. Dans plusieurs villes, comme à Rouen, des groupes d'étudiants sont venus rejoindre les défilés, dans lesquels les enseignants de la FEN ou de la FSU étaient fortement representés.

La journée du 14 novembre était conçue comme un avertissement au gouvernement. Or, le manque d'information sur le contenu précis du plan de sauvetage de la Sécurité sociale et des réformes voulues par Alain Juppé explique en partie le relatif échec de cette mobilisation pour le principe. Tous présents dans le carré de tête de la manifestation parisienne, à l'exception notable de Marc Blondel, les principaux dirigeants syndicaux ont pu commenter l'appel à la grève interprofessionnelle lancé lundi par Force ouvrière.

LE « CAVALIER SEUL » DE FO

Ironique, Louis Viannet a expliqué qu'*« avant de lancer un mouvement de grève général interprofessionnel, il faut être sûr qu'il soit général »*. Le secrétaire général de la CGT a immédiatemment écrit à tous ses *alter ego* pour convenir d'une riposte commune, et a rappelé que *« le contenu de l'accord signé le 30 octobre* [par les huit syndicats] *reste extrêmement valable »*. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, s'est déclarée *« étonnée par cette décision prise avant même de savoir ce que le gouvernement va décider »*. Cet avis était partagé par Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, par Alain Deleu, président de la CFTC, et par Marc Vilbenoît, président de la CGC.

Il reste que, pour M. Vilbenoît, les cadres séduits par Jacques Chirac au moment de l'élection présidentielle font désormais partie des principaux déçus du chiraquisme.

Alain Beuve-Méry

Psychanalyse de groupes à l'Assemblée nationale

LA JOURNÉE avait mal commencé. Rassemblés dans la salle Colbert du Palais-Bourbon, pour leur réunion de groupe du mardi matin, les députés RPR espéraient la venue du premier ministre. Il avait promis de leur dévoiler, en avant-première, les grandes lignes de sa réforme de la Sécurité sociale. Ils espéraient sa venue, avec l'impatience ou l'anxiété d'une veille de Noël. Hélas, Alain Juppé s'est décommandé, retenu officiellement par le premier ministre tchèque. Du coup, faute d'ordre du jour bien consistant, les esprits ont commencé à s'échauffer, les frustrations à s'exprimer.



RÉCIT

Bernard Accoyer, élu de Haute-Savoie et orateur du groupe, la veille, à l'ouverture du débat général sur la protection sociale, intervient le premier. Il s'interroge sur les prises de position publiques des uns et des autres, réclame un minimum de cohérence et de prudence de la part de tous. La critique est encore anonyme, mais si transparente que Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine) préfère y répondre sans attendre. Renouvelant son témoignage de solidarité à l'égard du gouvernement, assurant qu'il ne manquerait pas une voix lors du vote de confiance de mercredi, il revendique la nécessité, la légitimité du débat, au sein du principal groupe de la majorité, sur un dossier décisif. Le ton est courtois, mais ferme.

L'incident n'est pas clos. Bon nombre de députés de la base rongent leur frein depuis des semaines, pestent à mi-voix contre la liberté retrouvée, les petites phrases, les sourires moqueurs des partisans de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur. N'écoutant que son courage, Daniel Garrigue (Dordogne) saute le pas pour se faire leur avocat. Trangressant, pour la première fois depuis la rentrée parlementaire, la règle que chacun s'était imposée, il met en cause directement M. Balladur, regrette la publication de son long plaidoyer, la veille, dans *Le Monde*, reproche à l'ancien premier ministre de n'avoir pas rappelé qu'il avait, lui aussi, fortement relevé la CSG en juillet 1993 et qu'il était donc mal venu de donner, aujourd'hui, des leçons.

Pincé, piqué au vif, M. Balladur ironise sur la période de « deuil » qu'on veut lui imposer

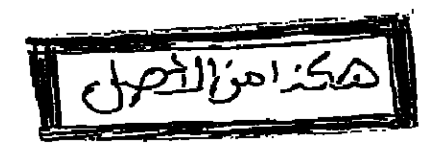
Pour la première fois, depuis son retour à l'Assemblée, Edouard Balladur prend la parole devant le groupe. Pincé, piqué au vif, il ironise sur la période de *« deuil »* qu'on veut lui imposer, avant d'asséner : *« Je considère que j'ai retrouvé ma liberté de parole. J'en ai usé et je continuerai. »* Michel Péricard, président du groupe, tente de s'interposer ; il rappelle que chacun est libre, surtout sur un dossier aussi complexe que la protection sociale, mais qu'il va, toutefois, d'ici la fin de l'année, réfléchir à l'instauration de *« règles minimum de discipline »* à l'intérieur du groupe. M. Balladur lui demande s'il pourrait en être informé avant qu'elles ne soient édictées. *« Membre de droit du bureau du groupe, vous y serez naturellement associé »*, lui répond M. Péricard.

A la sortie, Jean-François Copé (Seine-et-Marne), jeune chiraquien de choc, ne décolère pas. Rappelant les mises en garde de MM. Balladur et Sarkozy, et de leurs amis, il dénonce une *« opération politique inacceptable, qui donne une image de scepticisme ravageuse dans l'opinion publique »*. Il s'insurge contre les critiques envers le premier ministre : *« Les mêmes qui, en juillet, réclamaient du gouvernement qu'il gouverne par ordonnances pour aller vite, poussent aujourd'hui des cris effarouchés. Quelle duplicité ! »* *« Il faut que nous acceptions une certaine diversité au sein du mouvement »*, plaide Nicole Catala (Paris). *« Ils sont devenus complètement paranos ! »*, ricane un balladurien dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Chez les alliés de l'UDF, qui se réunissent au même moment, on n'est pas en proie à de tels déchirements. Cela n'empêche pas *« l'ambiance frondeuse »*, comme le rapporte l'un des députés PR. Pour s'en convaincre, il n'est d'ailleurs qu'à écouter l'insistance mise par Gilles de Robien (UDF-PR), président du groupe, à évoquer le caractère *« serein »* de la réunion, l'état d'esprit *« positif »* des députés de la confédération et le goût prononcé des nombreuses personnalités du groupe pour *« cultiver leur diversité »*. Chacun a son style. Solidarité avec *« leurs »* ministres oblige, les centristes en tiennent pour la modération. Ulcérés par la place, jugée insuffisante, qui leur est faite au gouvernement, les élus du PR ne s'astreignent pas à tant de retenue. Revenus de leur circonscription, convaincus du *« ras-le-bol fiscal »* de leurs électeurs, certains menacent déjà, si le discours d'Alain Juppé ne leur donne pas satisfaction, d'exiger la liberté de vote sur la loi d'habilitation qui autorisera les ordonnances.

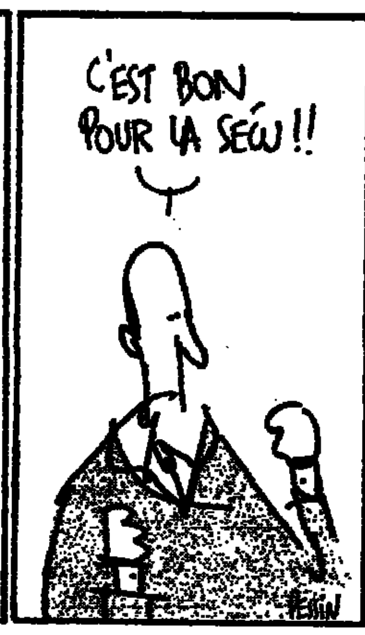
Ces petits soucis n'effleurent plus les huit femmes virées du gouvernement la semaine dernière. Si leur action ministérielle n'avait pas toujours assuré leur notoriété, leur limogeage sans précaution les a rendues célèbres. De leur aveu à toutes, il ne se passe pas un jour sans qu'elles ne reçoivent des messages d'amitié ou des offres de service du privé. Mardi, quatre d'entre elles – Françoise de Panafieu, Christine Chauvet, Elisabeth Dufourcq et Françoise Hostalier – se sont retrouvées à déjeuner dans l'un des restaurants les plus en vue du monde politique. Assis à une table voisine, un chef d'entreprise anonyme leur a fait porter une bouteille de champagne millésimé. Elles l'ont apprécié d'autant plus que, selon le mot de Mme de Panafieu, *« en ce moment, le Bordeaux* [nous] *donne des aigreurs d'estomac »*. *« On avait invité Juppé*, poursuit-elle, *il aurait au moins pu venir boire le café. »* Ce que le premier ministre a défait, le président de la République a tenté de le refaire, en recevant les unes après les autres les victimes du remaniement. Entre victimes d'ailleurs, on s'entr'aide. L'une des premières à manifester son amitié à Françoise de Panafieu a été... Edith Cresson.

Récit du service France









La discrétion des groupes de pression

C'EST UN PARADOXE inédit à l'Assemblée nationale. Rarement les professions de santé auront été si bien représentées dans l'hémicycle. Rarement un débat – celui sur l'avenir de la Sécurité sociale – n'a été si lourd de risques pour le niveau de vie des médecins. Et pourtant, les groupes de pression médicaux se sont montrés plus discrets que de coutume. Plus étonnant encore, un sujet tabou, la responsabilité des praticiens dans la dérive des dépenses maladie, a été clairement montrée du doigt. Quand on sait que sur 68 orateurs inscrits au débat, 22, soit près du tiers d'entre eux, exercent ou ont exercé une activité médicale, cet accès de vertu a de quoi surprendre. *« Curieusement, j'ai reçu beaucoup moins de lettres que de coutume »*, s'étonnait Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres). Dès lors, estime-t-elle, soit les professionnels de la santé ont compris qu'ils ne pouvaient pas s'auto-exempter de l'effort collectif, soit leurs interventions se sont concentrées auprès des pouvoirs publics. A travers la mission d'information sur la Sécurité sociale, les associations de professionnels de la santé ont pu s'exprimer au grand jour.

Inviter les médecins à mieux prescrire, poser le problème de la démographie médicale, dénoncer les abus, le gaspillage en matière d'examens de santé... Les députés de la majorité s'y sont collés. Même si pour eux cette nouvelle rigueur pose problème. *« Les professions de santé constituent notre base électorale. Au niveau local, ce sont des relais d'opinion importants. Nous avons une vraie dépendance à l'égard de ces professions »*, explique Hervé Mariton (UDF, Drôme). Les mécontenter ? Nombreux sont les parlementaires qui ont eu l'impression d'être pris entre le marteau et l'enclume.

SUGGESTIONS DÉLICATES

« Il s'est développé une sorte de double schizophrénie », confirme M. Mariton. En petits comités, la part de responsabilité des professions médicales peut être épinglée avec rugosité. En séance, les propos sont plus prudents. *« J'ai des collègues qui s'avouent très sincèrement choqués par le train de vie de certains grands patrons ou spécialistes, le bateau, la villa... Ils s'indignent que ce train de vie soit assuré en partie par de l'argent public. Mais jamais ils ne le diront officiellement. »* A Paris, les efforts sont demandés à tous : assurés sociaux, médecins, laboratoires. Dans les permanences, la tâche est plus ardue. *« Beaucoup de mes collègues*, poursuit M. Mariton, *se disent d'accord pour mettre à contribution les professions médicales, mais ne comptez pas sur nous pour aller faire de la pédagogie sur le terrain. »* La majorité parlementaire a gardé le souvenir douloureux de l'accueil houleux réservé aux députés UDF et RPR de base après les mesures de 1986 sur l'assurance-maladie.

Malgré tout, de petites interventions ont ponctué le débat. Des suggestions délicates, des inquiétudes *« forcément »* légitimes. Des revendications lâchées, sans l'air d'appuyer trop fort, pour que, quelles que soient les mesures de redressement envisagées, soit *« assuré le maintien de la qualité des soins »*, *« garanti aux Français le libre choix de leur praticien »*, ou *« consolidée une industrie de santé moderne et compétitive »*. Décryptées, ces propositions recouvrent de subtiles mises en garde au nom d'intérêts particuliers. Assurer le maintien de la qualité des soins ? C'est souvent ne pas imposer un contrôle trop strict des actes médicaux. Garantir le libre choix du praticien ? C'est éviter d'imposer un passage obligé par un généraliste. Préserver l'industrie de santé ? C'est ne pas la déstabiliser par le développement des médicaments génériques. Des péchés véniels, en quelque sorte...

Caroline Monnot

L'industrie pharmaceutique réclame avec insistance la liberté des prix

Selon les professionnels, le système français de tarifs garantis freine l'innovation et pèse sur le coût de la protection sociale

CONSTAT SÉVÈRE pour l'industrie pharmaceutique française : deuxième, en terme d'innovations, en 1970, elle a été rétrogradée au septième rang mondial vingt-cinq ans plus tard. Plus préoccupant, les laboratoires ne sont plus capables de mondialiser leurs découvertes depuis quinze ans. Et la présence française se fait rare puisque seuls deux groupes, Rhône-Poulenc Rorer et Sanofi Winthrop, figurent parmi les vingt-cinq premiers mondiaux.

Derrière ces données apparaît un secteur très éclaté (101 milliards de francs de chiffre d'affaires) employant 81 800 salariés répartis dans 345 entreprises dont la rentabilité avant impôt, cependant, s'améliore. *« Pour satisfaisante qu'elle soit par rapport à la moyenne des secteurs industriels, cette rentabilité reste très inférieure à celle de l'industrie pharmaceutique mondiale »*, regrette le SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique). Pour cette organisation, l'origine de ces maux vient du *« contrôle des prix »*, qui limite les capacités de recherche et d'internationalisation de chaque entreprise. *« On a vécu dans un confort extraordinaire sur un marché extrêmement fermé. Le système de protection sociale a été un système de protection de l'industrie »*, explique Philippe Conquet, directeur du cabinet Droit et pharmacie. *« Je me souviens de la panique dans certains laboratoires en 1986, quand la droite est revenue au pouvoir. Ils étaient persuadés que le gouvernement allait mettre un terme à cette situation et ouvrir le marché à la concurrence »*, raconte, consterné, un industriel étranger.

La crise, qui dure depuis plus de dix ans, tient essentiellement à un assoupissement d'une grande partie de la profession. Profitant des prix garantis, la plupart des laboratoires, principalement les petits et moyens, sont devenus des rentiers et ne jugent pas utile de développer leur recherche. A quelques exceptions près, leurs efforts ont porté avant tout sur la promotion des produits existants, sur le développement de relations à tous niveaux avec l'environnement politique et sur *« l'irrigation du tissu social »*, en sponsorisant des radios, des associations sportives ou en organisant quelques congrès exotiques.

DES RISQUES DE DÉRAPAGE

La France attire les laboratoires étrangers. L'américain Merck, en acquérant Chibret à la fin des années 60 (un ensemble connu sous le nom de MSD), est parti en tête. L'ambition était alors de pouvoir commercialiser des médicaments nouveaux à prix élevés. *« Dans un système de prix négociés, en échange d'une implantation industrielle, les pouvoirs publics faisaient un geste pour nous »*, raconte M. Conquet. En 1978, Simone Veil, ministre de la santé inaugurait un centre de recherche à Riom (Puy-de-Dôme), département cher à Valéry Giscard d'Estaing, alors à l'Elysée. Quelque temps plus tard, le même groupe construisait une usine de synthèse chimique en Haute-Loire, près d'Yssingeaux, dans la circonscription de Jacques Barrot. Simultanément, il obtenait l'autorisation de commercialiser son antihypertenseur, le Renitec.

La tendance s'est confirmée au fil des ans. En 1993, le britannique Smithkline Beecham construit une unité de production de pénicilline de synthèse à Plélan (Ille-et-Vilaine), dans la circonscription d'Alain Madelin, qui avait négocié cette installation lors de son passage au ministère de l'industrie. Cette unité a permis, en contrepartie, de peser sur les négociations tarifaires avec la Sécurité sociale. En janvier 1994, Pasteur-Mérieux-Merck choisit Lyon pour implanter son siège européen, ayant reçu quelques jours auparavant l'autorisation de mettre sur le marché un nouveau vaccin.

L'objectif, pour tous les groupes nationaux ou internationaux, est ainsi de prendre pied pour mieux peser ensuite dans les discussions. Mais il y a des risques de dérapage : l'ancien président de Glaxo-France a perdu son poste, en 1992, pour avoir vanté sans retenue, dans les médias, les vertus de son antimigraineux, le Sumatriptan, afin de forcer les pouvoirs publics à lui consentir un prix élevé.

Cette pratique a atteint ses limites, provoquant une surcapacité des installations en France et en Europe, où il faudrait, selon les experts, supprimer la moitié des sites. Chaque groupe entend aujourd'hui rentabiliser ses investissements en spécialisant les unités qu'il souhaite garder. MSD a été en 1991 le premier à brandir cette menace pour débloquer des négociations avec le gouvernement français sur l'homologation et les tarifs de nouveaux médicaments. Elle contraignait M. Giscard d'Estaing a monter au créneau pour *« le maintien en Auvergne de la deuxième entreprise après Michelin »* et éviter son transfert vers les Pays-Bas. Pour les défenseurs de la libre concurrence, le choix de l'implantation à Londres de l'Agence européenne du médicament devrait être une leçon à méditer : le Royaume-Uni est le pays d'Europe le plus libéral en matière de médicament.

Dominique Gallois

Le gouvernement « boucle » le budget de 1995 par une opération ingénieuse mais risquée

Une transaction avec la Caisse des dépôts pourrait être ajoutée par Bruxelles au déficit

Le second projet de loi de finances rectificative pour 1995 a été approuvé, mercredi 15 novembre, par le conseil des ministres. Ce collectif budgétaire comporte 20 milliards de francs d'annulations de crédits, pour compenser l'insuffisance des rentrées fiscales, et 16,2 milliards de francs de dépenses supplémentaires, financées par une transaction avec la Caisse des dépôts. Le déficit est de 321,6 milliards. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

RIGOUREUX EN PAROLES, depuis que le chef de l'Etat a annoncé que la priorité serait désormais donnée à la réduction des déficits, le gouvernement l'est-il aussi dans ses actes ? Le projet de loi de finances rectificative, qui a été examiné mercredi 15 novembre par le conseil des ministres, apporte à cette question une réponse qui risque de faire des vagues. Rigoureux, ce traditionnel « collectif » budgétaire de fin d'année l'est en apparence, mais il est aussi pimenté par un montage juridique complexe, qui risque de jeter un doute sur la réalité du déficit affiché.

Officiellement, le gouvernement tient le cap annoncé. Alors que le ralentissement de l'activité a gravement détérioré les rentrées de recettes fiscales, il réalise le tour de force de stabiliser le déficit budgétaire de 1995 à 321,6 milliards de francs, soit exactement le niveau annoncé lors du collectif de juin. Pour mesurer la difficulté de l'exercice, il suffit de savoir que les recettes fiscales ont été inférieures de 24,1 milliards de francs aux prévisions, dont 13 milliards au titre de l'impôt sur les sociétés ou encore 7,5 milliards au titre de l'impôt sur le revenu.

Pour endiguer cette dérive préoccupante, le ministre de l'économie et des finances a donc dû demander à tous les ministères des sacrifices, toujours douloureux en fin d'exercice, pour un montant total de 20 milliards de francs. Les annulations de crédits atteignent ainsi 3,5 milliards pour les crédits d'équipement du ministère de la défense, 1 milliard pour la subvention d'équilibre au budget annexe des prestations sociales agricoles, 3,4 milliards pour les crédits à l'exportation, 1,1 milliard pour le budget du logement, 0,7 milliard pour celui du logement ou encore 0,6 milliard pour les services généraux du premier ministre.

DÉPENSES NOUVELLES

Le gouvernement a, cependant, été confronté à une situation difficile, car, dans le même temps, des dépenses nouvelles se sont accumulées au fil de ces derniers mois, qu'il a bien fallu prendre en compte à l'heure de la clôture de l'exercice. S'agit-il d'engagements « inéluctables », comme on l'affirme à Bercy ? Ou bien le gouvernement a-t-il décidé de lui-même distribuer plus de crédits que prévu ? La vérité est sans doute à mi-chemin des deux hypothèses, puisqu'on relève, pêle-mêle, dans les ouvertures de crédits, 4,6 milliards pour la majoration de l'allocation de rentrée scolaire, 2,1 milliards pour les opérations militaires extérieures, 1,7 milliard pour les aides personnelles au logement et une pluie de petites mesures pour quelques centaines de millions de francs chacune. Au total, les dépenses nouvelles s'élèvent donc à 16,2 milliards de francs.

Le gouvernement ne pouvait toutefois se permettre de financer ces dépenses imprévues en laissant dériver le déficit au-delà des 321,6 milliards annoncés. Le premier ministre, Alain Juppé, a si souvent dénoncé les déficits « *calamiteux* » qu'il a reçu en héritage, qu'on lui aurait vivement reproché d'afficher une dérive des comptes publics encore plus importante que celle retenue par son prédécesseur, Edouard Balladur.

Est-ce donc là l'origine de l'opération complexe que le gouvernement a décidé de mettre en œuvre entre les comptes de l'Etat et ceux de la Caisse des dépôts et consignations ? En tout cas, l'ancien ministre balladurien du budget, Nicolas Sarkozy, qui avait pourtant la réputation d'être expert en montage sophistiqué, peut en prendre de la graine : le système qui a été imaginé pour que le déficit ne sorte pas de l'épure annoncée est d'une ingéniosité qui égale largement la sienne.

Traditionnellement, tous les gouvernements, de gauche ou de droite, ont pris l'habitude, depuis le début des années 1990, de boucler leurs budget en fin d'année, en ponctionnant la Caisse des dépôts et consignations (CDC). C'est Hervé Hannoun, aujourd'hui vice-gouverneur de la Banque de France, qui a lancé cette mode de « *la chasse aux trésoreries dormantes* », très prisée en période de difficulté budgétaire. De prime abord, on pourrait donc penser que les 15 milliards que le gouvernement a décidé de ponctionner cette fois encore sur la CDC pour ce collectif de fin d'année respecte une tradition maintenant bien établie. Il est même arrivé, dans la période récente, que le prélèvement dépasse 20 milliards.

« RÉCUPÉRATION »

Dans le cas présent, le dispositif est autrement plus élaboré. Depuis 1967, l'Etat a versé plus de 46 milliards de francs de subvention à la Caisse de garantie du logement social (CGLS), dépendant de la CDC, et cette caisse, qui gère l'encours des prêts attribués aux organismes de logement HLM, devait progressivement rembourser à l'Etat une partie de ces avances. A partir de 2002, le budget devait donc progressivement rentrer dans ses fonds. Le gouvernement a donc imaginé de transférer à la CDC la gestion de ces encours, ainsi que les droits et obligations qui y sont rattachés, et, en contrepartie, la CDC va verser 15 milliards de francs au budget.

Juridiquement, le schéma est absolument inattaquable. Il ne s'agit pas d'une opération de débudgétisation ou de l'un de ces tours de passe-passe douteux qui ont si souvent émaillé l'histoire budgétaire récente. En quelque sorte, l'Etat cède à la CDC une créance qu'il détient sur la CGLS et perçoit pour cette transaction la somme de 15 milliards de francs. Sur le papier, c'est donc parfaitement orthodoxe. Le ministre des finances souligne même qu'il « *s'agit de la récupération d'un trop-versé qui est de bonne gestion* ».

Il y a cependant une faille dans cette belle construction, car le traité de Maastricht édicte des règles très précises pour la mesure des déficits budgétaires. Ainsi, une opération de privatisation affectée au budget général, et non au désendettement de l'Etat ou aux dotations en capital des entreprises publiques, est assimilée par Bruxelles à une perte d'actifs et contribue donc à augmenter d'autant le besoin de financement de l'Etat. Il en va de même pour une recette non récurrente, c'est-à-dire sur laquelle l'Etat ne peut compter de manière permanente.

Au total, le besoin de financement de l'Etat pour 1995 va-t-il donc s'élever à 321,6 milliards, comme le prétend le gouvernement ? Ou sera-t-il majoré des 15 milliards liés à cette opération ? Ce sont les comptables nationaux de l'Insee qui en décideront, mais on devine par avance que leur décision ne passera pas inaperçue.

Laurent Mauduit

Aménagement de l'impôt sur les opérations de Bourse

Le « collectif » budgétaire de fin d'année comprend plusieurs dispositions fiscales nouvelles. Tout d'abord, le gouvernement souhaite exonérer d'impôt sur les opérations de Bourse les introductions de valeurs qui seront réalisées sur ce que les experts appellent le troisième marché, lequel sera mis en place en février 1996. En clair, cette mesure, applicable à compter du 24 janvier, bénéficiera à certaines PME performantes, spécialisées dans les domaines de haute technologie.

Ensuite, les titres de ce nouveau marché pourront, sous certaines conditions, bénéficier du régime fiscal en faveur des sociétés de capital-risque, c'est-à-dire profiter d'une exonération d'impôt sur les sociétés. Enfin, le gouvernement a décidé de faire un geste en faveur des marchands de biens, pour soutenir le marché immobilier. Le délai de revente de biens acquis au-delà duquel ils sont assujettis à une majoration des droits de mutation sera assoupli.

Jugement modéré pour les manifestants de la CDCA

LES DIX-NEUF PERSONNES interpellées à la suite de la violente manifestation de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA) du 30 octobre à Bordeaux ont été condamnées, mardi 14 novembre, par le tribunal correctionnel de la ville, à des peines allant de trois à six mois de prison avec sursis. Une relaxe a également été prononcée. Les magistrats n'ont pas suivi les réquisitions sévères du parquet qui avait demandé des peines de prison ferme allant de trois à neuf mois, assorties d'interdictions de séjour de trois ou quatre ans en Gironde pour les résidents extérieurs au département.

Le 30 octobre, la manifestation de la CDCA, réunissant 4 000 personnes venues principalement du grand Sud-Ouest, mais aussi de Bretagne et de Normandie, pour protester contre les charges sociales pesant sur les commerçants et artisans, avait dégénéré en de violents affrontements avec les forces de l'ordre, qui avaient fait 29 blessés dont 21 policiers.

DÉPÊCHES

■ **FINANCEMENT : Jean Charlot, professeur de sciences politiques,** spécialiste du gaullisme, révèle, dans un nouvel ouvrage intitulé *Pourquoi Jacques Chirac ?* (éditions de Fallois, 334 p., 125 F., en librairie depuis le 15 novembre), que le RPR a finalement accepté de contribuer financièrement, après le premier tour, à la campagne présidentielle d'Edouard Balladur « *dans la même proportion que son apport financier à Jacques Chirac* ».

■ **RÉSERVE : le ministre de la défense, Charles Millon,** a appelé, mercredi 15 novembre sur Europe 1, les anciens ministres d'Edouard Balladur, et notamment Nicolas Sarkozy, à avoir « *un peu de réserve et un peu de pudeur* » vis-à-vis de l'actuel gouvernement. M. Millon a dénoncé les « *croche-pattes politiques* » des balladuriens, en estimant que « *si la majorité continue à faire cette bataille d'embuscades, ce n'est pas elle ni l'opposition qu'elle servira, mais les extrêmes* ».

■ **SÉNAT : Henri de Raincourt, sénateur de l'Yonne,** a été élu, mardi 14 novembre, président du groupe des républicains et indépendants du Sénat, en remplacement de Jean-Claude Gaudin, nommé ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Maire de Saint-Valérien, M. de Raincourt, âgé de quarante-sept ans, est président du conseil général de l'Yonne depuis 1992.

■ **FRONT NATIONAL : Ghislaine Gérard, conseillère municipale (FN) de Pithiviers (Loiret),** a présenté sa démission, lundi 13 novembre, en raison de sa mésentente avec Gaston Charpentier, le deuxième élu du parti lepéniste de cette ville. Tous deux avaient fait leur entrée au conseil municipal, à majorité socialiste, lors d'une élection triangulaire en juin.

M. Aubert remplace M. Paillet à la tête de la Datar

RAYMOND-MAX AUBERT, qui fut secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, chargé du développement rural dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, devait être nommé, mercredi 15 novembre au conseil des ministres, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Il remplacera, à la tête de la Datar, Pierre-Henri Paillet, qui dirigera le cabinet de Franck Borotra, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications *(lire page 11)*.

Raymond-Max Aubert, proche de Jacques Chirac et de Bernard Pons, a, depuis quinze ans, poursuivi une double carrière de haut fonctionnaire, comme ancien élève de l'ENA, et d'homme politique, comme militant du RPR, en Corrèze. Il a battu en juin, aux élections municipales, le maire sortant de Tulle, chef-lieu du département, le communiste Jean Combasteil. Une mairie qu'il ne compte pas abandonner. On remarquera, à ce propos, qu'il est très rare qu'un haut fonctionnaire cumule sa fonction nationale avec celle de maire d'une ville importante, encore qu'aucune règle administrative ou législative ne s'y oppose. Son prédécesseur, Pierre-Henri Paillet, n'était que conseiller municipal d'Hennebont (Morbihan).

Il est encore plus rare de voir un ancien ministre retrouver un poste opérationnel dans la haute fonction publique et *a fortiori* dans une administration qu'il a eue sous sa tutelle. « *Je pourrai ainsi continuer le travail que j'avais entrepris au gouvernement, notamment pour le développement du monde rural qui représente 80 % du territoire. Je serai un haut fonctionnaire qui s'appuie sur une expérience locale, ce ne peut être que positif* », explique M. Aubert.

LE CHOIX DE JACQUES CHIRAC

C'est Jacques Chirac qui a personnellement demandé à Alain Juppé que Raymond-Max Aubert retrouve un poste important, forçant quelque peu la main à la fois au chef du gouvernement et au nouveau ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin, qui avaient probablement d'autres candidats en vue. Mais l'éviction du « ministre de la Corrèze » du second gouvernement Juppé avait été très mal perçue dans le « département du président », dont M. Aubert est, par ailleurs, vice-président (RPR) du conseil général. Une élection législative partielle, afin de lui permettre de retrouver son siège de député, aurait, en outre, présenté un risque réel, l'adversaire local de M. Aubert n'étant autre que François Hollande, porte-parole du PS.

François Grosrichard

Désorganisation à droite pour les élections législatives partielles

LA MAJORITÉ s'apprête à traverser une passe électorale difficile. En plus des élections cantonales partielles qui, dimanche après dimanche, lui font perdre des sièges de conseillers généraux au profit de la gauche, elle va devoir affronter des législatives partielles non moins incertaines.

La première série, prévue pour le 3 et, éventuellement, le 10 décembre, fait suite à l'élection au Sénat de six députés, et à la démission d'un septième. Plusieurs circonscriptions, comme la 1re des Hautes-Pyrénées ou la 9e de Seine-Maritime, semblent très menacées par la gauche (*Le Monde* daté 5-6 novembre). En outre, les candidatures dissidentes n'ont pu être toutes écartées, au risque d'aggraver les échecs.

Officiellement, le RPR et l'UDF se sont mis d'accord pour investir, dans chacune de ces sept circonscriptions, un candidat unique, mais, dans deux d'entre elles, cette unité est mise en échec par des dissidents. Dans la 2e de l'Essonne, laissée vacante par l'entrée au Sénat de Xavier Dugoin (RPR), le candidat de la majorité, Jean-Jacques Boussaingault (RPR), ancien suppléant de M. Dugoin, est concurrencé par un autre RPR, Franck Marlin, maire d'Etampes et ancien chef de cabinet de M. Dugoin. Dans la 3e circonscription de Seine-et-Marne, la situation est telle que la majorité craint que son candidat officiel, Richard Brun (UDF-radical), adjoint au maire de Melun, ne puisse figurer au second tour. Il subit en effet la concurrence d'Yves Jégo (RPR), maire de Montereau et ancien directeur, au conseil général de l'Oise, du cabinet de Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, ainsi que celle de Patrick Septier, proche du CDS, maire de Moret-sur-Loing.

ANCIENS MINISTRES EN DIFFICULTÉ

Les formations de la droite doivent décider, en outre, du sort qu'elles entendent réserver aux anciens ministres d'Alain Juppé. Les anciens députés non reconduits dans le nouveau gouvernement du premier ministre chercheront-ils à retrouver leur siège de député, conformément à une tradition bien établie ? Rien n'est moins sûr, car, parmi les neuf élus potentiellement concernés, plusieurs risqueraient d'être battus. Beaucoup pourraient donc ne pas chercher à retrouver leur siège, au moins dans l'immédiat.

Le cas de Raymond-Max Aubert (RPR), ancien secrétaire d'Etat chargé du développement rural, est exemplaire. Elu contre le socialiste François Hollande dans la 1re circonscription de Corrèze avec 53,30 % des voix, M. Aubert avait enlevé dès le premier tour, en juin, la mairie de Tulle au communiste Jean Combasteil. Ce palmarès n'empêchait pas le RPR de nourrir quelques craintes pour sa réélection. La nomination de M. Aubert comme délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, mardi 14 novembre *(lire ci-dessus)*, vient donc à point pour éviter une partielle risquée dans l'ancien fief de Jacques Chirac.

Aujourd'hui, seule Nicole Ameline (UDF-PR), ancien secrétaire d'Etat chargé de la décentralisation, a décidé de se présenter devant les électeurs. Le scrutin dans la 4e circonscription du Calvados a été fixée aux 10 et, éventuellement, 17 décembre. En mars 1993, le candidat de gauche avait été éliminé dès le premier tour et, face au Front national, Mme Ameline avait recueilli 76,65 % des voix au second.

La situation électorale des autres ministres sortants leur laisse des espoirs inégaux. Françoise de Panafieu (RPR), ancien ministre du tourisme, posséderait sans doute les meilleures chances : en mars 1993, elle avait été réélue au second tour avec 60,78 % des voix dans la 17e circonscription de Paris. Mme de Panafieu pourrait cependant de ne pas tenter sa chance dans l'immédiat. Dans la 3e circonscription de l'Aube, François Baroin (RPR) occupe lui aussi une position assez sûre : il avait éliminé, il y a deux ans, le sortant socialiste dès le premier tour et il a conforté son implantation en devenant maire de Troyes. Reste à savoir s'il entre dans les vues de l'ancien porte-parole du gouvernement de cumuler ses fonctions de conseiller à l'Elysée avec un mandat parlementaire.

PRESQUE SANS ESPOIR

L'issue de la partie semble plus incertaine dans la 6e circonscription de Haute-Garonne, où Françoise de Veyrinas (UDF-CDS), ancien secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté, avait battu la socialiste sortante par 55,32 % des voix au second tour en mars 1993, et dans la 3e circonscription de l'Essonne, où Jean de Boishue (RPR), ancien secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur, avait battu le socialiste sortant avec 54,33 % des voix au second tour.

Dans les trois dernières circonscriptions, la situation semble presque sans espoir pour la majorité. Elisabeth Hubert (RPR), ancien ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, avait été réélue au second tour avec 59,19 % des voix face au candidat socialiste dans la 2e circonscription de Loire-Atlantique, mais elle devra surmonter les conséquences de son sévère échec aux élections municipales de juin à Nantes.

Colette Codaccioni (RPR), ancien ministre de la solidarité entre les générations, avait conquis le siège laissé vacant par l'élection de Pierre Mauroy au Sénat, dans la 1re circonscription du Nord, mais elle n'avait battu le socialiste, Bernard Roman, que par 50,86 % des voix au second tour et, au second tour de l'élection présidentielle, Lionel Jospin avait obtenu 54,28 % des suffrages de la circonscription.

Enfin, Françoise Hostalier (UDF-PPDF), ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, n'avait battu le député socialiste sortant de la 11e circonscription du Nord, Yves Durand, que par 51,24 % des voix au second tour. En juin, M. Durand avait été réélu maire de Lomme dès le premier tour avec 63,30 % des voix, tandis qu'à Armentières, la liste conduite par Mme Hostalier avait échoué dès le premier tour de scrutin.

Cécile Chambraud

SOCIÉTÉ
LE MONDE / JEUDI 16 NOVEMBRE 1995

SÉCURITÉ L'insuffisante mobilisation de la police dans la lutte contre la délinquance de voie publique, en particulier les cambriolages, a fait l'objet d'un rapport de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), remis cet été au ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Ce document, consacré à la *« qualité des relations entre police et population »*, place les usagers du service public au premier plan. ● UNE INSTRUCTION ministérielle relative à la *« police technique de sécurité »*, jusqu'alors sous-utilisée dans la recherche des auteurs de vols ou de cambriolages, a apporté une première réponse à ces critiques. ● L'ACCUEIL du public dans les locaux policiers, autre volet du travail de l'IGPN, s'est amélioré au cours des dernières années. Des progrès restent à accomplir, en matière d'accueil téléphonique et de présence des personnels de réception.

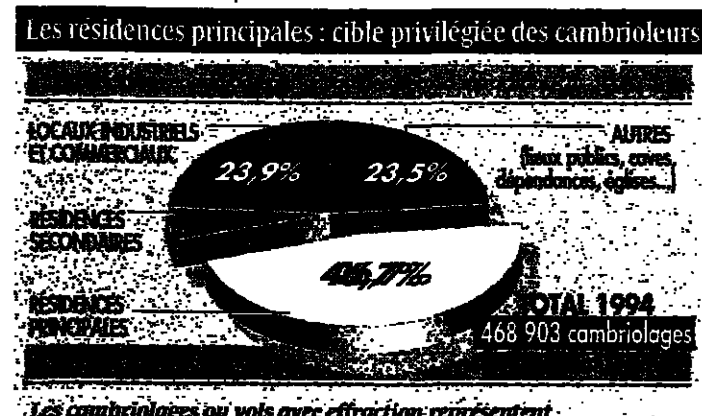
La police délaisse trop la lutte contre les vols et les cambriolages

Le ministre de l'intérieur a signé une instruction demandant une plus grande mobilisation contre la délinquance de voie publique. Il répond ainsi à un rapport soulignant le faible taux d'élucidation de ces affaires et « la perte de professionnalisme » des policiers

DANS son dictionnaire des idées reçues, Gustave Flaubert avait inscrit en face du mot « police » : *« A toujours tort. »* Un rapport iconoclaste de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), remis en juin 1995 au ministre de l'intérieur, montre que les policiers ont fort mal répondu, dans le dernier quart de siècle, aux attentes des victimes d'une petite et moyenne délinquance qui s'est littéralement envolée (900 000 vols constatés en 1972 ; 2,5 millions de vols en 1994, sur un total de 3,9 millions de crimes et délits recensés). *« L'augmentation considérable de la criminalité a non seulement fait perdre de son efficacité à la police, mais a modifié son comportement face à la délinquance de la voie publique,* note ce rapport. *Se repliant sur l'essentiel, elle ne rend plus, comme elle le devrait, le service attendu par les victimes. »*

Ce réquisitoire sans complaisance, rédigé par l'ancien directeur central de la police judiciaire Jacques Genthial, constate que *« le taux global d'élucidation des affaires pénales, qui était il y a quarante ans d'environ 50 %, a chuté avec l'augmentation de la petite et moyenne délinquance et n'est plus que de 32 % aujourd'hui »*. Pire : au chapitre des vols, qui constituent l'essentiel de la délinquance de voie publique, la plus durement ressentie par la population, le taux d'élucidation n'est plus que de 14 % en 1993 (il est notamment de 12 % pour les cambriolages). A titre de comparaison, la Grande-Bretagne présente un taux d'élucidation de 25 % pour les vols avec effraction.

Symboles de cette dégradation du service apporté au public français, les enquêtes sur les cambriolages – plus de deux cent mille foyers touchés chaque année – ont été laissées en jachère, alors que ce type de délit est connu pour générer un vif sentiment d'insécurité chez ses victimes. Pointant *« la perte de professionnalisme des policiers dans les enquêtes portant sur les délits de voie publique, et surtout sur les vols par effraction »*, le rapport Genthial a constaté que *« les enquêtes à la suite de cambriolages ne sont ni systématiques ni diligentées avec suffisamment de rigueur »*.



Les cambriolages ou vols avec effraction représentent l'une des manifestations les plus importantes de la criminalité, soit 11,96% de l'ensemble des infractions.

« A Strasbourg, Rouen, Aix, Nîmes, Roubaix, Perpignan, Cannes, Tourcoing (...), l'enquête sur les lieux n'est effectuée que s'il y a des éléments a priori, *ou n'est fonction que de la personnalité du plaignant ou du préjudice subi*, selon le rapport de l'IGPN. *Ce préjudice est fixé à 10 000 francs à Valenciennes... et à 100 000 francs à Cannes ! »* Sur la base d'un audit réalisé dans une vingtaine de circonscriptions de police, le document indique que, en province et au cours des cinq dernières années, les enquêteurs ne se sont déplacés sur les lieux d'un cambriolage que dans 55 % des cas. A la préfecture de police de Paris, *« la multiplicité de la délinquance de voie publique rend la situation plus insatisfaisante qu'en province »*.

Toute victime d'un cambriolage a pu mesurer les lacunes de l'intervention policière. *« Lorsque l'équipage de police secours se rend sur les lieux, ce qui n'est pas systématique, surtout en région parisienne,* note le rapport, *les délais d'intervention sont relativement rapides (...). Mais l'action des policiers de la tenue se limite à une visite établissant la réalité de l'infraction. Il est indiqué à la victime que l'enquête sera effectuée après la déposition de plainte au commissariat. »* Il est en outre *« exceptionnel »* que les premiers intervenants policiers assurent l'aide psychologique attendue par la victime.

Au moment de la déposition de plainte au commissariat, *« la quasi-totalité des services de police fait prendre acte aux victimes qu'elles ne seront informées des suites de l'enquête qu'en cas de résultat positif »*. Pareil subterfuge bureaucratique explique que *« 90 % des personnes ayant déposé une plainte pour cambriolage seront tenues dans l'ignorance des suites de l'enquête »*. Alors que le fichier automatisé des empreintes digitales permettrait de résoudre nombre de cambriolages, le rapport regrette enfin que les services de l'identité judiciaire soient rarement appelés pour procéder à des constatations techniques (dans moins de 10 % des cas à Paris et en petite couronne). Il recommande donc d'obliger les policiers à effectuer une *« enquête sur les lieux, qui doit comprendre systématiquement les constatations, les investigations techniques et l'enquête de voisinage »*. En définitive, le rapport Genthial propose de *« fixer en objectif prioritaire à tous les services de police de proximité : la lutte contre les cambriolages »*.

INVESTIGATIONS SYSTÉMATIQUES

D'ores et déjà, ce rapport a connu un début de concrétisation avec la signature par M. Debré, le 13 octobre, d'une instruction ministérielle relative à la *« police technique de sécurité »* qui est en cours d'application à l'ensemble de la police nationale. *« Les investigations techniques de terrain, dont la mise en œuvre a été peu à peu circonscrite aux infractions les plus graves, doivent progressivement mais rapidement être étendues à l'ensemble des constatations et des investigations relatives à la lutte contre la délinquance »*, ordonne ce texte. Celui-ci fixe comme objectif d'associer *« étroitement »* les méthodes de la police technique et de l'identité judiciaire à la lutte contre la petite et moyenne délinquance.

Cette note stipule notamment que *« les cambriolages de lieux habités devront dans les plus brefs délais faire l'objet d'investigations techniques systématiques »*. Articulée sur une réforme des corps et carrières visant à assurer la polyvalence des policiers de terrain (*Le Monde* du 1er septembre), l'instruction de M. Debré a l'ambition de révolutionner les pratiques et les mentalités de la police française. Une police où les « grands flics » ont traditionnellement fondé leur réputation sur les « belles affaires » – homicides, braquages de banques – qui concernent peu la majorité des citoyens.

Erich Inciyan

Le « 17 » ne répond pas toujours même si l'accueil du public s'améliore

LA POPULATION attend beaucoup de la police nationale, et pas uniquement en matière de répression de la délinquance. Analysant les quinze mille appels téléphoniques à « police secours » reçus par les commissariats lyonnais à la fin de l'année 1994, l'Inspection générale de la police natinale (IGPN) a recensé une bonne moitié (55 %) de demandes d'intervention – accidents de voie publique, différends familiaux, délits, conflits de voisinage, dénonciation de suspects –, un tiers (29 %) de renseignements administratifs, juridiques ou sociaux, et 16 % d'appels qualifiés de fantaisistes. D'Amiens à Valenciennes, l'IGPN a visité vingt circonscriptions de police, dont le ressort correspond à une population de près de 5 millions d'habitants, pour sonder l'accueil réservé aux administrés.

« Un agréable environnement matériel et une charmante hôtesse de réception ne suffisent pas à qualifier un bon accueil dans un service de sécurité publique, note le rapport de l'IGPN dans sa partie consacrée à la réception du public dans les commissariats. *C'est en effet à ce premier point de contact avec la police qu'il faut savoir renseigner et répondre à des questions qui touchent à la fois les domaines administratif, civil, social et judiciaire. »* Depuis une dizaine d'années, les programmes d'amélioration de l'accueil du public ont porté leurs fruits : sur un total de 1 098 points d'accueil dans des services de la sécurité publique, 707 ont été réaménagés. Dans les immeubles de police récemment construits, le hall d'accueil et le lieu d'attente sont distincts, tandis que les personnes placées en garde à vue n'empruntent pas les mêmes passages que le public.

« L'aspect négatif le plus important porte sur la confidentialité, nuance le rapport. *Les personnes qui viennent exposer leur problème le font au vu et au su de la cantonade. Dans un service, il a même été constaté la présence d'un hygiaphone rendant fort peu discret l'entretien d'une victime avec l'accueil. »* Surtout, *« les horaires du personnel d'accueil ne sont pas du tout adaptés aux besoins de la population »*. Alors que le public se rend de préférence dans les commissariats entre 18 heures et 20 heures, les trois quarts des personnels d'accueil cessent de travailler après 18 heures. S'agissant des standards téléphoniques, qui ont pour la plupart été modernisés, quelques anomalies persistent : à Tourcoing, les cinq lignes d'appel du 17 (police secours) aboutissent à un seul poste, d'où *« une attente moyenne inadmissible de cinq minutes »*. Enfin, *« 60 % des personnels affectés à l'accueil au standard téléphonique n'ont pas reçu de formation spécifique »*.

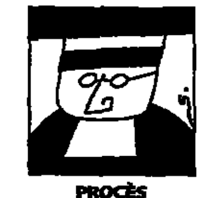
La plupart des associations d'aide aux victimes ont relevé, en 1994, une *« nette amélioration dans les services de police de province »*, note enfin l'IGPN. Mais la situation est moins rose à Paris : la préfecture de police *« devrait être conduite à engager pour la capitale une action similaire dans ses commissariats »*.

E. In.

Le procès de la « filière bretonne de l'ETA » tourne au dialogue de sourds

Des incidents ont émaillé l'audience

APRÈS AVOIR entendu, lundi 13 et mardi 14 novembre, les prévenus basques espagnols soupçonnés d'appartenir à l'ETA militaire et des Bretons, en majorité agriculteurs, qui les avaient hébergés entre 1988 et 1992, la 10ᵉ chambre correctionnelle de Paris, présidée par Bruno Steinmann, devait procéder, mercredi, à l'audition des témoins. Parmi ceux-ci, des élus bretons ont du mal à comprendre comment un geste, qui a toutes les apparences de la solidarité (l'hébergement d'étrangers, certes en situation irrégulière, mais aussi dans le besoin), a pu justifier un chef d'accusation qui implique la participation *« à un groupe ou à une entente établie en vue de la préparation* (...) *d'un ou plusieurs crimes ou d'un ou plusieurs délits »*. Et qui est passible de dix ans d'emprisonnement...



PROCÈS

Avec, en toile de fond, un conflit qui n'en finit pas d'ensanglanter l'Espagne et d'éclabousser la France, quatre-vingts personnes accusées d'association de malfaiteurs et de complicité comparaissent depuis le lundi 13 novembre dans le cadre de ce procès dit de la *« filière bretonne de l'ETA »* (*Le Monde* daté 12-13 novembre). Les prévenus basques espagnols sont-ils membres de l'ETA, comme certains éléments du dossier le donnent à penser ? Ce procès est-il celui du terrorisme et de ses complices ou celui de l'hospitalité et du droit d'asile ? Il n'est pas facile de trancher.

Ce qui ne fait guère de doute, par contre, c'est la volonté de frapper l'opinion. En faisant comparaître d'un seul coup, au milieu d'un déploiement policier exceptionnel, quatre-vingts Basques et Bretons, les pouvoirs publics entendent mettre en garde tous ceux qui seraient tentés de tendre la main sans trop se poser de questions à des étrangers en situation illégale.

Lors de la première journée, consacrée au volet basque du dossier, le président Bruno Steinmann a résumé le passé pénal des 38 prévenus basques espagnols, dont une dizaine sont en détention provisoire depuis plus de trois ans. Une litanie de crimes et délits : appartenance à l'ETA, participation à des attentats, possession de faux documents, d'armes et d'explosifs, etc Des curriculum vitae tendant à prouver que ces hommes et ces femmes étaient bien des combattants aguerris. En face, les prévenus ont refusé de répondre aux questions d'un tribunal qu'ils récusent. *« Vous êtes le représentant de l'Etat qui collabore avec l'Etat espagnol. C'est pourquoi l'Etat français est un ennemi privilégié pour nous, militants basques »*, dira, par exemple, Oroitz Salegui Garcia. A ceux qui les accusent de *« terrorisme »*, ils ont beau jeu, aujourd'hui, de répliquer en brandissant l'affaire des GAL, illustration sanglante d'un terrorisme d'Etat. Mᵉ Antoine Comte a saisi l'occasion pour s'indigner *« de voir la justice française s'appuyer sur les dossiers de la police espagnole, alors qu'on sait quelles ont été les pratiques policières dans cette sale guerre »*. L'avocat parisien a enfoncé le clou le lendemain en notant que le Parquet refusait de prendre en compte les révélations de la justice espagnole sur la torture et les exécutions policières, *« parce que cela ne l'arrange pas »*.

En maintenant les débats dans un cadre étroit, le président Steimann a empêché l'audience d'aller au fond des choses. Les prévenus basques l'y ont aidé, en se cantonnant dans des diatribes politiques. Les menaces proférées par l'un des prévenus basque à l'encontre du substitut Irène Stoller et de la France – *« La résistance basque prendra des dispositions pour que l'Etat français paie le prix de cette répression »* – ont conduit le président à faire évacuer les onze détenus placés dans le box des accusés. Un départ que les autres prévenus basques ont salué, le poing levé, en entonnant l'hymne du soldat basque.

« SURRÉALISTE »

La deuxième journée, mardi 14 novembre, a vu défiler une quinzaine de Bretons à la barre. Leurs déclarations se résument à deux constats : il était *« évident et naturel »* d'héberger des *« gens dans la peine et la difficulté »*, personne n'étant informé des liens de leurs hôtes avec l'ETA militaire. *« Quand on tend la main à quelqu'un, on ne lui demande pas ses papiers ni son CV »*, dira un agriculteur de Plougastel, Dominique Lebrumant. *« On ne les cachait pas,* dit Annie Alexandre, une agricultrice, qui résume ainsi la situation : *Je savais c'était des réfugiés sans papiers et que les policiers utilisaient la torture en Espagne. D'ailleurs, ils avaient des papiers jusqu'en 1984, mais depuis l'Etat français a changé de position ; ils devenaient illégaux, clandestins. Moi, je ne peux pas suivre un tel revirement »*.

Le président Steinmann n'a pas caché son agacement face à ce qu'il qualifie *« de naïveté ou de confiance excessive »*. Mᵉ Yann Choucq, avocat au barreau de Nantes et défenseur de vingt-cinq prévenus, parle d'une situation *« surréaliste »* dans laquelle l'accusation semble dire à ses clients : *« Puisque je sais que les gens que vous hébergiez sont des terroristes, vous ne pouvez pas l'ignorer »*. Or, c'est là un syllogisme qui reste à démontrer.

Roland-Pierre Paringaux

L'équipage ukrainien du « MC Ruby » est jugé pour le massacre de huit passagers africains

L'unique rescapé, un jeune Ghanéen, a fait le récit de cette hallucinante odyssée

En 1992, neuf passagers clandestins montés à bord du navire lors de son escale au Ghana avaient été découverts en haute mer par l'équipage du *MC Ruby*. Pour ne pas avoir à les ramener sur leur lieu d'embarquement, le commandant a décidé de les faire disparaître. Ils ont été sauvagement tués et leurs corps ont été jetés en haute mer. Ofusu Kingsley est le seul survivant. Il réclame aujourd'hui justice.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Deux mondes s'affrontent sur les bancs de la justice française. Sur celui des parties civiles a échoué Ofusu Kingsley, jeune Ghanéen de vingt-cinq ans, qui, ancien docker au port de Takoradi, dans son pays natal, avait rêvé de terre promise et d'Europe dorée. Lui font face, tassés dans le box des accusés, six hommes originaires d'Ukraine ou d'Abkhasie, anciens matelots ou officiers habitués des longs cours et des salaires de misère. Ils ont aux alentours de trente-cinq ans, le profil ordinaire. Wladimir Ilnitskiy, un sexagénaire aux cheveux lisses et gris, pourrait être leur père ; il était leur commandant. Sous les dorures de la salle d'assises de Seine-Maritime, aux tapisseries fleur de lys, la justice examine leur épouvantable aventure.

L'histoire d'Ofusu Kingsley est celle de la tragique épopée de neuf clandestins d'une vingtaine d'années, embarqués à Takoradi, le 24 octobre 1992, à bord du porte-conteneurs *MC Ruby*. Huit d'entre eux – sept Ghanéens et un Camerounais – périrent assassinés au large des côtes du Portugal, dans la nuit du 2 au 3 novembre, une odyssée d'un autre temps dont *Le Monde* fit, il y a deux ans, l'hallucinant récit (les éditions du *Monde* datées du 23 au 29 mars 1993). Découverts après quatre jours de mer, puis isolés dans un réduit du pic avant du navire, les clandestins, selon les premiers aveux des marins, ont été frappés à la barre de fer et au marteau, tués au fusil d'assaut, puis leurs corps ont été jetés par-dessus bord. Seul survivant du massacre, le jeune Ghanéen a échappé de justesse à ses geôliers, se terrant quatre jours dans le dédale d'une cale encombrée. Il réussit à fuir l'enfer de la traque, parvenant à quitter miraculeusement le navire à l'escale du Havre.

Une partie des faits ayant été commise dans les eaux territoriales, la justice française s'était saisie de cet acte de piraterie hors normes, raconté aux policiers havrais par le jeune clandestin, le 6 novembre 1992 au petit matin.

> Isolés dans un réduit du pic avant du navire, les clandestins ont été frappés à la barre de fer et au marteau, tués au fusil d'assaut, puis leurs corps ont été jetés par-dessus bord

Les faits reprochés aux six accusés tiennent aujourd'hui en soixante-dix pages serrées d'un acte d'accusation qui ne devait leur être lu – fait rarissime – qu'au troisième jour de leur procès. L'audience s'est ouverte à Rouen lundi 13 novembre.

Car l'appareillage judiciaire est pour le moins difficile. Les échanges sont tout à la fois hachés par d'incessantes questions de procédure, qui échappent aux accusés, et la nécessaire traduction des débats en anglais et en russe. Six interprètes russes se relaient pour parler à l'ensemble des prévenus ; trois traducteurs anglophones assistent les parties civiles, parmi lesquelles deux parents de victimes décédées venus du Ghana. Parfois, cela tourne à l'ubuesque, comme lors de la lecture, mot à mot, d'une lettre d'excuse accompagnée d'un certificat médical d'un juré absent. Manifestement très inquiet du bon déroulement de l'audience, le président Jean Raynaud a fait installer des cabines de traduction simultanée. Ce qui n'empêche pas les avocats de se plaindre de ne pouvoir converser avec leurs clients, faute d'interprètes individuels. A divers moments de l'instruction, les accusés ont tour à tour avoué – expliquant leur geste par la crainte des pénalités qui frappent les navires transportant des clandestins –, puis se sont rétractés, puis ont modifié leurs déclarations. De sorte qu'il subsiste de nombreuses zones d'ombre dans un dossier que la cour d'assises de Rouen mettra une quinzaine de jours à examiner.

Mobile raciste ? Lundi 13 novembre, alors que le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) tentait vainement de se constituer partie civile, l'officier en second Valery Artemenko, les matelots Petr Bondarenko, Sergei Romashenko et le cuisinier-steward Oleg Mikhaïlevskiy, accusés de *« séquestration, assassinat et tentative d'assassinat »*, et Dzhamal Arakhamiya, accusé de complicité, se sont défendus d'avoir jamais eu un comportement raciste. Romashenko, l'homme au fusil d'assaut, est allé jusqu'à dire qu'il avait appris *« le sens de ce mot-là par les journaux et la télévision »* en France. De même, le commandant Ilnitskiy, accusé de complicité, qui plaide son innocence, a fait état de ses trente-sept années de loyaux services dans les eaux internationales pour dire combien le mot *« racisme »* pouvait lui être étranger. La Ligue des droits de l'homme a voulu, elle aussi, se constituer partie civile, mais la cour statuera ultérieurement sur cette demande.

Derrière le drame humain du *MC Ruby* se profile également l'univers parfois trouble de la marine marchande internationale, aux nœuds juridiques inextricables. Propriété d'une société installée à Gibraltar –la MC Ruby Shipping Ltd, elle-même filiale du groupe monégasque Vlasov –, le *MC Ruby* était exploité par un « gérant technique » chypriote. L'équipage, ukrainien, avait été « loué » à la puissante Compagnie de la mer Noire. Enfin, à son escale au Ghana, équipage et bateau avaient été affrétés par la société camerounaise Camship. Et le tout battait pavillon... des Bahamas.

Jean-Michel Dumay

Un appelé demande à être exempté pour accompagner son ami séropositif

SAINT-ETIENNE
de notre envoyée spéciale

Avec un humour parfaitement accordé, ils se définissent comme un *« couple sérodiscordant »* : Hervé est séropositif depuis quatre ans alors qu'Olivier est séronégatif. L'œil rivé sur les analyses sanguines auxquelles se soumet régulièrement Hervé, ils vivent ensemble à Saint-Etienne, affrontent coude à coude les voisins ricaneurs et l'avenir incertain. Ils estiment avoir *« beaucoup de chance »*. Leurs familles et leurs proches les entourent avec tendresse, ils ont chacun un emploi et l'état général d'Hervé, reconnu invalide à 80 %, n'est pas si mauvais.

Pourtant, depuis quelques mois, ces deux jeunes homosexuels ont le sentiment de livrer un combat qui les épuise contre... l'armée. Olivier, qui vient de fêter ses vingt-deux ans, doit effectuer son service militaire à compter du 1ᵉʳ juin. *« Hervé ne pourra pas supporter que je parte »*, explique ce jeune scannériste employé dans une imprimerie. *« Je ne sais pas combien de temps il me reste à vivre mais je veux qu'Olivier m'accompagne,* répond Hervé. *Voici quatre ans que je suis séropositif. Je travaille encore à temps plein mais il ne se passe pas une semaine sans que je me rende à l'hôpital. En dix mois, tout peut arriver et on nous aura volé des semaines si précieuses. »*

Depuis le mois de juin, ils ont adressé des lettres à tous ceux qui paraissent susceptibles d'intervenir en leur faveur : le président de la République, le premier ministre, le ministre de la défense... *« Nous avions tellement confiance dans l'arrivée de Jacques Chirac au pouvoir »*, rapporte Hervé. Dans ces missives expédiées comme autant de bouteilles à la mer, Olivier demande à être exempté pour pouvoir assister son ami. Il sollicite une dispense du service national. *« Je sais pertinemment que je ne réponds à aucun cadre de dispense, mais je vous demande de considérer ma situation objective, en examen individuel »*, écrit-il.

REFUSER L'HYPOCRISIE

Olivier et Hervé ont l'impression d'être broyés par une énorme machine administrative qui ne comprend pas leur souffrance. Olivier n'est ni soutien de famille ni chef d'entreprise ou chargé d'exploitation familiale, raisons admises d'exemption. Effectuer son service militaire – ou même civil – le priverait des ressources indispensables aux deux jeunes gens : Hervé vient d'acheter une voiture mais, en raison de sa séropositivité, il n'a pas pu contracter un prêt et a dû se faire aider par sa famille.

Pour autant, Olivier ne souhaite pas être réformé pour motif psychologique. *« Ce serait de la pure hypocrisie »*, juge-t-il. Datée du 18 octobre, une lettre du bureau du service national de Lyon l'a franchement choqué. Celle-ci précise à son intention que *« si l'intéressé estime* (...) *que son état de santé a évolué, il lui appartient de faire une demande de révision de son aptitude au service national* (...) *»*. *« Ça veut dire quoi ?* s'indigne Olivier. *Que je me fasse contaminer pour être réformé ? »*

Mais il peut aussi arriver que la machine administrative s'assouplisse. Le directeur général de la santé, Jean-François Girard, est intervenu en faveur d'Olivier et Hervé. Dans une lettre datée du 4 septembre, il a demandé au ministère de la défense d'examiner leur dossier. Dans un pli confidentiel, celui qui est aussi délégué interministériel à la lutte contre le sida a plaidé leur cause. *« C'est la première fois qu'un cas humainement aussi difficile se pose »*, explique-t-on dans l'entourage du directeur général de la santé. Les deux jeunes gens se surprennent à reprendre espoir.

Michèle Aulagnon

Quatre agents préfectoraux de Marseille impliqués dans un réseau de mariages blancs

MARSEILLE
de notre correspondant

Douze personnes, parmi lesquelles quatre agents et adjoints administratifs du bureau des étrangers de la préfecture des Bouches-du-Rhône, ont été placées en garde à vue, mardi 14 novembre, dans le cadre du démantèlement d'un réseau de mariages blancs. Une centaine d'autorisations provisoires de séjour d'une durée d'un an auraient été indûment délivrées par le service de la réglementation et des libertés publiques de la préfecture. Une dénonciation anonyme avait provoqué l'ouverture, le 6 juin 1995, d'une information judiciaire contre X... pour aide et assistance au séjour irrégulier et obtention indue de documents administratifs, information suivie par le juge d'instruction Jean-Louis Charvet.

En échange d'une somme variant de 25 000 à 50 000 francs, l'organisateur de cette fraude, un ressortissant marocain, aurait proposé à des étrangers en situation irrégulière dans les Bouches-du-Rhône, la Gironde et à Paris, ou recrutés au Maghreb, la délivrance d'un titre de séjour après un mariage fictif avec une Française. A ces femmes, pour la plupart d'origine étrangère, était versée une commission. Depuis les lois Pasqua, les étrangers mariés depuis moins de douze mois avec une personne de nationalité française sont en droit d'obtenir un titre de séjour provisoire valable un an. L'enquête menée par les gendarmes marseillais devra établir la responsabilité des quatre fonctionnaires préfectoraux – deux femmes et deux hommes – qui auraient facilité l'obtention des titres et assuraient l'accueil des demandeurs et l'instruction des dossiers. Sur la base de l'avis favorable émis en amont, le titre était accordé par la préfecture.

Les enquêteurs détiendraient la preuve de contacts établis entre l'organisateur, les étrangers et les fonctionnaires, qui contestent toute responsabilité. Un communiqué diffusé par le cabinet du préfet indique que *« des procédures disciplinaires seront, s'il y a lieu, engagées au vu des informations disponibles »*. Les autorisations de séjour indûment accordées seraient annulées et des arrêtés de reconduite à la frontière pris contre les étrangers.

Aucune autre préfecture française ne serait impliquée dans cette fraude et aucun titre de séjour d'une durée de dix ans – accordé aux étrangers mariés à un conjoint français depuis plus d'un an – n'aurait été illégalement délivré. Ces dossiers sont, en effet, plus scrupuleusement analysés. Cette affaire affecte un service qui, après les critiques émises par des associations, connaît actuellement *« une profonde rénovation »*, précise-t-on à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Luc Leroux

Un Rwandais réfugié en France accusé d'avoir participé au génocide

Le parquet de Bordeaux a ouvert une information judiciaire pour « actes de barbarie et tortures » contre Sosthène Munyemana, un gynécologue installé à Talence depuis septembre 1994

Après l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, un second Rwandais, réfugié en France, est soupçonné d'avoir participé, en avril 1994, aux massacres perpétrés contre la communauté tutsie. Le parquet de Bordeaux a en effet ouvert, jeudi 9 novembre, une information judiciaire pour *« actes de barbarie et tortures »* contre Sosthène Munyemana, un gynécologue installé à Talence depuis septembre 1994. Il est accusé par le « collectif girondin pour le Rwanda » d'avoir tenu un rôle éminent dans l'organisation des tueries perpétrées par les milices hutus. Six témoins directs affirment avoir assisté aux activités du médecin à Butare. Des accusations qu'il dément formellement, assurant même avoir été *« menacé à l'époque par le pouvoir en place »*. Le juge d'instruction devait encore vérifier *« certaines accusations »* et la validité de deux rapports avant d'entendre le médecin.

POUR ÉTAYER la plainte déposée le 18 octobre contre Sosthène Munyemana, les avocats du « collectif girondin pour le Rwanda », Mes William Bourdon et Michel Touzet, fournissent de nombreuses pièces. Six témoins directs affirment avoir assisté aux activités du médecin, gynécologue à l'hôpital de Butare en avril 1994. Recueillis pour l'essentiel en août dernier par le président du comité girondin, Gilles Durou, ces témoignages dressent du docteur Munyemana le portrait d'un véritable organisateur des massacres. *« J'ai vu de mes propres yeux le docteur Sosthène Munyemana ouvrir le bureau du secteur de Tumba, en faire sortir environ soixante-dix personnes, qu'on a conduit dans la fosse commune (...) où les tueurs attendaient, armés de machette, de gros batons et de couteaux »*, affirme ainsi Evariste Senkware, voisin du médecin. Parmi les soixante-dix personnes se trouvaient deux de ses fils, précise-t-il.

Un autre habitant de Tumba, Jean-Marie Benemungu, affirme avoir assisté à une réunion, le 20 avril, au cours de laquelle Sosthène Munyamana aurait incité les hutus du secteur à *« s'auto-défendre »*. Les deux nuits suivantes, de nombreuses personnes auraient été tuées dans la ville. Gaspard Ntitangiraba, lui aussi résidant à Tumba, assure avoir vu le docteur fournir des grenades à ses hommes. *« Le lendemain de ce jour de distribution de grenades, ce fut la catastrophe, ils ont commencé à tuer jours et nuits »*, souligne-t-il.

A ces témoignages s'ajoutent deux rapports. Le premier, intitulé « Dossier Sosthène Munyamena, docteur gynécologue à l'Hopital universitaire de Butare pendant le génocide » et émanant de la gendarmerie de Kigali, établirait la participation du médecin aux massacres. En cours d'authentification, ce document risque d'être contesté, la gendarmerie rwandaise n'étant pas considérée comme neutre dans le conflit. Le second rapport, rédigé, lui, par le haut commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, pourait s'avérer nettement plus embarassant. Il accuse un médecin de l'hôpital de Butare, Eugène Rwamucyo, d'avoir été le *« fer de lance »* de la préparation du génocide dans la région et place *« son adjoint »*, le Dr Munyemana, au premier rang de ses complices.

« MACHINATION »

Ces accusations sont jugées *« calomnieuses »* par le gynécologue rwandais. Oui, assure-t-il, il a bien fui le Rwanda en septembre 1994 et rejoint Talence où sa femme, chercheur à l'université de Bordeaux 2, travaille depuis cinq ans. Stagiaire pendant quelques mois dans ce même laboratoire, il a dû cesser ses activités après qu'un journal belge eût fait état des soupçons qui pesaient contre lui. Oui, il était bien en poste à l'hôpital de Butare au moment des massacres, comme le Dr Rwacunyo. *« Mais je n'ai jamais été son adjoint*, assure-t-il. *Ni professionnellement, ni politiquement. Lui était dans un parti extrémiste, moi dans un parti modéré, le MDR, qui était opposé au régime. J'ai même été poursuivi par les milices parce que j'avais voulu sauver quelqu'un, puis après sa mort, parce que j'ai réclamé son corps. »* Oui, il connait l'existence de témoignages à son encontre. Mais il y voit une *« machination »* : *« Ma maison est occupé par un militaire de l'armée rwandaise qui ne doit pas vouloir que je rentre. Et le régime actuel me reproche de ne pas l'avoir soutenu. »*

Un juge d'instruction a été désigné. De sources judiciaires, on indiquait, mardi soir, qu'il devait encore *« vérifier certaines accusations »*, avant d'entendre le médecin. Il pourrait, alors, le mettre en examen en vertu de l'application de la convention de New-York contre la torture. Le code pénal prévoit en effet que les juridictions françaises peuvent poursuivre une personne s'étant rendue coupable de torture hors du territoire de la République, pour peu que cette personne se trouve en France.

Au tribunal de Bordeaux, on se veut cependant prudent. Après avoir été mis en examen et écroué, le 29 juillet, par un juge de Privas (Ardèche), le père Wenceslas, accusé lui aussi d'avoir participé au génocide, avait été libéré le 11 août par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nimes. Les magistrats avaient jugé peu fiables les témoignages retenus contre lui.

Nathaniel Herzberg

Le choc du retour et les bureaucrates de l'humanitaire

MÉDECIN AU RWANDA pendant le génocide, Annie Faure trouve un jour une petite fille âgée d'une semaine dans une église. Elle pèse 1,5 kg et s'est nichée sous le corps sans vie de sa mère tutsie. Le docteur Faure l'appelle Juliette. Au mépris du règlement, elle la recueille dans la maison réservée au personnel de Médecins du monde. La nuit, elle se lève pour lui donner le biberon. La petite fille fera ensuite partie du convoi d'enfants transférés en France par Médecins du Monde en liaison avec la Chaîne de l'Espoir.

BIBLIOGRAPHIE

Trois mois plus tard, en rentrant du Rwanda, Annie Faure a la surprise de découvrir la petite Juliette dans les bras d'une famille d'accueil pressée de l'adopter alors qu'aucune enquête n'a encore établi qu'elle est véritablement sans famille. Ce jour-là, on la baptise même à la chapelle de l'hôpital Necker, en présence du ministre Douste-Blazy. Le nouveau « père » est un haut fonctionnaire des services français de la coopération. *« Un privilégié venu faire son marché avant les autres »*, dit Annie Faure. Nommé à Djibouti, le fonctionnaire emmène Juliette, loin de son pays.

Révoltée par cet épisode, Annie Faure a écrit un livre inspiré par le choc du retour, le décalage constant, effrayant, entre ce qu'elle a vécu au Rwanda et l'ordinaire des petits chagrins européens. Elle a écrit, aussi, pour alléger son fardeau. Il y a de *« l'inhumanité dans l'humanitaire »*, dit-elle, des fonctionnements de bureaucratie ou de jalousie.

« BLESSURES »

Il y a ce logisticien qui refuse, au nom du règlement, de donner le sucre réservé aux expatriés à une malade qui ne peut plus rien avaler. Cet infirmier qui se permet de modifier les prescriptions du médecin. Ou celui qui se fait appeler docteur. En France, on exige un pédiatre pour vacciner un enfant. Là-bas, affirme le médecin, des infirmières prescrivent des médicaments *« à cent malades par jour »*...

Au bout du compte, Médecins du monde a rappelé – *« pour son bien »* – cette volontaire trop engagée. Contre son gré, Annie Faure a dû abandonner les 47 enfants hospitalisés à Gahini. Son successeur n'est arrivé que dix jours après. Il a craqué et a du être rapatrié. Depuis, Annie Faure a quitté Médecins du monde, se sentant définitivement incomprise par une organisation qui ne s'est même pas excusée pour les *« blessures »* qu'elle lui avait fait subir.

Blessures d'humanitaire est le titre de son livre. Annie Faure y est écorchée de la première à la dernière ligne. Heureusement, l'ouvrage est court. Comme il est instructif et bien écrit, le lecteur lui pardonne de ne rien lui épargner de ses émotions. Au Rwanda, Annie Faure a donné, elle-même, son sang aux malades, n'ayant jamais reçu de Médecins du monde les tests de compatibilité Rhésus ou de dépistage du sida qu'elle avait demandés. Un soir, trop fatiguée, elle a renoncé à une nouvelle transfusion. L'enfant au teint ivoire est mort en deux heures. *« En sentinelle de mes nuits, la mort de ce gamin me poursuit et m'attend au réveil »*, écrit le médecin.

Corine Lesnes

★ ***Blessures d'humanitaire*, du docteur Annie Faure, éditions Balland. 141 pages, 75 F.**

■ **ATTENTATS : neuf islamistes ont été interpellés à Paris et à Lyon,** mardi 14 novembre, et placés en garde à vue sur commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert, chargé de plusieurs enquêtes sur les attentats commis depuis juillet.
Certains d'entre eux sont soupçonnés d'appartenir au réseau lyonnais de Khaled Kelkal, tandis que les autres seraient proches du réseau dit de Chasse-sur-Rhône (Isère), qui préparait un attentat contre un dépôt de carburants de la région lyonnaise.

■ **SIDA : le devoir d'assistance peut se heurter à une impossibilité morale,** a estimé un juge d'instruction de Metz en prononçant, mardi 14 novembre, un non-lieu à l'encontre de parents qui n'avaient pas informé un homme de la séropositivité de leur fille. Les parents de la jeune femme, décédée le 13 octobre à 33 ans, avaient été mis en examen pour non-assistance à personne en danger à la suite d'une plainte déposée en octobre 1992 par le compagnon de leur fille.

■ **TRAFIC : trois personnes, dont un fonctionnaire de la préfecture des Alpes-Maritimes,** ont été écrouées le 10 novembre à Nice pour vente de récépissés de demandes de cartes de séjour. L'employé du service des étrangers de la préfecture, à l'origine du trafic, a avoué avoir délivré, pour 4 000 francs pièce, une soixantaine de vrais-faux documents.

■ **DÉLINQUANCE : un ancien policier et chauffeur au ministère de l'intérieur** a été condamné, mardi 14 novembre, par la cour d'assises de la Meuse à sept années de réclusion criminelle pour trois vols à main armée dans des agences bancaires, qui avaient rapporté près de 340 000 francs. L'ancien policier, chômeur comme son complice, ex-directeur de société de nationalité allemande, cherchait à recueillir les fonds pour créer une entreprise.

■ **ESCROQUERIE : un vendeur de 25 ans a été écroué mardi 14 novembre** à Strasbourg. Il repérait le code de la carte de sa future victime lorsqu'elle se présentait pour payer à sa caisse, puis échangeait cette carte contre une autre de la même banque et la rendait au client avec la facturette et le ticket de caisse.

CARNET

DISPARITION

■ **JACK MANN,** un ancien pilote de la RAF qui avait été retenu en otage pendant plus de deux ans au Liban, est décédé le 12 novembre à Nicosie, d'une défaillance cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Jack Mann avait été un héros de la bataille d'Angleterre pendant la dernière guerre. Il s'était installé au Liban en 1946. Enlevé en mai 1989 à Beyrouth par des extrémistes chiites, il ne fut relâché qu'en septembre 1991, après 865 jours de détention.

NOMINATIONS

INDUSTRIE

Pierre-Henri Paillet a été nommé directeur du cabinet de Franck Borotra, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications.

[Né le 18 novembre 1953 à Bamako (Mali), Pierre-Henri Paillet est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Il a commencé sa carrière à la direction départementale de l'équipement de Meurthe-et-Moselle en 1978 et l'a poursuivie à celle du Morbihan de 1981 à 1986. Il est ensuite chef de cabinet d'André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement (1986-1988). Puis il entre à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France. De 1990 à 1993, il est directeur général de la société d'économie mixte SEM 92, dans les Hauts-de-Seine, et, de ce fait, l'un des plus proches collaborateurs du président du conseil général, Charles Pasqua. Lorsque celui-ci devient ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au printemps 1993, il l'appelle à son cabinet et le nomme, en septembre 1993, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Pierre-Henri Paillet est conseiller municipal d'Hennebont (Morbihan).]

FONCTION PUBLIQUE

Pierre Steinmetz, préfet, ancien directeur du cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération du deuxième gouvernement Rocard, a été nommé directeur du cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

[Né le 23 janvier 1943 à Sainte-Colombe (Rhône), Pierre Steinmetz devient administrateur civil à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, en 1970. Il est affecté au ministère des départements et territoires d'outre-mer. En 1972, il est nommé directeur du cabinet du haut-commissaire de la République de Nouvelle-Calédonie. De 1975 à 1979, il est chargé de mission au secrétariat général du gouvernement. Il entre au cabinet de Raymond Barre, premier ministre, comme chargé de mission s'occupant des collectivités locales, des établissements publics régionaux, des rapatriés, de la jeunesse et des sports (février 1979-mai 1981). Il est ensuite affecté à la direction de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'urbanisme et du logement, comme chargé de mission (1982-1983). Il est détaché à la Ville de Paris en qualité de chef du service de la politique foncière (1983), puis de directeur du cabinet du secrétaire général (1984-1987). Il entre au conseil régional d'Ile-de-France (1987) comme directeur du développement économique et social. En mai et juin 1988, il fait partie de la mission Rocard *« chargée d'apprécier la situation et de rétablir le dialogue »* en Nouvelle-Calédonie. En septembre 1988, il est envoyé dans la Haute-Marne, en qualité de préfet. Titularisé préfet, il dirige le cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement du gouvernement de Michel Rocard, d'octobre 1989 à mai 1991. Il est ensuite nommé préfet des Pyrénées-Orientales (janvier 1992), puis de la Haute-Savoie (juillet 1993). Depuis novembre 1994, il était préfet de la Réunion.]

BUDGET

Pascale Andreani, conseiller des affaires étrangères, a été nommée directrice du cabinet d'Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement.

[Née le 6 avril 1955 à Paris, Pascale Andreani est diplômée de l'Institut d'études politiques et ancienne élève de l'ENA. A sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, en 1982, elle devient secrétaire des affaires étrangères et part en poste à la mission permanente de la France auprès des Nations unies, à New York, jusqu'en 1984. Elle est nommée, de 1984 à 1988, au service de la coopération économique à la direction des affaires économiques et financières au ministère des relations extérieures. Devenue conseiller des affaires étrangères, Mme Andreani est déléguée dans les fonctions de sous-directeur des politiques communes nouvelles au service de la coopération économique. Secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne en 1990, elle devient, d'avril 1993 à mai 1995, directrice du cabinet d'Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes dans le gouvernement Balladur.]

AU CARNET DU MONDE

Naissance

M. et Mme J. EMELINA,
M. et Mme J.-P. JERABEK,
ont la joie de faire part de la naissance, le 4 novembre 1995, de leur petit-fils,

Louis,

au foyer de
Laurent et Camille EMELINA.

1, avenue Mirasol,
06100 Nice
21, rue Tourlaque,
75018 Paris.

Décès

– Mme Henri Bonioni,
son épouse,
M. Robert Bonioni,
M. et Mme Emery,
ses enfants,
Vincent,
son petit-fils,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BONIONI,

survenu le 8 novembre 1995, à Colombes.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 15 novembre 1995, à Houilles.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, apprécié ou simplement connu.

Des dons peuvent être adressés à Amnesty International ou à Médecins sans frontières.

25 *bis*, rue Faidherbe
78800 Houilles.

– Saint-Cyr-sur-Mer.

Avec lui, nous vivrons (2 Tm, 2,11).

Georges GUION,
notaire honoraire,

est parti le 7 novembre 1995, dans la paix du Seigneur, en pleine vie, en sa quatre-vingt-quatorzième année, entouré de l'affection des siens.

Les obsèques ont été célébrées le 9 novembre, à Saint-Cyr-sur-mer.

Jean-Marie Guion et toute la famille,
124, bd Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Mme Noëlle Duroux,
son épouse,
Yves et Françoise Duroux,
Pascal et Francesca Duroux,
Catherine et Jacques Golfier,
Alain et Nicole Duroux,
ses enfants.
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques DUROUX,

le 6 novembre 1995, dans sa soixante-dix-huitième année.

Résidence Médéric,
15, rue Paul-Doumer,
33400 Talens.

– Montpellier.

M. Yvon L'Huillier
et son épouse Danielle,
ses enfants,
Yann, Valérie et Gaelle L'Huillier,
ses petits-enfants,
Carine et Alexandre L'Huillier,
ses arrière-petits-enfants,
M. Jean-Pierre Hamer
et son fils Frederik,
Mme Odette Chopin,
Mme Aimée Denis
et ses enfants,
M. et Mme Hutin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme L'HUILLIER,
née Marie-Lucie (Maryse) Hamer,
officier de l'ordre du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
vice-présidente d'honneur des réseaux
de la France combattante,
présidente d'honneur départementale
et régionale FFC,
vice-présidente d'honneur
des sociétés militaire et patriotique,
présidente d'honneur de l'Amicale
alliance départementale et régionale,

survenu le 12 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 17 novembre, à 16 heures, en l'église d'Ecouviez (Meuse).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière communal.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Marie-Dominique Linale, présidente du conseil d'administration,
Olivier Spithakis, directeur général de la MNEF,
ont la tristesse de faire part de la disparition, le 9 novembre 1995, de

Antoine GRISET.

Ancien dirigeant syndical, Antoine Griset fut successivement président de la Fédération des groupes d'études et des lettres (1962-1963), puis président de la MNEF (1963-1964). Plus tard, alors enseignant à Tolbiac, et après un passage chez Grasset, il entrera au journal *Libération* pour en devenir le gérant, puis au *Monde*, comme administrateur délégué.

MNEF
16, avenue Raspail,
BP 100
94252 Gentilly Cedex.
(*Le Monde* daté 12-13 novembre.)

Remerciements

– La famille de

Marc FONTAINE,

profondément touchée par les témoignages reçus après sa disparition, dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie tous ceux qui ont participé avec tant de cœur à son épreuve.

– Mme Andrée Warlin,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Adrien WARLIN,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– En souvenir de

Leib DAJEZ
(Heniek).

Sa présence demeure en nous.

– Il y a dix ans au Havre, le 13 novembre 1985, nous accompagnions

Alain JACOB,
élève-officier de la marine marchande,

pour son ultime voyage.

Toujours nous chérirons cette mer où il repose.

– Pour le dixième anniversaire de la disparition de

Mme Eliane GRUNWALD,

tous ceux qui l'ont aimée vous prient d'avoir pour elle une pensée tendre.

– A la mémoire du

docteur Henri KUNTZIGER,
(1937-1989).

Sceaux, Luxembourg.

– En souvenir de

Jean MAITRON,

qui nous a quittés le 16 novembre 1987.

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris. Le plus important centre d'enseignement de l'hébreu moderne vous propose un choix de 40 classes, 15 professeurs – tous niveaux, tous horaires – ; brochure détaillée sur demande. 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 49-95-95-92. Métro Cadet.

– **Droits de l'homme** (cours par correspondance). **Rens. et inscrip. :** CEDI, route de Trèves 6, Building B, 2633 Senningerberg (Luxembourg).

– **Le jeudi 16 novembre 1995, à 20h30,** le CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris 3e, reçoit M. Michel Zerbib, rédacteur en chef de Radio « J » : **« Rabin ? Et après ? »**

Conférences

– Cycle de conférences « Les droits de l'homme et les devoirs de l'homme », par le professeur Bahram Elahi, 22 novembre 1995 à 19 heures. Sorbonne, amphi Liard, 17, place de la Sorbonne, 75005 Paris.

– **« Faut-il brûler Maastricht ? »** Sur ce thème, le Mouvement européen des Yvelines organise une conférence-débat avec Jean-Louis Bourlanges, député européen et président du Mouvement européen France. Jeudi 30 novembre à 20 h 45, à l'auditorium de l'université Inter-âges, 6, impasse des Gendarmes à Versailles. Renseignements : 34-51-50-73.

Congrès

– **« L'embryon : entre chose et personne humaine ? »** Avec : Bernard Kanovitch, Dalil Boubakeur, Père Patrick Vespieren, René Samuel Sirat, Arnold Munnich, René Frydman, Axel Kahn, Marcel Goldstein, Christian Byk, Christine d'Autume, Gilles Bernheim, Albert Najman, Jacques Attali, Daniel Sibony, les 18 et 19 novembre 1995. Sénat. Renseignements : Tél. : 42-78-45-62. Fax : 40-29-02-66.



GIANPAOLO PAGNI

Le père d'Internet fier de son rejeton

Vinton Cerf observe la fabuleuse croissance de son « enfant ». Un peu anarchique certes, mais combien prometteuse. Le « réseau des réseaux » ne va-t-il pas devenir la « mémoire du monde » ?

En août 1969, 800 000 jeunes se retrouvaient à Woodstock, pour un festival de pop music qui allait devenir légendaire. Mais, à l'époque, tous les Américains n'étaient pas « branchés » de la même manière. Une poignée d'entre eux, des mordus d'ordinateurs, poursuivaient d'obscures recherches universitaires. A leur manière, ils écrivaient pourtant une page d'histoire. Le fruit de leur travail devait naître quelques mois plus tard, le 21 novembre exactement, dans la salle 3420 d'UCLA, l'Université de Californie Los Angeles. Il y avait là, autour du professeur Leonard Kleinrock, venu du MIT (Massachusetts Institute of Technology), Stephen Crocker, Jon Postel, Michael Wingfield et Vinton Cerf.

Penchés sur un écran IBM, ils attendaient anxieusement une réponse à la question qu'ils avaient posée à un correspondant installé devant un autre ordinateur, à plusieurs centaines de kilomètres de là, dans un laboratoire de l'université de Stanford : *« Me recevez-vous ? »* A la seconde même où un *« oui »* s'inscrivait sur l'écran, Internet était né. Deux ordinateurs avec des logiciels différents, reliés par le réseau téléphonique, se « parlaient ». *« C'était une aventure,* se souvient Vinton Cerf, *et surtout un défi technique. A l'époque, nous étions loin d'envisager toutes les implications. Des milliers de gens ont participé à l'élaboration de ce qu'est devenu Internet : collectivement, je crois en effet que nous avons réalisé quelque chose d'important. »*

L'idée de départ, dans son principe, était simple : permettre aux chercheurs dispersés dans les universités américaines de mettre en commun le fruit de leurs réflexions et de leurs travaux, bref de supprimer les pesanteurs de la géographie par les progrès de la technologie. Le projet Arpanet était financé par l'agence fédérale de recherches ARPA, lancée au début des années 50 par le gouvernement américain, afin de répondre au défi technologique soviétique que constituait le lancement des premiers satellites Spoutnik. *« Les applications militaires de ce projet,* souligne Vinton Cerf, *m'apparaissaient assez clairement : lorsque vous avez des forces terrestres mobiles, des navires en patrouille et des installations fixes, tout cela doit être interconnecté par un système, un réseau de communications. »*

« C'est bien plus tard, vers 1986, que l'on mesura l'étendue des extrapolations commerciales. Jusque-là, Internet présentait surtout un intérêt pour les institutions d'éducation et de recherche. Et ce n'est pas avant 1990 que le monde des affaires découvrit tous les avantages qu'il pouvait en attendre. » Grand et maigre, le crâne dégarni et une courte barbe grisonnante, habillé avec discrétion et élégance, courtois, modeste et malicieux, ainsi apparaît le « père » d'Internet. Président de l'Internet Society (depuis 1992), il est vice-président de MCI, le numéro 2 des opérateurs longue distance américain (et partenaire de British Telecom), où il est responsable des « architectures de données » et des projets multimédias.

> « Si la tendance continue, si les projections tiennent, nous pourrions avoir de 180 à 200 millions d'ordinateurs sur le réseau à la fin de l'année 2000 »

Vinton Cerf est d'autant plus intarissable sur les formidables potentialités d'Internet que sa vie personnelle en a été bouleversée : *« Ma femme est totalement sourde,* raconte-t-il, *elle ne peut absolument pas utiliser le téléphone. Aujourd'hui, elle dialogue avec ses amis sur Internet. Elle peut enfin communiquer, y compris avec notre fils, qui habite en Californie. Le E-mail* [courrier électronique] *a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire de notre famille. »* Vinton Cerf connaît bien des exemples, comme celui de cet étudiant aveugle qui s'est adressé aux bibliothèques du monde entier pour se procurer des versions *on-line* (en ligne) des pièces de Shakespeare. Pour ensuite transformer celles-ci en sons, sur son ordinateur personnel.

Mais cet homme *« obsédé »* par la communication est paradoxalement victime des faiblesses de... la mémoire humaine. Un jour, il fut incapable de retrouver un texte parmi les trop nombreux fichiers de son ordinateur. Il se rappela alors avoir « édité » cet article, dans le passé, sur Internet. Lançant un appel sur le réseau, il n'eut pas à attendre longtemps : un correspondant avait gardé une copie du précieux document. *« Je me suis dit que ce que nous ne pouvions pas caser dans notre mémoire, nous pouvions le placer sur le Net, et le retrouver. Je crois vraiment que le réseau deviendra une sorte de bibliothèque de la mémoire globale de l'humanité, dans laquelle toutes nos connaissances seront stockées, pour être immédiatement disponibles, et utilisables. »*

« Mémoire » d'une capacité sans limites, « agora » à l'échelle planétaire, puisqu'elle se joue des frontières et des fuseaux horaires, Internet constitue le plus vaste maillage informatique existant : il rassemble plusieurs dizaines de milliers de réseaux d'ordinateurs interconnectés, qui tous utilisent le protocole TCP/IP (Transmission Control Protocol/Internet Protocol), dont Vinton Cerf est le coïnventeur. Le Net, à la fois brouillon et architecture des futures « autoroutes de l'information », rejoint facilement la science-fiction. Vinton Cerf en convient, pour ajouter que celle-ci est devenue réalité. *« Je ne crois pas du tout que cela soit effrayant : pouvoir imaginer de mettre la connaissance du monde à la portée de chaque individu, partager effectivement cette connaissance est une perspective extrêmement passionnante. »*

Et peut-être plus proche qu'on ne le pense. Car Internet connaît une progression sans précédent. Aucune technologie électronique à la disposition des consommateurs ne s'est développée aussi rapidement dans le passé. Chaque année depuis 1988, le Net double le nombre de ses utilisateurs et de ses réseaux ainsi que le volume de son trafic. Plus de cinq millions d'ordinateurs sont aujourd'hui reliés par Internet, ce qui signifie que le chiffre de quelque 20 millions d'utilisateurs n'est pas irréaliste. Lorsqu'il envisage l'avenir, Vinton Cerf a le regard vague : *« Si la tendance continue, si les projections tiennent, nous pourrions avoir de 180 à 200 millions d'ordinateurs sur le réseau à la fin de l'année 2000. Cela signifie de 600 à 700 millions de gens, du moins sur la base de référence actuelle, qui est d'environ 3,5 utilisateurs par ordinateur. Or je crois qu'il y aura de moins en moins d'utilisateurs par PC* [personal computer], *probablement pas plus de 1,5 utilisateur par machine. Cela veut dire que, pour 300 millions d'utilisateurs, nous pourrions avoir 200 millions d'ordinateurs à la fin de la décennie. »*

Aux Etats-Unis, 5,1 % des familles sont abonnées à un service en ligne. Ceux-ci offrent différentes prestations (messageries, accès à des banques de données, etc.) et permettent surtout de se connecter à Internet. C'est peu ? Oui et non : la progression a atteint 11 % en trois mois. A lui seul, le Web a augmenté de 50 % le nombre de ses abonnés d'avril à mai 1995, passant à 2 millions. Le World Wide Web ? Le multimédia de la communication, qui permet d'obtenir images, son et texte. *« Si Internet est notre « village global »,* disent ses promoteurs, *alors le Web en est sa rue principale. »*

Et « Big Brother » dans tout cela ? De la « mémoire », peut-on passer à une « société » globale, voire même totalitaire, pour reprendre le scénario pessimiste de *1984*, le roman de George Orwell ? *« Nous ne savons pas où tout cela nous mène,* disait le professeur Leonard Kleinrock, *nous ne le savions pas il y a vingt-cinq ans. Et nous ne le savons pas davantage maintenant. Nous cherchons notre chemin dans un nouveau monde. »*

Vinton Cerf est cependant optimiste : *« Je ne crois pas à ce risque, parce que le réseau est fondamentalement décentralisé ; il n'y a pas d'autorité centrale qui gouverne Internet. Je pense que nous devons trouver nous-mêmes les outils qui protégeront le réseau des abus. Nous devons nous défendre, mais je pense que les effets positifs d'Internet sont tellement importants que le risque vaut d'être pris. »*

Un « risque » multiple : non-respect de la vie privée, pornographie, propagation du terrorisme, voire « atteinte à la sécurité de l'Etat », comme le montrent les multiples tentatives des *hackers* (pirates informatiques) pour entrer par effraction dans les réseaux « classifiés » du Pentagone. Leur porte d'entrée ? Internet. Comment, dès lors, concilier le « dialogue interactif », source de liberté d'expression et de créativité, avec une nécessaire protection de la vie privée ? Vinton Cerf admet qu'il s'agit d'un véritable défi et que celui-ci est engendré par le succès d'Internet, mais il souligne que le problème n'est pas très différent de celui rencontré par les grandes entreprises, qui doivent se protéger contre l'indiscrétion informatique de leur personnel.

La réflexion sur l'avenir de la société des réseaux informatiques est loin d'être achevée. *« Nous commençons seulement à étudier le comportement des gens dans un tel environnement, pour comprendre dans quelle mesure leur manière de travailler ensemble, de se comporter les uns envers les autres est modifiée,* souligne Vinton Cerf. *L'exemple du E-mail le montre : lorsqu'on lit un message sur un écran, on a tendance à y voir une signification déformée, parce que l'ordinateur ne vous donne pas le sourire qui accompagnerait un message du genre « Mon vieux, c'est vraiment stupide de faire cela ! » Il faut donc apprendre à détecter les malentendus qui peuvent accompagner le E-mail. »*

Vinton Cerf récuse l'argument selon lequel le dialogue informatique nuit au dialogue tout court, la solitude de l'utilisateur d'Internet étant supposée renforcer la « déshumanisation » de la société. *« Ce n'est pas du tout ce que je constate. Le réseau crée, au contraire, le besoin de davantage d'interaction avec les autres, parce que vous souhaitez voir, physiquement, les gens que vous avez rencontrés sur Internet. Ce n'est donc pas un média qui exclut ou remplace des modes d'interaction humaine, mais qui donne à ceux-ci une autre dimension. »* L'ancien étudiant de Stanford et d'UCLA convient pourtant que la « planète Internet » est encore loin de connaître l'harmonie, qu'un certain chaos y règne, et qu'elle produit une inégalité de fait.

Car la rançon du succès d'Internet est d'avoir creusé un fossé entre ceux qui *browse* (flânent, naviguent) sur le réseau, et les autres, nouveaux « handicapés » de la société informatique. C'est le danger d'une « société à deux vitesses ». *« Il y a un écart grandissant entre ceux qui ont accès et qui savent se servir d'un ordinateur et ceux pour qui le langage informatique est inintelligible. Dans quelle mesure cette dichotomie pèse et pèsera sur la société, c'est encore difficile à dire. Le même phénomène peut-il se produire entre nations, entre l'Europe et les Etats-Unis, d'une part, et, d'autre part, les pays en développement, infiniment moins pénétrés par ces technologies ? C'est certain. » « Ce qui n'est pas clair, c'est de savoir si cette situation est fondamentalement différente de celles que l'on a connues dans le passé, par exemple avec l'électrification rurale ou le développement du téléphone : est-ce une question de temps ? Ces pays rattraperont-ils leur retard grâce à la baisse continue des coûts de cette technologie ? »* Actuellement, il est vrai, la « communauté Internet » donne l'impression d'être un monde à part, avec ses codes et parfois son dialecte : comment savoir ce que signifie « BTW » (*by the way :* à propos), « IRL » (*in real life :* dans la réalité), « Ianal » (*I am not a lawyer :* je ne suis pas avocat), si l'on n'a pas l'habitude de « surfer sur le Web » ? Sans compter que les motivations des nouveaux « branchés » d'Internet sont multiples, ce qui ne rend pas facile l'élaboration de règles communes.

Beaucoup se connectent au réseau parce qu'ils mesurent qu'une nouvelle société technologique se construit, dont ils ne veulent pas être exclus. D'autres, par pur altruisme, souhaitent partager leurs connaissances et alimentent la mémoire collective d'Internet. Certains partent « à l'aventure » ou croient voir un moyen d'acquérir une soudaine notoriété. Mais, de plus en plus, ce sont les intérêts mercantiles qui prennent le pas. Plus de 80 000 entreprises sont actuellement connectées sur Internet, avec environ 1,4 million d'ordinateurs « hôtes ».

Avec un chiffre d'affaires estimé à 500 millions de francs en 1994, le marché démarre à peine. Les « conférences Internet » ne cessent de se multiplier aux Etats-Unis, où la communauté du « business » a mesuré qu'aucune société ne pouvait se désintéresser d'un marché potentiel aussi gigantesque. Pour un homme d'affaires, il est conseillé d'avoir une adresse E-mail sur sa carte de visite. Vinton Cerf n'est pas inquiet de voir l'« agora » se transformer en foire du commerce : *« On ne peut pas faire vivre un système de cette ampleur, qui croît sans arrêt, sans un moteur économique. »* L'« aventure » est-elle donc devenue simple commerce ? Le « père » d'Internet ne se laisse pas démonter : *« Je suis aussi enthousiaste qu'au début à l'idée de permettre à Internet de poursuivre sa croissance. Sans moteur, un système s'effondre. Le « business de l'éducation » représente des milliards de dollars par an aux Etats-Unis. Y a-t-il du mal à cela ? »*

Laurent Zecchini

Derrière l'affaire Carignon, l'enjeu de l'eau

par Paul Loridant et Christian Proust

QUATRE-VINGT-CINQ milliards de francs de chiffre d'affaire annuel pour 6 milliards de mètres cubes, tel est aujourd'hui l'immense enjeu du marché de l'eau potable.

Le procès d'Alain Carignon a focalisé l'attention du grand public sur une affaire présentée comme singulière. Il est vrai que la personnalité de l'élu incriminé, ministre, président du conseil général et maire d'une grande ville, ainsi que l'importance des prestations reversées (21 millions de francs) justifient la résonance médiatique de cette affaire. Mais elle détourne l'attention du véritable problème, celui de l'impossibilité structurelle d'éviter que la privatisation de l'eau n'entraîne un mélange détonant entre d'énormes flux d'argent et la politique.

La maîtrise de l'eau sera dans les années à venir un enjeu considérable, qui donnera lieu à de nécessaires arbitrages entre les différents utilisateurs : les particuliers, naturellement, mais aussi les industries et l'agriculture, très gros consommateurs d'une richesse qui n'est pas illimitée – on en a récemment pris conscience. S'y ajoutent les différents enjeux liés à la qualité de la vie et à la protection de l'environnement. Les questions de la gestion des rivières, des prélèvements d'eau pour ses différents usages et de l'assainissement sont intimement liées.

Seule l'intervention de la puissance publique peut permettre les arbitrages entre ces différentes priorités. La protection des nappes phréatiques contre des pollutions comme celle que connaît la Bretagne en raison de l'élevage porcin, la répartition de la ressource entre les différents usages, le nécessaire développement des politiques d'assainissement, la gestion des rivières sont des compétences qui ne peuvent être exercées par des opérateurs privés. Peut-on, par exemple, penser qu'une société qui tire ses ressources de la consommation de l'eau puisse inciter les consommateurs à la gérer plus parcimonieusement ?

Concéder pour une durée très longue, généralement vingt-cinq ans, la fourniture d'eau potable, c'est pour les pouvoirs publics s'interdire d'avoir une politique globale de l'eau, ou bien la mener dans des conditions d'opacité financière totale, compte tenu de la complexité des problèmes traités et de l'imbrication d'enjeux financiers très différents. Et si un élu peut, dans l'immédiat, penser de bonne foi avoir signé un traité de concession garantissant la cohésion de cette politique de l'eau, il ne lui est pas possible de connaître les enjeux qui seront ceux de l'an 2005.

Pour beaucoup d'élus, la privatisation de l'eau est aujourd'hui une forme de démission face aux énormes enjeux de sa gestion. L'importance des sommes qu'il faudra consacrer à la garantie de la ressource, à la rénovation des réseaux, à l'assainissement, les risques majeurs que peuvent courir des élus sur de tels dossiers sont naturellement de très fortes incitations. Pour un maire, améliorer sensiblement ses ratios financiers grâce aux sommes reçues lors de la concession des réseaux est une perspective à court terme plus enthousiasmante qu'une hausse de la fiscalité ou du prix de l'eau destinée à financer la modernisation des réseaux de l'épuration.

Les grandes compagnies ont naturellement tendance à présenter la privatisation comme la seule politique possible, ce qui ne les empêche pas, à l'occasion, de réclamer l'aide des pouvoirs publics avant de présenter comme inévitable la forte augmentation du prix de l'eau qui suit le plus souvent une privatisation. Augmentation qui résulte d'ailleurs souvent, pour une grande part, de travaux considérables sur les réseaux et d'investissements en matière d'assainissement dont nul ne saurait contester l'absolue nécessité. Notre propos n'est pas de jeter l'anathème sur ces sociétés, qui apportent des compétences techniques indiscutables. Ce sont les *modalités de leur intervention qui* sont profondément à revoir : prestataires de services, pourquoi pas ? Nouveaux fermiers généraux, assurément non ! Et nous n'admettons pas que, dans la logique ultralibérale de l'Europe de Maastricht, les services publics soient systématiquement considérés comme moins performants que les entreprises privées.

Les résultats récents ne semblent aujourd'hui guère probants. La très forte augmentation du prix moyen de l'eau au cours des dernières années est certes le résultat d'investissements aussi nécessaires qu'importants, mais les profits dégagés par les concessionnaires sont considérables. Chacun sait que ce sont 75 milliards de francs qui devront être investis dans l'épuration d'ici à 2005 pour respecter la loi sur l'eau. Mais seul un rapport de la *chambre des comptes de Rhône-*Alpes a permis de savoir que la seule gestion de l'eau de Grenoble rapportera à la société concessionnaire, sur les vingt-cinq prochaines années, un bénéfice supérieur au milliard de francs, et que *« la gestion privée du service est plus coûteuse que la gestion publique »*.

Le cas de Grenoble est-il en tous points exceptionnel ? Un récent rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France laisse à penser que non. Seule une étude générale sur les différentes concessions existant en France permettrait de mesurer l'ampleur de l'enrichissement sans cause dont bénéficient les opérateurs privés. La création d'un observatoire national composé d'élus, de techniciens et de magistrats des chambres des comptes et chargé d'établir une vue d'ensemble sur cette question est aujourd'hui une nécessité. Pour connaître exactement la situation, mais aussi pour proposer des dispositions législatives imposant la transparence dans la gestion de l'eau, qu'elle soit publique ou privée, et redonnant aux pouvoirs publics la maîtrise d'une ressource dont chacun sait qu'elle est un des enjeux de demain. Exproprier la Lyonnaise ou la Générale ne sera pas une mince affaire tant ces groupes pieuvres maîtrisent d'énormes moyens de pression, mais ce serait une étape décisive dans l'assainissement de la relation des politiques avec l'argent.

***Paul Loridant** est maire des Ulis (Mouvement des citoyens) et sénateur de l'Essonne.*
***Christian Proust** est président du conseil général du Territoire de Belfort et secrétaire national du MDC pour les collectivités locales.*

Le procès des mœurs politiques

par Pierre Kukawka

A quelques heures du verdict, le procès Carignon laisse aux observateurs un goût amer. Il était certes indispensable d'interroger Alain Carignon sur ses voyages en avion-taxi privé, sur l'occupation d'un luxueux appartement boulevard Saint-Germain à Paris et sur le renflouement de *Dauphiné News*, pour savoir si ces « avantages » ont pu faire office de contrepartie en nature d'un service rendu à la société de Marc-Michel Merlin et à la Lyonnaise des eaux.

Mais derrière ces pratiques, dont la justice doit dire si elles étaient bien la résultante d'un pacte de corruption, ne devrait-on pas mettre en cause les mécanismes institutionnels et culturels qui les ont rendues possibles ? Peut-on raisonnablement imaginer qu'un homme, même intelligent et grand travailleur, pouvait mener de front ses charges de premier magistrat d'une ville de 160 000 habitants, de président du conseil général de l'Isère et de ministre de l'environnement (1986-1988) puis de la communication (1993-1995) ?

Il est évident que non. Chacun le sait parfaitement, mais personne n'ose toucher au sacro-saint cumul des mandats ni encore moins à l'émiettement communal, qui font de la France un Etat archaïque et une curiosité en Europe. La vie politique est faite d'aléas, et le résultat des urnes est souvent imprévisible. Dans ces conditions, mieux vaut conserver son mandat de maire sans pour autant abandonner l'idée d'être élu au conseil général, au conseil régional ou à la députation qui permettra d'avoir pignon sur rue à Paris, seule ville qui, semble-t-il, compte vraiment en France, décentralisation ou pas. L'hypocrisie à ce niveau est hélas partagée par l'ensemble de la « classe politique » et par la plupart des observateurs de la vie politique. Il faut en finir une fois pour toutes avec ce détestable cumul des mandats. Un maire devenant ministre devrait automatiquement céder son fauteuil à son premier adjoint. De même, tout candidat à une élection politique devrait, avant l'élection, s'engager à démissionner du mandat occupé au moment de l'élection, dans l'hypothèse d'une victoire. De plus, et pour empêcher ou à tout le moins limiter les risques de corruption, aucun élu ne devrait pouvoir briguer plus d'une fois sa propre succession. Ainsi éviterait-on de voir des maires à vie, des conseillers généraux vieillissants, et des pratiques routinières jamais remises en cause faute de renouvellement des équipes et des élus.

Personne n'ose toucher au sacro-saint cumul des mandats ni à l'émiettement communal qui font de la France un Etat archaïque et une curiosité en Europe

La décentralisation peut produire le meilleur et le pire. En l'occurrence, en France, elle a produit les deux. Le meilleur : une plus grande proximité des citoyens par rapport aux décisions prises par les élus locaux ou régionaux. Le pire : la création de véritables fiefs avec des maires et des présidents de conseils généraux tout-puissants, à la tête de budgets considérables et au centre d'un écheveau inextricable d'associations municipales ou paramunicipales, de sociétés d'économie mixte ou de syndicats intercommunaux. Dans ces conditions, le procès d'Alain Carignon risque de transformer l'actuel président du conseil général de l'Isère en bouc émissaire qui paierait seul pour tous les autres. Il est de notoriété publique que la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux ont trouvé des « arrangements » avec de très nombreuses municipalités pour obtenir la concession ou la privatisation, non seulement des services des eaux, mais aussi des ordures ménagères, des transports urbains, etc.

On peut d'ailleurs dire la même chose des grandes entreprises de travaux publics qui, en échange de financements gracieux des partis politiques, obtenaient de fructueux marchés locaux.

Si l'on revient à l'affaire Carignon, s'agit-il d'un cas d'enrichissement personnel ou, comme il a été dit au procès, de non-appauvrissement personnel, ou bien plutôt, comme le laisse entendre l'accusé, d'une tentative naïve et désordonnée de régler des problèmes fonctionnels en réalité ingérables ?

Quand on doit passer sa vie dans des réunions publiques aux quatre coins de la France, présider des commissions, des séances de conseil municipal ou de conseil général, être à Strasbourg, Bruxelles ou Paris, et dans la mesure du possible faire son métier de ministre, il est bien vrai que l'intendance devient problématique et que l'entourage doit jongler en permanence avec les agendas, les moyens de transport, leur financement. On entre alors dans un cycle de délégation de pouvoirs, qui devient vite incontrôlable et qui, en l'espèce, a été dangereusement incontrôlé.

Oui, le procès Carignon laisse un goût amer en ce qu'il a omis de dénoncer les failles, pour ne pas dire les faillites du système institutionnel français, les absences de contrôle de l'Etat, qui ferme les yeux, la faiblesse des moyens d'investigation des chambres régionales des comptes, l'absence de sanctions à la suite des rapports de la Cour des comptes. En réalité, ce n'est pas le « système Carignon » qu'il aurait fallu juger à Lyon, mais bien le « système France ». Or on ne sent pas, en cette fin de siècle, de véritables volontés morales et politiques d'aller dans cette direction. C'est la raison pour laquelle on en restera, hélas, pour le moment, au seul procès Carignon.

***Pierre Kukawka** est chercheur au Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire (Cerat-Institut d'études politiques de Grenoble).*

Ken Saro-Wiwa ou comment fabriquer un martyr ogoni

par Marc-Antoine Pérouse de Montclos

L'EXÉCUTION de Kenule Beeson Saro-Wiwa, dit Ken, n'aura eu qu'un mérite : porter à la connaissance du public le combat que mènent les Ogonis depuis près de cinq ans. Ce sera bien le seul mérite de cette pendaison inique, car sinon il est peu probable que la junte de Sani Abacha pâtisse beaucoup des répercussions internationales de l'affaire. Traditionnellement, la politique des pays occidentaux dans la région est de considérer le Nigeria comme un géant fragile qu'il faut ménager quel que soit le régime en place pourvu qu'il soit capable de maintenir *l'unité* de cette fédération pour le moins instable.

Qui plus est, les Etats-Unis sont déjà engagés dans des boycottages contre d'autres Etats producteurs de pétrole : Libye, Iran, Irak. Quant à la Grande-Bretagne, où les avoirs des Nigérians s'élèvent à 65 milliards de dollars (325 milliards de francs), les milieux financiers craignent en cas de sanctions de ne pas voir remboursées des dettes bien plus considérables (472 milliards de dollars). Côté français, on a tout intérêt à protéger de lourds investissements dans un pays qui est *notre premier* partenaire commercial en Afrique subsaharienne.

Dans le cas de Ken Saro-Wiwa, faut-il donc s'étonner de la lenteur de la mobilisation internationale, entre la condamnation à mort de l'écrivain, le 31 octobre, et son exécution, le 10 novembre, aussitôt après le rejet du recours en grâce ? Les chancelleries occidentales avaient été promptes à se mobiliser pour sauver le général Olusegun Obasanjo, accusé d'avoir fomenté une tentative de coup d'Etat en mars 1995. Il faut dire qu'Obasanjo avait été le chef d'Etat du Nigeria de 1976 à 1979 et que c'était un militaire reconnu par la communauté internationale pour avoir délibérément remis le pouvoir aux civils après avoir organisé les élections de la IIe République.

Ken Saro-Wiwa n'a pas eu cette chance. Ses amitiés allaient plutôt du côté de l'opposition en exil à Londres ou aux Etats-Unis, de la commission des droits de l'homme à l'ONU, du Commonwealth et de Greenpeace. Si l'écrivain n'a pas bénéficié d'une mobilisation comparable à celle d'Obasanjo, c'est qu'on a sans doute aussi sous-estimé la capacité du Nigeria à se prendre pour un « grand ». Ce pays, le plus peuplé du continent, qui voudrait être les Etats-Unis d'Afrique noire et joue les gendarmes au Liberia, est le seul de la région à disposer d'une puissance économique lui assurant une réelle indépendance politique.

Au moment même où s'ouvrait à Auckland le sommet du Commonwealth, le général Abacha a voulu infliger un camouflet à la communauté internationale. En dénonçant l'ingérence extérieure, le message était clair : la junte ne céderait pas plus aux pressions des diplomates qu'elle n'avait cédé aux grandes grèves de l'été 1994 qui avaient fait perdre au pays le cinquième de sa production pétrolière, prélevée sur la consommation intérieure pour ne pas priver les militaires des revenus de l'exportation.

Au passage, Abacha renforce son image de brute obscure, qu'il semble presque cultiver quand il apparaît à la télévision derrière ses sempiternelles lunettes noires, bredouillant les discours très formels qu'on lui a préparés à l'avance. L'homme est à l'opposé de son prédécesseur en uniforme, le général Ibrahim Babangida, dont il a été le numéro deux mais qui avait plus de charisme et qui était beaucoup plus habile.

A l'égard des Ogonis, la pendaison de vendredi dernier est pour le moins maladroite. Elle crée un martyr et mobilise une communauté derrière une personnalité qui, justement, était assez controversée, même parmi les siens. Si la cause paraissait juste, l'homme ne faisait pas l'unanimité. On reprochait à cet écrivain, producteur d'une série télévisée assez populaire et ancien président de l'Association des auteurs nigérians, d'avoir voulu récupérer à son profit la contestation qui commençait à monter contre les compagnies pétrolières.

La formation de l'organisation qu'il avait créée, le Mouvement pour la survie du peuple ogoni, ou Mosop, a traduit le discrédit d'une chefferie corrompue par les pétroliers et l'exaspération d'une jeunesse au chômage qui voyait à portée de main partir littéralement en fumée la principale source de richesse du Nigeria. Le Nycop, Conseil national de la jeunesse ogoni, une branche du Mosop, était très radical contre des chefs traditionnels qu'il qualifiait dans ses tracts de *« vautours »*. Ce sont peut-être certains de ses membres qui ont débordé la ligne d'action « pacifique » du Mosop et ont tué les notables ogonis.

La communauté est désormais mobilisée derrière une personnalité à qui elle reprochait pourtant d'avoir voulu récupérer à son profit la contestation

Ça aura valu à Saro-Wiwa d'être pendu. Celui-ci n'a certainement pas commandité des assassinats auxquels il n'avait pas intérêt alors qu'il ne prônait pas la lutte armée. Trois mois avant son incarcération, lorsque nous l'avions rencontré dans les bureaux de Saros, sa maison d'édition à Port Harcourt, l'intellectuel, connu pour sa courte silhouette et son éternelle pipe, semblait inoffensif. Mais il nous mettait en garde : *« Bientôt les employés de Shell devront tous se déplacer sous escorte policière et dans des véhicules blindés ; la violence ne peut aller qu'en empirant. »*

Saro-Wiwa n'avait pas de mots assez durs contre les *« bandits du gouvernement »*, qui ne redistribuaient pas équitablement les ressources d'un pétrole assurant 90 % des exportations du Nigeria, et contre la *« mafia pollueuse de Shell »*, qu'il comparait à un Léviathan.

Après les sabotages de ses oléoducs et à des attaques répétées, Shell avait dû fermer tous ses rigs en pays ogoni. Les revendications étaient manifestement exagérées : près de 150 milliards de francs de redevances et plus de 30 milliards en compensation du préjudice écologique subi depuis trente ans, ainsi que des demandes de 30 milliards de royalties et 20 milliards de réparations au partenaire nigérian des compagnies pétrolières, la NNPC !

Quand on lui faisait remarquer que Shell ne paierait jamais une telle somme et préférerait se retirer définitivement, son argument étant qu'elle n'y perdait rien puisque de toute façon le Nigeria devait restreindre sa production eu égard aux quotas de l'OPEP et au retour sur le marché de l'Iran et de l'Irak, Saro-Wiwa se disait prêt à poursuivre son combat devant la Cour internationale de justice. Malheureusement pour lui, ses amis à l'étranger n'auront pas pu le sauver.

Saro-Wiwa n'était pas autant apprécié sur place que dans le cénacle mondial de l'écologie. Les Ibos ne lui avaient certainement pas pardonné d'avoir été favorable à la confiscation de leurs biens dans la capitale de l'Etat du Rivers lorsqu'il y était ministre en 1970 (avant la guerre du Biafra, les Ibos détenaient environ 90 % de la propriété immobilière à Port Harcourt).

Comme n'importe quelle compagnie opérant dans un pays réputé pour sa corruption, Shell verse des dessous-de-table aux autorités et ne peut ignorer que son argent finance directement ou indirectement la répression et les achats des armes distribuées aux *« tribus loyales »*. Saro-Wiwa accusait les hélicoptères de Shell de faire des patrouilles de reconnaissance du pays ogoni avant chaque attaque andonie.

Si les dirigeants de Shell ont plaidé la clémence pour Saro-Wiwa, c'est que leur analyse politique est plus fine que celle d'un Abacha. Ils n'ont pas besoin d'un martyr et ils savent que demain il ne fera plus bon travailler à Port Harcourt, une ville-bordel polluée tant physiquement que moralement par des pétroliers qui colportent la renommée de ses *« filles »* bien au-delà des frontières du pays ! La protestation ogonie a d'ores et déjà fait des émules chez d'autres communautés du delta...

***Marc-Antoine Pérouse de Montclos** est chargé de recherches à l'Orstom.*

Le Monde

L'Allemagne joue avec le feu

LES Allemands jouent un jeu dangereux avec leurs déclarations répétées sur l'Union économique et monétaire. Le lendemain de l'acceptation par la France d'un *« pacte de stabilité »* pour l'après-Maastricht, conforme dans son orthodoxie budgétaire aux vœux exprimés par le ministre des finances Theo Waigel et soutenu par la Bundesbank, voilà les « cinq sages », économistes très écoutés dans le pays, qui préconisait un report de l'échéance de 1999. L'Allemagne donne l'impression qu'aussitôt la victoire acquise sur le durcissement des critères, elle veut repousser le calendrier.

Sans doute fallait-il que les Allemands aient un débat sur l'UEM et sans doute vaut-il mieux qu'il ait lieu maintenant plutôt qu'à la veille de l'entrée en vigueur de la monnaie unique. La France a eu l'occasion d'en débattre lors du référendum et la discussion ne s'est pas tue depuis.

L'Allemagne, qui a emprunté une voie parlementaire pour la ratification du traité, n'a pas laissé s'exprimer son opinion. Sondage après sondage, on comprend que celle-ci est réticente : les deux tiers des Allemands se disent opposés à la fin du mark. Les partis politiques ne peuvent pas rester insensibles.

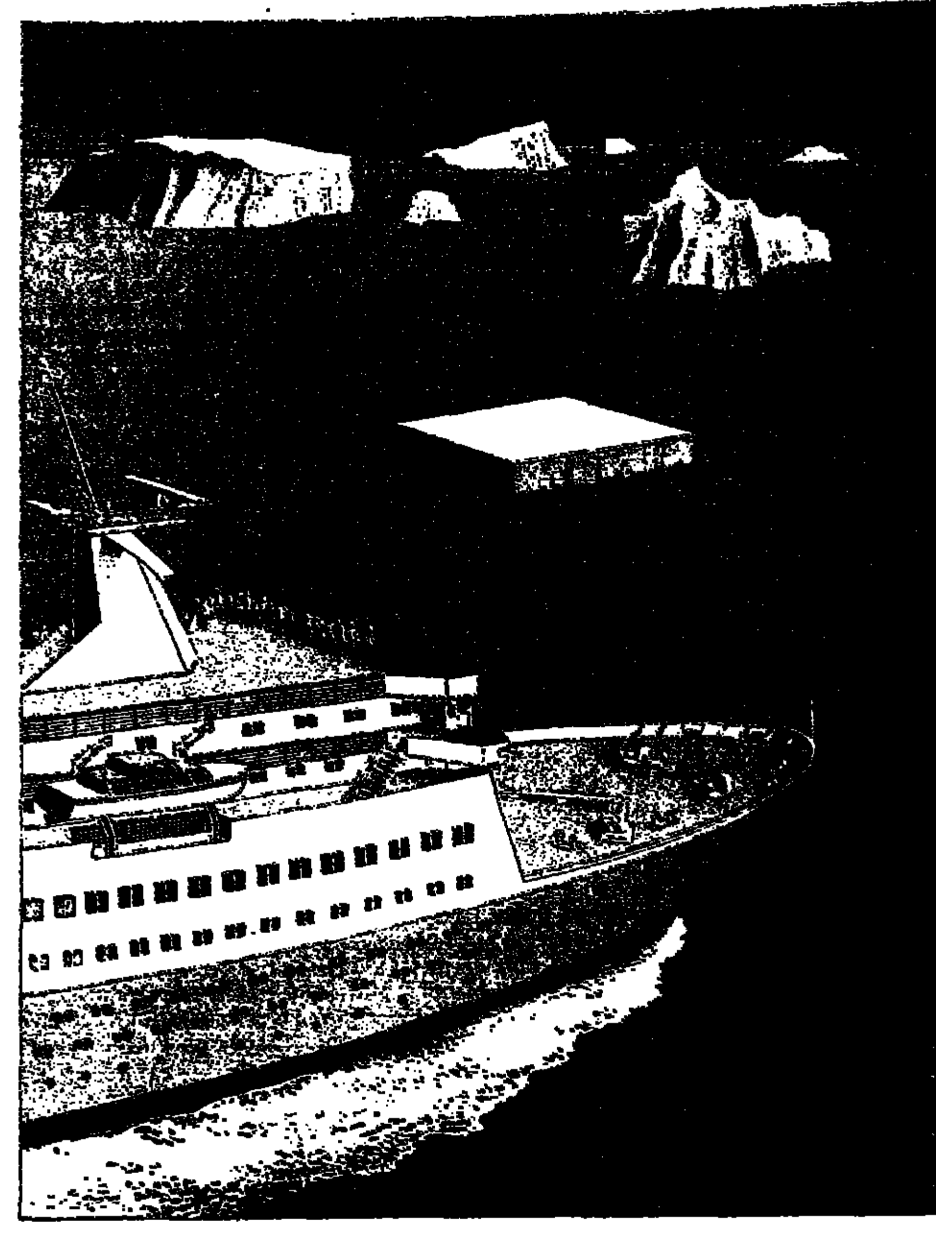
Sans doute faut-il aussi admettre que les économistes allemands n'ont pas entièrement tort. Réclamer qu'en période de haut de cycle économique le déficit soit ramené sous les 3 % (à 1 %, dit M. Waigel) pour qu'il puisse remonter en période de récession, est judicieux. Mais encore faut-il que le débat ne vienne pas nourrir en Allemagne un populisme dont on ne sait jusqu'où il peut conduire et, hors des frontières de l'Allemagne, la cause antigermanique de ceux qui ne cessent de voir un double jeu derrière ses réticences ou des diktats derrière ses demandes.

Les Allemands ont raison de réclamer des éclaircissements sur les conditions de réalisation de l'UEM et d'insister notamment sur le degré de fédéralisme qu'elle implique. Mais ils doivent savoir s'arrêter. Ils ont convaincu leurs partenaires d'établir des politiques de stabilité « à l'allemande ». Qu'ont-ils besoin de toujours en rajouter ? Que veut pour les autres M. Waigel, lui qui, selon les « sages », laisse filer son déficit au-delà des 3 % ?

Le mur est tombé mais les raisons de l'engagement allemand pour l'Europe demeurent. Intérêt stratégique : la paix allemande dépend de la paix européenne. Intérêt économique : la Bundesbank ne peut continuer à décider seule de la politique monétaire dans toute l'Europe sans contrecoup. Le mark laissé seul va se réévaluer comme le yen, dégradant la compétitivité des industriels germaniques.

Il est temps que le débat sur Maastricht revienne à cet essentiel. En dépit des annonces officielles, les controverses en Allemagne ne doivent pas sans cesse ranimer l'inquiétude de ses voisins.

Voyage organisé *par Guy Billout*



L'Etat et son patrimoine

APRÈS les promesses électorales et les hésitations des premiers mois du septennat, le tournant de la rigueur n'est décidément pas facile à négocier. L'Etat français n'est, certes, pas encore dans la situation de son homologue américain : il n'est pas question, en France, de mettre à pied, du jour au lendemain, le quart des fonctionnaires. Pour combler le déficit budgétaire, le gouvernement français a recours, pour l'instant, à d'autres méthodes. L'une d'elles, de plus en plus fréquemment utilisée, mériterait une plus grande prudence : il s'agit de la cession de certains éléments de son patrimoine à des *« prix d'amis »*.

Comme une entreprise ou un particulier, l'Etat doit apprendre, lui aussi, à gérer au mieux son patrimoine. C'est l'une des convictions fortes, et pertinentes, du nouveau ministre de l'économie, Jean Arthuis. Celui-ci souhaite que l'Etat établisse régulièrement son bilan patrimonial, avec d'un côté l'ensemble de ses biens (meubles, immeubles, actions et autres créances) et, de l'autre, la totalité de ses dettes. C'est l'objectif, par exemple, du bilan annuel sur le secteur public qui vient d'être établi. Comme pour tout acteur de la vie économique, il est normal que l'Etat ait lui aussi une gestion active de ce patrimoine, qu'il achète ou qu'il vende selon ses besoins et selon les occasions qui se présentent.

Aujourd'hui, pourtant, on est en droit de s'interroger sur les pratiques du gouvernement en ce domaine. Hier, il annonçait la privatisation du groupe industriel Pechiney à un prix considéré par tous les professionnels comme un *« prix d'ami »* : cette cession ne fera entrer que 5 à 6 milliards de francs dans les caisses de l'Etat. Aujourd'hui, pour renflouer sa trésorerie, il vend, là encore à bon prix, l'une des créances qu'il avait dans son portefeuille à une institution parapublique – la Caisse des dépôts et consignations. Ces opérations sont totalement régulières. Elles n'en soulèvent pas moins quelques interrogations.

Est-il sain pour l'Etat de céder ainsi à bas prix les actifs de l'Etat, de les *« brader »*, comme aurait dit la gauche des années 80 ? Il y a certes une situation *« calamiteuse »* des finances publiques – et des trous à combler. Il y a aussi, en cet automne, une dégradation inquiétante de la conjoncture. Celle-ci pèse sur le niveau des rentrées fiscales et rend difficile une bonne valorisation des actifs – en cas de nouvelles privatisations par exemple.

Tout cela renvoie au tournant de la rigueur et à sa réalité. En fixant comme priorité des priorités la réduction des déficits, Jacques Chirac a donné au gouvernement une direction. Il reste à Alain Juppé à choisir la voie pour la suivre. Plusieurs pistes existent : ce peut être la hausse des prélèvements, ou des cessions d'actifs – à bas prix. Le tournant ne sera cependant complet que lorsque sera reconnue la nécessité de réduire aussi et massivement la dépense publique. Cela signifie encore l'abandon de certaines promesses électorales.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, *adjoints à la direction de la rédaction*
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Michel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Nouveaux étudiants, vieille Université

Suite de la première page

Ce reflux budgétaire est incontestablement à l'origine du fossé qui s'est creusé entre les établissements. La « misère financière » frappe avant tout des jeunes universités pluridisciplinaires, dans des régions de tradition industrielle en voie de reconversion – la Lorraine, le Nord, et d'une certaine façon l'Ouest, où le taux d'accès à l'enseignement supérieur était très bas. Ces universités de proximité et leurs antennes délocalisées qui couvrent le territoire dans deux cents villes dessinent la carte d'un paysage profondément bouleversé.

« Si l'archétype de l'héritier [référence aux *Héritiers*, de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, paru en 1964] *était parisien, on serait tenté de dire que l'archétype de l'étudiant des années 90 est provincial : c'est là que la démocratisation s'opère »*, note Olivier Galland dans *Le Monde des étudiants*, qui vient de paraître aux PUF (248 pages, 148 F). Cet étudiant-là a choisi l'intérêt des études plus que le souci d'une insertion professionnelle, devenue de toute évidence incertaine.

Le système d'enseignement supérieur n'a changé ni dans ses méthodes ni dans son fonctionnement

Pour les enfants d'ouvriers et des classes moyennes, plus largement représentés, *« l'accession à l'université est déjà vécue en partie comme une réussite, une étape qui permet d'ajuster ou de préciser les attentes et les projets, tant sur le plan professionnel que personnel »*, note encore Olivier Galland. Il n'est pas étonnant de rencontrer parmi eux une part importante de boursiers. Il n'est pas surprenant de constater l'attrait qu'exercent les filières littéraires – le professorat reste un modèle d'ascension sociale –, ainsi que les formations juridiques, qui sont aussi les moins coûteuses pour les universités.

Bien qu'il se soit diversifié et ouvert à la professionnalisation, le système d'enseignement supérieur n'a pas profondément changé. Ni dans ses méthodes ni dans son fonctionnement. Il demeure injuste, en concentrant ses moyens sur les formations sélectives réservées aux meilleurs élèves. En clair, l'université « de masse » ne s'est pas encore adaptée à un public nouveau qui se présente avec des attentes de *« consommateur »*, précise Bernard Dizambourg. En retour, les étudiants réclament leur dû à l'Etat, en enseignants et en crédits, et engagent des procédures devant les tribunaux pour obtenir des inscriptions dans la filière de leur choix. L'université n'en a donc pas terminé avec ses pesanteurs. La revendication de moyens et de crédits supplémentaires dissimule également les résistances au changement. Comment expliquer autrement la pression exercée par les juristes pour refuser la rénovation des DEUG repoussée aux calendes grecques ? La réforme des premiers cycles, qui cumulent les abandons et les redoublements, reste pourtant une échéance inéluctable.

La tentation de recourir à des processus de sélection pour *« endiguer la vague qui menace l'université française »* reste toujours vivace dans une frange discrète mais influente de la droite. Dès son installation à la tête du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, François Bayrou s'est empressé de prendre ses distances avec les tenants de cette orientation. Tout comme il a dû ferrailler face aux députés de la commission des finances de l'Assemblée nationale, tentés de procéder à des coupes importantes dans son budget et d'imposer une réforme de l'allocation de logement social.

En quelques semaines, M. Bayrou a vérifié la multiplicité des obstacles à surmonter. Avancée pour contourner une délicate négociation sur le statut de l'étudiant, l'annonce d'une consultation nationale sur l'avenir de l'université a été balayée par le mouvement de Rouen. Comme ses prédécesseurs, le ministre a été contraint de céder avant de proposer un *« plan de rattrapage »* d'urgence pour les universités les plus pauvres, ce qui a aussitôt éveillé des appétits. En l'absence de projet politique précis, en l'absence d'ambitions affichées sur le devenir de l'enseignement supérieur, le ministre a choisi de s'appuyer sur la conférence des présidents d'université pour relancer une politique contractuelle, seule susceptible de « rétablir la confiance » par des engagements financiers pluriannuels clairement définis.

S'il veut préserver son crédit politique en évitant les affrontements, M. Bayrou a besoin de temps, face aux impatiences des étudiants. Mais il ne pourra faire l'économie de nouvelles réformes de fond, souvent mises sur le métier depuis 1991 et toujours repoussées. Comme le notait récemment un responsable syndical : *« S'il avait le culot de Claude Allègre* [conseiller de Lionel Jospin, à l'origine du schéma Université 2000], *François Bayrou proposerait rapidement un plan pour l'université en 2005. »*

Michel Delberghe

RECTIFICATIFS

GONG LI

Contrairement à ce qui était indiqué dans la critique du film *Shanghai Triad* (*Le Monde* du 9 novembre), la comédienne Gong Li jouait également l'un des rôles principaux du précédent film du réalisateur Zhang Yimou, *Vivre*.

NOMINATION

Philippe Perrier de La Bathie a été nommé ambassadeur en Zambie et non au Zaïre, comme indiqué par erreur dans *Le Monde* du 15 novembre. Le nom de l'ancien ambassadeur en Zambie est Jean Brouste. L'ambassadeur au Zaïre est Jacques Depaigne.

Concurrence pour l'Europe

L'ÉLARGISSEMENT de l'Union européenne vers l'Est est en principe acquis depuis le sommet de Copenhague de juin 1993. Mais ni les membres de l'UE ni les pays-candidats n'ont une idée très précise des modalités, des délais et de la liste des heureux élus. Les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale se pressent à la porte des institutions bruxelloises qui n'ont pas perdu, pour elles au moins, leur pouvoir d'attraction. Les réponses sont encore très évasives.

Certes, des petits pas ont été faits en leur direction ; depuis l'année dernière, leurs dirigeants sont invités à partager au moins un repas avec les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE lors des sommets européens. Un Livre blanc a même été publié sur les conditions de l'élargissement ; celles-ci sont toutefois si vagues qu'elles n'engagent à rien. Chypre et Malte sont d'ailleurs mieux placées que les Etats d'Europe centrale et orientale pour être les prochains membres de l'UE. Par souci d'équilibre entre le Sud et l'Est.

Cet attentisme ne décourage pas les candidats mais commence à provoquer une certaine amertume, perceptible, selon les tempéraments, dans les interventions faites à l'occasion d'une rencontre Est-Ouest organisée à Berlin par la fondation allemande Quandt et le *Financial Times*.

Les dirigeants de l'Est ont le sentiment de mener dans leurs pays des réformes douloureuses pour sortir des structures économiques héritées du communisme, sans savoir si ces efforts seront honorés par l'Europe. Certains affirment même que leurs pays respectent d'ores et déjà les critères de convergence décidés à Maastricht pour la monnaie unique et se demandent à quels exploits ils doivent encore se livrer pour faire partie d'un club aussi exclusif.

APPROFONDISSEMENT ?

Ces points communs une fois soulignés, ils ne manifestent pas une grande solidarité. Au contraire. C'est à celui qui sera digne d'entrer le premier dans l'Union européenne, et parmi les Polonais, les Tchèques, les Hongrois, voire les Slovènes, chacun exhibe des performances économiques à faire pâlir le voisin. Plutôt être admis en ordre dispersé que d'attendre les retardataires ! Le premier ministre tchèque Vaclav Klaus est sorti ravi de l'Elysée, mardi 14 novembre ; n'avait-il pas cru entendre Jacques Chirac lui dire que son pays était numéro un sur la liste des candidats ?

Non seulement les amis de M. Klaus en ont assez de faire anti-chambre, mais ils ont des idées très arrêtées sur ce que devrait être une Union européenne élargie. L'approfondissement ? Oui, disent-ils, à condition qu'il ne se traduise pas *« par un approfondissement de la bureaucratie »*. *« Nous avons de très bons résultats en terme d'inflation, de déficits publics et d'emploi,* ajoute un ministre praguois, *et nous espérons qu'ils ne seront pas détériorés par notre entrée dans l'Europe. »*

Le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, connu pour ne pas mâcher ses mots, est pour sa part excédé par les leçons de démocraties que lui donnent constamment les Européens de l'Ouest : *« Nous commettons des erreurs,* dit-il, *mais nous demandons à ceux qui nous jugent d'être aussi indusigents à notre égard qu'ils le sont par rapport à leurs propres erreurs. »*

Quant aux Slovènes, ils reprochent, non sans raison, à l'Italie de leur barrer la route de la simple association avec l'UE, à cause de différends datant de l'après-guerre. Il n'y a guère que les Bulgares et les Roumains à ne pas se faire d'illusions ; ils ne seront pas dans le premier wagon de l'élargissement. Tout au plus plaident-ils pour ne pas être complètement oubliés quand on parlera extension de la zone européenne de sécurité, et surtout crédits pour le développement des infrastructures.

AFFAIRE D'ARGENT

On a beau dire et redire que les « frères séparés » de l'Est ont leur place dans la grande famille démocratique européenne, l'élargissement est d'abord une affaire d'argent. Combien va-t-il coûter ? Personne n'en sait trop rien ; les estimations varient de un à dix. Depuis quelque temps, les pays de l'Est ont affiné leur argumentation sur les avantages que l'UE tirerait de leur participation – ouverture des marchés, augmentation de la compétitivité de toute l'Europe face aux « dragons » asiatiques par exemple.

Pour l'entrée des pays de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie), le premier ministre hongrois, Gyula Horn, estime le coût à 10 milliards d'écus (63 milliards de francs), soit, calcule-t-il, *« l'augmentation annuelle du PNB de l'Union européenne »*. La Commission prépare un nouveau chiffrage tenant compte d'une réforme de la politique agricole commune et d'une révision des fonds structurels – qui sont les premières sources de dépenses.

A moins que les Européens n'adoptent la proposition radicale de Jeffrey Sachs, l'économiste américain qui a supervisé le passage au capitalisme de la Pologne et de la Russie : *« Les pays de l'Est doivent renoncer aux aides de Bruxelles ; ils n'ont pas besoin d'argent, ils ont besoin de marchés. »* Un défi que les plus libéraux des dirigeants de l'Est seraient prêts à accepter, à condition sans doute que certains membres actuels de l'UE refusent aussi la manne communautaire.

Daniel Vernet

ENTREPRISES

AÉRONAUTIQUE La compagnie Singapore Airlines a passé commande de soixante-dix-sept Boeing 777, dont trente-quatre fermes. Le contrat portant sur 12,7 milliards de dollars (61,6 milliards de francs) est le plus gros de l'histoire de l'aviation commerciale. Airbus qui proposait son A 330, subit un revers important en Asie, zone de forte croissance. Le constructeur américain rétablit sa suprématie en 1995 en enregistrant trois fois plus de commandes que le consortium européen. ● LES SALARIÉS de Boeing sont en grève depuis six semaines contre la politique de sous-traitance du constructeur américain, retardant certaines livraisons. ● LES INDUSTRIELS de l'aéronautique se disputent le marché asiatique. Le groupe français Aérospatiale espère y réaliser un tiers de ses ventes en l'an 2000.

Boeing distance Airbus grâce à une commande historique d'avions

Singapore Airlines va acheter soixante-dix-sept Boeing 777. Cette vente décisive dans la compétition entre les deux constructeurs porte à 286 appareils les commandes fermes en 1995 pour le groupe américain contre 83 pour le consortium européen

EN REMPORTANT, mardi 14 novembre, la *« plus grosse commande en dollars de l'histoire de l'aviation commerciale »*, soit 12,9 milliards de dollars (61,6 milliards de francs) auprès de la compagnie aérienne Singapore Airlines, le constructeur aéronautique américain Boeing dame le pion au consortium européen Airbus pour l'année 1995. Avec 286 commandes fermes enregistrées à ce jour, contre 83 pour son concurrent, Boeing regagne une suprématie mondiale provisoirement perdue l'an dernier. Déception supplémentaire pour le français Aérospatiale, l'anglais British Aerospace, l'allemand Daimler-Benz et l'espagnol Construcciones Aeronauticas – les quatre partenaires du consortium européen –, la commande de Singapore Airlines consacre le Boeing 777, avion lancé en 1990 par le constructeur américain sur le segment de marché des long-courriers à grande capacité qui avait été pourtant ouvert par Airbus Industries avec sa famille A-330-A-340 en 1987.

Singapore Airlines a d'autre part choisi de motoriser 61 de ses 77 appareils avec le Trent 800 de Rolls-Royce plutôt qu'avec le réacteur GE 80 mis au point par le groupe américain General Electric et le français Snecma. Le motoriste franco-américain est relégué à la troisième place des fournisseurs du B-777, derrière Pratt et Whitney et Rolls-Royce qui va engranger avec cette commande 1,2 milliard de livres sterling (9 milliards de francs) pour les réacteurs et les pièces de rechange.

Airbus avait choisi de développer deux appareils complémentaires (l'A-330 est un biréacteur moyen-long courrier disposant d'une grande capacité, l'A-440 est un quadriréacteur qui dispose d'un très long rayon d'action). Boeing a préféré ne développer qu'un seul appareil dont elle décline aujourd'hui plusieurs versions. Cette stratégie lui permet de satisfaire les besoins commerciaux spécifiques de ses clients et notamment de leurs objectifs d'optimisation des recettes par passager, concept qui fait fureur depuis quelques années dans la plupart des grandes compagnies aériennes mondiales. De fait, le choix de Singapore Airlines semble avoir été motivé davantage par *« les perspectives de recettes commerciales »* que par le prix d'achat des appareils. L'offre d'A-330 de Airbus aurait été plus compétitive en termes de prix, malgré le faible niveau du dollar qui donne un avantage aux compagnies américaines, mais ce ne fut pas *« le critère déterminant »*.

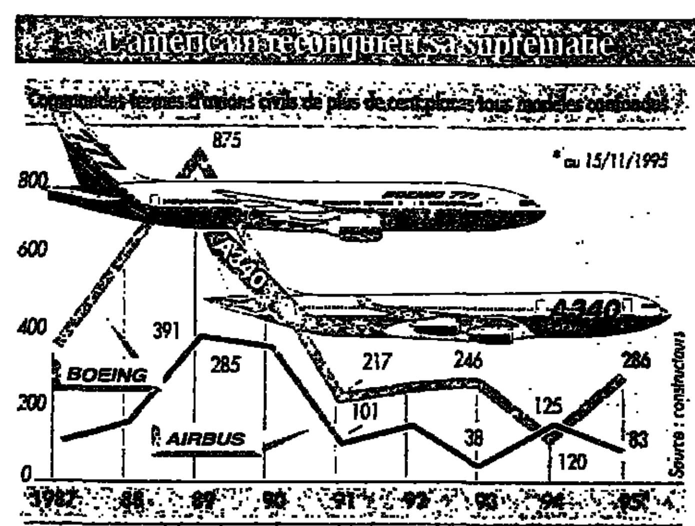
Avec les 34 commandes fermes et les 43 options de la compagnie singapourienne, le Boeing 777 totalise désormais 220 commandes fermes (seuls 9 appareils sont pour l'instant en service), contre 267 pour la famille A-330-A-340 lancée trois ans plus tôt.

DÉCEPTION

La déception est d'autant plus grande pour Airbus Industries que Singapore Airlines n'est pas une compagnie asiatique ordinaire. Elle est d'abord l'un de ses meilleurs clients, avec 23 appareils A-310 dans sa flotte, 17 commandes fermes d'A-340 et 20 options de ce même appareil. Surtout, Singapore Airlines, au 15e rang mondial des compagnies aériennes en termes de chiffre d'affaires, a enregistré en 1994 le résultat net le plus élevé de l'industrie du transport aérien mondial, avec 647,5 millions de dollars (3,6 milliards de francs de l'époque). Ces excellentes performances, qui se traduisent notamment par 2 milliards de francs de cash annuels, lui permettront d'autofinancer sans difficulté ses nouvelles acquisitions et de se constituer une flotte capable de répondre à la croissance annuelle de 8 à 10 % du trafic passagers et fret attendue pour le début du prochain siècle. Cette flotte sera de l'ordre de 150 avions dans dix ans.

Les analystes estiment que l'ensemble des compagnies aériennes asiatiques doubleront leur flotte commerciales au cours des vingt prochaines années. C'est donc notamment dans cette partie du monde que s'affronteront les deux géants de l'industrie aéronautique civile qui revendiquent tous les deux pour l'an 2000 des objectifs de parts de marché incompatibles : la moitié pour Airbus et les deux tiers du marché pour Boeing.

Christophe Jakubyszyn



En 1994, Airbus avait fait jeu égal avec Boeing, mais cette année l'américain marque des points sur le marché asiatique, en forte croissance.

Sixième semaine de grève chez le numéro un mondial

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis six semaines, 32 500 salariés de Boeing (soit 31 % des effectifs) poursuivent leur conflit avec la direction du numéro un mondial de l'aéronautique (*Le Monde* du 10 octobre). Commencée le 6 octobre dans les usines de Seattle (Etat de Washington), Wichita (Kansas) et Gresham (Oregon), cette grève, qui ne donne aucun signe d'essoufflement, est en passe d'égaler, par la durée, celle de 1979, qui s'était prolongée quarante-huit jours pour protester, à l'époque, contre la surcharge de travail.

Frank Shrontz, président de Boeing, a mis en garde, le mois dernier, contre le retard qui risque d'affecter un *« nombre substantiel »* de commandes. A Seattle, un porte-parole de la firme a confirmé, mardi 14 novembre, que les retards seront variables, en fonction de l'état de finition de chaque appareil au moment où le mouvement a commencé. Depuis le début de l'année, 184 appareils ont été livrés, dont 109 sur le marché américain et 75 à l'étranger.

A l'appel de l'Association des machinistes et travailleurs de l'aéronautique, les grévistes dénoncent les conditions de leur nouveau contrat de travail, qui prévoit une diminution des avantages sociaux et une limitation des augmentations salariales, mais surtout la politique de sous-traitance pratiquée par Boeing. Afin de rester compétitif face à Airbus, son principal concurrent, Boeing a entrepris de réduire ses coûts, notamment par la sous-traitance à l'étranger ou dans des firmes américaines non syndiquées. En augmentant la sous-traitance de 48 % à 52 %, près de 600 millions de dollars d'économies annuelles pourraient être réalisées, selon la direction. De nombreux pays, comme la Chine et l'Italie, exigent en outre de se voir confier une partie de la fabrication de leurs commandes d'avions.

UNE STRATÉGIE DE DÉLOCALISATION

Moins de deux mille emplois ont été transférés à l'étranger affirme la direction. Les grévistes demandent à avoir un droit de regard sur les emplois qui sont « exportés ». A terme, leur combat apparaît incertain : la politique industrielle de Boeing n'est pas isolée, et elle s'apparente à une stratégie de délocalisation visant un abaissement des coûts de production.

Les grévistes ont reçu récemment les encouragements de John Sweeney, le nouveau président de l'AFL-CIO, la principale centrale syndicale américaine. M. Sweeney est à l'origine d'un renouveau spectaculaire de son propre syndicat, celui des employés de service, dont les effectifs ont doublé en quinze ans. Mais, globalement, le mouvement syndical ne cesse de décliner : un tiers des travailleurs américains étaient syndiqués dans les années 50 contre 15,5 % aujourd'hui.

Laurent Zecchini

En l'an 2000, l'Asie représentera la moitié des exportations d'Aérospatiale

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le marché des « Dragons », les pays émergents d'Asie, représentent un marché indispensable pour les industriels de l'aéronautique. L'Asie de l'Est sera à l'origine d'environ 30 % des exportations d'Aérospatiale en 1995 dont 10 % pour la seule Thaïlande. Au tournant du siècle, la moitié des ventes à l'étranger de la société française – soit le tiers prévu de son chiffre d'affaires – devrait se réaliser dans cette région.

La croissance rapide du trafic aérien est une aubaine pour Boeing comme en témoigne le contrat avec Singapore Airlines mais aussi pour Airbus dont Aérospatiale détient 37,9 % des parts. Thai International en est le premier client régional, avec l'acquisition d'une quarantaine d'appareils mais d'autres compagnies nationales, notamment Malaysian Air System, Korean Air et Philippines Airlines restent de gros acheteurs. Compagnie en pleine expansion, Vietnam Airlines négocie actuellement le remplacement de sept A-320 exploités en *wet leasing* (avec équipage), aux termes d'un contrat avec Air France, par la location de dix appareils du même type.

Mais la région est cliente d'autres produits du groupe français. En janvier 1995, a été signé un contrat d'environ 200 millions de dollars (978 millions de francs) avec Shinawatra, conglomérat thaïlandais des télécommunications, pour la livraison et le lancement, par Ariane IV fin 1996, du satellite Thai Com III. Auparavant, sur ce type de produits, les Thaïlandais étaient clients des Etats-Unis. Thai Com III sera le premier satellite européen vendu en Asie. Depuis, Aérospatiale a réalisé une opération identique avec la compagnie nationale philippine Aguila et, en partenariat avec l'Allemand Dasa, la société française a vendu à la Chine un autre satellite, lequel sera toutefois lancé par la fusée Longue Marche.

LE SUCCÈS DE L'ATR-72

L'ATR-72, court courrier à turbopropulseur fabriqué en collaboration avec l'Italien Alenia, a réalisé quelques percées : Bangkok Airways, seule compagnie privée thaïe en a acheté deux; recréé en janvier 1994, Royal Air Cambodge en loue deux pour ses liaisons intérieures ; Air Mandalay, compagnie birmane en a acquis deux ; Vietnam Airlines, qui en a acheté quatre, vient d'en louer deux supplémentaires ; Lao Aviation a, pour sa part, acquis cette année un premier de ces appareils apparemment bien adaptés aux besoins de l'Asie du Sud-Est continentale.

La Thaïlande a acheté, pour la première fois, trois hélicoptères Super Puma aménagés en VIP pour la famille royale, pour 50 millions de dollars (244,5 millions de francs). Dans la région, deux douzaines de cet appareil ont été vendues à Singapour et il est fabriqué depuis plusieurs années, sous licence, par l'Indonésien IPTN. Depuis la vente, voilà une quinzaine d'années, d'Exocet, Aérospatiale n'avait rien livré aux forces armées thaïlandaises.

Sur le marché thaïlandais, Eurocopter (70 % Aérospatiale, 30 % Dasa) livrera quatre nouveaux Ecureuil en 1996 au ministère de l'agriculture, qui a en exploite déjà une douzaine. A plus long terme, Aérospatiale s'est lancé dans un projet ambitieux : l'étude, en coopération avec les Chinois et les Sud-Coréens, d'un avion, très probablement à réaction et d'une capacité d'une centaine de places.

Jean-Claude Pomonti

Pour la première fois depuis sa création, Euro Disney est bénéficiaire

Le projet de Marne-la-Vallée reste risqué pour les actionnaires

LE PRÉSIDENT d'Euro Disney, Philippe Bourguignon, l'avait promis dès cet été : *« Il n'y aura plus d'année apocalyptique. »* Les résultats pour l'exercice clos le 30 septembre 1995 publiés mercredi 15 novembre lui donnent raison. Après deux années noires, où le groupe avait affiché une perte de 5,3 milliards de francs, ramenée en 1994 à 1,8 milliard, le parc de loisirs présente aujourd'hui un bénéfice net de 114 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs, en progression de 10 %.

Le nombre des visiteurs a fait un bond spectaculaire de 21 % pour atteindre 10,7 millions contre 8,8 millions l'année précédente : la fréquentation de 1994 avait été affectée par des rumeurs de fermeture. En 1993, il avait reçu 9,8 millions de visiteurs. Le chiffre d'affaires du parc d'attractions n'a progressé que de 8 % à 2,5 milliards de francs : pour reconquérir sa clientèle, Disneyland Paris a cassé ses tarifs, le prix d'une entrée pour un adulte passant sous la barre psychologique des 200 francs.

L'hôtellerie s'est elle aussi reprise. Son chiffre d'affaires a augmenté de 16 % pour atteindre 1,8 milliard de francs. Motif de satisfaction supplémentaire : le taux d'occupation des hôtels a grimpé de 60 à 68,5 %, la fréquentation devenant ainsi supérieure à la moyenne nationale (64 %). M. Bourguignon est parvenu à résoudre partiellement le *« phénomène de saisonnalité »* par des prix attractifs.

Fort de cette *« dynamique positive »* qui a succédé à une *« spirale négative »*, le PDG veut améliorer l'exploitation de la société. Après avoir lancé en juin l'attraction *Space Mountain*, qui a coûté la bagatelle de 650 millions de francs, le groupe a annoncé un accord avec Gaumont pour la création d'un complexe cinématographique de huit salles, l'ouverture d'un restaurant *Planet Hollywood* – enseigne parrainée par Arnold Schwartzenegger, Silvester Stallone et Bruce Willis – ainsi que celle d'un nouveau centre de congrès et de séminaire.

Cette sortie du rouge intervient un an plus tôt que prévu. En dépit de ce redressement, la fortune des actionnaires d'Eurodisney, qui ont acheté 36 francs des actions cotées aujourd'hui 16,5 francs, n'est pas assurée.

UNE NOUVELLE DÎME EN 1998

Certes, la restructuration financière de 1994 a permis, notamment grâce à une augmentation de capital de 6 milliards de francs, d'abaisser l'endettement d'un projet qui a coûté 26 milliards. Mais il faudra rembourser ces dettes qui atteignaient encore fin septembre 15,1 milliards de francs, soit plus de trois fois son chiffre d'affaires. Les prochaines années seront d'autant plus difficiles qu'Eurodisney sera de nouveau ponctionné par ses banquiers – qui avaient consenti en 1994 1,5 milliard de francs d'abandon d'intérêts – et par sa maison-mère Walt Disney, qui a renoncé jusqu'en 1998 à ses multiples prélèvements. *« Par rapport à 1995, les intérêts vont augmenter de 120 millions en 1996, de 350 millions en 1997 et de 470 millions de francs en 1998 »*, reconnaît Xavier de Mezerac, directeur financier d'Eurodisney. A compter d'octobre 1998, la société mère Walt Disney prélèvera sur Eurodisney une dîme égale à 5 % des entrées et 2,5 % des ventes de marchandises, nourritures et boissons, auquel s'ajoutera un prélèvement de 1 % sur les produits du groupe, soit environ 240 millions de francs pour l'exercice 1999.

Pour ne pas retomber dans le rouge, la société doit absolument continuer d'augmenter son chiffre d'affaires sans alourdir ses charges, ce qui n'est pas acquis. La politique du franc fort continue de dissuader les visiteurs des pays à devises faibles comme la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne. Vu la conjoncture morose, la société peut difficilement tabler sur une hausse des dépenses par visiteur, mais elle espère pouvoir augmenter prudemment certains tarifs hôteliers.

Du côté des dépenses, la société a réalisé par le passé des efforts colossaux pour réduire ses frais et sa masse salariale, efforts qu'elle devra poursuivre pour rester profitable. La dernière inconnue réside dans les projets immobiliers de la société et dans l'hypothétique deuxième parc d'attractions, qui pourraient un jour doper les performances financières d'Euro Disney.

Plus que jamais, Eurodisney reste un projet financé par endettement. Une variation minime du chiffre d'affaires ou des coûts peut faire le succès ou l'échec du projet. Destination familiale, Eurodisney n'est toujours pas un investissement de père de famille.

François Bostnavaron et Arnaud Leparmentier

Les relations sociales se normalisent

LES CINQ MILLE INVITÉS n'y ont vu que du feu. Le 31 mai, alors que Disneyland Paris inaugurait en grande pompe son manège « Space Mountain », un autre événement passa totalement inaperçu : la première fermeture d'une attraction pour cause de grève, en l'occurrence le train à vapeur. Etait-ce le signe d'une dégradation du climat social ? Jean-Louis Birien, troisième responsable des ressources humaines depuis l'ouverture du parc, préfère y voir une *« banalisation »* des relations sociales. Tant que la situation était critique, aucun conflit ne s'était traduit par des grèves affectant les attractions. Maintenant que la santé de l'entreprise s'améliore, les syndicats hésitent moins à perturber l'activité.

Selon l'aveu même d'un dirigeant, *« le mot d'ordre actuel est : devenons une entreprise comme les autres »*. L'époque est révolue où le parc réussissait à créer 12 000 emplois et à s'attirer les foudres du ministre du travail, Martine Aubry, pour cause de questionnaires douteux de recrutements.

ACCORDS AVEC LES SYNDICATS

Comme pour se racheter une conduite, Disneyland Paris, qui a supprimé 900 emplois dont 600 de cadres en 1994, multiplie désormais les accords contractuels : en mars, un accord signé avec l'ensemble des syndicats (sauf la CGT) attribuait un crédit mensuel de 30 heures aux délégués syndicaux ainsi qu'une contribution financière aux syndicats signataires de 0,02 % de la masse salariale ; un second accord, sur le temps de travail, signé un mois plus tard par la CFDT, la CGC et la CSL, est encore plus innovant. Semaine de quatre jours, temps partiel annualisé, expérimentation des 32 heures hebdomadaires et création d'un compte d'épargne-temps, la direction et les syndicats signataires ont utilisé toute la palette des aménagements d'horaires possibles. Originalité de l'accord : pour être appliqué, il doit être négocié dans chaque secteur d'activité par des délégués syndicaux mais aussi des salariés non syndiqués directement concernés.

Cette politique contractuelle n'empêche pas Disneyland Paris d'être sur ses gardes : imitant les grandes entreprises à forte conflictualité, la direction vient de mettre sur pied un *« baromètre »* destiné à la renseigner chaque mois sur le climat social. Comme d'autres entreprises américaines installées en France, Disneyland Paris a appris à ne plus se croire infaillible.

Frédéric Lemaître

Les banques américaines sont engagées dans un vaste mouvement de concentration

Un tiers des établissements devraient disparaître dans les cinq ans

Depuis le début de l'année, plus de trois cents fusions ou acquisitions ont été annoncées entre banques régionales américaines et entre établissements de grande taille. Un marché très concurrentiel, renforcé par la perspective de l'abolition du Glass Steagall Act qui fera disparaître les frontières entre les activités de banque commerciale et de banque d'investissement, impose une redistribution des cartes.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Le constat est implacable : il y a sur le territoire des Etats-Unis 11 000 banques en activité. « *C'est beaucoup trop. C'est comme si 2 800 banques se partageaient le marché français. De la folie !* », estime Lawrence Lindsay, gouverneur à la Réserve fédérale, la banque centrale américaine. Pour remédier à cette « surbancarisation », les banques commerciales américaines se dévorent entre elles : à l'amiable, comme ce fut le cas jusqu'à présent, ou de façon plus agressive, à l'instar de la Wells Fargo, qui vient de lancer une OPA hostile sur Interstate Bancorp.

L'inadéquation entre un nombre trop important d'établissements et un marché trop petit pour gagner convenablement sa vie n'est pas propre aux Etats-Unis. L'Italie, avec son millier de banques, a entamé depuis deux ans ce mouvement de concentration. En France, la restructuration du secteur – qui compte quelque 600 banques – est encore à venir.

Dénominateur commun à l'ensemble des banques d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique : l'érosion de leurs marges, conséquence directe de leur bataille fratricide et de l'environnement concurrentiel dans lequel elles évoluent. Aux Etats-Unis, les banques affrontent des établissements non bancaires, comme General Electric Financial Services, Ford ou General Motors, dont l'encours de crédits est désormais plus important que celui des banques commerciales et qui échappent à la coûteuse obligation de souscrire une assurance de garantie des dépôts (entre 4 et 23 cents pour 100 dollars) auprès du FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation).

BÉNÉFICES RECORDS

Mais, alors que les établissements européens traînent des résultats plus que médiocres, les banques commerciales américaines affichent une santé recouvrée. En 1994, leurs bénéfices ont atteint le niveau record de 44,7 milliards de dollars (223 milliards de francs) – dont la moitié environ pour les banques new-yorkaises –, surpassant les performances de 43,1 milliards enregistrées l'année précédente. « *Et 1995 promet d'être une autre année record* », prédit Don Ogilvie, patron de l'Association française des banques locale.

Alors pourquoi une telle vague de concentrations ? Pas moins de 330 fusions ou acquisitions annoncées entre le 1er janvier et le 30 juin 1995, selon le FDIC. Pour les 45 principales opérations, ces rapprochements représentent 17 milliards de dollars (quelque 85 milliards de francs), auxquels il faut ajouter la fusion, annoncée le 28 août, entre Chemical Banking Corp. et Chase Manhattan (10 milliards de dollars) et la bataille pour le contrôle de First Interstate que se livrent actuellement First Bank System, basée à Minneapolis, et Wells Fargo, dont le siège est, comme sa proie, en Californie.

Le secteur a laissé derrière lui la crise de 1991-1992 provoquée par l'accumulation de mauvais risques. Une politique volontaire de baisse des taux, menée par la Réserve fédérale, qui n'a pas été suivie par une baisse des taux de base bancaires, a permis aux établissements de reconstituer un matelas de réserves important.

« *L'environnement macroéconomique est redevenu favorable* », observe Antoine Mérieux, conseiller financier à l'ambassade de France à New York. « *Les Etats-Unis paraissent être sur un cycle de croissance long, comme entre 1961-1969 (106 mois) et entre 1982-1990 (92 mois) et en sont aujourd'hui à leur cinquante-cinquième mois.* »

La première vague de restructurations bancaires, observée en 1991, avait été provoquée par la nécessité de réduire les effectifs et de nettoyer les bilans. Aujourd'hui, assainies et profitables, les banques doivent s'adapter et, mieux, anticiper. Trop nombreuses, elles sont contraintes d'accroître leurs parts de marché pour améliorer leur compétitivité et trouver les capacités d'investir dans la technologie. Elles profitent donc des conditions favorables de l'économie américaine pour renforcer leurs positions, réaligner leurs activités et réduire, à plus long terme, leurs coûts de fonctionnement.

Elles doivent aussi faire face à l'évolution profonde du métier. Pour la banque de gros, qui s'adresse aux entreprises, cela signifie imaginer de nouveaux services, puisque la désintermédiation, c'est-à-dire la faculté qu'ont désormais les entreprises de s'adresser directement aux marchés, leur ôte une partie de leurs commissions. Pour la banque de détail, cela implique la prise en compte des nouvelles techniques de la communication, qui se traduit par le développement de la banque directe et l'arrivée de services financiers sur Internet. Lors de son projet d'acquisition du fabricant de logiciels financiers Intuit, Bill Gates, patron de Microsoft, n'a-t-il pas assimilé les banques à de nouveaux dinosaures ?

DANS LES RUES DE LOS ANGELES

S'adapter, c'est également saisir les opportunités offertes par l'assouplissement de l'Interstate Banking, qui, jusqu'en 1994, interdisait à la banque d'un Etat de pratiquer ses activités dans un autre Etat. Elles doivent également anticiper l'abolition du Glass Steagall Act (1933), qui dressait une barrière entre la banque commerciale et la banque d'investissement.

L'objectif poursuivi par les banques commerciales est donc double : réduire drastiquement leurs coûts et gagner des parts de marché. Les rapprochements plus ou moins amicaux y répondent. La fusion Chase Manhattan/Chemical vise à une réduction de 1,5 milliard de dollars de dépenses sur les trois prochaines années, notamment grâce à la fermeture d'une centaine d'agences sur les quatre cents dont elle dispose dans la région métropolitaine de New York et la suppression de 12 000 emplois sur 75 000. Elle donnera naissance à un mastodonte de 297 milliards de dollars d'actifs et disposera de 163 milliards de dollars de dépôts.

C'est la crainte de licenciements massifs qui a fait, mardi 14 novembre, descendre dans les rues de Los Angeles les employés de First Interstate Bancorp, convoitée par Wells Fargo. Cette dernière a annoncé la suppression de 8 000 emplois si son OPA hostile réussissait.

Quel sera le paysage bancaire américain dans les années qui viennent ? Les avis divergent. Pour Lawrence Lindsay, sa structure ressemblera à des haltères : d'un côté, des grosses institutions, de l'autre, les petits établissements spécialisés et les coopératives de crédit, qui ont pour clients les membres d'une association, d'une même église, d'un syndicat. Au milieu... rien. Pour Don Ogilvie, il restera, néanmoins, de la place pour des banques moyennes de proximité. Une chose semble certaine : selon de nombreux experts, un bon tiers des établissements indépendants devraient disparaître au cours des cinq prochaines années.

Babette Stern

Une redistribution des cartes

[illegible]

1994

[illegible]	New York	254,24
[illegible]	California	226,59
[illegible]	New York	168,92
[illegible]	Caroline du Nord	[illegible]
[illegible]	New York	[illegible]
[illegible]	New York	[illegible]
[illegible]	New York	[illegible]
[illegible]	Ohio	[illegible]
[illegible]	Caroline du N.	[illegible]
[illegible]	Illinois	[illegible]

1995

CHASE MANHATTAN/ CHEMICAL BANK	New York	297,3*
[illegible]	New York	256,99
[illegible]	California	226,59
[illegible]	Caroline du Nord	[illegible]
[illegible]	New York	[illegible]
FIRST UNION CORP./ FIRST FIDELITY BANCORP.	Caroline du Nord	123,7*
FIRST CHICAGO NBD /NBD BANCORP.	Illinois	123,3*
WELLS FARGO & CO/ FIRST INTERSTATE BANCORP	California	106,1*
[illegible]	New York	[illegible]
FLEET FINANCIAL INC/ SHAWMUT NAL CORP	Rhode Is.	87,2*

Source : Ambassade de France.

Bonn autorise l'extradition de Nick Leeson vers Singapour

A L'ISSUE de plus de huit mois de procédure, le gouvernement allemand a décidé d'autoriser l'extradition vers Singapour du courtier britannique Nick Leeson, soupçonné d'avoir ruiné la banque britannique Barings, a annoncé mardi 14 novembre le ministère de la justice. Les autorités allemandes se sont refusées à donner des détails sur la date et les conditions de l'extradition. Mais le parquet de Francfort avait auparavant laissé entendre que tout irait très vite une fois connue la décision du gouvernement, qui n'est plus susceptible d'aucun recours.

La justice de Singapour veut demander au jeune courtier (vingt-huit ans) de répondre de onze chefs d'inculpation pour fraude et falsification. Nicholas Leeson risque au maximum quatorze ans de prison. Il est soupçonné d'avoir fait perdre 1,3 milliard de dollars (6,4 milliards de francs) à la Barings par des transactions imprudentes sur les marchés financiers de Singapour. La banque, ruinée, a été depuis rachetée par la banque néerlandaise ING.

Bruxelles approuve le rachat de CarnaudMetalbox par Crown Cork

LA COMMISSION européenne a approuvé mardi 14 novembre le projet d'acquisition du groupe d'emballage CarnaudMetalbox par l'américain Crown Cork. Cet accord est toutefois soumis à la cession « *en bloc* » à un seul acheteur de cinq sites européens produisant des aérosols, qui représentent 500 millions de francs de chiffre d'affaires. Pechiney, qui est absent de ce marché, a indiqué qu'il examinerait le dossier.

Bruxelles n'a émis aucune réserve sur la puissance d'achat des deux groupes. Bien qu'ils s'affirment comme les premiers acheteurs européens de fer et d'étain pour l'emballage, la Commission européenne considère qu'ils ne disposeront pas d'avantage particulier par rapport à leurs concurrents. CarnaudMetalbox se dit « *très satisfait* » de la décision de Bruxelles.

■ ***JAPON* : le montant des créances douteuses** détenues par l'ensemble des banques japonaises se montait fin septembre à 37 390 milliards de yens (1 870 milliards de francs), a indiqué mardi 14 novembre le ministère des finances, sur la base de déclarations effectuées par les banques de l'archipel. Le montant total des créances pouvant être considérées comme irrémédiablement perdues se monte actuellement à 18 289 milliards de yens

■ **CITY : le marché londonien à terme des instruments financiers,** le Liffe, et le London Commodity Exchange (LCE), marché londonien des matières premières agricoles, ont confirmé mardi 14 novembre à Londres leur projet de fusion. Les négociations devraient « *être achevées vers la mi-96* ». L'accord prévoit que le Liffe, le plus important des deux marchés, se porte acquéreur de l'ensemble des actions du LCE.

■ **DÉRIVÉS : le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un rapport,** mercredi 15 novembre, sur la diffusion, par les banques et les maisons de titres, d'informations concernant leurs activités sur les marchés dérivés. Le rapport a été réalisé à la demande des gouverneurs du Groupe des dix et permet de comparer les données publiées par ces sociétés en 1993 et en 1994. Le texte publié contient surtout des recommandations visant à « *améliorer encore* » les données fournies par les banques.

■ **AUTOMOBILE : 926 300 voitures particulières ont été immatriculées en Europe en octobre,** soit 1,6 % de plus qu'en octobre 1994. Selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles, les marchés allemand (+ 9,4 %) et britannique (+ 11,5 %) ont tiré leur épingle du jeu, tandis que les marchés espagnol, français et italien ont encore baissé. Sur les dix premiers mois de l'année, le marché automobile européen n'a, au total, progressé que de 0,7 %.

■ **DAIMLER BENZ : le groupe qualifie de « *pure spéculation* »** les informations de la presse allemande (*Le Monde* daté 12-13 novembre) sur l'abandon par le groupe allemand de l'option lui permettant de prendre au 1er janvier 1996 la majorité du capital de la société de service informatique française Cap Gemini Sogeti dont il détient déjà 34 %.

■ **MERRILL LYNCH : la première firme de courtage américaine** a ouvert lundi 13 novembre un bureau à Mexico qui fait d'elle la première maison de titres américaine opérant sur la Bolsa, la Bourse mexicaine. Au cours des cinq dernières années, Merrill Lynch a dirigé ou codirigé des émissions de dette ou de titres d'un montant total de plus de 10 milliards de dollars pour des émetteurs mexicains.

■ **CELATOSE : le groupe papetier a été déclaré en cessation de paiement,** mardi 14 novembre, devant le tribunal de commerce de Roubaix-Tourcoing. Celatose, qui est le dernier fabricant français indépendant de changes complets pour bébé, avait déjà déposé son bilan en 1989.

■ **ALCOA : le groupe américain d'aluminium a annoncé** mardi 14 novembre qu'il allait acquérir Alumix, société publique italienne productrice d'aluminium, pour 280 millions de dollars (1,4 milliard de francs).

■ **ARSENAUX : une étude officielle sur un rapprochement** des chantiers navals militaires et civils a été confiée par Alain Juppé à Charles Millon, ministre de la défense, et Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

■ LE PESO s'est redressé, mardi, à 7,80 pesos pour 1 dollar, après que le président Ernesto Zedillo eut rappelé son attachement au flottement de la devise mexicaine.

■ LA BOURSE de Tokyo a fini en repli, mercredi 15 novembre, au terme d'une séance peu active. L'indice Nikkei a reculé de 0,67 % et a terminé la séance à 17 682,74 points.

■ A WALL STREET, l'indice Dow Jones a cédé, mardi, 0,02 %, à l'issue d'une séance nerveuse. Les investisseurs s'inquiètent des conséquences de l'impasse budgétaire.

■ L'OR a ouvert en baisse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 385,30-385,60 dollars, contre 389,30-389,60 dollars la veille en clôture.

■ LE FRANC s'inscrivait en baisse, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,46 francs pour 1 deutschemark, pénalisé par le recul du dollar.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Attentisme à Paris

LA BOURSE DE PARIS restait l'arme au pied, mercredi 15 novembre, en attendant la présentation par le premier ministre Alain Juppé des mesures d'économies pour rétablir les comptes de la Sécurité sociale. Les boursiers espèrent que ces mesures seront plus spectaculaires que les mesures classiques de renflouement des déficits, à savoir un alourdissement de la pression fiscale.

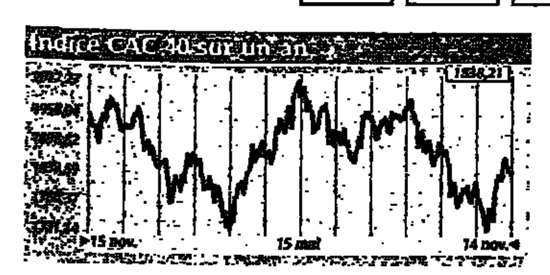
En repli de 0,23 % au début des transactions, les valeurs françaises s'effritaient une demi-heure plus tard de 0,09 %.

Peu après la mi-journée, l'indice CAC 40 reprenait des couleurs gagnant 0,34 %, à 1 844,41 points.

Le volume de transactions était très moyen, les échanges ne représentant que 1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

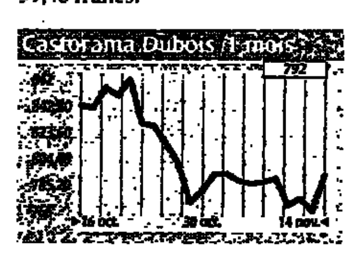
Du côté des valeurs, Eridania Béghin-Say, dont le titre figure à présent dans l'indice CAC 40, a annoncé une baisse de 3,2 % de son CA mais restait stable.

Euro Disney, qui a dégagé un bénéfice de 114 millions de francs pour l'exercice 1994-1995 contre une perte de 1,8 milliard de francs un an plus tôt, reculait de 3,9 %, à 15,90 francs, pour 2,8 millions de titres échangés.



Castorama, valeur du jour

ALORS QUE LA SÉANCE à la Bourse de Paris s'achevait sur un statu quo, le titre Castorama a progressé le mardi 14 novembre de 3,4 % à 792 francs, en repli de près de 9 % par rapport à ses plus hauts niveaux de 1995. Quelque 19 000 actions de la société ont été échangées. La valeur a été recommandée à l'achat début novembre par un important courtier américain, qui estime que le titre devrait continuer d'afficher une performance supérieure à l'indice. Ce courtier table sur une progression de 15,9 % du bénéfice par action pour 1995 à 39,40 francs.



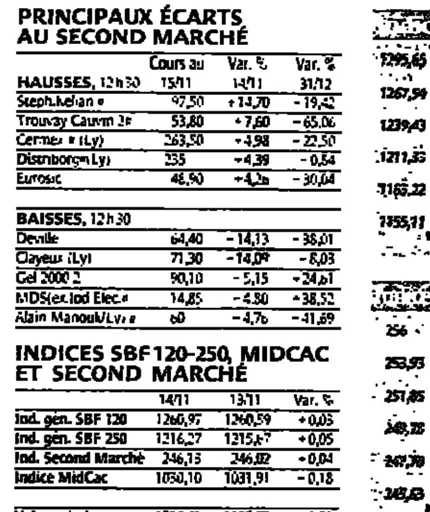


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/11	Var. % 14/11	Var. % 31/12
Olipar	5,45	+5,22	−46,56
NRJ ●	486	+5,65	−12,90
Alspi	345,90	+3,25	−9,68
Zodiac	678	+2,88	+15,40
Imetal	565	+2,72	−9,49
Worms & Cie	220,50	+2,55	−14,36
Locindus	806	+2,54	−7,56
Labinal	543	+2,45	−20,14
Roussel Uclaf	765	+2,27	−19,71
Europe 1	1032	+2,17	−29,41
BAISSES, 12h30			
Euro Disney	15,85	−4,22	−42,15
Pechiney CIP	210,50	−3,55	−41,52
Euro RSCG W.W	452	−3	−17,81
Credit Lyonn.CIP	265	−2,57	−43,04
Ingenico	54	−2,57	−21,92
Legrand ADP	522	−2,24	+16,50
SEITA	160,60	−1,95	—
Strafor Facom	576	−1,27	−6,34
Renault	150,70	−1,22	−14,61
Valeo	225	−1,71	−16,13

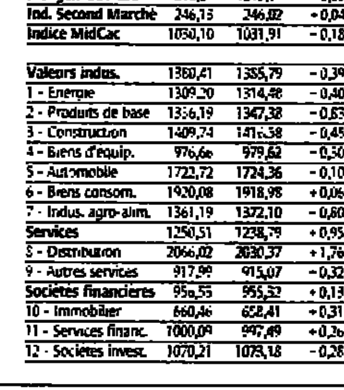
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	15/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	22975	63315065
Axa	202554	59871580,60
Saint-Gobain	85179	49840507
LVMH Moet Vuitton	50703	47641536
Euro Disney	2839813	45535248,50
B.N.P.	204651	45110391,30
Elf Aquitaine	126646	41999510,60
Roussel Uclaf	52801	40064686
Societe Gale A	58302	34339302
Total	101723	31771713,60



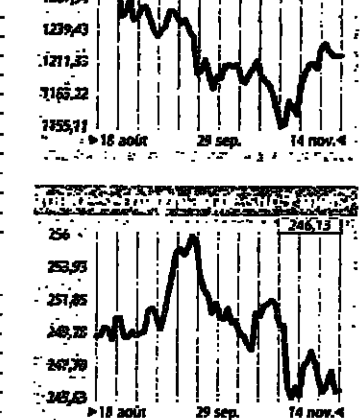
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/11	Var. % 14/11	Var. % 31/12
Steph.Kelian ●	97,50	+14,70	−19,42
Trouvay Cauvin 2e	53,80	+7,60	−65,06
Cermex ● (Ly)	263,50	+4,98	−22,50
Distriborg (Ly)	255	+4,39	−0,54
Eurosic	46,90	+4,26	−30,04
BAISSES, 12h30			
Deville	64,40	−14,13	−38,01
Clayeux (Ly)	71,30	−14,09	−8,03
Gel 2000 2	90,10	−5,15	+24,61
MDS(ex.Ind Elec.●	14,85	−4,80	+38,52
Alain Manoukl/Ly) ●	60	−4,76	−41,69



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	14/11	13/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1260,97	1260,59	+0,03
Ind. gén. SBF 250	1216,27	1215,67	+0,05
Ind. Second Marché	246,15	246,02	+0,04
Indice MidCac	1030,10	1031,91	−0,18
Valeurs indus.	1380,41	1385,79	−0,39
1 - Energie	1309,20	1314,48	−0,40
2 - Produits de base	1356,19	1347,38	−0,63
3 - Construction	1409,74	1416,38	−0,45
4 - Biens d'equip.	976,66	979,62	−0,50
5 - Automobile	1722,72	1724,36	−0,10
6 - Biens consom.	1920,08	1918,98	+0,06
7 - Indus. agro-alim.	1361,19	1372,10	−0,80
Services	1250,51	1238,79	+0,95
8 - Distribution	2066,02	2030,37	+1,76
9 - Autres services	917,99	915,07	−0,32
Sociétés financières	956,55	955,32	+0,13
10 - Immobilier	660,46	658,41	+0,31
11 - Services financ.	1000,09	997,49	+0,26
12 - Sociétés invest.	1070,21	1073,18	−0,28



Wall Street proche d'un record historique

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la journée du mercredi 15 novembre sur un léger repli. L'indice Nikkei a abandonné 119,77 points à 17 682,74 points. Le calme de la séance a été à peine troublé par la bonne tenue des valeurs technologiques, les investisseurs institutionnels restant à l'écart des transactions.

La veille à Wall Street, le Dow Jones avait terminé la séance pratiquement inchangé dans un marché modérément actif avec 355 millions de titres échangés. A 4871,81 points, l'indice clôturait à 1,09 point de son record historique atteint lundi. Sur le marché obligataire, le taux de l'emprunt de référence à 30 ans a progressé de 0,2 % à 6,29 %. Dans la matinée, les taux à long terme s'étaient détendus à 6,26 %. Un nouvel accès de faiblesse des valeurs de haute technologie a pesé sur le marché, compensé cependant par l'envolée du titre Minnesota Mining and Manufacturing (3M), composant du Dow Jones : la société va provisionner 600 millions de dollars au titre d'une restructuration qui comprendra 5 000 suppressions d'emplois.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 14/11	Cours au 13/11	Var. en %
Paris CAC 40	1838,21	1838,28	—
New-York/DJ indus.	4885,90	4872,90	+0,27
Tokyo/Nikkei	17802,50	17789,50	+0,07
Londres/FT100	3547,90	3536,80	+0,31
Francfort/Dax 30	2197,29	2175,28	+1
Frankfort/Commer.	786,49	783,55	+0,37
Bruxelles/Bel 20	1661,65	1653,27	+0,50
Bruxelles/Général	1432,46	1425,24	+0,50
Milan/MIB 30	962	965	−0,31
Amsterdam/Gé. Cbs	301,60	300,90	+0,23
Madrid/Ibex 35	299,35	297,01	+0,78
Stockholm/Affarsal	1327,11	1337,69	−0,80
Londres FT30	2604,40	2588,50	+0,61
Hong Kong/Hang S.	9407,37	9385,22	+0,24
Singapour/Strait t	2067	2063,90	+0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

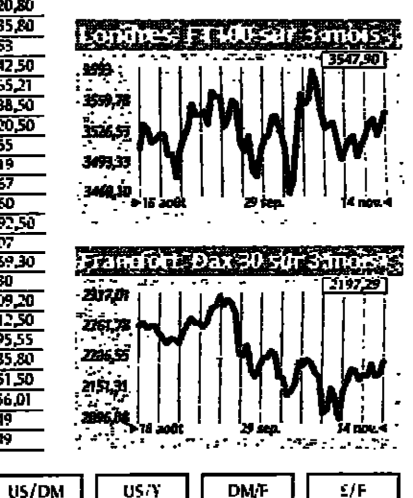
	14/11	13/11
Alcoa	53,62	54,12
American Express	42,75	42,87
Allied Signal	44,87	45,50
AT & T	63,37	63,25
Bethlehem	13,25	13
Boeing Co	71,87	71,75
Caterpillar Inc.	56,75	56,50
Chevron Corp.	48,50	48,12
Coca-Cola Co	73,75	73,87
Disney Corp.	57,87	58,37
Du Pont Nemours&Co	62,25	60,87
Eastman Kodak Co	68,12	66,37
Exxon Corp.	76,50	76,37
Gén. Motors Corp.H	48,87	48,50
Gén. Electric Co	65,87	65,62
Goodyear T & Rubbe	40	40,50
IBM	96,62	97,37
Intl Paper	35,50	35,37
J.P. Morgan Co	75,37	76
Mc Don Dougl	85,87	85,75
Merck & Co.Inc.	59,25	58,62
Minnesota Mng.&Mfg	62,25	59
Philip Moris	88,37	87,62
Procter & Gamble C	84,12	84,50
Sears Roebuck & Co	38,62	39
Texaco	68,25	67,37
Union Carb.	37	37
Utd Technol	88,25	88,62
Westingh. Electric	15,37	15,50
Woolworth	14,37	14,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	14/11	13/11
Allied Lyons	4,90	4,85
Barclays Bank	7,67	7,63
B.A.T. industries	5,34	5,35
British Aerospace	7,30	7,27
British Airways	4,62	4,67
British Gas	2,45	2,38
British Petroleum	4,88	4,81
British Telecom	3,64	3,66
B.T.R.	3,35	3,34
Cadbury Schweppes	5,40	5,34
Eurotunnel	0,96	0,94
Glaxo	8,53	8,56
Grand Metropolitan	4,40	4,35
Guinness	4,80	4,81
Hanson Plc	1,95	1,96
Great Ic	5,90	5,85
H.S.B.C.	9,13	9,21
Imperial Chemical	7,74	7,79
Lloyds Bank	8,17	8,12
Marks and Spencer	4,33	4,27
National Westminst	6,65	6,54
Peninsular Orienta	4,94	4,79
Reuters	5,95	6,01
Saatchi and Saatch	0,99	0,98
Shell Transport	7,45	7,39
Smithkline Beecham	6,56	6,55
Tate and Lyle	4,51	4,50
Univeler Ltd	12,21	12,23
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,44	12,35

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	14/11	13/11
Allianz Holding N	2714	2665
Basf AG	308,90	307,50
Bayer AG	367,10	365,60
Bay hyp&Wechselbk	34,10	33,75
Bayer Vereinsbank	40,15	39,90
BMW	784,50	773
Commerzbank	322,70	322,50
Continental AG	21,19	20,80
Daimler-Benz AG	695	685,80
Degussa	452,20	453
Deutsche Babcock A	141,70	142,50
Deutsche Bank AG	65,44	65,21
Dresdner BK AG FR	38,50	38,50
Henkel VZ	524,50	520,50
Hoechst AG	360	355
Karstadt AG	618	619
Kaufhof Holding	468	467
Linde AG	860	860
DT. Lufthansa AG	190,20	192,50
Man AG	411	407
Mannesmann AG	474,80	469,30
Mettallges AG	30,05	30
Preussag AG	410,50	409,20
Rwe	517,25	512,50
Schering AG	95,60	95,55
Siemens AG	739	735,80
Thyssen	255,70	251,50
Veba AG	56,97	56,01
Viag	555,50	549
Wellag AG	760	749



LES TAUX

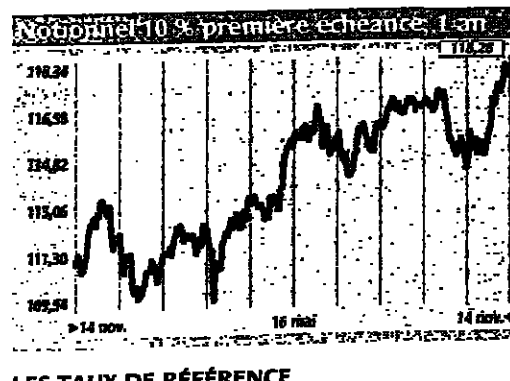
PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en baisse mercredi 15 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 10 centièmes à 118,22 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,10 %, soit un écart de 0,78 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, pénalisé par l'impasse budgétaire. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était remonté de 6,27 % à 6,29 %.

Affecté par le recul du franc face à la monnaie allemande, le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait dix centièmes à 93,97. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 5,81 %, contre 5,75 % la veille.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,75	7,08	7,79	2
Allemagne	3,88	6,32	7,12	1,50
Grande-Bretagne	6,69	7,84	8,06	3,90
Italie	10,25	11,76	12,06	5,80
Japon	0,18	2,96	4,75	50,20
États-Unis	5,75	5,96	6,28	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 14/11	Taux au 13/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,32	6,33	105,10
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,49	6,49	106,08
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,01	7,02	108,12
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,34	7,35	108,30
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,77	7,76	109,35
Obligations françaises	7,46	7,49	106,58
Fonds d'Etat à TME	−1,09	−1,14	101,28
Fonds d'Etat à TRE	−0,89	−0,90	101,52
Obligat. franç. à TME	−0,75	−0,82	100,12
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,18	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 14/11	Vente 14/11	Achat 13/11	Vente 13/11
Jour le jour	5,7500	—	5,8750	—
1 mois	5,90	6,05	5,94	5,13
3 mois	5,95	6,10	5,99	6,18
6 mois	5,90	6,05	5,94	5,13
1 an	5,75	5,90	5,78	5,97
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6	—	6,1445	—
Pibor Francs 3 mois	6,0898	—	6,2031	—
Pibor Francs 6 mois	6	—	6,1133	—
Pibor Francs 9 mois	5,8828	—	6	—
Pibor Francs 12 mois	5,8320	—	5,9414	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,5885	—	5,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	5,5833	—	5,6250	—
Pibor Ecu 12 mois	5,5833	—	5,6250	—

MATIF

Échéances 14/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	118205	118,28	118,52	118,28	118,32
Mars 96	1865	117,60	117,70	117,46	117,56
Juin 96	15	117,78	117,86	117,78	117,74
Sept. 96	—	—	—	—	117,22
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	34845	93,99	94,16	93,99	94,07
Mars 96	8573	94,33	94,48	94,33	94,44
Juin 96	3749	94,55	94,66	94,55	94,61
Sept. 96	3542	94,58	94,64	94,57	94,62
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1748	88,54	88,56	88,42	88,52
Mars 96	—	—	—	—	87,62

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 14/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	12553	1852	1857	1838	1846
Déc. 95	176	1862,50	1864,50	1849	1855,50
Janvier 96	—	—	—	—	—
Mars 96	1301	1888	1890	1878,50	1880,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8910 | US/DM ↘ 1,4136 | US/Y ↘ 101,6000 | DM/F ↘ 3,4473 | £/F ↘ 7,6215

Repli du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la baisse, mercredi matin 15 novembre, lors des premiers échanges entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,4035 mark – son plus bas niveau depuis deux semaines face à la monnaie allemande –, 100,95 yens et 4,8535 francs. Le billet vert est pénalisé par le durcissement de la querelle budgétaire qui oppose le Congrès à la Maison Blanche. Le dollar a également été affecté par l'annonce d'une baisse plus forte que prévu des ventes au détail au mois d'octobre (− 0,2 %, et − 0,5 % hors secteur automobile). Selon les analystes, le conseil de la Réserve fédérale, réuni mercredi, devait laisser inchangés ses taux directeurs.

L'accès de faiblesse du dollar provoquait, mercredi matin, un repli du franc face au deutschemark. La devise française s'échangeait à 3,46 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/11	% 13/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,7300	−0,30	331	355
Ecu	6,3190	−0,07	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8910	+0,38	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7700	−0,29	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	307,8100	−0,32	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0665	+0,41	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	88,9500	−0,24	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8290	−0,10	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,6215	−0,21	7,2700	8,1200
Grèce (100 drach.)	2,0860	−0,02	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	73,2600	+0,05	67,5000	77,5000
Suisse (100 F)	427,6100	−0,54	412	436
Norvège (100 k)	78,1500	−0,14	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,9880	−0,31	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0060	−0,02	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2800	−0,15	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6136	+0,22	3,2800	3,8800
Japon (100 yens)	4,7989	−1,01	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	114,9800	−0,11	107	118

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	15/11	14/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4136	1,4170	−0,24
TOKYO : USD/Yens	101,6000	101,6100	−0,01

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8920	4,8915	4,8730	4,8720
Yen (100)	4,8079	4,8027	4,8691	4,8632
Deutschemark	3,4518	3,4512	3,4534	3,4527
Franc Suisse	4,2850	4,2804	4,2987	4,2940
Lire ital. (1000)	3,0600	3,0616	3,0600	3,0565
Livre sterling	7,6133	7,6069	7,6467	7,6403
Peseta (100)	4,0094	4,0093	4,0077	4,0053
Franc Belge	16,799	16,775	16,809	16,783

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6	6,06	6
Eurodollar	5,75	5,75	5,56
Eurolivre	6,68	6,68	6,62
Eurodeutschemark	3,96	3,96	3,87

L'OR

	cours 14/11	cours 13/11
Or fin (k. barre)	60600	60500
Or fin (en lingot)	61350	60850
Once d'Or Londres	388,30	385,85
Pièce française(20f)	350	348
Pièce suisse (20f)	352	344
Pièce Union lat(20f)	353	349
Pièce 20 dollars us	2340	2400
Pièce 10 dollars us	1182,50	1200
Pièce 50 pesos mex.	2270	2260

LE PÉTROLE

En dollars	cours 14/11	cours 13/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,78
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	14/11	13/11
Dow-Jones comptant	213,09	213,68
Dow-Jones à terme	315,47	315,63
CRB	—	—

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	3030	3021
Cuivre à 3 mois	2810	2814
Aluminium comptant	1629	1641,50
Aluminium à 3 mois	1666,50	1679
Plomb comptant	688	685
Plomb à 3 mois	685	682
Etain comptant	6365	6375
Etain à 3 mois	6400	6410
Zinc comptant	1019	1027,50
Zinc à 3 mois	1040	1051,50
Nickel comptant	8485	8535
Nickel à 3 mois	8580	8630

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,31
Platine à terme	424	417
Palladium	155,25	136,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,84	4,89
Maïs (Chicago)	3,28	3,33
Grain. soja (Chicago)	6,67	6,74
Tourt. soja (Chicago)	204,70	207,30
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	119
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1331
Café (Londres)	2545	2351
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 15 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,71 %
CAC 40 : 1851,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7519	7501	-0,23	01/06/95
B.N.P. (T.P)	907	905	-0,22	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,10	815	+0,35	22/10/95
Renault (T.P.)	1905	1913	+0,41	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	1976	1998	+1,11	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1107	1111	+0,36	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1090	1090	—	01/08/95
Accor	610	608	-0,32	26/07/95
Air Liquide	804	811	+0,87	10/07/95
Alcatel Alsthom	434,60	437,60	+0,69	28/07/95
Alcatel Cable	309,80	314	+1,35	07/07/95
Alspi	335	345,90	+3,25	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	150,50	153	+1,66	18/07/95
Axa	295	297,40	+0,81	12/06/95
Bail Investis	809	806	-0,37	12/07/95
Bancaire (Cie)	522	533	+2,10	30/05/95
Bazar Hot. Ville	403	400	-0,74	13/06/95
Bertrand Faure	152,50	151	-0,98	12/07/95
BIC	449,70	448	-0,37	17/07/95
BIS	414,90	414	-0,21	01/08/92
B.N.P.	220,50	222,80	+1,04	28/03/95
Bollore Techno.	460	453	-1,52	15/07/92
Bongrain	2645	2626	-0,71	16/05/95
Bouygues	532	535	+0,56	21/08/95
Canal +	845	850	+0,59	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	131	131,50	+0,38	10/02/92
Carnaudmetalbox	218	217,50	-0,22	15/06/95
Carrefour	2760	2766	+0,21	25/04/95
Casino Guichard	136,50	138,90	+1,75	12/06/95
Casino Guich.ADP	99,30	99,60	+0,30	12/06/95
Castorama Dl (Li)	792	784	-1,01	04/07/95
C.C.F.	241	242,40	+0,58	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	45,40	+0,88	30/06/91
Cegid (Ly)	360	362	+0,55	26/05/95
CEP Communication	430,10	427	-0,72	27/07/95
Cerus Europ.Reun.	63	64	+1,58	01/10/90
Cetelem	846	849	+0,35	30/05/95
CGIP	961	970	+0,93	09/06/95
Chargeurs	1065	1068	+0,28	21/06/95
Christian Dior	477	481,50	+0,94	30/06/95
Ciments Fr.Priv.B	203	202,20	-0,39	30/06/95
Clarins	452,10	452	-0,02	19/07/95
Club Mediterranee	402,40	403,50	+0,02	05/07/93
Coflexip	143	145	+1,39	07/08/95
Colas	805	795	-1,24	29/06/95
Comptoir Entrep.1	15	14,90	-0,66	15/07/92
Comptoir Moder.	1482	1470	-0,80	14/06/95
CPR	369	368,30	-0,18	03/07/95
Cred.Fon.France	84,60	84,10	-0,59	14/06/95
Credit Local Fce	403,70	409,80	+1,51	15/06/95
Credit Lyonn.CIP	272	265	-2,57	01/03/93
Credit National	336,80	343	+1,84	01/06/95
CS(ex.CSEE)	209	209,50	+0,23	27/10/95
Damart	4347	4310	-0,85	27/12/94
Danone	797	796	-0,12	15/05/95
Dassault-Aviation	366	367	+0,27	16/06/95
Dassault Electro	170	169	-0,58	22/06/95
De Dietrich	241,10	241	-0,04	14/06/95
Degremont	391	393	+0,51	16/06/95
Dev.R.N-P.Cal #Li	40,10	40,10	—	—
DMC (Dollfus Mi)	204	202,50	-0,73	19/06/95
Docks France	732	723	-1,22	01/06/95
Dynaction	95	95	—	18/08/92
Eaux (Gle des)	488	495	+1,43	03/07/95
Ecco	720	716	-0,55	03/07/95
Eiffage	696	699	+0,43	30/06/95
Elf Aquitaine	329,60	333,60	+1,21	17/07/95
ERAMET	339,50	342	+0,73	31/07/95
Eridania Beghin	837	838	+0,11	12/07/95
Essilor Intl	885	882	-0,33	10/07/95
Essilor Intl ADP	621	621	—	04/07/95
Esso	478	477	-0,20	27/06/95
Eurafrance	1660	1665	+0,30	21/12/94
Euro Disney	16,55	15,85	-4,22	30/09/93
Euro RSCG W.W.	466	452	-3	05/08/95
Europe 1	1010	1032	+2,17	04/04/95
Eurotunnel	7,60	7,70	+1,31	—
Filipacchi Medias	714	725	+1,54	21/08/95
Finextel	61,50	61,10	-0,65	27/06/95
Fives-Lille	390	393	+0,76	12/07/95
Fromageries Bel	4450	4500	+1,12	28/07/95
Galeries Lafayette	1303	1289	-1,07	05/07/95
GAN	149,30	152	+1,80	05/07/94
Gascogne (B)	467	470	+0,64	19/06/95
Gaz et Eaux	1838	1829	-0,48	27/06/95
Geophysique	177,80	175	-1,57	12/07/93
G.F.C.	360	361	+0,27	26/07/95
Groupe Andre S.A.	390	389	-0,25	14/02/95
Groupe De La Cite	717	709	-1,11	19/06/95
Gr.Zannier #(Ly)	59,40	58,70	-1,17	01/03/95
GTM-Entrepose	317	318,50	+0,47	21/07/95
Guilbert	576	580	+0,69	07/08/95
Guyenne Gascogne	1301	1301	—	19/06/95
Havas	369,50	371,30	+0,48	24/08/95
I.D.I.A	135	134	-0,74	29/08/95
Imetal	550	565	+2,72	06/07/95
Immeubl.France	245	246,30	+0,53	15/06/95
Ingenico	34,90	34	-2,57	31/07/95
Interbail	322	322,70	+0,21	30/06/95
Intertechnique 1	396,50	393,60	-0,73	29/09/92
Jean Lefebvre	303	299,90	-1,02	19/06/95
Klepierre	554	552	-0,36	30/05/95
Labinal	530	543	+2,45	05/07/95
Lafarge	333,50	336,90	+1,01	10/07/95
Lagardere (MMB)	96,05	95,30	-0,78	05/07/95
Lapeyre	232	235	+1,29	02/06/95
Lebon	197	199	+1,01	03/07/95
Legrand	790	796	+0,75	15/06/95
Legrand ADP	534	522	-2,24	15/06/95
Legris Indust.	165	166	+0,60	10/05/92
Locindus	786	806	+2,54	03/07/95
L'Oreal	1216	1220	+0,32	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	945	944	-0,10	19/06/95
Lyonnaise Eaux	481,50	490	+1,76	21/07/95
Marine Wendel	393,70	393	-0,17	30/11/94
Matra-Hachette	95	94,25	-0,78	04/07/95
Metaleurop	53,35	52,50	-1,59	04/07/90
Metrologie Inter.	15	14,75	-1,66	—
Michelin	203,10	204,50	+0,68	10/07/95
Moulinex	86,40	88,10	+1,96	14/09/92
Navigation Mixte	725	715	-1,37	10/07/95
Nord-Est	118,90	118,10	-0,67	15/06/95
Nordon (Ny)	330	325,20	-1,45	—
NRJ #	460	486	+5,65	18/04/95
Olipar	5,15	5,45	+5,82	—
Paribas	273,10	278,80	+2,08	09/06/95
Pechiney CIP	217,80	210,50	-3,35	10/07/95
Pechiney Intl	105,50	104	-1,42	03/07/95
Pernod-Ricard	285,10	286,80	+0,59	11/05/95
Peugeot	679	683	+0,58	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1007	1025	+1,78	30/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	317,70	317	-0,22	04/08/95
Poliet	383	384,50	+0,39	08/06/95
Primagaz	374	370,50	-0,93	12/06/95
Promodes	1117	1124	+0,62	09/06/95
Publicis	310	308,20	-0,58	12/07/95
Radiotechnique	250,10	255	+1,95	08/06/95
Remy Cointreau	136	134	-1,47	02/10/95
Renault	153,50	150,70	-1,82	04/07/95
Rexel	795	797	+0,25	03/07/95
Rhone Poulenc A	105,50	105,90	+0,37	03/07/95
Rochette (La)	39,40	39,40	—	25/06/92
Roussel Uclaf	748	765	+2,27	14/06/95
Rue Imperiale(Ly)	3480	3485	+0,14	10/07/95
Sade (Ny)	166	165,10	-0,54	19/06/95
Sagem SA	2689	2655	-1,26	10/07/95
Saint-Gobain	587	590	+0,51	28/07/95
Saint-Louis	1350	1331	-1,40	05/07/95
Salomon (Ly)	2885	2840	-1,55	03/10/95
Salvepar (Ny)	376	376	—	28/06/95
Sanofi	297	296,90	-0,03	26/07/95
Sat	1833	1856	+1,25	10/06/95
Saupiquet (Ns)	1355	1365	+0,73	01/06/95
Schneider SA	186,20	186,70	+0,26	31/07/95
SCOR SA	150	148	-1,33	20/05/95
S.E.B.	578	576	-0,34	14/06/95
Sefimeg	327	326,50	-0,15	11/07/94
SEITA	163,80	160,60	-1,95	30/06/95
Selectibanque	97,60	96,60	-1,02	12/07/89
SFIM	825	830	+0,60	11/08/95
SGE	113,20	113,20	—	30/06/95
Sidel	1661	1641	-1,20	09/06/95
Simco	439,50	438,50	-0,22	04/09/95
S.I.T.A	850	851	+0,11	10/05/95
Skis Rossignol	1280	1277	-0,23	29/09/95
Sligos	414	412	-0,48	07/07/95
Societe Gale A	586	593	+1,19	06/06/95
Sodexho	1256	1255	-0,07	03/03/95
Sommer-Allibert	1355	1360	+0,36	21/06/95
Sophia	190	193,20	+1,68	30/06/95
Sovac	610	610	—	10/05/95
Spir Communication	465	460	-1,07	22/06/95
Strafor Facom	587	576	-1,87	01/08/95
Suez	192,80	195	+1,14	28/03/95
Synthelabo	295	295	—	27/06/95
Technip	312	310	-0,64	01/06/95
Thomson-CSF	106,10	107,70	+1,50	11/08/95
Total	311	314	+0,96	21/03/95
UAP	130	132,50	+1,92	30/08/95
UFB Locabail	389	389,50	+0,12	30/03/92
UGC DA (M)	221	220	-0,45	01/06/95
UIC	58	57,80	-0,34	05/07/93
UIF	419	423	+0,95	31/07/95
UIS	117,10	119	+1,62	04/07/95
Unibail	472,50	476	+0,74	12/06/95
Union Assur.Fdal	535	533	-0,37	19/06/95
Usinor Sacilor	70,90	71,40	+0,70	—
Valeo	226,90	223	-1,71	25/07/95
Vallourec	187	190	+1,60	16/07/92
Via Banque	154,90	155	+0,06	13/06/95
Worms & Cie	215	220,50	+2,55	16/06/95
Zodiac	659	678	+2,88	24/01/95
Elf Gabon	712	713	+0,14	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding	213	216	+1,40	06/10/95
American Express	205,80	202,40	-1,65	10/11/95
Anglo American	295	286,10	-3,01	21/07/95
Amgold	402,10	391	-2,76	03/07/95
Arjo Wiggins App.	15,10	14,80	-1,98	—
A.T.T. #	309	305,20	-1,22	01/11/95
Banco Santander #	204,80	208	+1,56	31/10/95
Barrick Gold #	122	122	—	15/06/95
B.A.S.F. #	1078	1060	-1,66	12/06/95
Bayer #	1269	1230	-3,02	27/04/95
Blenheim Group	18,55	18,60	+0,26	07/07/95
Buffelsfontein	20,20	20	-0,99	16/09/94
Chase Manhattan #	285,90	280,50	-1,88	15/11/95
Cordiant PLC	7,40	7,40	—	—
Daimler Benz #	2390	2388	-0,08	26/05/95
De Beers	142	141	-0,70	26/10/95
Deutsche Bank #	224,40	224,40	—	19/05/95
Dresdner Bank #	132,70	132	-0,52	22/05/95
Driefontein	55,60	56,50	+1,61	02/08/95
Du Pont Nemours #	298	308,90	+3,65	12/09/95
Eastman Kodak #	330	330	—	02/10/95
East Rand	2,90	2,85	-1,72	15/08/94
Echo Bay Mines #	47,10	47	-0,21	30/06/95
Electrolux #	191	191	—	16/05/95
Ericsson #	104	109	+4,80	22/05/95
Exxon Corp. #	374,90	370,40	-1,20	11/12/95
Ford Motor #	139,30	138	-0,93	01/12/95
Freegold	45,40	44,60	-1,76	15/06/95
Gencor Limited	17,65	17,55	-0,56	05/10/95
General Elect. #	318	316,60	-0,44	25/10/95
General Motors #	220	220	—	09/09/95
Gle Belgique #	361	365	+1,10	24/05/95
Grd Metropolitan	33,50	33,75	+0,74	02/10/95
Guinness Plc #	36,60	36,90	+0,81	07/11/95
Hanson Plc	15,20	15,15	-0,32	02/10/95
Harmony Gold	46,90	45,50	-2,98	01/09/95
Hitachi #	49,50	48,65	-1,71	—
Hoechst #	1244	1240	-0,32	26/04/95
I.B.M #	472,30	461,10	-2,37	09/12/95
I.C.I #	60	58	-3,33	09/10/95
I.T.T. #	585	583	-0,34	01/07/95
Ito Yokado #	265	264	-0,37	—
Matsushita #	68,70	67,50	-1,74	—
Mc Donald's #	210,10	206	-1,95	15/05/95
Merck and Co #	286,60	288	+0,48	02/10/95
Minnesota Mg #	303	300,70	-0,75	12/09/95
Mitsubishi Corp.#	54,30	54,70	+0,73	—
Mobil Corporat.#	517	505	-2,32	11/12/95
Morgan J.P. #	374,10	365	-2,43	13/10/95
Nestle SA Nom. #	5110	5120	+0,19	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	69,50	—	—	30/06/95
Norsk Hydro #	196,20	195	-0,61	23/05/95
Petrofina #	1470	1470	—	24/05/95
Philip Morris #	428,80	425,80	-0,69	10/10/95
Philips N.V #	185,20	182	-1,72	23/05/95
Placer Dome Inc #	116	114,90	-0,94	25/09/95
Procter Gamble #	412	401,70	-2,50	15/11/95
Quilmes	226	—	—	17/07/95
Randfontein	31,30	30,50	-2,55	04/08/95
Rhone Poul.Rorer #	227,80	221,50	-2,76	30/11/95
Royal Dutch #	603	603	—	26/09/95
R T Z #	69,20	69,95	+1,08	03/07/95
Sega Enterprises	258	258	—	—
Saint-Helena	33,50	33,40	-0,29	15/09/95
Schlumberger #	306	304,10	-0,62	02/10/95
SGS Thomson Micro.	214,80	213	-0,83	—
Shell Transport #	56,20	56,65	+0,80	02/11/95
Siemens #	2536	2530	-0,23	24/02/95
Sony Corp. #	240	236,90	-1,29	—
Sumitomo Bank #	84,45	86	+1,83	—
T.D.K #	250,10	249,90	-0,07	—
Telefonica #	63,25	63,75	+0,79	27/07/95
Toshiba #	35,70	35,05	-1,82	—
Unilever # ■	627	624	-0,47	20/12/95
United Technol. #	421	423,50	+0,59	10/09/95
Vaal Reefs	319	312	-2,19	15/09/95
Volkswagen A.G #	1605	1599	-0,37	02/06/95
Volvo (act.B) #	99	96	-3,03	02/05/95
Western Deep	157,70	155	-1,71	15/09/95
Yamanouchi #	105,90	102,30	-3,39	—
Zambia Copper	1,93	1,90	-1,55	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110,40	0,399 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,55	3,298
CEPME 9% 89-99 CA#	108,76	2,287
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,689
CFD 9,7% 90-03 CB	115,20	7,658
CFD 8,6% 92-05 CB	109,41	6,668
CFF 10% 88-98 CA#	108,37	0,292 d
CFF 9% 88-97 CA#	104,32	1,180
CFF 10,25%90-01CB#	112,51	7,881
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,04	4,280
CLF 9%88-93/98 CA#	105,89	7,200
CNA 9% 4/92-07	111,67	4,918
CRH 8,6% 92/94-03	107,85	3,384
CRH 8,5% 10/87-88#	106,67	6,098
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,66	6,550
EDF 8,6% 92-04 #	109,24	5,287
Em.Etat10,26%86-96	101,13	3,092 d
Emp.Etat 6%7/93-97	100,34	2,682 d
Finansder 9%91-06#	112,50	8,852 d
Finansd.8,6%92-02#	109,23	6,998
Flora9,75% 90-99#	110,60	3,170
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,67	7,894
OAT 8,5% 87-97CA#	104,14	3,487
OAT 9,90%85-97 CA#	107,75	9,276 ↑
OAT 88-98 TME CA	100,95	5,678
OAT 9/85-98 TRA	—	0,519
OAT 9,50%88-98 CA#	108,41	3,842 d
OAT TMB 87/99 CA	99,55	5,567
OAT 8,125% 89-99 #	106,27	3,974
OAT 8,50%90/00 CA#	108,42	5,504
OAT 85/00 TRA CA	—	1,392 d
OAT 10%5/85-00 CA#	114,16	4,896 ↑
OAT 89-01 TME CA	101,02	5,678
OAT 8,5% 87-02 CA#	109,76	6,384
OAT 8,50% 89-19 #	109,29	0,604
OAT.8,50%92-23 CA#	109	4,854
PTT 11,2%85-95 CB#	101,05	9,942 d
SNCF 8,8% 87-94CA	105,55	7,016 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	904	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	193	196
Bains C.Monaco	620	617
B.N.P.Intercont.	304,50	308
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,50	6,80
Cambodge ◆	769	769
Carbone Lorraine	480	485
CBC	99	98
Centenaire Blanzy	262	262
Ceragen Holding ◆	28	28
Champex (Ny) ◆	18	19,80 d
CIC Un.Euro.CIP	324	326
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.	389	389
Concorde-Ass Risq	655	656
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	25,10	25,10
Darblay ◆	330	330
Didot Bottin	586	600
Eaux Bassin Vichy ◆	3400	3400
Ecla	622	627
Ent.Mag. Paris ◆	2400	2400
Eridania Beghin CI ◆	721	721
Fidei	86,20	84
Finalens	340	338
F.I.P.P. ◆	83,25	83,25
Fonciere (Cie) ◆	490	490
Fonciere Euris	155,60	155,60
Foncina #	399	379,10
France I.A.R.D. ◆	899	899
France S.A	660	660
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	295	301,90
Genefim	117	115,90
Gevelot	1315	1316
G.T.I (Transport)	310	310
Immobail	141	137,80
Immobanque ◆	635	635
Im.Marseillaise	4850	4860
Invest.(Ste Cle.)	1400	1400
Lille Bonnieres ◆	1850	1850
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	145	143,20
Lucia ◆	67	67
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix ◆	161	161
Metal Deploye ◆	401	400
Mors #	16,70	[illegible]
Navigation (Nle)	63	60,80
Paluel-Marmont ◆	297	297
Pap.Clairefont(Ny) ◆	850	850
Parfinance	191,50	191,50
Paris Orleans	225	225,50
Piper Heidsieck	1100	1130
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI) ◆	940	940
PSB Industries Ly	395	395
Rochefortaise Com.	147	150
Rosario ◆	192	192
Rougier #	557	551
S.A.F.I.C Alcan	255	257
Saga	170	173,90
Salins du Midi	401	404,40
Savoisienne (M) ◆	123	129
Silic	619	600
S.I.P.H. ◆	149	149
Sofal	155	150
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi	3466	3450
Soudure Autogene ◆	1000	1000
Sovabail ◆	398,80	398,80
Taittinger	1760	1790
Tour Eiffel	270	270
Elyo	215	217
Vicat	465	470
Virax ◆	130	130

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1087	1087
Fiat Ord	15	14,95
Gevaert	260,20	260,20
Gold Fields South	123,50	118
Kubota Corp.	28,80	28,80
Montedison act.ep.	4,54	7,28 d
Olympus Optical	44,50	44,50
Ottomane(cie Fin.)	172	175
Robeco	337,30	335,70
Rodamco N.V.	137,30	137
Rolinco	359,20	352,20
Solvay SA	2460	2460
Wagons Lit	1640	1640

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	62,80	62,80
AFE #	400	391
Aigle #	230,50	222,60
Albert S.A (Ns) ◆	147	147
Altran Techno. #	707	704
Montaignes P.Gest.	475	475
Axime	387	385
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	544	544
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	190	190
Bque Vernes ◆	630	630
Beneteau #	354	352
B I M P	67	67
Boiron (Ly) #	485,20	490
Boisset (Ly)#	225	225
But S.A.	1105	1109
Cardif SA 1	469	478
CDA-Cie des Alpes	148	148
C.E.E #	290	281
CEGEP #	156,10	156
Cermex # (Ly)	251	263,50
CFPI	247	245,50
Change Bourse (M)	227	227,90
Christ.Dalloz #	1066	1070
Cipe France Ly #	290	290
CNIM CA#	169	169,90
Codetour ◆	277	277
Comp.Euro.Tele-CET ◆	247,50	247,50
Conflandey S.A.	295	295
C.A. de la Brie	346	330
C.A.Gironde (B)	443	443
C.A.Haute Normand.	354	354
C.A.Ile & Vilaine	339,20	339
C.A. Paris IDF	730	725
C.A.de l'Isere Ly#	386	386
C.A.Loire Atl.Ns #	355	349,40
C.A.Loire/H.Loires	214	214
C.A.Morbihan (Ns)	343	338
C.A.du Nord (Li)	435	435
C.A. Oise CCI ●	236,50	236,50
C.A.Pas de Calais	414	414,90
C.A. Somme CCI	240	238,50
C.A.Toulouse (B)	360	361
CFJPE(exGAN part#	105,10	106,10
Chaine et Trame #	159	153
C.A. Midi CCI#(Ly)	255	249
Creeks	40,05	40
Delta Prot.# Ly	305	305
Devanlay	410	405
Deveaux(Ly)#	369	365,10
Devernois (Ly)	452	452
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	58,05
Ecco Trav.Tempo Ly	325	316,30
Elysee Inv. ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	420	420
Europ.Extinc.(Ly)#	235	225
Europ Propulsion	332	332
Expand s.a	279,90	279,90
Factorem	505	510
Faiveley #	288	284
Finabail	72	72
Finacor ◆	119,70	119,70
Fininfo	448,50	442
Fructivie 1	510	508
Gautier France 2#	300,30	299,50
Gel 2000 2	95	90,10
GFI Industries #	403	405
Girodet # (Ly)	49,90	49
GLM S.A.	244,90	244,90
Grandoptic.Photo #	520	522
Gpe Guillin # Ly	156,50	157
Kindy #	160,90	159
Guerbet 2	345	345
Hermes internat.1#	870	870
Hurel Dubois ◆	330	330
ICBT Groupe # 2	181	181
I.C.C. 2 ◆	159,10	159,10
Idianova	65	[illegible]
Immob.Hotel. 2 # ◆	67,80	67,80
Installux (Ly)	480	[illegible]
Int. Computer #	123,50	[illegible]
Invest.Paris 1	135,70	[illegible]
IPBM	71,95	71,95
M6-Metropole TV	453	[illegible]
Manitou 2#	535	[illegible]
Manutan	566	570
Marie Brizard 2	1050	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	393	[illegible]
Mecadyne ◆	167,90	167,90
Mecelec (Ly)	73,60	73,80
MGI Coutier 2	244,90	[illegible]
Michel Thierry# 2	689	670
Monneret Jouet #	55	[illegible]
Naf-Naf 1#	58,30	58
Norbert Dentres.#	537	535
N.S.C Schlum.2 Ny	858	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet #	690	690
Paul Predault #	183	184
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy #	117,50	119
Pier Import ◆	70	70
Pochet 2	832	835
Poujoulat Ets (Ns)	210	210,50
Radiall 2#	515	508
Rallye(Cathiard)Ly	142	142
Reydel Indust.Li ◆	1325	1325
Robertet #	982	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	459,10	[illegible]
Securidev 2 #	92	[illegible]
Sediver 2 #	182	[illegible]
Seribo 2	220	[illegible]
Siparex (Ly) #	90	[illegible]
Smoby (Ly) 2 ◆	596	[illegible]
Sofco (Ly)	125	125
Sofibus ◆	408	[illegible]
Sogepag 2 #	118	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	659	[illegible]
Sopra 2	280	275
Steph.Kelian #	85	[illegible]
Sylea	385	385
Teisseire-France	210	200
TF1-1	500	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	404	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	50	[illegible]
Unilog 2	351,50	360
Union Fin.France 1	387	387
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	107	106
Vilmorin et Cie#2	360	[illegible]
Virbac	644	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 15 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	160	160
Nobel ◆	150	150
Mumm ◆	919	919
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ *cours précédent*; ■ *coupon* détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 14 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36109,25	36109,25
Actimonétaire D	30733,27	30733,27
Agipi Ambition (Axa) ◆	111,83	106,50
Amplia ◇	113244,86	113244,86
Amplitude Monde D	693,77	676,85
Antigone Trésorerie	834041	834041
Arbitr. Court Terme	9217,51	9217,51
Arbitr. Première	8528,47	8444,03
Arbitr. Sécurité	16853,38	16769,53
Asie 2000	601,34	583,83
Associa Première	37140,44	37140,44
Associc	1149,08	1149,08
Atout Amérique	114,10	111,32
Atout Asie	90,65	88,44
Atout Futur C	519,41	506,74
Atout Futur D	505,10	492,78
Aurecic	1376,47	1356,38
Avenir Alizes	1917,62	1880,02
Axa Valeurs PER ◆	139,51	135,45
Cadence 1	1052,43	1042,01
Cadence 2	1049,71	1029,13
Cadence 3	1045,93	1035,57
Capimonétaire	7838,65	7830,82
Capiobli	8079,86	7999,86
Capitacic	1655,10	1630,64
Cicamonde	1173,42	1139,24
Coexis	1709,98	1628,18
Comptavalor	2230,49	2227,15
Converti CIC	322,76	317,99
Crédit Mutuel Capital	1617,13	1585,42
Crédit Mutuel MID AF	102,74	99,99
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	831,30	831,30
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	91	88,56
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	88,11	85,75
Créd.Mut.Ep.J	21909,87	21909,37
Créd.Mut.Ep.long.T.	213,66	207,94
Créd.Mut.Ep.Monde	1056,50	1028,32
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1100,57	1071,11
Dieze	1672,20	1641,02
Ecocic	1218,53	1183,05
Ecupar ◆	125,34	121,69
Ecur. Actions futur	190,34	184,80
Ecur. Distrimonétaire	10595,66	10595,66
Ecur. Expansion ◆	310228,12	308912,15
Ecur. Géovaleurs	2702,97	2624,24
Ecur. Investissement	159,22	154,58
Elanciel D	117,20	114,34
Elicash ◇	898305,87	898305,87
Emergence Poste D	95,47	93,14
Eparcic	4623,04	4623,04
Eparcourt-Sicav	197,40	196,91
Epargne-Unie	1456,96	1421,42
Eurco Solidarité	1268,23	1255,67
Eurocic Leaders	1332,15	1293,35
Eurodyn	1498,65	1462,10
Fonsicav	18568,75	18531,69
France Obligations	472,53	467,85
Francic	471,08	464,12
Francic Pierre	108,68	105,51
Francic-Regions	1430,63	1388,96
Géobilys C	587,57	587,57
Géobilys D	572,93	572,93
Gestilion	19221,65	19221,65
HLM Monétaire	17808,21	17808,21
Indicia ◆	1096,83	1069,89
Intensys D	109,55	109,28
Interoblig	5986,92	5927,64
Intersélection Fce	524,35	514,06
Japacic	174,22	169,35
Jeunepargne	363,87	358,49
Latitude C/D	141,54	141,33
Lion 20000	16375,17	16375,17
Lion Association	11416,03	11416,03
Lion Institution	40182,79	40082,58
Lionplus	1307,07	1281,44
Lion Trésor	2279,50	2256,93
Livret Bourse Inv.	581,02	564,10
Livret Portefeuil.	792,48	769,40
Méditerranée ◆	235,33	228,48
Mensuel CIC	10071,84	9971,12
Moneden	87302,22	87302,22
Moné-Dis ◇	10590,58	10590,58
Mone.J. ◇	11336,09	11336,09
Monévalor	52470,39	52470,39
Mutualité dépôts	17546,15	17511,13
Natio Court Terme	13406	13406
Natio Court Terme2	364190	364190
Natio Epargne	21834,53	21667,85
Natio Ep. Capital	14553,86	14409,76
Natio Ep. Croissance	2044	2003,92
Natio Ep. Obligations	212,57	208,50
Natio Epargne Retraite	123,81	121,38
Natio Epargne Trésor	10118,87	10098,67
Natio Epargne Valeur	497,14	482,39
Natio France Index	1004,73	985,03
Natio Immobilier	1154,80	1132,16
Natio Inter	1778,90	1744,02
Natio Monétaire	5237,94	5232,71
Natio Opportunités	140,14	138,39
Natio Patrimoine	1409,45	1381,81
Natio Perspectives	1126,11	1104,03
Natio Placements	74797,26	74797,26
Natio Revenus	1046,16	1035,80
Natio Sécurité	11963,98	11963,98
Natio Valeurs	908,41	890,60
Nord Sud Develop.	2021,91	2017,87
Oblicic-Mondial	3174,53	3127,62
Oblicic-Régions	1092,81	1076,66
Oblifutur	3680,75	3612,12
Oblig. ttes caté.	221,23	217,96
Oblilion	1732,75	1715,59
Oblisécurité Sicav	5505,14	5505,14
Oblitys D	553,14	544,97
Oraction	1466,64	1430,87
Patrimoine Retraite	287,44	281,80
Pervalor	592,79	581,17
Plénitude D	142,89	139,40
Poste Gestion C	42171,67	42171,67
Première Oblig. C	12524,51	12524,51
Première Oblig. D	10895,65	10890,30
Proficlus	950,49	932,77
Rentacic	161,78	159,38
Revenus Trimestr.	5204,25	5152,72
Revenu-Vert	1162,93	1143,29
St-Honoré Pacifique	716,78	684,28
St-Honoré Réal.	9489,21	9451,40
Sécuricic	2177,56	2127,36
Sécuritaux	1750,74	1750,24
Sensivalor	34016,56	34016,56
SEVEA ◆	104,44	101,89
S.G. France opport. C	1375,62	1348,65
S.G. France opport. D	1343,73	1317,38
S.G. Monde opport. C	967,71	948,74
S.G. Monde opport. D	967,71	948,74
Sicav Associations	2315,45	2315,45
Sicav 5.000	488,60	[illegible]
S.I. Est ◆	1127,59	[illegible]
Slivafrance	771,65	756,52
Slivam	427,40	419,02
Slivarente	221,73	217,88
Slivinter	515,58	[illegible]
Sogenfrance C	1297,71	1272,26
Sogenfrance D	1213,02	1189,24
Sogépargne	299,28	296,32
Sogevar	1725,14	[illegible]
Soginter	1620,17	1588,40
Solstice D	2307,82	2302,06
State Street Act. Eur ◆	11965,73	11673,88
State Street Act. France ◆	10618,60	10359,61
State Street Act. Japon ◆	1213,98	1184,37
State Street Act. Monde ◆	937,90	915,02
State Street Activ.Asie ◆	1308,13	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1025,70	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	534,41	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1306,18	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1371,27	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13872,65	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1031,84	1021,62
State Street Spinnaker2 ◆	1132,25	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	13141	13141
Stratégie Actions	883,43	[illegible]
Stratégie Rendement	1697,47	[illegible]
Synthesis	14721,20	[illegible]
Trésora C	860,45	851,85
Trésora D	817,85	[illegible]
Trésor Plus	1688,83	1672,11
Trésor Trimestriel	1012,65	[illegible]
Trésoricic	167431,20	167431,20
Trésorys	251780,67	251780,67
Trilion	5187,55	[illegible]
Uni-Associations ◇	124,64	[illegible]
Uni-Foncier	1171,89	[illegible]
Unifrance	585,41	[illegible]
Uni-Garantie C	1586,10	[illegible]
Uni-Garantie D	1376,80	[illegible]
Uni Régions	1380,71	[illegible]
Univar ◇	293,46	[illegible]
Univers Actions	1611,58	[illegible]
Univers Obligations	2110,10	[illegible]
Valorg ◆	2458,99	[illegible]
Valreal	33748,67	[illegible]
Winterthur St-Honoré	252,84	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



RETROUVER DES ÉQUILIBRES

Le projet de loi relatif au supplément de loyer de solidarité adopté par le Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre du Logement, Pierre-André PÉRISSOL, alors va sans doute dans le sens d'une meilleure justice sociale. Ce projet de loi réforme le régime de surloyer applicable aux locataires de logements HLM dont les revenus excèdent les plafonds de ressources prévus pour l'attribution des logements sociaux.

Pour les 240 000 locataires HLM qui dépassent de plus de 40 % le plafond, chaque organisme d'HLM adoptera son propre barème de surloyer, en respectant toutefois un minimum fixé par décret (environ 210 francs par mois par logement à Paris). On ne peut qu'approuver cette mesure à une époque où les notions de transparence, de justice sociale et de solidarité sont les maîtres mots. Est-il normal que celui qui en a les possibilités paye un loyer sous-évalué par rapport au prix résultant du marché ? Cette différence est en réalité supportée par la collectivité, donc par les contribuables.

L'avantage financier qui résultera des nouvelles dispositions pour la collectivité publique devrait être, à mon sens, directement affecté à l'amélioration du logement des Français ; mais j'entends par là aussi bien l'amélioration du parc social, que du parc privé, car l'on sait bien que le parc privé constitue dans bien des cas un parc social de fait.

Malgré les efforts consentis ces dernières années, le besoin quantitatif en logements, c'est-à-dire le nombre de logements à construire pour satisfaire la demande tendancielle des ménages, n'a cessé de croître.

En février 1995, les spécialistes de la Direction de l'Habitat et de la Construction au Ministère du Logement estimaient qu'un rythme de 300 000 logements mis sur le marché chaque année ne permettait de commencer à rattraper le retard accumulé qu'à partir de 2005-2010 dans l'hypothèse la plus favorable; C'est dire le chemin à parcourir pour tous les acteurs du monde immobilier dans un cadre économique qui, chaque jour, nous est présenté par nos gouvernants comme de plus en plus étroit.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre Fnaim Paris-Ile-de-France

2e arrondt

7, R. DU MAIL
2-3 P. TERRASSE
S. pl. jeudi et samedi 14 h à 16 h, ou tél. 47-27-48-38.

3e arrondt

Dans hôtel part. Duplex 3-4 p. 2 bains, charme, poutres. Terrasse. Tél. : 42-78-64-33.

5e arrondt

CLUNY Imm XVIIe, gd stud. Atelier artiste av. mezzan. Belle haut., charme. parf. ét. 750 000 F - Tél : 43-25-97-16.
VAL DE-GRACE séj. + 3 chbres à rénover. Bonne distrib., dble expos., parquet moul., chem. 1 690 000 F - Tél. : 43-25-97-16.
PORT-ROYAL. p. de t. ravalé, beau 2 p. parf. ét. Vue dégagée plein sud, ét. élevé, asc. 1 050 000 F - Tél : 43-25-97-16.
LUXEMBOURG. Imm. p. de t. Stud. kitchen., parf. ét., calme, clair, asc., idéal investisseur 450 000 F - Tél : 43-25-97-16.

6e arrondt

PROCHE JARDIN
Luxembourg, magnifique 5 p. à rénover, 2e, balc. 2 900 000 F. Serge Kayser, tél. : 43-29-60-60

7e arrondt

LATOUR MAUBOURG
Calme, séj., 2 ch. 1 750 000 F Serge Kayser, tél. : 43-29-60-60.

11e arrondt

PLACE BASTILLE
Bel imm. XVIIe siècle, 4 p., entrée, séj., s. à m., 2 chbres, cuis. bains. Dble expos. Très clair 1 450 000 F.
AGT Bastille, tél : 42-78-10-20.

13e arrondt

Mo GLACIÈRE, 2 p., cuis. équip., balc., dble exposit., ét. élevé, asc. Vue dégagée 790 000 F - Tél : 43-25-97-16.

Rue Bobillot, 2 p., dans récent, asc., terrasse, exc. état, poss. park. 765 000 F - 40-47-67-82

14e arrondt

Rue Boyer-Barret, beau p. de t., 2e ét., balcon. 40-47-67-82 Syndic - 1 080 000 F

Prox. Denfert, stand., rue et jard., 4-5 p., 120 m², gde cuis., 2 bns, cal., sol. park. 43-35-18-36

Denfert-Rochereau, grand 2 p., 3e ét., asc., bel imm. p. d. t., 950 000 F. 40-47-67-82

15e arrondt

MONTPARNASSE
11e ét., balc.-terrasse, séjour, 2 ch., sol., 1 800 000 F. Serge Kayser - 43-29-60-60

Mo Dupleix, studio en volume, exc. état, dans bel imm. ancien, 450 000 F. Syndic - 40-47-67-82

28 bis, RUE DE CASTAGNARY 2 p., 7e ét., asc., balc., 38 m², 640 000 F. s/pl. jeudi et samedi de 14 h à 16 h - 46-24-93-33

16e arrondt

VICTOR HUGO
370 m², gd stand., poss. prof. lib., park. 45-04-49-13

17e arrondt

AV. NIEL 190 m²
appart. 6 p. de caractère à rénover, 4 500 000 F PARTENA - 42-66-36-53

19e arrondt

Maison en triplex, 100 m² env., esprit atelier, jardin, prix : 2 150 000 F. IP : 48-85-13-33

ATELIERS, DUPLEX avec terrasse. LOTS à vendre sur EST PARISIEN I.P. - 48-85-13-33

78 Yvelines

LE CHESNAY-VERSAILLES centre commerces, marché, 111 m² + loggia, 3-4 ch., chauff. indiv., 1 680 000 F. DANO - 39-51-34-45

VERSAILLES 10' GARE calme, séjour 3 ch., gar., aire de jeux, 1 290 000. DANO - 39-51-34-45

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-PASTEUR
mais. part. s/voie privée, gde récept., 5 ch., ch. serv., terrasse, garage, 7 400 000 F FONCIA - 45-44-55-50

94 Val-de-Marne

CHARENTON LIMITE PARIS beau triplex, 130 m², style atelier, terrasse, dans jardin clos, 2 450 000 F. IP - 48-85-13-33

Viager

17e près ETOILE, 4 p., balc., p. de t., occupé, soleil, asc., 1 150 000 + rente, hme 81 ans. 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

MARSEILLE 8e Prado, 3 p. occup., fme 86 ans, rés. 3e âge. Hespérides 380 000 F + 3 500/mois 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN

Locations Recherches

INTER-PROJETS recherche SUR PARIS ET EST PARISIEN grands appartements, duplex, lofts, ateliers d'artiste, maisons caractère, produits régionaux, à louer ou à vendre. IP - 42-83-46-46

Locations Offres

BD RASPAIL
(angle Montparnasse) 3-4 p., 90 m², balcons, parking, 9 500 h. ch. - 42-66-36-53

AV. MONTAIGNE
sur place de l'Alma, face Tour Eiffel, gd 5 p., imm. somptueux, 33 900 h. ch PARTENA - 42-66-36-53

7e RUE MALAR petit 2 p. de caractère, 5 500 F c.c. IP - 48-85-13-33

GEORGES MANDEL récent 5 p., parking, 20 000 + ch. 45-04-49-13

19e RUE DES SOLITAIRES vaste 3-4 p., 97 m², parking 8 500 F c.c. IP - 48-85-13-33

Paris 20e, atelier d'artiste original, calme, 67 m², 6 250 F. IP - 48-85-13-33

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

MERCREDI PROCHAIN : SPÉCIAL VENTES

appartements ventes

1er arrondt

PALAIS-ROYAL IMM. XVIIe beau 130 m², clair, charme, volume, jolie vue, box, 3 800 000 F. 40-26-44-31

Palais-Royal, imm. XVIIe, asc., s/belle cour, calme, 4 p., 100 m² à rafr., soleil. 43-35-18-36

3e arrondt

Dans hôtel particulier original, 2 pièces en duplex, charme, calme. Tél. : 42-78-64-33

4e arrondt

PLACE DES VOSGES, 200 m² env., vue except. à rafraîchir. 7 500 000 F. 40-26-44-31

R. Jarente, 5e, asc., 4 p. duplex s/jard., plein sud, 2 150 000 F. MEL - 43-25-32-56

5e arrondt

R. BIÈVRE, beau studio, sur jolie cour pavée, 630 000 F. MEL - 43-25-32-56

6e arrondt

ASSAS, beau pierre de t., asc., 6 p. + services, 5 500 000 F. MEL - 42-84-28-28

PRÈS FURSTENBERG RARE, 120 m² env. en duplex, 3 chbres, 2 bns. 48-04-50-29

LUXEMBOURG Saint-Michel, 4 p 1/2, duplex 4e-5e étage, asc. possible vue. 43-36-17-36

Madame, 60m². 1 500 000 F; Ch.-Midi, 3 P. 1 700 000 F. Vue Seine 70 m². 1 750 000 F. Assas 5 P. 2 300 000 F. N.-D.-des-Champs, 6 P., 190 m². FLEURUS. – 45-44-22-36

7e arrondt

DANS HÔTEL XVIIIe, VERNEUIL, 4 P. + box, gd charme. EXCLUSIVITÉ. DOURDIN - 46-24-93-33

2 P. LEGENDRE 40 m² 3e ét., confort, 490 000 F. Syndic - 40-47-67-82

VUE ESPLANADE ET QUAI 260 m², 6 p., 5e ét., parking, service. DOURDIN - 46-24-93-33

SAINT-DOMINIQUE/AUGEREAU studio 20 m², 5e ét., calme. 40-46-92-60 - 365 000 F

VERNEUIL 2 P. vue, soleil, caractère, 6e avec asc., dans imm. anc. rénové, finitions à prév., idéal pied-à-terre, pptaire. 45-03-48-00

GRENELLE prox. rue Cler, 3 P., sud. Charme. Bon état. 1 320 000 F. - 43-59-70-51

10e arrondt

HÔP. SAINT-LOUIS 2 P. 53 m² ds imm. récent. tt confort, 6e étage, asc., 750 000 F. 42-50-35-39 ou 45-32-85-79

11e arrondt

PRÈS BASTILLE Idéal profession libérale. Appt. 130 m², parfait état. Rens. : 40-85-81-66 ap. 20 h 30

13e arrondt

2 P. CHEVALERET 40 m² bel imm. ancien, asc., balcon, très agréable, 680 000 F. Syndic - 40-47-67-82

14e arrondt

Alésia-Montparnasse, rue calme, mais. s/3 niv., séj., s. à m. + 3 ou 4 ch., 125 m², b. ét. 43-35-18-36

PROX. PARC MONTSOURIS Maison d'artiste 4/5 P., R.-d.-C., 2 étgs, s./sol, jard. dble expos. NOTAIRE. – 42-60-39-24

15e arrondt

PASTEUR 7 P. 190 m² imm. pierre de t., 4e ét., asc., 3 750 000 F. 45-67-01-22

R. BALARD, BON IMM.
RAPPORT 9 %
14 appart. (dont 6 loi 48) loués 280 000 F par an + ch.
PRIX : 3 100 000 F.
AIM - 42-78-40-04

Dupleix, stand. dern. ét., 2 p., 39 m² + 25 m² terrasse, vue panor., sol., calme. 43-35-18-36

16e arrondt

MUETTE-PASSY 98 m² 5e ét., dble séj., 2 ch. sur jard., cuisine, s. d. bns, 2 asc., imm. stand. 2 300 000 F à déb. Part. TÉL : 45-03-41-19 (h. repas)

Prox. PLACE FLANDRIN 240 m², 7 p., service, parking, 5 500 000 F. DOURDIN - 46-24-93-33

AVENUE RAPHAËL
stand., gd 6 P. triple récept. 3 chbres, 2 serv. Studio, park. Prestations luxueuses. Vue. 9 300 000 F. FONCIA. – 45-44-55-50

Av. VICTOR-HUGO, 6e, asc. 4/5 P., verrière, gd balc., relié à un duplex (7e) éclairé, calme, gardien, 2 caves, 1 débarras, chbre serv. – Px. : 3 900 000 F. NOTAIRE. – 42-60-39-24

17e arrondt

S/PARC MONCEAU DUPLEX 200 m²
4e et 5e ét., imm. gd stand., vue exceptionnelle, 5 900 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

18e arrondt

PIED BUTTE MONTMARTRE 2/3 P 70 m², 3e ét., 1 530 000 F. 42-66-09-22

92 Hauts-de-Seine

EXCEPTIONNEL
S/PARC ST-JAMES merveilleux 4 p., 142 m² avec BEAU JARD., garage. DOURDIN - 46-24-93-33

CLAMART STUDIO 40 m² avec 2 terrasses en bordure de Chatillon, vue, verdure, rare, prix : 440 000 F. GERANT - 43-20-77-47

92 NANTERRE RER Nanterre ville, 2 pièces, 47 m², cuis., s. d. bns, confort, calme, bel immeuble, 570 000 F. Tél. : 45-86-27-00

BOULOGNE BEAU 2 P.
balc., 780 000 F. 34-80-39-08

NEUILLY-ST-JAMES 9e ét. et dernier ét., vue except., 90 m². Sud. Parking, 2,3 MF. ONIM. – 40-46-92-60

94 Val-de-Marne

94 GENTILLY 3 ateliers de peintre, 120 m², + 1 mais. 135 m², 3 000 000 F. FIX IMMO - 46-65-80-90

CHARENTON LIMITE PARIS beau triplex 130 m², style atelier, terrasse, dans jardins clos. Prix : 2 450 000 F. IP 48-85-13-33

FONTENAY-SOUS-BOIS
LOFTS
ATELIER artiste, jard. Avec ou sans travaux de finition. EXCEPTION de 6 000 F/m², pondéré. Poss. PRET 0 % et PC. Le Ppiaire. - 42-65-11-66

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel F 3, séj., 2 chbres, s.d.b. Grands rangements, cuis. équip. avec séchoir, cave, park. Prix : 370 000 F. – 39-88-86-15

A VENDRE Villiers-le-Bel F 4 s. à mang., salon, 2 chbres, s. de b., wc. Chauffage individuel au gaz. Cave, parking. 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71. En cas d'abs., lss. un mes. sur le répondeur

97 Martinique

HAUT. FORT-DE-FRANCE 86 m² + 21 m² véranda, cave, parking, 740 000 F. (16) 25-84-49-37

immeuble

MURS COMMERCIAUX EN SCI rentabilité 11 % province 1 200 000 F. 49-98-32-49

Hôtel particulier

92 NEUILLY HÔTEL PART. 400 m², env. + jardin volume, charme, travaux 8 300 000 F. 40-26-44-31

pavillon

77-MONTIGNY-LENCOUP Part. vd pavillon sous-sol total. Gd séjour, salon avec cheminée, cuisine, sdb. A l'étage : 2 chbres. Poss. salle d'eau et 3e chbre. Chaudière fuel de 1992. Terrain clos de 1 800 m². Tél. : 64-37-14-01 (bur.) 60-66-34-03 (soir).

maisons

ERMONT 95, 1' gare maison 1959, 350 m² hab. sur 850 m², terrain paysagé tourelle desserv. 3 niveaux, entrées indép. (prof. libérale poss.), séjour 58 m² (cheminée), 2 terrasses E et O, 7 chambres, bureau, s. de bains, s. eau, 3 WC (+ lav.) atelier, garage 2 V., cave, isolation, alarme
Prix 2 900 000 F Tél. : 34-15-86-88.

PARIS-20e, quartier « CAMPAGNE À PARIS », Très belle maison, 180 m², hab + balcon, buanderie chaufferie, gar 2 voit. très beau jardin 4 000 000 F – 42-67-02-22

94 LA VARENNE ST-HILAIRE très proche RER, écoles, commerces, marché, sur jardin paysager 1 100 m² MAISON 300 m² hab. + s/sol, 125 m². + terr., plein sud, gde récept., salon, salle à manger, cuis. équip., 6 ch., 3 sdb, gar. 2 voitures, pavillon 90 m², fond de jardin Tél. : 42-83-29-74 (ap. 20 h)

viager

9e CADET 107 m² occ. 91 ans 775 000 F + 2 700 F/mois ou cpt 950 000 F ss rente. 42-66-09-22

CROSNES (91) F 4 (85 m²) avec parking ext. viager libre sur 2 têtes de 73 et 78 ans 150 000 FF + 3 700 F/mois FRANCE VIAGER : 43-66-65-65

PARIS SAUFFROY F3 (53 m²) viager occ. 75 ans, 1re 120 000 F + 2 700 F/mois. FRANCE VIAGER : 43-66-65-65

Nogent RER, imm récent, occupé fme 76 ans, gd 2 P. park. 30 000 F + 3 000/mois Viagers. CRUZ. 42-66-19-00

MARSEILLE, 8e, Prado 3 p., occ. fme 86 ans, rés. 3e âge. Hespérides 380 000 F + 3 500 F/mois. 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN

17e Etoile, 4 pièces, balcon, pierre de taille, occupé soleil, ascenseur, 1 150 000 + rente. Homme 81 ans. 42-30-57-57. VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris-16e.

Boulogne, 83 m² occupé 76 ans + parking libre. 480 000 + 3 051/mois. 42-66-09-22.

DUPLEX 52 m² occupé 84 ans 355 000 + 3 100/mois ou cpt 615 000 sans rente. 42-66-09-22.

locaux commerciaux

78 GAMBAY N 12 sur 2 ha
DOMAINE PRESTIGE
idéal culturel ou industriel
BRADÉ 2 800 F LE M²
1 500 ou 2 500 m², murs libres Exclusiv. VIOU. 45-08-53-84

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. – 48-73-48-07

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e, spécial. appart. haut de gamme, rech. appart. charme et standing, petites et grandes superficies, évaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

RECHERCHONS AU CŒUR DE PARIS BEAUX APPARTEMENTS
AIM. 42-78-40-04
23, bld Henri-IV

bureaux locations

AVENUE DES CHAMPS-ELYSEES (ETOILE)
Immeuble Exceptionnel

PROPRIETAIRE LOUE

Ensemble de bureaux 1 750 m² sur un niveau
Parkings
Téléphoner pour rendez-vous :
44 43 70 15

SPÉCIAL LOCATIONS

locations offres

Paris

MARAIS, 2 P., R. DE JARDIN, 40 m², 4 600 F + ch., libre janv. Tél. : 39-74-64-33

PRÈS HENRI-MARTIN 130 m², prestations luxueuses (meublé raffiné), salon, s. à manger, 2 chambres, 2 bains, jard. 15 000 F. 45-50-48-07

Mo CHARLES-MICHELS PROCHE BEAUGRENELLE Résidence neuve.
– Studio, 33 m², balcon, 5.511 F ttes ch. comp.
– Séj. + 1 chbre 56 m², 6.968 F ttes ch. comp.
– Séj. + 2 chbres, 81 m², balc., 10.484 F ttes ch. comp.
– Séj. + 3 chbres, 91 m², terrasse 23 m², 11 378 TTC.
– Séj. + 4 chbres duplex, 118 m², terrasse 43 m², 14 956 F ttes ch. comp.
Parkings + caves inclus.
AGIFRANCE. 45-75-53-68

Mo GAMBETTA CALME, VERDURE, 4 P., 87 m², balcon, 7 488 F ttes ch comp. Hon 4 670 F Cave et parking AGIFRANCE. 43-61-54-59

Près BUTTES-CHAUMONT – Séj. + 2 chbres, 73 m², 6e ét., terrasse 46 m², park., cave 6 990 F ttes ch. comp Comm 4 288 F AGIFRANCE. 42-06-37-14

RASPAIL – DUPLEX de charme dans cité d'artistes 10 800 F ch. comp. 42-79-88-76

1er LOUVRE, gd, charme studio 30 m², terrasse 10 m² 3 950 F net. 42-66-36-53

19e, 3 P., 55 m², Mo Crimée 6e ét. asc., imm. standg 4 250 F H. ch. 47-42-07-43

15e, beau studio, 35 m², refait neuf Mo Volontaires 3 000 F H. ch. 42-66-36-65

FELIX-FAURE, studio 37 m², récent, stand. s/jardin 3 600 F + charges. 43-61-88-38

TROCADÉRO
BEAU, RÉCENT, VUE DÉGAGÉE 3 P., 150 m², env., gd séj., 45 m², 3e ét., bains + s. d'eau, bon état park., 17 000 F charges et chauffage compris. J. A. TIFFEN. 44-21-11-44

MUETTE
VUE S/JARDINS DU RANELAGH bel ancien, 4e ét., asc., triple-récept., 2 chbres, 150 m² env. parquet 17 475 F ch. et chauffage inclus J. A. TIFFEN 44-21-11-44

Banlieue

92 BOULOGNE 3/4 PCES 88 m², vide, rénové, ét. élevé, bien exposé. Cuis. partiellement équipée, cave, parking, métro et bus, 6 700 F + ch., disponible début décembre De particulier à particulier Tél. : 45-51-58-18

ARGENTEUIL 5' gare – Séj. + 1 chbre 62 m², 3 528 F ttes ch. comp. – Séj. + 3 chbres 76 m², 4 063 F ttes ch. comp., celliers, parkings inclus. AGIFRANCE. 39-82-73-31

VERSAILLES CENTRE ancien rénové 2e ét. 30 m² séj., chbre, cuis., s-dche chf indiv., 3 225 F mois CC DANO. 39-51-34-45

VERSAILLES SAINT-LOUIS ancien, 2e ét., 90 m², salon s.-à-manger, 2 chbres 6 863 F mois ch. comp. DANO 39-51-34-45

Province

FERME PIERRE, 5 ch., 2 sdb, 2 s. d'eau, 5 WC, chauf. central + conserverie artisanale, agréée CEE. 24 HA, ruisseau, nord Toulouse, 1 800 000 F Tél. : H. repas (16) 63-33-17-78

location demandes

J. H. ingénieur conseil rech. 2/3 P., env. 70 m², 16e/17e Neuilly, dispo. fin déc. ref. sérieuses Tél. - 40-89-06-69

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau - 75008 rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPTS HAUTS DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

INTER-PROJETS recherche SUR PARIS et EST PARISIEN grands appartements duplex, lofts, ateliers d'artiste, maisons caractère, produits régionaux, à louer ou à vendre. IP : 42-83-46-46.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Société Internationale de Conseil 32 000 ingénieurs et consultants dans le monde recherche
CONSULTANTS
pour missions courtes et longues durées
Gestion de production
Process industriel
Qualité
Marketing
Secteurs : Pharmacie, chimie, peinture, mécanique, électricité, électronique, agro-industrie
Merci d'adresser vos CV au Monde Publicité sous No 8941 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Organisation US cherche
SECRÉTAIRE
Plein temps, bil. angl. F2. Paris 8e. T. : 40-70-14-21

CH. INSTITUTRICE DIPL. en retraite, pour 1 enfant libre 3 heures, le mardi et jeudi après-midi. Tél. : (1) 46-37-16-51 ap. 20 H.

ORGANISATEUR DE CENTRES DE VACANCES recherche
ANIMATEURS
du 02/3 au 10/3/96
du 18/4 au 30/4/96
Etudiants ou lycéens (EXCLUSIVEMENT) âge : 18-25 ans
dipl. BAFA exigé, niv. en ski flèche ou chamois
excellente présentation (classification Annexe 2, conv. coll. Animation Socio-Culturelle)
Env. CV, photo + copie BAFA pour 1re sélection avant entretien à : STÉPHANE KUCZYNSKI 29, rue Pierre-Vermeir 92160 ANTONY

TROUVER UN MÉTIER POUR UN ESPRIT ECRIVAIN, c'est poss. en popularisant des resultats de rech jamais diffusée Tél. (1) 64-22-24-96

INSTITUT COHERENCES recherche
CONSULTANTS
EXPÉRIMENTÉS H. NIVEAU
Pour développer des méthodes fondamentalement neuves, centrées sur l'homme, dans les entreprises et les collectivités locales et redonner un Sens à leur engagement professionnel dans la mutation actuelle. Cadre contractuel évolutif. Formation permanente à la Théorie et aux méthodes des Cohérences humaines. Lettre d'intérêt et d'information sur activités et préoccupations Roger NIFLE 26400 SOYANS Tél. : 75-76-04-18 Fax 75-76-04-08

GROUPE CAPITAL MEDIA recherche
UN JOURNALISTE FINANCIER
pour sa newsletter hebdo. Connais. du secteur du haut de bilan souhaitée.
Env. CV + photo + prét. à : CAPITAL MEDIA Charles-Henri MIRCHER 10, rue Guynemer, 92136 Issy-les-Moulineaux.

RECHERCHE pour un organisme de 30 personnes (CA 30 MF)
DIRECTEUR OU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Rémunération annuelle : 300 à 400 KF
Réponse à adresser au Monde Publicité sous No 8940 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

DEMANDES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE COMPTABLE RESPONSABLE ADMINISTRATIVE expérience professionnelle 20 ans Tél 48-36-24-68

SECRÉTAIRE ASSISTANTE bon niv. langues, angl., all. It. rech. activité culturelle. Tél. 46-27-77-67

Pers. d'expér., sérieuse et organisée, rech. empl. de Resp. ccial exp. ou Resp. compt. clients recouvr. Tr langue allemand, anglais Paris ou Sud-Ouest Tél 16 (1) 40-30-22-96 (Rép.)

Après avoir passé 10ans au Japon, puis 3 ans d'activités en Asie Centrale Français, souhaite soit, à partir de Paris (ou autre ville) couvrir cette région, soit prendre un poste nouveau à l'étranger.
▪Expérience étendue dans le domaine de montage, management des grands projets au sein d'une multinationale.
▪Capacité de concevoir les politiques et de mettre en route des stratégies adéquates ainsi que la gestion et communication à haut niveau dans un contexte multi-culturel.
▪Parle parfaitement : Anglais, Allemand, Espagnol Italien, Japonais, Serbo-Croate et bonnes connaissances en Russe.
Prière répondre à BZV Fax (357 5) 312 550

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Traduction

ASTRADUL Association des traducteurs diplômés de l'université de Londres vous propose une équipe de traducteurs français et anglais Permanences : (1) 39-83-66-63 (1) 69-00-22-87 / (1) 43-80-56-47

Association appel

LE CONSERVATOIRE SERGE RACHMANINOFF sté music. russe en France ch. pour l'année 96-97 SON (OU SES) MÉCÈNE (S) pour participer à SES GRANDS PROJETS : Edition d'une brochure historique, création d'une bibliothèque et échanges musicaux Franco-Russes. Pour tt renseig. et demande de dossier Tél. : au 47-23-51-44

Vins

Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir
MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : (16) 47-50-80-64.

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne
CÔTE FACE
EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION
11, rue Marc-Seguin
ZI Mitry Compans
77290 MITRY MORY
Tél : (1) 64.27.90.74

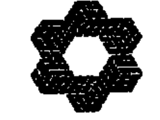
Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEMENT IMMOBILIER LOCATIF BÉNÉFICIEZ DES DERNIERS MOIS DU QUILÈS-MÉHAIGNERIE

En fin d'année, certains épargnants s'interrogent sur les placements dont ils peuvent tirer le meilleur parti en considération de la législation fiscale applicable.

Ont-ils pensé à l'investissement immobilier locatif, qui bénéficie encore, jusqu'au 31 décembre 1997, des dispositions dites Quilès-Méhaignerie ?

Il est en effet possible, pour les particuliers qui acquièrent un logement neuf destiné à la location nue à usage résidence principale du locataire pour une période de six ans, de bénéficier d'une réduction égale à 10 % ou 15 % du prix du logement.

La réduction d'impôt est égale à 10 % du prix de revient du logement plafonné à :

- 300 000 francs pour une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- 600 000 francs pour un couple marié, pour un logement locatif « normal » ;

ou à 15 % de :

- 400 000 francs pour une personne célibataire, veuve ou divorcée ;
- 800 000 francs pour un couple marié, pour un logement dont le loyer, et les ressources n'excèdent pas certains plafonds.

La réduction d'impôt est accordée au titre de l'imposition concernant les revenus de l'année d'achèvement du logement (ou de l'année d'acquisition si elle est postérieure à celle de l'achèvement).

L'acquéreur bénéficie de plus, pour un tel logement locatif, de la déduction forfaitaire à taux majoré (25 %) sur les revenus fonciers de son logement des 10 premières années.

Enfin, il n'est pas inutile d'ajouter que le logement correspondant doit être achevé au 31 décembre 1997... Il ne reste donc plus que quelques mois pour profiter de cette disposition !

PARIS RIVE DROITE

Le Tuileries Angle rue Saint-Honoré/ rue du 29 juillet. Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	• Entre la place Vendôme et le Palais-Royal. • 8 appartements. • Prix, nous consulter.	Un immeuble discret, de quelques appartements luxueux, aux prestations raffinées : parquet de chêne, salles de bains en marbre, domotique. Disponible immédiatement. Visite sur rendez-vous. Tél. : 45.03.78.78.	FONCIÈRE SATIS
Montorgueil 58, rue Greneta. Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	• A 50 mètres de la rue Montorgueil. • 26 appartements. • Du studio au 4 pièces duplex. • 25.000 F le m² moyen.	Au cœur du quartier piéton à proximité des halles et de la place des Victoires, petit immeuble neuf qui conserve, quartier oblige, tout le caractère de la plus haute tradition parisienne. Tous les appartements bénéficient de la technologie d'aujourd'hui : isolation, sécurité... et de tout le confort : parquet. Livraison 1er trimestre 1996. Visite sur rendez-vous. Tél. : 45.03.78.78.	FONCIÈRE SATIS



Mairie Paris 11e

"Les 3 derniers"

5 pièces Rotonde 106 m² ~~2.400.000 F~~ : 2.200.000 F

4 pièces Loggia 99 m² ~~2.380.000 F~~ : 2.100.000 F

4 pièces Loggia 98 m² ~~2.060.000 F~~ : 1.800.000 F

Visite sur place les 16 et 17 novembre de 10 H à 20 H

Vente samedi 18 novembre de 10 H à 20 H

21, rue Saint-Maur 75011 Paris

Tél. : 47 66 70 70

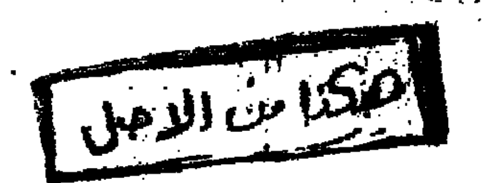
Villa Gambetta Appartement témoin. Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	80 appartements disponibles. Du studio au 4 pièces duplex. 20.000 F le m² moyen. Située à 200 m de la place et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi. Tél. : 45.49.52.52 ou 47.97.74.40.	FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

Closerie-Montparnasse Rue Froidevaux. Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	• 22 appartements. • Du studio au 5 pièces, quelques duplex. • 28.000 F le m² moyen.	Une des rues les plus cotées de Montparnasse. Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris. Livraison : 1er trimestre 1997. Renseignements et vente : tél. 45.03.78.78.	FONCIÈRE SATIS
Villa Marmontel 107/109, rue de l'Abbé Groult. NOUVEAU PROGRAMME RÉSIDENTIEL. Prix de lancement.	Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION Groupe Bouygues Immobilier 42/44, rue de Bellevue 92100 BOULOGNE Tél.: 46.03.22.00.	Profitez ce mois-ci des mois "TVA" (Totalement Voués à l'Aménagement) = 2 % d'aménagements supplémentaires offerts. Conditions de validité sur nos bureaux de vente. Programme de très grand standing composé de 2 petits immeubles et de 6 maisons individuelles. Détails architecturaux très soignés, jardin paysager intérieur. A proximité des commerces et du métro Convention. 52 appartements et 6 maisons individuelles, du studio au 5 pièces-duplex avec parkings et caves en sous-sol. Renseignements et vente 7 jours sur 7 de 9 h à 19 h au 46.03.22.00.	FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

Le Flore 29, rue du Maréchal Joffre. NOUVEAU PROGRAMME. A partir de 20.500 F le m².	FINANCIÈRE RIVE GAUCHE 104, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 47.16.72.25	Résidence de grande qualité, comprenant 17 appartements du studio au 5 pièces, dans un environnement calme et verdoyant, à proximité du R.E.R. et du centre ville. Renseignements et vente : tél. : 47.16.72.25.	FINANCIÈRE RIVE GAUCHE
Le Val de Seine 66, rue Marcel Miquel. Une résidence élégante dans une rue calme. 7 appartements disponibles. Du 2 pièces au 5 pièces + Atelier d'Artiste. 5 pièces à partir de 1942000 F. hors parking.	SINVIM 44, rue Jacques Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. Tél. : 41.05.31.31. Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.	Livraison : immédiate. Nouveau prêt à taux à 0 %. Notre 5e réalisation à Issy. Nous aimons Issy et nos clients aussi. Résidence élégante dans rue calme. Garantie de rachat, garantie locative et location-vente possibles. Soumises à conditions particulières. Bureau de Vente et appartement décoré sur place ouverts tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouverture à 14 h. Tél. : 46.42.14.71.	SINVIM
Les Villas Longueil Avenue de Longueil. Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	• A 150 mètres du RER. • 67 appartement. • Du studio au 5 pièces. • 19.000 F le m² moyen.	Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin. Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi. Tél. : 45.03.78.78 ou 34.93.00.15.	FONCIÈRE SATIS
La Colline 62, rue Charles Lorilleux. Des appartements spacieux à 300 m. de la gare. 5 appartements disponibles. Studio et 4 pièces. Exemple de prix : studio 690000 F.	SINVIM 44, rue Jacques Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. Tél. : 41.05.31.31. Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.	Livraison : immédiate. Nouveau prêt à taux à 0 %. Un immeuble de pierre de taille et des appartements spacieux sur les Hauts de Puteaux. Garantie de rachat, garantie locative et location-vente possibles. Soumises à conditions particulières. Bureau de Vente et appartement décoré sur place ouverts tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouverture à 14 h. Tél. : 47.75.93.15.	SINVIM
Le Cézanne/Le Monet Entre la Seine et le RER. Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	• Du studio au 5 pièces. • Prix à partir de : LE MONET : 15.000 F le m². LE CÉZANNE : 17.000 F le m².	Dans le quartier privilégié de Rueil-Malmaison entre la Seine et le RER (à 300 mètres) 2 immeubles de grande qualité bénéficiant d'une vue dégagée sur seine ou sur un mail. A proximité, des commerces, des écoles... Disponible immédiatement. Appartement témoin et bureau de vente (proche RER) sur place : Place des impressionnistes. Ouverture tous les après-midi de 14 h à 19 h. Tél. : 45.03.78.78 ou 47.49.22.76.	FONCIÈRE SATIS



AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS **Les Masters masculins réunissent, jusqu'au 19 novembre, à Francfort (Allemagne), les huit meilleurs joueurs mondiaux. En l'absence d'André Agassi, blessé, la place de numéro 1 de l'Américain Pete Sampras pourrait y être remise en cause. ● THOMAS MUSTER, le gaucher autrichien, peut encore espérer devancer l'Américain au classement mondial, malgré sa défaite face à Michael Chang (4-6, 6-2, 6-3). Il lui faut, pour cela, vaincre Jim Courier et Thomas Enqvist, puis remporter la finale. Vainqueur du Russe Yevgueny Kafelnikov (6-3, 6-3), Sampras n'est plus, lui, forcément obligé d'atteindre la finale pour sauver sa place de numéro 1. ● AUX MASTERS féminins de New York, la numéro 1 mondiale Steffi Graf a facilement battu, mardi 14 novembre, la Sud-Africaine Amanda Coetzer (6-2, 6-2) en huitièmes de finale.**

Thomas Muster cherche à bouleverser le hiérarchie mondiale aux Masters

Malgré une première défaite contre Michael Chang, l'Autrichien conserve une chance de devenir numéro un mondial à Francfort. Il doit impérativement remporter le tournoi pour y parvenir et confirmer sa bonne saison

A FRANCFORT, on attendait Thomas Muster comme un figurant. Même avec ses onze titres pour la saison 1995, l'Autrichien faisait encore sourire il y a trois semaines. Comme en 1990 puis en 1993, où il faisait office de remplaçant, l'inépuisable quadrilleur des courts ne devait ce costume officiel taillé pour les tout meilleurs qu'à des succès obtenus sur terre battue. Le trophée de Roland-Garros, qui l'avait hissé au troisième rang mondial, au printemps, lui conférait tout de même une nouvelle dimension. On était disposé à fermer les yeux sur son « allergie » au gazon, son maigre butin sur ciment (un titre à Adélaïde en 1990) et son style de bûcheron qui s'étiole invariablement dans l'atmosphère confinée des salles.


TENNIS

Le taciturne Autrichien a dû puiser dans cette condescendance la force d'affirmer son goût pour le spectacle d'intérieur. Chez ses cousins germains, il a balayé au tournoi d'Essen, fin octobre, Andreï Medvedev, Sergi Bruguera, Pete Sampras redevenu numéro un mondial, et Malivai Washington. Aux ébahis, Thomas Muster a marmonné : *« Ces dix dernières années, tout le monde me disait que je ne savais jouer que sur terre battue. J'ai prouvé qu'ils avaient tort. »*

Au-delà de cette innocente satisfaction, il engrangeait aussi les points nécessaires pour talonner les Américains Pete Sampras et André Agassi au classement ATP Tour. Thomas Muster, premier Autrichien au firmament du tennis dès la fin de la saison ? La probabilité est faible, mais elle existe. Agassi, blessé, ne peut plus repasser devant son compatriote, vainqueur l'an dernier de ces championnats du monde. Muster peut, lui, y arriver s'il remporte cette édition, et donc si son parcours en « poules », le système de qualification qui régit la compétition, s'achève mieux qu'il n'a commencé. Sa défaite, mardi soir, face à Michael Chang pouvait ne pas être fatale à son ambition, s'il battait Jim Courier et Thomas Enqvist en poule, puis s'il s'impose en demi-finale et en finale. Pete Sampras, en revanche, n'est plus forcément obligé d'atteindre la finale pour conserver sa place de numéro un. L'Américain devait donner la réplique à Boris Becker et Wayne Ferreira, après avoir battu, mardi, Yevgueny Kafelnikov.

« Je suis venu pour jouer et pour gagner, affirme Muster, *quelle importance de devenir numéro un mondial alors qu'il existe tant d'ex-numéro un mondiaux ? »*

Agassi l'absent

Dès janvier, l'affaire semblait entendue : Pete Sampras et André Agassi se disputeraient le sceptre du tennis mondial. Revigoré par une fructueuse collaboration avec sa nouvelle éminence grise, Brad Gilbert, André Agassi prit le meilleur en s'imposant à l'Open d'Australie face à son compatriote. Profondément perturbé d'apprendre que son entraîneur, Tim Gullikson, souffrait d'une tumeur au cerveau, Sampras a rapidement compensé son passage à vide par un triplé à Wimbledon et une victoire à l'US Open. Seule la terre battue de Roland-Garros continue de se dérober sous les pieds des deux Américains. Mais, grâce à Pete, l'honneur de la bannière étoilée est sauf. Absent de Francfort, André Agassi peut lui céder sa place de numéro un mondial de bonne grâce. Le joueur de Las Vegas considère en effet le numéro un mondial comme le joueur ayant remporté le plus de titres du Grand Chelem de la saison.

FILS DE MILITAIRE

Seuls douze joueurs ont pourtant connu cet insigne honneur depuis la création du classement par ordinateur en 1973. Ronnie Leitgeb, son coach-manager est plus intéressé : *« Thomas réussira tôt ou tard. D'ici à mars, il n'a aucun point à perdre contrairement à Sampras et Agassi. »*

En affaires, Leitgeb et Muster ne font qu'un. Le tandem fonctionne depuis onze ans. Leitgeb, alors journaliste indépendant vaguement absorbé par la rédaction d'un ouvrage sur Votech Fibak, propose ses services à Thomas. Muster quitte le programme junior de la Fédération autrichienne dirigé par le Surinaméen Stan Franker pour voyager avec Leitgeb qui ignore tout du jeu de compétition. Fibak dirige à distance et finance un peu l'expérience.

« Je ne peux que tirer mon chapeau à Ronnie, admet Franker, *j'étais très sceptique au départ mais il doit être un excellent motivateur. »* L'élève semble plutôt docile. *« Thomas est féru de discipline*, explique un proche, *c'est un fils de militaire. Il a compris très jeune que ses capacités intellectuelles ne lui permettraient pas de gagner autant d'argent que la pratique d'un sport professionnel. Leitgeb est un bon manager, il a parfaitement organisé un staff technique autour de Thomas : un psychologue au début et un préparateur physique avec qui il travaille en Autriche. »*

Leitgeb règle tous les détails, des déplacements aux réservations des courts. Il a aussi intégré à l'équipe le jeune Italien Andrea Gaudenzi qui construit sa propre carrière en servant de partenaire d'entraînement permanent à Muster. Le trio ne se mêle guère à la vie du circuit. *« Je ne vis que pour le tennis*, prétend Muster. *Sur le court je ne vois pas d'adversaire, seulement une balle. »*

« Thomas a une ambition hors du commun, ajoute Franker, *il a toujours eu un bon coup droit mais il a beaucoup amélioré son revers sans l'aide de personne. Il est impressionnant. Lorsqu'il avait seize ans, je l'ai traîné douze semaines de l'Orange Bowl à l'Amérique du Sud, par une chaleur d'enfer. Il a gagné six tournois sur neuf, parfois au bord de la rupture, de la déshydratation, mais il aurait préféré mourir que de perdre. Chaque fois qu'il voyait un trophée, il le lui fallait. »*

> « Il a gagné six tournois sur neuf, parfois au bord de la rupture, de la déshydratation, mais il aurait préféré mourir que de perdre »

Fort de cette expérience, Franker déplore les rumeurs de dopage concernant Muster : *« Il a toujours eu une détermination exceptionnelle, c'est comme si son organisme fabriquait ses propres substances dopantes. »*

Ainsi, Muster a-t-il rallié le circuit professionnel presque miraculeusement, moins de six mois après avoir été donné pour mort pour le tennis, en mars 1989. Un chauffard ivre lui avait écrabouillé le genou gauche. Thomas a jeté ce qui lui restait de forces dans une rééducation sans relâche. Aujourd'hui, ce cogneur de fond de court monte même au filet. *« Il en veut tellement que je le vois bien en finale à Francfort*, s'enhardit Franker, *la surface n'est pas trop rapide et le rebond haut, c'est bon pour lui. »*

Patricia Jolly

RÉSULTATS

BASKET-BALL

EURO 97.
Match de qualification

France-Suède	65-56

RUGBY

TOURNÉE DES ALL BLACKS

Nouvelle-Zélande-Sélection française	55-17

TENNIS

MASTERS MASCULIN
P. Sampras (E.-U.) b. E. Kafelnikov (Rus.) 6-3, 6-3 ; B. Becker (All.) b. W. Ferreira (AfS) 4-6, 6-2, 7-6 (7-5) ; M. Chang (E.-U.) b. T. Muster (Aut.) 4-6, 6-2, 6-3.

MASTERS FÉMININ
Huitièmes de finale
S. Graf (All.) b. A. Coetzer (AfS) 6-2, 6-2 ; B. Schultz-McCarthy (P.-B.) b. M. Maleeva (Bul.) 6-2, 7-6 (7-4) ; M.-J. Fernandez (E.-U.) b. C. Rubin (E.-U.) 3-6, 6-2, 6-3.

Les footballeurs Espoirs veulent faire fructifier leur talent

Les hommes de Raymond Domenech visent une place aux J.O.

ILS ONT DES RÊVES d'enfants, des envies d'Amérique. L'équipe de France espoirs, qui devait affronter celle d'Israël, mercredi 15 novembre à Rouen, a en ligne de mire une qualification aux Jeux olympiques d'Atlanta. A l'orée de leur carrière, parce qu'ils sont les plus doués de leur génération, ses jeunes joueurs se voient offrir un premier grand rendez-vous. Ils en apprennent en même temps les contraintes. *« Pour la première fois, ils sont obligés d'être performants à chaque match*, explique Raymond Domenech, le sélectionneur national. *L'équipe de France est une exigence permanente. »*

Des Jeux olympiques se méritent. Ils n'auront qu'une seule chance. D'autres l'ont déjà manquée. A vingt-six ans, le Bordelais Bixente Lizarazu peut encore rêver de tout dans sa prometteuse carrière. Mais il a déjà un regret : avoir raté avec sa génération la qualification pour Barcelone. En l'an 2000, les sélectionnés actuels ne seront plus des espoirs mais des vedettes ou des déçus du football, c'est selon.

« Moi, je leur parle d'or. Après, on leur parlera d'argent », résume Raymond Domenech. Le sélectionneur a déjà utilisé quarante-deux joueurs depuis le début des phases qualificatives, en septembre 1994. Les plus vieux sont nés en 1973, le plus jeune, Patrick Vieira, en 1976. Quelques-uns savent déjà l'intense frisson de la Coupe d'Europe, comme Florent Laville (Lyon), Claude Makélélé (Nantes) ou Tony Vairelles (Lens). Les autres n'ont encore connu que la routine du championnat. Mais leur talent leur permet toutes les espérances.

Nanti d'un diplôme d'entraîneur, mais riche surtout de treize années de carrière professionnelle, Raymond Domenech analyse l'alternative qui s'offre à ces jeunes doués : *« Tous ont les moyens d'être des pros qui feront de belles carrières. Mais, pour passer un palier supplémentaire, il leur faudra jouer dans des grands clubs. C'est à eux de choisir. Ce sont des gamins, mais déjà des pros. »*

Sur la route des Jeux

Après la défaite de la Roumanie en Slovaquie (3-1), mardi 14 novembre, l'équipe de France Espoirs était assurée, avant même son match contre Israël, de se qualifier pour les quarts de finale des championnats d'Europe. Ceux-ci se dérouleront en mars. La France jouera également à cette occasion sa participation aux Jeux olympiques d'Atlanta. Elle sera sélectionnée si elle remporte son quart de finale. Si elle perd le match, il restera encore un billet à pourvoir parmi les quatre battus. Il sera attribué à l'équipe qui aura enregistré dans sa poule respective les meilleurs résultats contre les 2e, 3e et 4e du groupe éliminatoire auxquels s'ajoutera le résultat du quart de finale.

PETIT COMMERCE

Parce que leur parcours depuis l'enfance n'a été qu'une suite de sélections darwiniennes, les jeunes professionnels ne se satisfont pas de s'être extraits de la masse des trois millions de licenciés. Ils veulent aller au sommet. Il faudra donc se faire mercenaire et partir là où se concentrent la gloire et l'argent.

Ils y pensent de plus en plus jeunes. Leurs aînés, comme Marcel Desailly, avouent avoir stagné quelques années, le temps de profiter de la vie et de leur argent tout frais. La nouvelle génération affiche, à vingt ans, une volonté de réussir sans perdre un instant. Les grands clubs sollicitent de plus en plus tôt des joueurs qui ont encore beaucoup à prouver. Sans doute espèrent-ils que la bonne affaire financière compensera la prise de risques. Les pressentis savent, eux, que les centres de formation ont vocation de supermarché et que l'affection des dirigeants est parfois intéressée.

A dix-neuf ans, Patrick Vieira vient de signer en cours de saison un contrat avec le Milan AC, pour 28 millions de francs. La rupture avec son ancien club, Cannes, a été violente. *« A un moment, il faut bien couper le cordon*, estime son sélectionneur. *Il n'est jamais trop tôt pour jouer dans un grand club. Refuser, c'est avoir peur de se remettre en cause. »*

Le Parisien Vincent Guérin, ancien sélectionné Espoirs, qui mit quelques années avant de confirmer sa valeur et de s'imposer dans l'équipe de France A, résume ainsi le petit commerce d'un footballeur : *« A chaque match, il faut être sur le terrain, donner le meilleur de soi-même et gagner. »* Le principe est simple, mais bien peu arrivent à l'appliquer sur la durée. Pour les espoirs, la sélection est loin d'être terminée.

Benoît Hopquin

Un logiciel aide à détecter les pannes automobiles à l'oreille

L'Institut Citroën utilise une sonothèque pour la formation de techniciens

Vingt-quatre familles de bruits produits par une automobile constituent la sonothèque développée par une PME de Blagnac (Haute-Garonne). Cette banque de données réalisée pour Citroën permet d'entraîner les mécaniciens à l'identification des pannes. Elle pourrait aussi être utilisée en sortie de chaîne de montage.

SIFFLEMENT de la distribution, claquement de poussoirs de soupapes, bruit de crécelle de la boîte de vitesses, ronflement d'un roulement de roue... Devant son micro-ordinateur, le futur « technicien expert » mène l'enquête. En comparant le bruit normal d'un modèle donné de voiture à celui du même véhicule présentant un défaut, il cherche à identifier la nature de la panne.

Dans sa première version, la sonothèque ne comprenait que six bruits. C'est à ce stade qu'elle a été testée auprès de mécaniciens chevronnés. Mais « *nous disposons aujourd'hui d'une banque de quarante et un bruits* », indique Bernard Crochet, responsable de la formation technique automobile de l'Institut Citroën. « *Tous ont été enregistrés avec un microphone placé au niveau de la tête du conducteur sur des voitures Citroën qui présentaient réellement le défaut correspondant* », ajoute-t-il.

ENQUÊTE PAS À PAS

Cette exigence de réalisme a compliqué la tâche des concepteurs du logiciel qui ont défini vingt-quatre familles de bruits pour couvrir ceux que l'on rencontre sur une automobile.

Dans la famille « ronflement », ils ont, par exemple, enregistré le son correspondant à différentes pannes émettant un bruit de ce type. Mais, précise Bernard Crochet, « *il nous manque encore certains sons comme le "sirénage" de la boîte de vitesses* », aucune voiture Citroën présentant ce défaut n'ayant été trouvée jusqu'à présent !

Réalisé pour le compte de Citroën par Clairis Technologie, une PME de Blagnac (Haute-Garonne), le logiciel final contient cette base de données, ainsi qu'une « *méthodologie de recherche des incidents* » et un module « *d'entraînement à l'identification des bruits* ».

Le technicien apprend à caractériser la famille à laquelle appartient chaque bruit (crissement, craquement, couinement...). Les définitions, censées l'aider, restent assez vagues. Ainsi, celle du « bruit d'air » indique qu'il s'agit « *d'une perception similaire à un bruit de soufflerie* ». L'exercice de l'oreille est donc incontournable.

Pour trouver la panne, le stagiaire dispose également des éléments d'enquête qu'il peut glaner dans un véritable garage : déclarations du client sur les circonstances dans lesquelles la panne s'est produite, bruit perceptible à l'intérieur ou à l'extérieur de la voiture, influence de la température moteur...

L'enquête est ainsi dirigée, pas à pas, par le logiciel. Ce qui permet au stagiaire de se familiariser avec une méthode rationnelle d'analyse du problème.

Le logiciel qui dispense cette formation fonctionne sur un ordinateur multimédia de configuration classique (type 486, 8Mo de Ram, carte son et haut-parleur). Conçu par Citroën, ce matériel est, depuis deux mois, utilisé à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), sur le site de l'Institut de formation du constructeur automobile.

Dans le cadre d'un stage de six semaines, les techniciens des succursales et des concessions consacrent environ huit heures à cet apprentissage original, le plan de Citroën visant à former 462 techniciens experts en 1995. A terme, fin 1997, ils devraient être 1 600, répartis sur tout le réseau.

AIDE À LA RÉPARATION

Le logiciel, dont le développement a coûté 320 000 F et une bonne année-homme de travail pour le personnel de l'Institut, n'a pas encore trouvé d'autres applications. Mais Bernard Crochet cite le cas d'un directeur d'usine Citroën qui pense à l'utiliser pour former les « essayeurs » qui testent les voitures en sortie de chaîne de montage. Nul doute que ce type d'outil pourrait se développer dans d'autres secteurs industriels comme l'aéronautique ou la mécanique.

A terme, on peut même imaginer que l'analyse du bruit devienne une aide à la réparation et non plus, simplement, à la formation. Il suffirait d'intégrer un microphone dans la voiture où il rejoindrait d'autres capteurs (température, pression...). L'ordinateur de bord, en analysant le bruit, détecterait les pannes lorsqu'elles sont encore en gestation, ce qui faciliterait le travail des garagistes et limiterait les factures de réparation.

Michel Alberganti

Le site paléolithique de Foz Côa provisoirement sauvé des eaux

La construction, dans le nord du Portugal, d'un barrage qui menaçait l'un des plus riches « gisements » de gravures rupestres d'Europe vient d'être suspendue

LISBONNE
de notre correspondant

La décision du premier ministre portugais, Antonio Guterres, de suspendre la construction d'un barrage qui menace, dans le nord du Portugal, plusieurs centaines de gravures rupestres a redonné espoir aux archéologues qui se battaient depuis plus d'un an pour sauvegarder le richissime patrimoine paléolithique de la vallée de Foz Côa (*Le Monde* du 31 décembre 1994).

Antonio Guterres s'est en effet engagé à faire « *calmement une étude exhaustive du patrimoine et déterminer avec certitude sa valeur* ». Il a, par ailleurs, annoncé « *l'accélération des études visant à construire un barrage alternatif* », qui se situerait sur un autre affluent du Douro, le fleuve Sabor. Si « *la valeur exceptionnelle des gravures* » se confirme, « *le projet de l'actuel barrage* » sera « *définitivement abandonné* ».

DATATIONS NON FIABLES

Les premières réactions des archéologues ne se sont pas fait attendre. « *Sans tomber dans l'euphorie* », le président de l'Association portugaise des archéologues (APA), José Arnaud, espère désormais que tous les moyens seront mis à leur disposition pour faire une étude complète de la région. Car la vallée de Foz Côa n'arrête pas de surprendre les spécialistes.

Grâce à une baisse de huit mètres du niveau des eaux, de nouvelles gravures ont en effet été révélées. Cette découverte, qui « *multiplie par dix les gravures déjà connues* » et s'ajoute à d'autres vestiges trouvés récemment (silex taillés, os, bois), a vraisemblablement convaincu le premier ministre portugais de la valeur du site malgré une controverse récente, soulevée par quatre experts internationaux. Ces derniers, mandatés par la Compagnie d'électricité du Portugal (EDP), constructeur du barrage, ont affirmé que les gravures n'auraient pas plus de trois mille ans – alors qu'elles dateraient, d'après les archéologues portugais et étrangers qui les ont étudiées, du paléolithique supérieur (environ – 20 000 ans).

Un document récent des archéologues portugais, souscrit par des experts de la communauté scientifique internationale, a été envoyé au président Mario Soares. Selon ce rapport, les résultats des méthodes de datation directe commandés par EDP, qui a déjà investi 50 milliards d'escudos (1,6 milliard de francs) dans la construction du barrage, ne sont pas fiables. « *Le carbone trouvé sur les gravures et qui a été daté n'offre aucune garantie de fiabilité* », indique le rapport, qui souligne également que les conclusions des quatre experts sollicités par EDP « *ne peuvent servir de base sûre pour déterminer que les gravures sont post-paléolithiques* ».

Alexandre Flucher-Monteiro

Des bulldozers dans des fouilles du Val-de-Marne

Une cinquantaine de personnes, membres d'associations et de l'opposition municipale de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), ont manifesté, lundi 13 novembre au matin, contre la destruction d'un site archéologique. Une pétition a été signée et envoyée aux parlementaires du Val-de-Marne ainsi qu'au ministre de la culture. En vain, semble-t-il, puisque les bulldozers sont arrivés, à 15 heures, sur le terrain. Le site, sur lequel l'Office public d'HLM (OPHLM) de la ville doit mener à bien la construction d'une centaine de logements sociaux et une résidence médicalisée pour personnes âgées, est situé à proximité de la Marne et à peu de distance de son confluent avec la Seine. Les archéologues y ont récemment découvert trois squelettes d'hommes vieux de 6 500 ans, ainsi qu'une ligne de trous de poteaux connexes d'un fossé humain du néolithique moyen (4 000 à 4 500 ans avant Jésus-Christ) et un assemblage de pierres « *parfaitement structurées* » laissant à penser qu'il y avait là une maison. La couche où se situent ces découvertes est surmontée de deux autres : la première datant de l'âge du bronze, la seconde romaine et médiévale. – *(Corresp.)*

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Souvent pluvieux

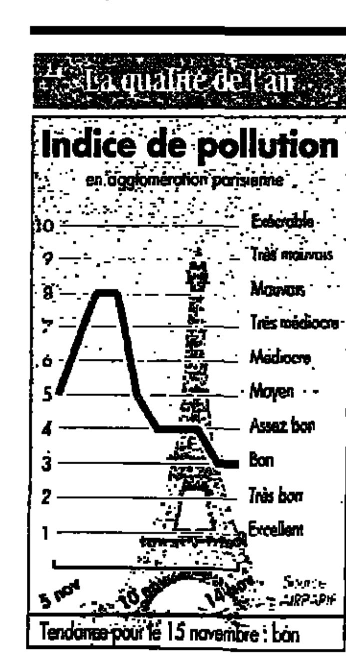
UN AXE dépressionnaire s'étendant du sud de l'Irlande à la Finlande dirige sur la France un flux de sud-ouest perturbé, doux et humide.

Les régions les plus touchées par le mauvais temps seront les Vosges, l'Alsace, la Franche-Comté et l'Ain. Le vent d'ouest-sud-ouest soufflera le matin très fort sur les sommets des Vosges et du Jura. Les régions les plus à l'abri seront celles du pourtour méditerranéen. Partout ailleurs, les nuages seront abondants.

Les températures resteront douces : les minimales seront comprises entre 10 et 14 degrés sur les côtes, entre 7 et 11 dans l'intérieur ; les maximales atteindront 11 et 14 degrés sur la moitié nord, 13 à 17 sur la moitié sud.

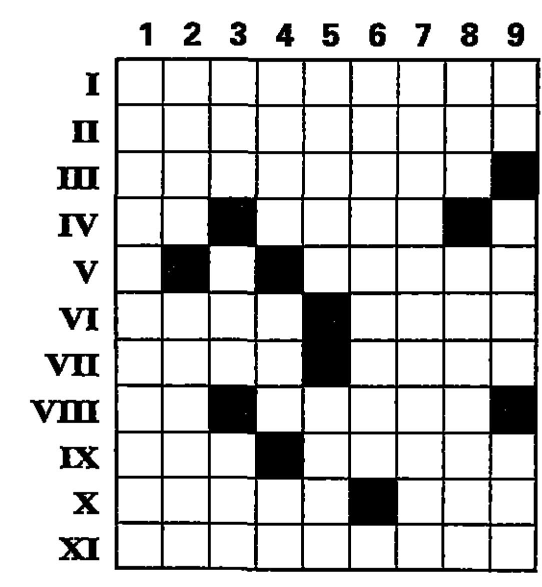
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6693



HORIZONTALEMENT

I. Douloureuses quand elles sont très gonflées. – II. Comme une roche façonnée par les glaciers. – III. Comme un préfixe renforçant une notion. – IV. Contribuent à faire une belle main. Laisser sa peau. – V. La grande nouvelle. – VI. Boit comme une bête. Peut finir par faire une moitié quand elle est petite. – VII. Peut remplacer l'ordonnance. Peut neutraliser les acides. – VIII. En première ligne. Un voisin du bouleau. – IX. Une grosse tranche. Pas imaginaires. – X. Père de nombreuses filles. Baie du Japon. – XI. Bien protégées.

VERTICALEMENT

1. Comme ferait un bon compositeur. – 2. Gestes gracieux. Perdue pour le juriste. – 3. Eut une obligation. Avec lui, on est sûr d'avoir des pépins. Légumes. – 4. Une question pour le psychologue. Dans un alphabet étranger. Conjonction. – 5. Quand on en manque, il n'y a pas de ressort. Dans un archipel. – 6. Qui ne craint pas les coups de canif. – 7. Nous explique ce qu'on peut voir les yeux fermés. – 8. Bâtiment ancien. Qui ne fait pas avancer. – 9. Pronom. Une menace pour les reins. Possessif.

SOLUTION DU N° 6692

HORIZONTALEMENT

I. Affronts. – II. Auréolait. – III. Néantisa. – IV. Arme. Vire. – V. Etoiles. – VI. Lier. El. – VII. As. Ecrêta. – VIII. Saisi. Ray. – IX. Tin. Lô. Ré. – X. Iéna. Têtu. – XI. Espérer.

VERTICALEMENT

1. *Anaplastie*. – 2. *Auer. Isaïe*. – 3. *Framée. Inné*. – 4. Fenêtres. As. – 5. Rot. Cil. – 6. Olivier. Ote. – 7. Nasiller. Er. – 8. Tiare. Tarte. – 9. St. Essayeur.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Vendredi 17 novembre

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 11 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture étrangère, 11 h 30 ; *L'Histoire d'Alexandre*, de Le Brun, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 14 heures (Musées nationaux).

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE VAUGIRARD** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Vaugirard (Vincent de Langlade).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **LE SIÈGE DU PARTI COMMUNISTE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Colonel-Fabien (Europ explo).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE FORNEY** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 2383. Matériel informatique pour rendre une aveugle autonome. – V., âgée de dix-huit ans, est mal-voyante depuis sa naissance. Elle a pu être intégrée dans une classe normale de seconde de lycée et souhaite, après son bac, entrer en fac de droit. Cela est possible si des moyens adaptés sont mis à sa disposition. L'acquisition d'un système informatique à synthèse vocale est un investissement financier que ses parents ne peuvent envisager. 5 000 francs complèteraient les aides déjà accordées à cette jeune fille.

★ Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le mécontentement des Valdotains

SI L'ÉPINEUX problème du Val d'Aoste est officiellement réglé par l'autonomie donnée à cette vallée, il faut bien reconnaître que les intéressés sont fort mécontents ; depuis quelques semaines, ils passent en masse en France, non par sentiment patriotique, mais pour pouvoir vivre.

Tous les Valdotains sont d'accord pour reconnaître qu'ils sont plus mal traités qu'aux beaux jours du fascisme. La police et toute l'administration sont en effet restées italiennes, et leurs agents ne se gênent pas pour brimer ouvertement les Valdotains proprement dits : les ouvriers se voient refuser l'embauche au profit d'Italiens du Sud qui envahissent la vallée avec l'appui de la politique d'infiltration gouvernementale. D'autre part, les impôts sont devenus exorbitants, alors que les revenus baissent considérablement.

Certains Valdotains viennent seuls afin de gagner de quoi faire vivre leur famille restée au Val, mais le plus souvent on voit à Bourg-Saint-Maurice, au pied du Petit-Saint-Bernard, des familles entières, des femmes, des jeunes filles, et même des enfants. Le passage, en fraude naturellement, ne va pas sans mal, mais il faut reconnaître qu'il est parfois facilité par les douaniers italiens, souvent des Valdotains eux-mêmes... L'arrivée en France se termine souvent par la correctionnelle et un mois de prison, mais qu'importe ! Après les péripéties du voyage, la joie se lit sur les visages.

Une fois les Valdotains en France, et leur peine correctionnelle terminée, que deviennent-ils ? Chacun sait la pénurie de main-d'œuvre française ; l'élément valdotain, en général travailleur et d'une exigence alimentaire assez facile à satisfaire, apporte une heureuse solution à cette pénurie.

Bernard Leclercq
(16 novembre 1945.)

VOYAGE

A Palmyre, où les ruines parlent

En Syrie, l'un des plus beaux sites archéologiques du Proche-Orient n'a pas encore dévoilé le secret de sa prospérité antique

PALMYRE
de notre envoyé spécial

Emergeant des sables du désert syrien, l'oasis de Palmyre fut longtemps le principal centre commercial sur la route de la Soie, celle qui reliait la Chine à l'Europe. Irriguée de sources sulfureuses vivifiant, aujourd'hui encore, des jardins clos où prospèrent le figuier, l'olivier et le grenadier, l'antique Tadmor évoquée par le roi Salomon offre, dans un site aride, 50 hectares de ruines et de vestiges restaurés après leur redécouverte, en 1751, par l'Anglais Robert Wood.

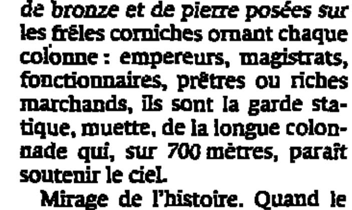
Ephémère dans sa grandeur historique, Palmyre conserve sa splendeur sans dévoiler l'énigme sur laquelle butent encore bien des historiens : comment et pourquoi cette oasis connut-elle une prospérité qui en fit l'un des centres urbains les plus importants de la Méditerranée orientale ?

On peut aborder Palmyre à toute heure du jour. Mais la « Secrète » se laisse, plus volontiers, apprivoiser aux lueurs de l'aube. Très tôt, un voile de lumière habille ces ossements blancs tendus jusqu'à se rompre vers un ciel monolithe. Quelques camionneurs préparent le thé , à côté de leurs montures d'acier débordant de coton fraîchement cueilli sur les bords de l'Euphrate. Maintenant que les dromadaires ne servent plus qu'à promener les touristes, les chauffeurs ont gardé, du temps des caravanes, ce sens inné du regroupement avant leur départ pour le nord, et les cabines de leurs camions sont ornées des mêmes plumes d'autruche que les chameaux des siècles passés.

Le pied du visiteur hésite sur le sol crevassé, piqueté de chardons. Entre les rangées de la grande colonnade où des pavements et des vestiges de murs ouvragés attestent de l'ancienne présence des boutiques et auvents, l'air sent le câprier, le bois incandescent. Il est tiède comme une respiration : celle des entrailles de pierres qui, dans nos mémoires, prennent vie au matin, quand le peuple des marchands lance ses premiers appels. L'arc monumental remonte la rue principale, jusqu'au tétrapyle, un carrefour démesuré, matérialisé par quatre groupes de quatre colonnes gris et sable soutenant, du bout de leurs bras tendus, une imposante corniche de 150 tonnes.

Passant près de son temple, ils saluent Nebo, dieu babylonien des oracles et de la sagesse. Indolents, les méharistes progressent, sans prêter attention aux statues de bronze et de pierre posées sur les frêles corniches ornant chaque colonne : empereurs, magistrats, fonctionnaires, prêtres ou riches marchands, ils sont la garde statique, muette, de la longue colonnade qui, sur 700 mètres, paraît soutenir le ciel.

Mirage de l'histoire. Quand le regard se porte vers les hauteurs des colonnes, le jour naissant a gommé toute ombre de statue. Il ne subsiste que quelques consoles en saillie, dépouillées de tout ornement. Traîtrise de la lumière : hommes et montures s'évanouissent sous un voile de poussière dont s'extrait une silhouette confuse. Un jeune garçon va nus pieds, le cheveu ras et le corps protégé d'une djellaba de laine brune. Il pousse un troupeau de biques qui sautent entre des blocs de marbre et des fûts de colonne. L'agora reste silencieuse.



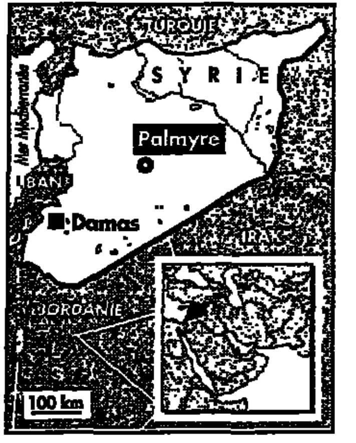
D.R.

La cella du temple de Bêl.

LA REINE CAPTIVE

Ce lieu est propice aux mythes : celui de la reine Zénobie par exemple, descendante de Cléopâtre qui a marqué Palmyre de son empreinte. L'historien Trebelius Pollion nous a laissé une description flatteuse : *« Elle avait le teint extrêmement brun, les yeux noirs pleins de feu, les dents blanches comme des perles, la physionomie merveilleusement enjouée, et toute sa personne était pleine de grâce au-delà de ce qu'on peut imaginer. »* Même si l'Histoire est restée avare de souvenirs à son propos, on sait que Zénobie vécut à la fin du IIIe siècle de notre ère et que son avènement se fit dans de troubles circonstances...

Ne soupçonna-t-on pas cette jeune femme, mi-grecque, mi-arabe, d'avoir éliminé son propre père pour usurper le pouvoir ? Elle prit la tête de l'empire, dont elle fit reculer les frontières jusqu'à la Perse et l'Egypte. L'empereur Aurélien n'appréciait que modérément son goût des conquêtes. En 271, il assiégea Palmyre et proposa une reddition digne à la reine déchue. Elle préféra fuir à dos de chameau, gagna la Perse pour y rechercher une aide militaire. Capturée sur les bords de l'Euphrate, elle fut exhibée, enchaînée d'or, dans les rues de Rome, puis incarcérée dans un palais de Tivoli.



Elle refusa de s'alimenter, préférant la mort à l'infamie. *« Ceux qui disent que je n'ai conquis qu'une femme ne savent pas ce qu'était cette femme, ni combien ses décisions étaient rapides, ni quelle persévérance elle mettait dans ses résolutions, ni combien elle était énergique avec ses soldats »* : ainsi s'exprimait l'empereur qui fit détruire Palmyre en 273 à la suite d'une rébellion de la population qui avait massacré les six cents archers romains en poste. Il faudra attendre le VIe siècle pour que Justinien reconstruise ses défenses. Mais, à l'époque, la ville a perdu son souffle, ses richesses. Les caravanes l'évitent. Palmyre décline irrémédiablement.

Aujourd'hui, sous la pulpe des doigts, la pierre garde le souvenir du sculpteur anonyme : l'acanthe, le visage, le mot se mêlent dans ces éclats d'orgueil dont la main de l'artiste a gravé l'essentiel. La colonne est rugueuse, forte, à la mesure de ces mille sentinelles veillant sur ce champ d'amertume. Au-delà de l'arc monumental, au sud de l'enceinte, le découvreur atteint la « vallée des tombeaux » : une multitude de sépultures disséminées à flanc de colline, sous la protection d'un château arabe fortifié qui domine la ville.

On ne quittera pas Palmyre sans avoir gravi les gradins et pris sa place dans le vaste théâtre qui évoque la présence des chœurs. Une rumeur indistincte monte de la galerie à colonnes, s'insinue lentement entre les pierres et se transforme bientôt en un bourdonnement : celui, mêlé, des souvenirs bousculés et d'une chaleur excessive.

Le soleil se hâte de grimper au plus haut des cintres de cette scène à ciel ouvert, d'un bleu incisif. Puis, brutalement, il se laisse choir et écrase l'odéon et ses coulisses, en chasse les acteurs que nous pensions, comme tant d'autres avant nous, être devenus.

C'est alors vers le temple de Bêl qu'il faut aller chercher un peu de fraicheur, sous les murs de l'immense édifice consacré à la divinité babylonienne. Bas-reliefs, colonnades, motifs zodiacaux arrachés à la pierre rétive, portiques élégants et podium imposant, où tout incite à revivre les grandes fêtes de cette ville auguste qui étend son aura jusqu'aux confins de la Jordanie et de l'Irak.

José Lenzini

Carnet de route

● **FORMALITES.** Pour se rendre en Syrie un visa est nécessaire. Il est payant et s'obtient auprès de l'ambassade (20, rue Vaneau, 75007 Paris) ; prévoir un délai de huit à quinze jours.

● **VOYAGE.** On peut accéder au pays par la route (neuf jours au départ de France), par le train, ou par avion à destination d'un des deux aéroports internationaux : Damas ou Alep. De nombreuses compagnies (Syrian Arab Airlines, Air France, Alitalia, Austrian Airlines, Lufthansa, KLM, etc.) assurent la liaison. Pour rejoindre Palmyre, le plus simple est d'utiliser les cars Karnak (confortables, peu coûteux, fréquents et respectant les horaires).

● **SÉJOUR.** Pour vous loger vous aurez le choix entre : le Palmyra Cham Palace (luxe) situé en bordure de l'oasis, à quelques centaines de mètres des ruines ; le Zénobie (bonne catégorie) qui date de l'époque du mandat français ; situé près du temple de Baalshamin (en bordure du site), il est agréable et a su garder une élégance désuète ; l'Orient ou le New Tourist, situés dans la ville actuelle , sont tous deux corrects.
Les hôtels ci-dessus sont payables en dollars et le tarif de la chambre peut se négocier.

PARTIR

■ **SPECTACLES DU MONDE.** Recevoir le calendrier des événements (théâtre, opéra, concerts classique, rock ou pop, expositions) présentés à Londres, New York, Las Vegas, Prague, Vienne, Budapest, Vérone et Paris puis, réserver sa place (billet à domicile dans les vingt-quatre heures), tel est le service proposé par Box Office, sur appel téléphonique (tél. : (1) 53-30-51-40) ou au kiosque situé dans les locaux de Travelstore, 14, boulevard de la Madeleine, à Paris. Parmi les stars à l'affiche, Lauren Bacall à Londres, Julie Andrews et Kathleen Turner à New York ainsi que les reprises, à Londres, des comédies musicales *Tommy* (le rock opera des Who), *Fame*, *A Little Night Music* (de Stephen Sondheim), *Mack&Mabel* de Jerry Herman

■ **LUXE-SUR-MER.** Confort des suites dotées, presque toutes, d'un balcon privé, décoration à l'italienne, table raffinée ; trois des atouts du *Silver-Cloud* (296 passagers), le nec plus ultra en matière de luxe sur mer. Une formule « tout compris » inclut une nuit en hôtel de luxe (si l'acheminement aérien le nécessite), les taxes portuaires, les transferts, les pourboires et les boissons, les excursions restent payantes. Le *Silver-Cloud* quittera Mombasa le 29 novembre pour l'Inde et l'extrême-Orient où il effectuera, jusqu'au 10 mai, des croisières de dix à seize jours. Dans une suite « Vista », le prix est de 28 700 francs par personne pour un circuit de treize jours entre Singapour et Bangkok, vol non compris. Renseignements auprès de Silversea Cruises au (16) 92-05-59-60 et, à Paris, au (1) 45-62-59-00 ou au 48-04-76-20.

■ **LES RUSSES AIMENT LA PROVENCE.** Il ressort d'une enquête, réalisée par le comité régional du tourisme (CRT) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, que les habitants des provinces de l'ancienne URSS aiment la côte méditerranéenne. En 1994, 113 244 visas touristiques ont été délivrés en 1994 par Moscou et Saint-Pétersbourg. Pour Louis Colombani, président du CRT, *« la France bénéficie d'une excellente image du fait d'une relation affective qui lie les Russes, pour la plupart francophones, à notre pays en général et à la région provençale en particulier »*. Des touristes convoités par les professionnels car ils dépensent entre 2 500 et 6 000 francs par jour et par personne (hors frais d'hébergement), ce qui les place en tête des consommateurs de loisirs, loin devant les Japonais (700 F), ou les Américains du Nord (500 F). Pour Louis Colombani, ces nouveaux venus sont *« issus généralement de la bourgeoisie fortement cultivée. Il sont attirés par la Provence des artistes et des personnages célèbres »*... Très avisé, *Le Petit Fûté*, premier éditeur de guides touristiques en Russie, prépare un volume en cyrillique essentiellement consacré à la Provence. – *(Corresp.)*

CINÉMA Sous le titre « Indomania », une rétrospective de plus de cent œuvres permet de retracer l'histoire de la plus importante production cinématographique du monde. ● *CROSSING GUARD*, le deuxième film de Sean Penn, met en scène Jack Nicholson en homme assoiffé de vengeance, à la frontière du fantastique *(lire page 25)*.




PHOTOS D.R.

● PALMARÈS. *Citizen Kane*, d'Orson Welles, et Luis Buñuel ont été plébiscités à l'issue d'une consultation pour désigner les plus grands films de l'histoire *(lire page 26)*.

Quatre-vingts ans de créations indiennes à la Cinémathèque française

« Indomania » présente, à Paris, en trois mois et cent films, le plus complet des panoramas de la production du sous-continent. Refusant de faire de l'esthétisme son seul critère de sélection, cette rétrospective souligne l'extrême vitalité du septième art en Inde

UNE CENTAINE de films pour évoquer l'histoire d'un cinéma né *il y a plus de quatre-vingts ans*, et fort de quelque huit cents productions annuelles : la proposition contenue dans la rétrospective, organisée par la Cinémathèque française jusqu'au 4 février, tient de l'entreprise désespérée et du pari absurde. D'autant que la judicieuse décision a été prise de ne pas sélectionner les films uniquement au nom de principes esthétiques, mais au contraire de tenter un panorama exhaustif, et, donc, d'accorder à la production commerciale indienne, pratiquement inconnue en Europe, une place qui ne lui a jusqu'alors jamais été offerte.



Une première question se pose : comment une cinématographie peut-elle donner naissance à autant de films chaque année ? Le nombre de langues parlées dans le sous-continent constitue un début d'explication, qui se révèle très vite insuffisante. Raïssa Brégeat, commissaire général d'« Indomania », met en avant la fascination que continue d'exercer le cinéma sur la société indienne : pour les Indiens fortunés, produire un film équivaut à acquérir un nouveau statut social, à devenir membre d'un club de privilégiés, évoluant ou feignant d'évoluer dans un univers de rêve, propre à leur assurer estime, admiration et séduction. Et tant pis si les films sont condamnés à ne rester que quelques jours à l'affiche, ce qui est le cas pour la majorité d'entre eux.

Il reste que l'extraordinaire engouement des Indiens pour leur cinéma demeure une réalité, que contrarient à peine les succès remportés récemment par quelques productions hollywoodiennes (notamment *Aladdin* et *Jurassic Park*). Premier producteur de films au monde, l'Inde est aussi aujourd'hui, avec les Etats-Unis, le seul pays où les films nationaux attirent l'immense majorité du public. Un rapport de force qui ne semble pas près de s'inverser, même si les habitudes de consommation sont en train d'évoluer.

Accoutumés désormais à la télévision et la vidéo, les spectateurs indiens ont ainsi tendance à quitter la salle en cours de film, quitte à revenir un peu plus tard. Cette nouvelle forme de « zapping » pourrait être à l'origine d'une réduction de la durée moyenne de films dont le rythme, traditionnellement lent, a tendance à s'accélérer. Autre évolution notable, le déferlement de la violence et de la sexualité sur les petits écrans, après avoir provoqué une relative libéralisation de la censure cinématographique (et de l'autocensure des cinéastes), suscite un retour de la comédie sentimentale et du romanesque. De nombreux producteurs se montrent également plus exigeants, conscients que seule la qualité peut inciter les spectateurs à préférer le cinéma à la vidéo. Ils sont, en général, récompensés de leurs efforts, les chiffres démontrant qu'un film qui plaît est vu à plusieurs reprises par les mêmes spectateurs.

TOURNANT HISTORIQUE

Pour toutes ces raisons, il se pourrait que le cinéma indien soit à un tournant de son histoire, situation qui rend plus nécessaire encore la rétrospective « Indomania ». Les deux grands courants de la production nationale y sont représentés : le *« masala cinema »*, films « épicés » de danses et de chansons, et le *« nouveau cinéma »*, ainsi dénommé depuis les années 60 et auquel appartiennent tous les grands cinéastes indiens dont le talent a déjà été reconnu (le maître bengali Satyajit Ray, mais aussi Goutam Ghose, Guru Dutt, Ritwik Ghatak) et quelques réalisateurs dont les films ne sont pas parvenus jusqu'en Europe et qui méritent d'être découverts. Ainsi Mani Kaul (*Indécision*, 1973), Saeed Mirza (*Pourquoi Albert Pinto se met en colère*, 1980), Ketan Mehta, dont on a déjà pu voir en France une transposition de *Madame Bovary*, sous le titre *Madame Illusion* (1992), et Sudhir Mishra (*La Cité des rêves*, 1991). Dans ce dernier film, situé au cœur d'un bidonville de Bombay, le jeune réalisateur intègre les séquences dansées et chantées propres habituellement au *« masala cinema »*. Preuve que les deux courants sont en train de se rejoindre, évolution que confirme la participation de grandes vedettes indiennes à des films plus ambitieux, en prise sur la réalité sociale indienne.

L'ouverture du cinéma au monde est d'ailleurs une des constantes de la production indienne, ainsi que les films anciens présentés dans le cadre de la rétrospective en témoignent. « Indomania » permet notamment la redécouverte du pionnier D. G. Phalke, né en 1870, peintre, photographe, maquilleur, magicien et éditeur, dont la vie se trouva bouleversée en 1910 par la faillite de son entreprise d'édition d'art et, surtout, la révélation du cinéma : subjugué par un film sur la vie du Christ, il décide de montrer l'Inde et les Indiens à travers l'évocation de leur mythologie. Formé à la technique cinématographique à Londres (où il reviendra fréquemment), il produit et réalise en 1913 son premier film, *Raja Harishchandra*, fonde en 1918 le Hindustan Cinema Films et met en scène quarante-quatre longs métrages muets, le dernier en 1932 (*Un pont sur l'océan*). Il ne réalisera, à contre-cœur, qu'un film parlant, *La Descente du Gange*, en 1934, et mourra pauvre et oublié de tous, dix ans plus tard. Les Indiens ont reconnu en lui le père de leur cinéma, sur la richesse et la variété duquel « Indomania » soulève un coin du voile.

Pascal Mérigeau

Ravi Gupta, directeur de la National Film Development Corporation

« Nous n'avons pas à redouter les Américains »

A la tête, depuis 1990, de cette société publique non subventionnée, Ravi Gupta a mis en place une politique qui cherche à concilier mission culturelle et impératifs de rentabilité. Il dirige un organisme original, appuyé sur la bonne santé de la cinématographie indienne.


ENTRETIEN

« Qu'est-ce que la NFDC ?

– C'est une société créée en 1980 pour assurer un financement aux films qui ne trouvaient pas les fonds au sein de la production grand public. En Inde, il y a beaucoup d'argent pour le cinéma commercial, mais pas pour les films de recherche. Nous avons aidé beaucoup de jeunes réalisateurs, et les plus inventifs parmi les cinéastes aguerris. Nous participons maintenant aussi à des productions pour la télévision, qui nous ont permis d'équilibrer nos comptes, et à des coproductions internationales. La NFDC se charge, de plus, de montrer les films indiens à l'étranger, et les films étrangers en Inde.

– La NFDC est-elle une société d'Etat ?

– L'Etat en est l'unique actionnaire, mais elle est dirigée par un conseil d'administration indépendant, où ne siège qu'un seul représentant du gouvernement. Tous les autres sont des cinéastes, des producteurs, des techniciens. Elle doit assurer son propre financement, sans subventions. La meilleure preuve de notre indépendance est que la majorité des films antigouvernementaux portent le label NFDC. Si demain le gouvernement décide de vendre ses parts, ce qui est d'ailleurs envisagé, la NFDC deviendra une société privée.

– Quelles relations entretenez-vous avec les professionnels du cinéma ?

– Nous sommes en bons termes. Les professionnels constituent la majorité du conseil d'administration de la NFDC qui, en retour, est membre de tous les organismes professionnels. Nous jouons également un rôle d'intermédiaire entre l'industrie et l'Etat, en servant de consultants auprès de l'administration sur les dossiers concernant le cinéma.

– Comment définiriez-vous la politique de production de la NFDC ?

– Nous produisons entre quinze et vingt films par an. Tout auteur d'un projet peut le soumettre à la NFDC. Nous tendons à promouvoir les jeunes cinéastes, les femmes, et les idées neuves. Nous ne produisons pas de films reposant sur des formules éprouvées, *ou à gros budget. Désormais, nous* coproduisons souvent les films avec la télévision publique. Le budget moyen de nos productions tourne autour de 1,7 million de francs, soit un investissement annuel d'une trentaine de millions de francs. Le potentiel commercial n'est pas notre critère principal, bien que plus de 60 % de nos films soient rentables. Nous n'avons pas non plus de critères régionaux ou linguistiques, mais nous encourageons les cinéastes à tourner dans la langue qui correspond à leur sujet, et non pas systématiquement en hindi, qui assurerait une diffusion plus facile. Environ la moitié des films sont en hindi, et l'autre moitié dans les langues minoritaires.

– Vous occupez-vous aussi de distribution ?

– Nous distribuons nos films, seulement dans les grandes villes, puis ils passent à la télévision, et sont vendus à l'étranger, surtout en Grande-Bretagne, et aux Etats-Unis en vidéo seulement. La NFDC ne possède pas de salles, bien qu'elle en ait financé : sur ces écrans, nous disposons d'une priorité d'accès. En Inde, il n'existe pas de circuits de salles, les cinémas appartiennent à des individus, il faut négocier les sorties salle par salle. Un grand film commercial sort avec deux cents copies, mais les nôtres le plus souvent seulement avec cinq à dix copies.

– Où en est la construction de multiplexes ?

– Plusieurs sociétés envisagent de s'y lancer, à commencer par Warner. Certains redoutent que ce changement ouvre la voie à une domination américaine, mais je n'y crois pas. 95 % des recettes proviennent des films nationaux, bien que Hollywood soit implanté en Inde depuis soixante-cinq ans. La part de marché des films américains peut bien sûr s'accroître, mais pas devenir majoritaire : la syntaxe du cinéma indien (qu'il s'agisse des films commerciaux ou du cinéma d'auteur) est trop différente de celle du cinéma américain. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

De Delhi à Paris

EN INDE

● **Fréquentation.** Chaque jour, 30 millions d'Indiens (sur une population de 900 millions) se rendent dans l'un des 13 000 cinémas du pays (dont 5 000 ambulants). Ils payent leur place entre 50 centimes et 1 franc.

● **Production.** Environ 95 % des films proposés sont indiens. La production annuelle se situe entre 750 et 850 films (925 en 1989, année record). Le budget moyen d'un film est d'environ 1,5 million de francs, dont un quart pour la vedette. Si plusieurs vedettes sont réunies dans un même film, le budget peut être de l'ordre de 5 millions de francs.

● **Rythme.** La loi interdit à une star de tourner plus de douze films en même temps, mais certaines parviennent à concilier vingt-cinq tournages simultanés. Les studios de Bombay, capitale du cinéma en langue hindie, fonctionnent jour et nuit sans interruption. On y produit plus de films qu'à Hollywood, de même qu'à Madras.

À PARIS

● **Rétrospective.** « Indomania », jusqu'au 4 février à la Cinémathèque française (tél. : 45-53-21-86) et du 12 décembre au 11 février à la Galerie du Jeu de paume (tél. : 47-03-12-50).
A lire : *Indomania, le cinéma indien des origines à nos jours*, éditions de la Cinémathèque française, 235 pages, 120 francs.

● **Exposition.** La galerie Grewal Mohanjeet (12, rue Jacob, 6e) présente, du 25 novembre au 15 janvier, une collection d'œuvres originales, dessins, pastels et aquarelles de Satyajit Ray.

Séduire la « nouvelle bourgeoisie »

JUSQU'À une période récente, on pouvait nettement distinguer, en Inde, deux courants cinématographiques, le cinéma commercial (dit *masala cinema*, de *masala*, épice) et le cinéma d'auteur (dit nouveau cinéma , en référence à la nouvelle vague française). Entre les producteurs, réalisateurs et acteurs de ces deux types de cinéma, un clivage profond engendre parfois un mépris réciproque. Mais un genre nouveau émerge à présent de la nébuleuse du cinéma indien, sous l'influence de l'évolution du pays : l'essor d'une nouvelle classe sociale, que les Indiens appellent « nouvelle bourgeoisie », et que les économistes et hommes d'affaires désignent plus concrètement comme un « marché de consommateurs ». La politique d'ouverture économique et culturelle engagée depuis 1991 a accéléré la croissance de cette tranche de la population urbaine plus instruite, évaluée à près de 200 millions d'individus.

CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES

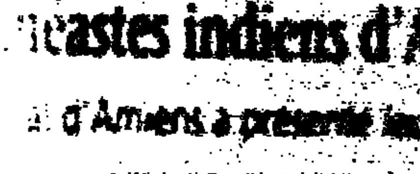
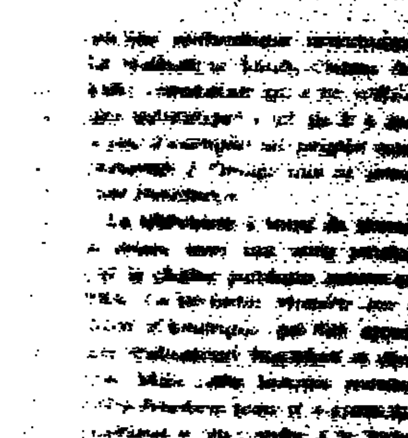
Le film *Bombay*, de Mani Ratnam (*Le Monde* du 10 juin), illustre ce nouveau courant, à mi-chemin entre la comédie musicale (plusieurs chansons rythment le film) et le film d'auteur engagé (le sujet traite des conflits intercommunautaires réels auxquels le pays est en proie). Le metteur en scène tamoul semble se faire une spécialité de ce type de cinéma ; son film précédent, qui fut, comme *Bombay*, un succès commercial, racontait une histoire d'amour, avec, en toile de fond, le Cachemire et ses problèmes politico-militaires.

On remarque que Mani Ratnam a obtenu un Master Degree in Business Management du Bajaj Institute of Management, soit un diplôme d'école de commerce, et non celui d'une école de cinéma, comme il en existe de prestigieuses en Inde.

Plusieurs autres metteurs en scène semblent engagés sur la même voie, par exemple Minar Naïr *(Saalam Bombay)*, Shekhar Kapur *(Bandit Queen)*, Ismail Merchant *(In Custody)*. La distribution de leurs œuvres dans les cinémas indiens est plus large que celle des auteurs du nouveau cinéma ; celles-ci ne connaissent, cependant, pas encore le succès du box-office qu'atteignent les films de Ratnam. Et la sortie sur les écrans français – hors du circuit restreint des salles d'art et d'essai – de *Saalam Bombay*, de *Bandit Queen* et d'*In Custody* traduit également l'évolution du cinéma en Inde. Adapté aux attentes d'une nouvelle catégorie sociale prétendant à des débouchés internationaux, ce nouveau genre est appelé à se développer.

Symétriquement, les films étrangers trouvent désormais leur place sur les écrans des grandes villes indiennes. Les programmes américains alimentent déjà les réseaux câblés à travers toute l'Inde : et, au Palace Cinema Hall de Calcutta, on se presse en famille pour voir *Le Roi Lion*, de Walt Disney, versions anglaise ou bengalie. L'arrivée massive des films étrangers remonte à 1992, quand *Basic Instinct* attira pour la première fois un public nombreux. Face au danger d'invasion hollywoodienne, danger encore lointain mais bien réel, la rénovation du cinéma indien, qui vise le même public, apparaît comme un possible moyen de défense.

Olga Prud'homme


L'impossible vengeance de Jack Nicholson

Crossing Guard. Signée Sean Penn, l'histoire d'un chauffard doux et paisible et d'une victime commandée par la haine. Aux limites du fantastique

Film américain de Sean Penn avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Robbie Robertson. 1 h 55.

Sans l'avouer explicitement, *Crossing Guard* appartient au genre du cinéma fantastique. Il raconte l'histoire d'un rendez-vous entre deux fantômes. Ses deux protagonistes principaux, Freddy et John, sont devenus des fantômes au même moment. Le moment où John, un brave gars de marin qui avait bu un coup de trop, a écrasé la fille de Freddy, joaillier et père de famille sans signe particulier. Freddy et John se sont transformés en spectres, en spectres captifs. John a pris six ans de prison, passés à mariner dans la culpabilité. Freddy s'est enfermé dans la volonté de vengeance et la haine du monde, qui ont fait fuir sa femme. Le film commence deux jours avant la libération de John, mais c'est Freddy qui fait des croix sur un calendrier. Son arme est prête, il l'attend.



Jack Nicholson.

HAINE ET CULPABILITÉ

Comme beaucoup de films fantastiques, *Crossing Guard* est un film très abstrait. Il est construit sur le face-à-face entre deux affects fondamentaux, la haine et la culpabilité, et la perspective de leur rencontre.

Scénariste et réalisateur, le jeune comédien Sean Penn joue sur deux registres distincts, télescopés avec la même virulence que ses personnages : la narration accompagne des situations psychologiques nuancées, qui visent à donner une certaine densité humaine aux archétypes. Ainsi, le tueur d'enfant est un homme doux et paisible, infiniment malheureux de son acte, tandis que le père meurtri se comporte de manière odieuse, jusqu'à ressembler par moments à un psychopathe.

Avant que les deux personnages ne se rejoignent, on découvre le comportement de l'un et de l'autre, les retrouvailles de John avec ses parents, puis son idylle difficile et tendre avec une jeune femme peintre, le cirque de Freddy avec ses copains de bars braillards et de boîtes à strip-tease, et ses confrontations violentes avec son ex-femme.

Cette épaisseur narrative est contredite par la mise en scène, qui recourt avec une insistance délibérée aux procédés du cinéma d'horreur, multipliant les ralentis, les effets de suspense appuyés, les trucs visuels et sonores destinés à créer un impression inquiétante et irréaliste. Ce contraste provoque un sentiment de malaise, sciemment recherché par le réalisateur. Ce qui ne le justifie pas toujours, tant certaines outrances semblent superflues. Une telle construction repose, pour une part essentielle, sur le jeu des acteurs, voués à faire accepter le déséquilibre interne du film. Là aussi, le résultat est inégal.

Face à Anjelica Huston (son ex-femme), Jack Nicholson, dans le rôle de Freddy, est remarquable et terrifiant, tout comme sa partenaire est remarquable et bouleversante. Mais le comédien, dont on connaît le goût pour les interprétations limites, n'est pas toujours aussi convaincant lorsqu'il joue seul ou durant la rencontre avec celui qu'il s'est juré de tuer. Dans le rôle de celui-ci, David Morse, au contraire, révèle peu à peu une finesse de jeu imprévue qui fait beaucoup pour tenir le film jusqu'à son terme.

Décollant toujours davantage du reality-show (sur le thème : que feriez-vous si votre enfant était victime d'un chauffard ?) pour avancer à marche forcée vers le conte abstrait, *Crossing Guard* s'achève dans une ambiance quasi onirique, en fable sur la rédemption des fantômes. On est loin de la très concrète parabole morale proposée naguère par Claude Chabrol avec *Que la bête meure*, qui partait d'un argument comparable : sous le fait divers contemporain, c'est une légende gothique et métaphysique qui est ici contée.

Jean-Michel Frodon

De jeunes cinéastes indiens d'Amérique se lancent dans la fiction

Le Festival d'Amiens a présenté leurs films pour la première fois en Europe

AMIENS
de notre envoyé spécial

Le 15e festival international du film d'Amiens, qui s'est déroulé du 3 au 12 novembre, a décerné son Grand Prix à *Visiblement je vous aime*, de Jean-Michel Carré (France), son Prix spécial du jury à *Korea*, de Cathal Black (Irlande), et son Prix du court métrage à *High Horse*, de Randy Redroad (Indien cherokee, Etats-Unis).

Outre la compétition, le Festival présentait une rétrospective du cinéma irlandais, une série de téléfilms américains réalisés par des « grands » du grand écran (Altman, Cassavetes, Ford, Jerry Lewis, Spielberg), une section « Cinémas du monde », centrée sur le monde africain (que cette manifestation a largement contribué à faire connaître en France). Et, enfin, sous le titre « Le chant de la Terre », une vingtaine de films réalisés par des Indiens des Amériques (surtout ceux de la partie nord). Amiens avait déjà abordé le sujet en 1987 et 1991. La vidéo était alors le principal support, au service de documentaires (consacrés à leurs propres coutumes) ou de films d'intervention (contre les formes contemporaines de l'ethnocide).

Les images, de diffusion restreinte, étaient celles de spécialistes et de militants. Le monde du cinéma demeurait hors d'atteinte ; et, si les Indiens avaient généralement salué le changement d'état d'esprit reflété par *Danse avec les loups*, bien que le film demeurât encore une fois ancré dans le passé, ils s'inquiétaient de ne lui voir aucune authentique descendance. Le réalisateur Sandy Osawa (Makah) constatait qu'« *ils restaient des stéréotypes* » et qu'il y avait « *peu d'exemples de peuples autant présentés à l'image tout en demeurant invisibles* ».

La télévision a tenté de prendre le relais, avec une série produite par la chaîne publique américaine PBS, *La Véritable Histoire des Indiens d'Amérique*, qui fait appel à des réalisateurs blackfeet et choctow. Mais cette histoire revisitée, entre émotion juste et « correction politique », succombe à la forme, imposée par les producteurs, d'un brillant manuel. Celui-ci a du moins le mérite de s'opposer au racisme quotidien, à la vision sommaire et à l'incompréhension dont témoigne un documentaire comme *Lighting the Seven Fire*, consacré au déni de droits de pêche acquis par d'anciens traités.

CONFRONTATION

Le documentaire a aussi su ouvrir d'autres perspectives que l'irréductible face-à-face. Notamment lorsque le saxo-ténor Jim Pepper s'est fait, dans *Jim Pepper Pow Wow*, le défenseur du « mélange ». Assuré, dit-il, que « *nous avons dû être là, nous les Creeks, lorsque le jazz a été inventé* », il affirme qu'associer jazz et chants traditionnels, c'est « *comme enfiler une chaussette sur un pied* ». Et envisage son art non plus dans le contexte clos d'un intégrisme, mais dans la confrontation des cultures indiennes au monde actuel.

Cette interrogation pointe chez une nouvelle génération passée par les écoles de cinéma et qui tente de s'imposer dans le film de fiction. Ainsi de Chris Eyre, Cheyenne de vingt-six ans, dont *Tenacity*, un *Duel* spielbergien entre deux gosses indiens et un puissant pick-up piloté par deux Blancs ivres, est un très professionnel exercice de style. Et surtout la jeune réalisatrice navajo Arlene Bowman. Avec *A Song Journey*, elle ouvre une voie modeste en devenant son propre personnage, dans un long voyage à la recherche de son indianité, à travers ces *pow wow* (fêtes traditionnelles) qui paraissent aujourd'hui prêts à être engloutis dans l'insondable creuset américain.

Jean-Louis Perrier

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

DIS, PAPA

Film norvégien de René Bjerke. Avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen (1 h 30).

■ Depuis huit ans, le Festival du cinéma nordique de Rouen s'attache à mieux faire connaître une production qui demeure, pour le public français, perdue dans les brumes septentrionales. Grand Prix du jury en 1994 et ballon d'essai d'une société de distribution (Alonso Films) créée dans son sillage, *Dis, Papa* arrive de Norvège, et décline le thème d'une fugue adolescente. Une pluie nocturne sur la coque d'un bateau, la voix off d'un fils lisant une lettre à son père, en fournissent l'exposition. La fuite en bateau le long des rives lumineuses du fjord d'Oslo, l'embarquement inopiné d'une sirène en rupture d'amour, l'inéluctable poursuite du père, et le troublant huis-clos triangulaire qui s'instaure, en seront les principaux motifs. A l'ombre croisée d'Antonioni et du Polanski du *Couteau dans l'eau*, René Bjerke filme avec justesse et laconisme la dialectique de la liberté et de l'enfermement, de l'extraversion des corps et de la fuite des regards. Sans doute n'échappe-t-il pas tout à fait, dans la confrontation du fils et du père, à la démonstrativité du cas d'école. Mais cette pesanteur est heureusement atténuée par le charme impondérable de Benedikte Lindbeck.

Jacques Mandelbaum

FIESTA

Film français de Pierre Boutron. Avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon, Jean-Philippe Ecoffey (1 h 48).

■ Loin, très loin de la logique déroulée par Ken Loach dans *Land and Freedom*, voici celle qu'a inspirée la guerre d'Espagne à José-Luis de Villalonga, auteur du roman porté à l'écran par Pierre Boutron. La guerre est ici vue du côté des franquistes, à travers le regard porté par un adolescent de dix-sept ans, fils de nobles espagnols tiré de son collège catholique français pour aller défendre l'honneur et les intérêts de sa famille et de sa classe.

Le film s'organise autour de la figure singulière d'un colonel homosexuel et morphinomane, cynique flamboyant qui offre à Jean-Louis Trintignant le prétexte d'une composition gourmande et virtuose, dont l'éclat renforce par contraste la pâleur de la réalisation et le conformisme de la pensée. Une reconstitution d'époque soignée sert d'écrin à ce film d'un autre âge, qui accumule à loisir clichés et poncifs.

P. M.

THE DOOM GENERATION

Film franco-américain de Gregg Araki. Avec James Duval, Rose McGowan, Johnathon Schaech (1 h 24).

■ Sur fond de musique rock, un couple d'adolescents embarque un troisième larron pour une équipée ponctuée de morts brutales, les héros étant condamnés par le scénario à provoquer, malgré eux, toutes sortes de violences. Le désir va circuler sans entrave entre les trois personnages, qui trouveront une complète harmonie sexuelle avant qu'une agression plus brutale que les autres ne provoque la mort d'un des deux garçons. *The Doom Generation* renvoie à la tradition bien établie des histoires d'amants en fuite, en remplaçant le couple garçon/fille par un trio et en dopant le récit de cette odyssée par de multiples provocations.

Le réalisateur Gregg Araki, nouvelle figure du cinéma américain indépendant, a disposé ici d'un budget plus important que pour ses œuvres précédentes, tout en conservant certaines audaces peu conformes aux normes en vigueur aujourd'hui à Hollywood. Le cinéaste semble malheureusement avoir adopté le point de vue immature de ses personnages et n'exprime qu'une vision puérile et régressive du sexe et de la mort, jusqu'à recourir naïvement aux signes les plus élémentaires de la provocation juvénile, comme les croix gammées de la dernière séquence.

Jean-François Rauger

LE DIABLE À QUATRE

Film italien de Giorgio Ferrara. Avec Isabella Rossellini, Tom Conti, Zouc, Michel Duchaussoy (1 h 22).

■ A Venise, au milieu du XVIIIe siècle, la belle Rosanna épouse à contrecœur un repoussant mais richissime cacochyme. Elle a du moins la satisfaction de le voir rendre le dernier soupir au terme de la bénédiction nuptiale. Trois prétendants étrangers, l'un plus grotesque que l'autre, entrent illico en lice. Mais le tout-puissant tribunal de l'Inquisition veille, et délègue l'impétueux comte de Boscanero, aristocrate désargenté et ancien amant de Rosanna, dans cette course au trésor.

Les connaisseurs auront reconnu dans ce canevas une libre interprétation de *La Fine Mouche* de Carlo Goldoni. Mais ceux, connaisseurs ou pas, qui auront la curiosité d'aller voir le film, trouveront une pantalonnade postsynchronisée qui confine à la science-fiction, dans une esthétique du théâtre filmé non moins enfarinée qu'une publicité chocolatière.

Cette entreprise à prétention culturelle et européenne, célébrant le bicentenaire de la mort de Goldoni en 1793, nous parvient donc avec deux ans de retard. Un malheur advenant toujours trop tôt, on préférera apprécier Goldoni à domicile, le 21 novembre sur Arte, en regardant *La Servante amoureuse*, filmée par Jean Douchet.

J. M.

LES FRÈRES McMULLEN

Film américain d'Edward Burns. Avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton. (1 h 25).

■ Premier film de l'auteur, réalisé en 16 mm avec les amis du cinéaste et quelques milliers de dollars, *Les Frères McMullen* est en passe de devenir un petit phénomène, en rencontrant un authentique succès à la fois critique et public. Il s'agit d'une œuvre délibérément intimiste, d'une chronique familiale étalée sur plusieurs mois, a priori fort éloignée des recettes contemporaines des films américains commerciaux.

Trois frères new-yorkais d'origine irlandaise se confient leurs doutes et leurs interrogations sur l'engagement amoureux, le mariage, l'adultère, le sexe. Entravés, pour deux d'entre eux, par un surmoi catholique encombrant, fuyant, pour le troisième, les responsabilités, les personnages semblent tourner en rond avant de choisir *in fine* la voie la plus confortable pour eux-mêmes et le spectateur. En effet, en dépit de ses conditions de production, *Les Frères McMullen* reste étranger à l'esprit indépendant, et refuse au bout du compte toute situation dérangeante, voire ouverte, pour achever le périple affectif de ses héros dans la conjugalité la plus rassurante. Edward Burns a désormais, sans doute, gagné son ticket pour Hollywood.

J.-F. R.

Une vaste consultation internationale consacre « Citizen Kane » et Luis Buñuel

UNE LISTE de 2 247 titres, reflet de ce que les spécialistes mondiaux considèrent comme le meilleur du cinéma : voici le résultat d'une enquête-fleuve réalisée à l'occasion du Centenaire du cinéma par la Fédération internationale des archives du film, qui regroupe la plupart des cinémathèques du monde.

La question posée était : *« Quelles sont, à vos yeux, les œuvres les plus importantes de l'histoire du cinéma ? »* Chacun était libre de mentionner autant de films qu'il le souhaitait. Et si le questionnaire, subdivisé en catégories, ne se présentait pas sous la forme d'un référendum, le classement général, établi d'après les réponses de trente-sept cinémathèques, y ressemble fort. Les conclusions viennent d'être publiées dans un document qui compile les réponses de nombreux pays (l'Italie, l'Egypte, la Pologne ou l'ancienne Tchécoslovaquie n'ont pas répondu). A défaut d'une introuvable objectivité, on peut certainement trouver ici une consultation significative.

Citizen Kane (Orson Welles) emporte la palme virtuelle, précédant Le *Cuirassé Potemkine* (Eiseinstein), et *Le Cabinet du docteur Caligari* (Robert Wiene). A l'exception de *Chantons sous la pluie*, les dix films classés en tête *(lire ci-contre)* ont tous été réalisés en dehors du système hollywoodien, voire en opposition à celui-ci. On note aussi la permanence des choix : des consultations comparables, bien que de moindre étendue, avaient déjà été organisées en 1948 et en 1958. Toutes deux avaient abouti au classement en tête du *Cuirassé Potemkine*, *Citizen Kane* figurant, en 1958, à la 9e place.

PAS DE CONTEMPORAINS

Le palmarès fait peu de place au grands comiques (*La Ruée vers l'or* se classe 25e), à la comédie musicale, au western et – éternel oublié – au sérial, qui fut pourtant l'âge d'or du cinéma d'avant 1920. Quatre pays producteurs viennent constamment en tête : les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et l'Italie, tandis que l'Afrique noire est presque totalement absente, avec un seul titre mentionné, *Yeelen* de Souleimane Cissé. Taiwan a également été ignoré par les votants. Par ailleurs, il faut aller au-delà de la 50e place pour trouver des œuvres contemporaines. Les mieux classées sont *Meurtre dans un jardin anglais* de Peter Greenaway, *Le Songe de la lumière* de Victor Erice, *Le Voyage des comédiens* de Théo Angelopoulos et *La Belle Noiseuse* de Jacques Rivette. Et le manque d'éloignement dans le temps ne semble pas l'expliquer : ce n'est en effet pas le



LUIS BUNUEL

nombre des œuvres récentes qui pose problème, mais leur médiocre classement.

Autre surprise, l'absence dans une liste aussi large d'œuvres telles que *La Comtesse aux pieds nus* de Mankiewicz, *Le Conformiste* ou *Le Dernier Tango à Paris* de Bertolucci, *Les Damnés* ou *Ludwig* de Visconti – dont *La Terre tremble* et *Le Guépard* sont bien classés –, *Muriel* ou *La Guerre est finie* de Resnais – plébiscité pour *Nuit et Brouillard*, qui devance *Hiroshima mon amour* et *L'Année dernière à Marienbad* –, *L'Impératrice Yang-Kwei-Fei* de Mizoguchi, *La Nuit* d'Antonioni, *L'Opinion publique* de Chaplin, *Orange mécanique* de Kubrick ou *Les Vitelloni* de Fellini, pour s'en tenir à quelques très grands absents.

La « cote mondiale » des cinéastes est plus éclairante encore. Largement en tête, on trouve Buñuel – dont *L'Age d'or*, *Un chien andalou* et *Terre sans pain* surclassent les autres films –, suivi d'Eisenstein, Flaherty, Godard, Welles, Griffith, Lang, Resnais et Visconti. On notera la médiocre 14e place de Chaplin (grand perdant de cette confrontation), la 16e de Bergman, et l'étonnante 19e place – avant Fellini et Mizoguchi ! – de Michael Powell.

Certains *« grands anciens »*, avec des scores médiocres, semblent bien oubliés : Stroheim, Stiller, Sjöström, Grémillon, Poudovkine, Sternberg se retrouvent au-delà de la 30e place. Beaucoup de cinéastes largement consacrés en Europe ne se tirent pas sans mal de cette confrontation mondiale : Angelopoulos, Cassavetes, Woody Allen, Ferreri, Herzog, Rosi, Wajda, Polanski et Boorman se retrouvent très loin dans le classement. Mais rien ne permettait de prévoir le score misérable – quelle que soit l'origine de la réponse – de Pasolini, de Fassbinder, de Bertolucci, à l'instant même où l'oeuvre des deux premiers est revisitée et où celle du troisième paraît pouvoir prendre un nouveau départ. Et l'aventure récente des Coppola, Scorsese et De Palma se solde pratiquement par une fin de non-recevoir.

Par ailleurs, on n'imaginait pas que de grands auteurs comme Losey, ou des « hollywoodiens » comme Kazan, Mankiewicz, Penn ou Altman soient aussi déconsidérés au niveau mondial. Les Japonais (Ozu, Kurosawa, Mizoguchi) ne s'en tirent que moyennement, mais Tarkovski et Paradjanov entrent au panthéon des grands Russes. Enfin, on comprend mal l'absence pure et simple de Youssef Chahine, de Robert Aldrich, de Marco Bellocchio, de Richard Brooks, de Louis Delluc et de Jiri Trnka – cette dernière d'autant plus étonnante que le cinéma d'animation est largement représenté.

LES GRANDS PIONNIERS

Mais on ne manquera pas d'être réconforté par la présence, dans la majorité des réponses, des grands pionniers (Edison, Feuillade, Dickson, Griffith, Ince, Louis Lumière, Méliès et même Emile Reynaud) et des cinéastes expérimentaux : à côté des stars de l'underground comme Warhol ou McLaren, on note les noms de Brakhage, Kubelka, Markopoulos, Jonas Mekas, Dare O. et Michael Snow – ce qui est d'autant plus remarquable qu'il ne fallait pas simplement citer des noms, mais indiquer des titres de films. Et on est tout à fait rassuré de relever le nom de Jean Painlevé, par lequel le film scientifique est lui aussi salué.

Cette enquête a également le mérite de ne pas donner de gage à l'*« historiographie occidentale »*, pour reprendre l'expression de Gabrielle Claes, directrice de la Cinémathèque royale de Belgique et coordonnatrice de l'ensemble. Par exemple, John Ford n'est plus plébiscité pour *La Chevauchée fantastique* mais pour *La Prisonnière du désert*, et *Voyage en Italie* de Rossellini ne semble plus, au niveau mondial, le film-culte qu'il a été en France. Certains cinéastes se retrouvent dans le peloton de tête pour un ou deux films seulement. Ainsi Robert Wiene avec *Le Cabinet du docteur Caligari*, Dziga Vertov avec *L'Homme à la caméra*, Walter Ruttmann avec *Berlin, symphonie d'une grande ville*, Vittorio De Sica avec *Le Voleur de bicyclette*, Jean Vigo avec *A propos de Nice* et *l'Atalante* – mais non *Zéro de conduite*).

Quant aux cinéastes « en activité », les mieux classés sont Godard, Resnais, Oliveira, Antonioni, Kubrick (premier Américain, classé à la 44e place), Erice, Greenaway, Scorsese, Danièle Huillet et *Jean-Marie Straub*, Rivette, Wenders, Rohmer et Syberberg. Le plus jeune est Wenders, et il a cinquante ans, ce qui en dit long sur la crise actuelle du cinéma et est corroboré par la place affligeante des œuvres contemporaines.

Enfin, on constate avec effroi le sort réservé aux femmes cinéastes : hormis Leni Riefenstahl et Danièle Huillet, dont l'œuvre est indissociable de celle de Jean-Marie Straub, les deux femmes les mieux classées sont Chantal Ackerman et Marguerite Duras. Elles se retrouvent à la même place que Lloyd Bacon, bon faiseur d'avant-guerre... mais aussi, il est vrai, que Jorge Sanjines, grand cinéaste bolivien qui a eu besoin des voix de l'Equateur, du Québec, de l'Uruguay et du Mexique pour figurer dans le classement.

Emmanuel Leclercq

★ **Le Jeu des catégories, un jeu pour le centenaire du cinéma, édité par la Commission de programmation et d'accès aux collections de la FIAF. Disponible à la Cinémathèque royale de Belgique, *9, rue Baron-Horta, B* – 1000 Bruxelles. Tél. : 19-32-2-507-83-70. 274 pages. 600 FB.**

Les films plébiscités

Voici les classement des vingt meilleurs films recensés par l'enquête :

1. **Citizen Kane** (Orson Welles, 1941)
2. **Le Cuirassé Potemkine** (S. M. Eisenstein, 1925)
3. **Le Cabinet du docteur Caligari** (Robert Wiene, 1919) ; **Nanouk l'Esquimau** (Robert Flaherty, 1922)
5. **L'Homme à la caméra** (Dziga Vertov, 1929)
6. **La Règle du jeu** (Jean Renoir, 1939)
7. **Intolérance** (D. W. Griffith, 1916)
8. ***Le Voleur de bicyclette*** (Vittorio De Sica, 1948) ; **Nuit et brouillard** (Alain Resnais, 1956).
10. **A bout de souffle** (Jean-Luc Godard, 1959) ; **Andreï Roublev** (Andreï Tarkovski, 1966) ; **Berlin, symphonie d'une grande ville** (Walter Ruttmann, 1927) ; **Chantons sous la pluie** (Stanley Donen et Gene Kelly, 1952)
14. **L'Age d'or** (Luis Buñuel, 1930) ; **Rome, ville ouverte** (Roberto Rossellini, 1945) ; **Les Rapaces** (Erich von Stroheim, 1923)
15. **Naissance d'une nation** (D. W. Griffith, 1915) ; **Un chien andalou** (Luis Buñuel, 1928) ; **Terre sans pain** (Luis Buñuel, 1932) ; **La Passion de Jeanne d'Arc** (Carl Th. Dreyer, 1928) ; **Les Fraises sauvages** (Ingmar Bergman, 1957) ; **Huit et demi** (Federico Fellini, 1963).

ÉCONOMIE

■ Les Américains ont décidé d'investir 1 million de dollars dans la formation des professionnels du cinéma européen. Cette initiative, annoncée à l'issue de tables rondes organisées par le Club des producteurs européens, suscite l'inquiétude et la colère d'une partie des professionnels français. *Pascal Rogard*, responsable de la Chambre syndicale des producteurs et de la Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP), a écrit au ministre de la culture pour s'émouvoir de cette manœuvre *« humiliante »* et qui *« éveille la suspicion »*.

■ L'association européenne Euro Aim est en cessation de paiement. Cet organisme d'aide à la production, issu du plan Média de soutien au cinéma et à l'audiovisuel européen, accuse la Commission de Bruxelles de ne lui avoir *« toujours pas réglé la dernière tranche de son budget 1994 ni la totalité de son budget 1995 »*, soit 3 771 479 écus (près de 20 millions de francs). A défaut de paiement, Euro Aim menace d'attaquer la Commission européenne devant la justice.

ÉCHOS

■ Le réalisateur Alan Parker fait des émules en Argentine où il s'apprête à tourner *Evita*, d'après l'opéra-rock qu'il doit porter à l'écran avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Pryce dans le rôle du président Juan Domingo Peron. Il existe quatre projets argentins d'*Evita*, dont l'un de Leonardo Favio et un autre de l'acteur-producteur Victor Bo, qui cherche un réalisateur américain. A l'origine, c'est Oliver Stone qui devait réaliser le film sur la vie de l'épouse de Peron, morte à trente-trois ans en 1952.

■ L'association Equipage met en place le Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle, destiné à préparer au métier de scénariste, en partenariat avec les universités de la Sorbonne et de Californie, la *Guilde des scénaristes français*, l'ARP, sociétés de production audiovisuelle et des diffuseurs. Le cycle de formation, ouvert à tous les ressortissants européens justifiant d'une expérience dans l'écriture et séléctionnés sur concours, commencera au début de l'année 1996, pour une période de neuf mois. Le dossier de candidature (travaux personnels d'écriture, curriculum vitae, et lettre de motivation) est à envoyer avant le 30 novembre 1995 à *Equipage*, 10, rue Sainte-Anastase, 75003 Paris. Tél. : 42-74-04-60.

Lettre d'Amérique

DIX-HUIT films français sont à l'affiche du Festival du film français de Sarasota, qui tient sa septième édition du 15 au 19 novembre dans cette station balnéaire de Floride, sous l'égide d'Unifrance Film International, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger. La sélection proposée à des critiques, distributeurs et exploitants américains comprend notamment les champions du box-office 95 : *Les Anges gardiens*, *Gazon maudit* (qui représente la France pour la nomination à l'Oscar du meilleur film étranger), *Elisa*, *Une femme française*. Mais des productions plus modestes comme *A la vie, à la mort !*, de Robert Guediguian ou *Etat des lieux*, de Jean-François Richet sont également invitées.

Certains films sont encore inédits en France : *Les Caprices d'un fleuve*, de Bernard Giraudeau, *Désiré*, de Bernard Murat (produit par Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance), *En avoir ou pas*, de Laetitia Masson ou *La Fille seule*, de Benoît Jacquot. Des hommages seront rendus à Jacques Tati et à Eric Rohmer.

■ Depuis le succès de *Pulp Fiction*, qui l'a sorti de l'oubli et pour lequel il a été payé 150 000 dollars, et de *Get Shorty* qui tient en ce moment le haut du box-office aux Etats-Unis, John Travolta est devenu gourmand. Selon l'hebdomadaire *Variety*, il est le premier acteur à réclamer un cachet de 21 millions de dollars (plus de 100 millions de francs). Le premier à atteindre le cap des 20 millions avait été Jim Carrey et, du coup, les stars de ce qu'on appelle, à Hollywood, la « liste A » (Harrison Ford, Sylvester Stallone, Mel Gibson, Tom Cruise et Arnold Schwarzenegger) avaient obtenu une augmentation de cinq millions. Les studios sont inquiets des exigences de Travolta et de leurs répercussions sur les budgets. Pourtant, l'acteur croule sous les propositions. Et il veut porter à l'écran deux romans de Ron Hubbard, le fondateur de l'Eglise de scientologie.



DR

Lettre d'ailleurs

IL existe un pays où la fréquentation des cinémas atteint des proportions après lesquelles soupirent les grandes nations cinématographiques. Sans doute le Turkménistan n'appartient pas à ces dernières, mais les 13,3 millions de spectateurs dans 1 800 salles (un nombre en augmentation constante) traduisent un goût inattendu pour le septième art, notamment des habitants des régions rurales de ce pays désertique. Indépendant depuis octobre 1991, le Turkménistan musulman tire ses ressources du pétrole et du gaz.

■ Outre les trois ou quatre films produits sur place chaque année, le public doit se contenter de ceux qui peuvent être acheminés de Russie, parfois en charrettes sur les routes poussiéreuses. Il est d'autant plus difficile pour le pays d'effectuer ses propres acquisitions que la monnaie nationale, le manate, n'est pas convertible. C'est donc selon le bon vouloir des distributeurs russes qu'une cinquantaine de films, dont vingt originaires d'Inde et autant des Etats-Unis, sont projetés chaque année. Malgré l'engouement du public pour le cinéma, on ne saurait parler d'un marché très porteur, vu le prix de vente des billets : entre 20 et 50 centimes.

■ *Le Turkménistan* connut jadis une période de production active, lorsqu'une partie du cinéma soviétique s'était repliée à Achgabat, sa capitale, devant l'avancée des troupes allemandes. Le studio local souffre aujourd'hui de l'inexistence de laboratoires, et les films qu'il a envoyés à Saint-Pétersbourg y restent séquestrés, pour défaut de paiement en monnaie reconnue. Nostalgique, le secrétaire de l'Union des cinéastes, Khodjakouli Nadiev, se souvient de l'époque (1972) où son film *La Bru* était diffusé... par la télévision française. Ce film illustrait un trait de caractère national, plus que jamais nécessaire : la patience. Elle sera peut-être récompensée par la sortie de la superproduction actuellement tournée grâce à un financement des Emirats arabes unis, et consacrée au tremblement de terre qui détruisit entièrement Achgabat en 1948.

Joël Chapron



LES ENTRÉES À PARIS

■ **Semaine en net recul**, après les vaches grasses de la période de congés scolaires. Tous les succès de la période précédente affichent une baisse brutale. Ce n'est pas trop préoccupant pour *Les Anges gardiens*, qui approche des 770 000 entrées en cinquième semaine, ni pour *Waterworld*, à 389 000 en trois semaines.

Mais *Assassin*, *Mortal Kombat*, *Dragon Ball Z* ou *Casper* subissent une usure trop rapide, eu égard aux espoirs qu'ils pouvaient nourrir.



■ **Deux phénomènes** dominent les sorties de la semaine. *Apollo 13* réussit son entrée dans l'atmosphère française avec 159 000 passagers dans ses 42 salles. Et, face à l'unique écran géant du Grand Rex, pas moins de 43 700 jeunes et moins jeunes spectateurs se sont agglutinés devant *Pocahontas*, justifiant à nouveau la stratégie de Disney, qui sort ses nouveautés dans cette seule salle avant d'élargir (le 22 novembre) à la France entière.

■ **Parmi les autres nouveautés**, le prétendant français, *Au Petit Marguery*, obtient un résultat décevant à *19 000 dans 19 salles*. A leur échelle, deux titres enregistrent en revanche un score satisfaisant : *Shanghai Triad* (15 000 dans 7 salles) et *La Croisade d'Anne Buridan*, qui approche les 2 000 malgré son unique écran.

■ **Les valeurs sûres du cinéma français** connaissent des sorts contrastés. Claude Sautet obtient gain de cause avec 284 000 spectateurs en quatre semaines pour *Nelly et M. Arnaud*. Sans parvenir tout à fait aux sommets auxquels il pouvait prétendre, Claude Chabrol s'en tire bien avec 310 000 entrées pour *La Cérémonie* en onze semaines. *Le Garçu* de Maurice Pialat, en revanche, enregistre une déception avec seulement 73 000 amateurs en quinze jours. On tentera de s'en consoler avec la carrière du très discret *A la vie, à la mort !*, qui tire son épingle du jeu à 15 000 en 5 semaines dans seulement deux salles parisiennes.

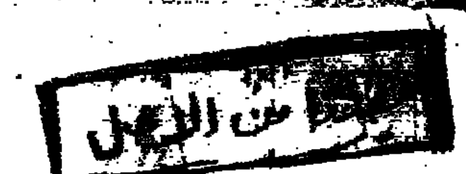
J.-M. F.

★ Sources des chiffres : *Le Film français*

FESTIVALS

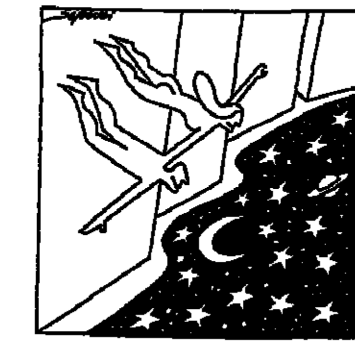
■ Nantes célèbre Jacques Demy. *Une série de films, expositions et* manifestations diverses rendent hommage au cinéaste qui fit de la cité portuaire le lieu d'inspiration ou de réalisation de nombre de ses œuvres cinématographiques. Cinq années après le décès de son compagnon, Agnès Varda a présenté en avant-première *L'Univers de Jacques Demy*, documentaire sur la vie du cinéaste. Pendant un mois, outre de nombreux courts-métrages, seront projetés *Lola*, le premier long-métrage de Jacques Demy tourné en 1960 dans sa ville natale, *Une chambre en ville*, histoire d'amour sur fond de grève dans les chantiers navals, et les autres films du réalisateur, à l'exception des *Demoiselles de Rochefort*, bloqué par un désaccord sur les droits.

■ Le Festival du jeune comédien de Béziers a invité le comédien Rufus a présider le jury de sa sixième édition, qui a lieu du 15 au 19 novembre, avec douze films en compétition. Cette manifestation se veut un *« tremplin pour les jeunes acteurs qui seront demain les stars du 7e art »*.



Le Groupe Dunes marie la danse à l'image

« Heu ! Et autres bruits », une création qui milite pour leur art sans esbroufe



MADELEINE CHICHE et Bernard Misrachi : on les découvrait au début des années 80. Ils racontaient de drôles de journées, mettant en avant le comique du quotidien, le rendant parfois inquiétant. Refusant le corps spectaculaire, ils lui donnent une extension magique en utilisant l'image. On croit moins aujourd'hui aux travaux de ceux qui mêlent différentes disciplines. Signe des temps et de fermeture. Les deux Marseillais, eux, ont persévéré, loin des modes, de l'agitation des chapelles, affirmant leurs choix, leur amour d'une danse simple comme le jour, qui se déroule par à-coups légers dans un environnement sonore et cinématographique. Ils veulent capter la réalité, l'interrogent avec humour : *Difficile de prévoir ce qui va se passer ?*, pièce de 1993, répond à *Le monde serait-il soudain devenu meilleur ?*.

★ Groupes Dunes, du 14 au 18, à 20 h 30. Le 16, à 19 h 30. Scolaires, le 17, à 14 h 30. Friche de la Belle de Mai, 41, rue Jobin, 13003 Marseille. De 30 F à 80 F. Tél. : 91-62-39-51.

UNE SOIRÉE À PARIS

Steve Coleman
En mars, le saxophoniste noir américain enregistrait au Hot Brass, en public, ses trois projets de groupe les plus récents : Mystic Rhythm Society, où les musiques du Japon, de l'Orient et de l'Amérique moderne se rejoignaient, les Five Elements, sa formation « jazz » de base, et Metrics, avec trois rappers parmi les plus créatifs du moment. Steve Coleman revient au Hot Brass, avec un triple CD et Metrics, et parle déjà de sa prochaine envie, Secret Doctrin. Soirées allumées de la semaine.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Polysons « Viva Zappa »
Le collectif Polysons dans son programme Zappa. Le répertoire vient surtout des années 70, l'humour est présent, les sautes rythmiques et harmoniques rendues avec souplesse.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, le 15. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Orphéon Celesta-P. Labesse
Kazoo, trompinette, peigne musical, planche à laver et soubassophone font partie de l'attirail hétéroclite de ces quatre oiseaux, qui chantent, jouent et s'amusent avec talent en revisitant au passage l'histoire du jazz.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 2 décembre. Tél. : 42-36-13-90. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 120 F.

Marc Berettini
Il fait partie de ceux pour lesquels la vie est supportable à condition de la tenir à distance, avec humour, avec dérision. *I Neetsch vou*, troisième partie de la trilogie *Diony Maisland*, dit assez que le chorégraphe aime s'amuser, cultivant l'irrespect.
Berrettini, danseur inspiré, notamment chez Georges Appaix, est chorégraphe à ses heures.
Centre culturel Jean-Vilar, 3, rue Lénine 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-25-71.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Orchestre de contrebasses
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 19 heures, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28, jusqu'au 5 décembre. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Steve Coleman, Metrics
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Arthur Blythe Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Betty Carter et son trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Art Ensemble of Chicago
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jacques Vidal Quintet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 20. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Laurent de Wilde, Ira Coleman, Philippe Soirat
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Didier Lockwood, Bireli Lagrène
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 21 et 22. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

ILE-DE-FRANCE

Carla Bley, Steve Swallow
Trappes (78). Grenier à sel, 1, rue de l'Abreuvoir. 20 h 30, le 16. Tél. : 30-50-68-86. De 70 F à 85 F.

Polysons « Viva Zappa »
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, le 15. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Sylvie Courvoisier Quintetto
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 20 h 30, le 16. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

Randy Rare Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Popa Chubby
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 42-25-18-06.

Alice Donut
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 16. Tél. : 53-79-00-11.

Iron Maiden
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 16. Tél. : 42-08-60-00. 150 F.

Sylvains et les Barzingueurs
Blues Heures, 97 b, rue Championnet, Paris 18e. Mº Porte-de-Clignancourt. 21 heures, le 16. Tél. : 42-62-21-47. 20 F.

Ménélik
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 17. Tél. : 44-92-45-45. 90 F.

Fletch, Atomic Kids, Tribal Poursuite
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 heures, le 17. Tél. : 42-80-52-52. 50 F.

East 17
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 17. Tél. : 42-08-60-00. 180 F.

Tao Ravao, Vincent Bucher
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Paradise Lost
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 18. Tél. : 44-92-45-45. 120 F.

Loudblast
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 19. Tél. : 44-92-45-45. 120 F.

Rebecka Tömqvist
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 47-00-02-71. 115 F.

Dubwar
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 21. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

ILE-DE-FRANCE

Burning Heads
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 15. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

DAG
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 18. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.

CHANSON

PARIS

La Bande Magnetik
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, les 15, 16, 17, 18 et 21, jusqu'au 26. Tél. : 42-61-44-16. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Daniel Seff
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, les 15, 16, 17 et 18. Tél. : 44-92-77-66. 90 F.

Dick Rivers
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23 et 24 ; 16 heures, le 19. Tél. : 40-50-66-98. 180 F.

Henri Salvador
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 ; 17 heures, les 19 et 26. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 120 F à 250 F.

Enrico Macias
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 15, 16, 17 et 18 ; 17 heures, le 19. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 250 F.

Georges Moustaki, Francis Lemarque, Pierre Perret
Théâtre du Jardin, jardin d'Acclimatation-bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 21 heures, le 15. Tél. : 40-67-97-86. 45 F.

Gino Vanelli
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 16. Tél. : 47-00-55-22. 160 F.

William Shotte et Cie
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 42-36-37-27. 60 F.

CharlElie Couture
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaures, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 17 et 18. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Elise Caron
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Les Timoléons
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris 10e. Mº République, Goncourt. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-08-83-33. 40 F.

Leïla Chalane
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 3e. Mº Rambuteau. 19 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Du 19 au 26 novembre. Tél. : 48-87-82-48. 70 F et 90 F.

Sue et les Salamandres
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

Harry Belafonte
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 450 F.

Maurice Baquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 h 30, les 20 et 27, jusqu'au 18 décembre. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Georges Moustaki
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, les 20 et 27. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Les Portugaises ensablées
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 15, les 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

ILE-DE-FRANCE

Le Quatuor
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, les 17 et 18. Tél. : 47-81-69-02. De 90 F à 130 F.

Serge Lama
Gagny (93). Arena, 121, rue Jules-Guesde. 20 h 30, le 15. Tél. : 43-81-79-67.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Manu di Bango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Alfredo Rodriguez
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-02-20-52. 80 F.

George Makinto
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-00-14-14. 50 F.

Marta Sebestyen Muzsikas
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 18. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Buenos Aires Tango
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 18. Tél. : 47-00-02-71. Location Fnac, Virgin. 110 F.

Salala, Danyel Waro
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 19. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Chen Zhong
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 21. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Monica Lypso Combo
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mº Vavin. 21 h 30, les 21 et 28, jusqu'au 26 décembre. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.

ILE-DE-FRANCE

Eddie Palmieri
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 15. Tél. : 47-81-69-02. 120 F.

Argentine, tango et Cie
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 18. Tél. : 46-70-21-55. De 50 F à 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CROSSING GUARD
Film américain de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE À QUATRE
Film italo-franco-russe de Giorgio Ferrara, avec Isabella Rossellini, Tom Conti, Zouc, Michel Duchaussoy, James Wilby, Alexandr Abdulov (1 h 22).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58).

DIS, PAPA
Film norvégien de René Bjerke, avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FIESTA
Film français de Pierre Boutron, avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES FRÈRES MCMULLEN
Film américain d'Edward Burns, avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

THE DOOM GENERATION (**)
Film franco-américain de Gregg Araki, avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

APOLLO 13
de Ron Howard,
avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU PETIT MARGUERY
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
Français (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casablanca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (45-49-60-60).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel, Eric Goldberg,
dessin animé Américain (1 h 22).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHANGHAI TRIAD
de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao.
Chinois (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27). VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WATERWORLD
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits au moins de 16 ans.

Interrogés par l'IFOP les Français jugent la télévision « vulgaire »

QUELLE OPINION les Français ont-ils de leur télévision ? Un sondage, réalisé au mois d'octobre par l'IFOP pour France Télévision, dresse un tableau peu flatteur des principales chaînes. Selon cette étude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 001 personnes âgées de quinze ans et plus, possédant un téléviseur, selon la méthode des quotas, la télévision est jugée *« de plus en plus vulgaire »* par 72 % des personnes interrogées, *« de plus en plus violente »* (80 %) et *« de plus en plus préoccupée par son audience »* (90 %).

Invités à désigner leur chaîne préférée (le questionnaire ne mentionne ni Arte ni La Cinquième), la majorité des téléspectateurs optent pour France 2 (26 %, score équivalent à celui enregistré l'année dernière). TF 1 recueille 23 % des suffrages (en recul de six points) et France 3 en obtient 18 % (+ 2). Cette dernière est d'ailleurs la chaîne qui recueille le plus d'avis favorables. Une appréciation que l'on peut rapprocher des analyses d'audience réalisées depuis la rentrée montrant une hausse sensible de la « 3 » (*Le Monde* du 1er novembre).

Selon les personnes interrogée par l'IFOP, la chaîne des régions est celle qui *« évolue et progresse »*, qui *« fait découvrir des choses »*, *« respecte une certaine morale »*, et en laquelle les téléspectateurs ont *« confiance »*. France 2 se pose davantage en chaîne de *« distraction »*, même si le public la juge *« sérieuse »*. TF 1 se voit reprocher de diffuser *« trop de publicité »*. M 6 est pour sa part saluée pour son *« originalité »* et sa capacité à *« surprendre »*.

La première chaîne est jugée *« la meilleure »* pour les journaux télévisés et les émissions pour enfants (en recul cependant de sept points par rapport à 1994). France 2 se place en tête pour les téléfilms et feuilletons français ainsi que pour les émissions de variété et de divertissement. Quant à France 3, elle est jugée *« la meilleure chaîne »* pour ses programmes culturels. Canal Plus l'est pour les films et le sport, M 6 pour les séries américaines.

Les programmes de rentrée de la troisième chaîne sont ceux qui ont le plus *« agréablement surpris »* les téléspectateurs. Concernant la grille de France 2, 25 % des Français se déclarent *« plutôt déçus »*. TF 1 enregistre le score le plus défavorable avec 51 % de *« plutôt déçus »*.

Quant à savoir quelle est la chaîne qui *« symbolise le mieux la notion de service public »*, les téléspectateurs optent en priorité pour France 2 (38 %) mais placent TF 1, chaîne privée, en seconde position (26 %), à égalité avec France 3. Arte comme La Cinquième enregistrent des scores insignifiants. L'émission qu'ils jugent la plus représentative en la matière est « La marche du siècle » *diffusée par France 3*, avant « Envoyé spécial » de France 2, à égalité avec le journal de 20 heures de TF 1.

S. Ke.

Lorient est privé de « La Liberté »

La concurrence entre « Ouest-France » et « Le Télégramme », est renforcée par la disparition du titre du groupe Hersant

VANNES
de notre correspondant

L'ultime numéro du quotidien *La Liberté du Morbihan*, édité par la Sipec, a paru le dernier samedi du mois d'octobre. La diffusion et l'audience de ce titre du groupe de communication de Robert Hersant n'avaient cessé de chuter depuis plusieurs années. Les pertes atteignaient 7 millions de francs en 1994, alors que le tirage était souvent inférieur à 7 000 exemplaires et les ventes – concentrées sur Lorient et son agglomération – estimées à moins de 5 000.

C'est en mai 1963 que Robert Hersant avait racheté ce quotidien créé à l'issue de la seconde guerre mondiale par des résistants morbihanais, dont Paul Chenailler, qui avaient repris le matériel du *Nouvelliste du Morbihan*, lancé en 1883. Journal du soir depuis sa création, *La Liberté du Morbihan* commit une erreur stratégique en passant, à partir de 1981, au matin afin de concurrencer les deux autres quotidiens vendus à Lorient : *Ouest-France* et *Le Télégramme*. Le quotidien de Lorient n'ayant jamais eu les moyens de son ambition, sa diffusion, qui était de 17 000 exemplaires quand il paraissait le soir, a rapidement chuté.

La disparition de *La Liberté* laisse face à face, dans le Morbihan, *Ouest-France* et *Le Télégramme*, qui se livrent une bataille sévère, notamment depuis que *Le Télégramme* a ouvert une rédaction locale à Vannes, en juillet 1993, et lancé une nouvelle édition sur la région Vannes-Auray.

Cette avancée du *Télégramme* dans une zone où *Ouest-France* était jusqu'ici en situation de quasi-monopole n'avait pas été du goût du PDG de cedernier, François-Régis Hutin. Il avait concentré d'importants moyens techniques et rédactionnels pour tenter de repousser son concurrent. Dans le Morbihan, *Ouest-France* a répondu à cette attaque en créant deux nouvelles éditions en 1994 pour renforcer sa diffusion (109 000 exemplaires dans le département), tandis que son concurrent morlaisien, qui progresse dans le secteur côtier Lorient-Vannes et diffuse surtout sur la moitié ouest du département, a franchi récemment la barre des 10 000 exemplaires quotidiens.

RELATIONS TENDUES

La disparition de *La Liberté* a encore tendu les relations entre les deux titres sur l'agglomération lorientaise, où ils se disputent âprement le marché laissé vacant. Sous le titre « La liberté de s'informer », le *Télégramme* a même passé à deux reprises une page de publicité dans les derniers numéros de *La Liberté*, en se présentant comme le défenseur du pluralisme de l'information dans le département.

L'arrêt de parution de *La Liberté* n'a pas eu de conséquences humaines sur l'imprimerie de la CIPO que le groupe Hersant possède à Saint-Herblain, dans la banlieue nantaise, et qui fabriquait le quotidien de Lorient depuis 1982. La quarantaine de salariés conservent leur poste. Selon le directeur du site, l'impression de *La Liberté* représentait une heure de travail pour l'imprimerie : son arrêt a donc donné plus de souplesse aux autres titres du groupe Hersant qui y sont fabriqués, soit les deux quotidiens nantais *Presse-Océan* et *L'Eclair*, ainsi que les exemplaires de *Paris-Turf* destinés à l'Ouest.

De leur côté, *Ouest-France* et *Le Télégramme* ont repris plusieurs des vingt-six salariés employés par leur ancien concurrent dans la ville de Lorient. Le quotidien rennais a engagé trois journalistes, celui de Morlaix huit, tandis que *Presse-Océan* en a repris un. En dehors des préretraites, une bonne moitié des salariés de *La Liberté du Morbihan* auront donc trouvé une solution de reclassement, mais le reste du personnel (dont six rédacteurs) a été licencié.

Michel Le Hebel

■ **La société FPE, détentrice à 89 % du « Nouvel Economiste »**, va être *« prochainement introduite sur le marché hors cote de la Bourse de Paris »*. Selon le magazine, cette introduction en Bourse devrait également permettre *« de conforter l'indépendance du journal »*, qui a connu une progression de 17 % de sa diffusion cette année. La barre des cent mille exemplaires payés a été franchie en octobre.

Des producteurs répondent à la SFP

LES 150 MEMBRES de l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA) n'ont pas apprécié la manière dont Michel Bassi, PDG de la Société française de production (SFP), a mis en cause les *« avantages »* inhérents à leur mode de fonctionnement (*Le Monde* du 11 novembre). Réfutant l'idée que les tournages à l'étranger, dans des pays où la main-d'œuvre est moins coûteuse, soient l'apanage de la production privée, Jacques Peskine, président de l'USPA, remarque : *« Plus de 75 % des téléfilms sont tournés en France et la SFP ne participe qu'à moins de 20 % d'entre eux. »*

Au sujet des avantages que les producteurs privés trouvent dans le régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle, l'USPA fait remarquer que la SFP elle aussi profite de ce régime pour les comédiens qui tournent dans ses téléfilms. Jacques Peskine ajoute que ce ne sont pas 35 000 personnes qui sont indemnisées à hauteur de 2 milliards de francs, mais 70 000 à 80 000 comédiens et techniciens. Il est vrai toutefois que le régime très favorable fait aux intermittents du spectacle permet aux producteurs privés de réduire au minimum la masse de leurs collaborateurs permanents. Ce qui n'est pas le cas de la SFP.

Enfin, les membres de l'USPA estiment que la SFP est mal positionnée pour évoquer les avantages indus des autres. Depuis vingt ans, ses pertes sont épongées par le contribuable à hauteur de 100 à 200 millions de francs par an.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.30 Club Dorothée.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.35 Sport : Football. En direct. Eliminatoire Euro 96 : France-Israël à Caen ; 21.15, mi-temps et météo ; 21.30, 2e période.
Après sa brillante victoire a Bucarest (3-1), l'équipe de France a quasiment obtenu son billet pour l'Angleterre. Ce match contre les Israéliens, a priori facile, devrait surtout permettre aux Bleus d'exorciser la défaite (2-3) d'il y a deux ans.

22.50 Magazine : Combien ça coûte ? Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Invité : Jean-Marie Bigard.
0.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La Comex. Les Amas du Japon ; Un espace de conquêtes ; Une passion océane ; Délivrance.
1.35 Journal, Météo.
1.45 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.40, TF 1 nuit (et 3.45, 4.20) ; 2.50, Histoire des inventions ; 4.30, Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : C'est quoi, ce petit boulot ?
15.20 Couleur Maureen (et 16.10, 16.40).
15.25 Série : Mission casse-cou.
16.15 Série : Seconde B.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne (et 3.25).
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.00).
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : J'aime pas qu'on m'aime. De Stéphane Kurc, avec Caroline Lenglet, Wojtek Pszoniak.
Après le décès accidentel de ses parents, une petite fille de onze ans, habituée à l'ennui et au luxe d'une riche famille va découvrir auprès d'un lointain parent le bonheur et la joie des choses simples.

22.25 Magazine : Bas les masques. L'homosexualité dans le secret des familles.
23.35 Les Films Lumière.
23.40 Journal, Météo.
0.00 Le Cercle de minuit. Vive les vieux.
1.15 Programmes de nuit. Histoires courtes : Le Voyageur immobile, de Patrick Ardis ; 2.30, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 4.40, Jeu : Les Z'amours ; 5.05, Outremers (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Ma chère santé : Sécurité sociale, qui va payer ? Invité : Claude Evin. Premier débat : le contrôle des dépenses de santé. Avec Jean-Claude Mallet ; Claude Maffioli ; Richard Bouton ; Jean-Pierre Davant. Deuxième débat : les hôpitaux. Avec Bernard Debré ; Le professeur Dewulder ; Raymond Soubie ; Table ronde : Le financement. Avec Nicole Nota, CFDT ; Marc Blondel, FO ; Louis Viannet, CGT ; Georges Joles, CNPF ; Jean-Jacques Dupeyroux, juriste.

23.05 Météo, Journal.
23.35 ▶ Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Italo Calvino, d'Edgardo Cozarinsky.
0.30 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Afrique sauvage. [10/12] Les Frères de Talek (rediff.).
1.25 Feuilleton : Dynastie.
2.15 Musique Graffiti. *Roda, El Bandoler*, par Luis Llach et ses musiciens (15 min).

M 6

13.25 Magazine : M 6 Kid. A la découverte de Port Aventura ; Les frères Montgolfier. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, 20000 lieues dans l'espace.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.40, 4.40). Rita Mitsouko, Mano Solo, Willy Deville.
17.30 Dessin animé : Tintin. Le Trésor de Rackham le Rouge.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.40 Téléfilm : Le meurtre que je n'ai pas commis [1/2] et [2/2]. De Sandor Stern, avec Tatum O'Neal, Bruce Greenwood.
L'épouse d'un flic divorcé est accusée du meurtre de l'ancienne femme de son mari.

0.10 Secrets de femmes.
1.05 Boulevard des clips. Spécial Alain Bashung.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar (Lio à Lisbonne) ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, El Tiempo pasa ; 5.05, Boulevard des clips.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.45 Sport : Football. En direct. France-Israël. Match de qualification pour les quarts de finale du Championnat d'Europe Espoirs, à Rouen ; à 15.00, coup d'envoi.
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL : Green Bay Packers, Chicago Bears.
17.25 Sport : Football. En direct. Slovaquie-Roumanie. Match de Championnat d'Europe, à Kosiche.
17.50 Surprises.
EN CLAIR JUSQU'À 21.00
19.20 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Le J.T.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : Serial Mother. ■ Film américain de John Waters (1993). Avec Kathleen Turner, Sam Waterston, Ricki Lake.
22.30 Flash d'informations.
22.34 Court métrage : Clara et Jérémy. De F. Hernandez.
22.35 Cinéma : Les Valeurs de la famille Addams. ■ ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993, v.o). Avec Anjelica Huston.
0.08 Pin-up.
0.10 Cinéma : Time is Money. ■ Film franco-britannique de Paolo Barzman (1993). Avec Max von Sidow, Charlotte Rampling.
1.35 Téléfilm : John Gotti, un truand à abattre. De Roger Young, avec Lorraine Bracco (90 min).

LA CINQUIÈME

13.00 Documentaire : Arctique, les villages du Grand Nord.
13.30 L'Esprit du sport.
14.30 A tous vents. A fano fa.
15.30 Qui vive !
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. La Région.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
19.30 Documentaire : Daphne Sheldrick et ses orphelins. [1/6] De Daphne Sheldrick et Simon Trevor.
20.20 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Apprendre et travailler dans la joie, de Christian Klemke et Manfred Köhler.
Après La Leçon américaine en Allemagne de l'Ouest, Alexandre Adler aborde « la leçon soviétique » en RDA.
21.35 Documentaire : Paula Paulinka. Un portrait de Paula Lindberg-Salomon, de Christine Fischer-Defoy et Daniela Schmidt.

22.40 Documentaire : Glen Tetley. De Michael Blackwood.
23.35 ▶ Documentaire : De la révolution au cinéma. Cuba et le cinéma en Amérique latine, de Hans Peter Kochenrath et Peter Hans Schröder.
0.35 Les Visiteurs du soir. ■ ■ Film français de Marcel Carné (1942, N., rediff., 112 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo *des cinq continents* (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Fait divers. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Jours de guerre. [6/7]. 23.30 Savoir plus. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.45 Les Derniers Cow-boys. De Claude Fléouter. 20.35 Les Seins dans la tête. De Mireille Dansereau. 21.25 Le Géant de Tignes. De Dominique Dumoulin. 21.50 Bandes de ciné. De Christophe Heili. 22.45 De Gaulle, vu d'ailleurs. De Sue Williams. [1/3] Naissance d'un mythe. 23.45 Chroniques algériennes. De Jean-Pierre Liedo. 0.35 Femmes soldats. De Michel Parbot, Bernard Dufourg et Paul Morris (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 *Premières loges* (et 23.25). 19.30 Stars en stock. Jean Harlow. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.20 Concert : Enrico Macias. Enregistré à l'Olympia en 1976. 23.50 Concert : The Cranberries. 0.25 Paris dernière (50 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité : le commandant Cousteau ; *19.30, Série : Mission top secret ; 19.50,* Au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Le Rayon de la mort. 20.25 Série : Route 66. Oncle Mike. 21.20 Série : Au cœur du temps. Merlin l'enchanteur. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Moulin rouge. 23.30 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? 0.55 Série : Dream On. Tendres augmentations (30 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Mort vivant. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Le Miracle de l'amour. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'Invité. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.10). Un geste et vous êtes mort. 21.35 Série : Les Espions. Sophia. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Joey la bagarre. 1.00 Série : Mission impossible. L'Espionne (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). 19.15 Buzz Tee Vee (et 0.45). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 20.40 Médiamag. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Cinémascope. 22.45 Private Jack. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. VJ Ingo Schmoll (30 min). 20.30 MTV Europe Music *Awards : Best Group (et 0.00). Clips des cinq groupes nommés pour les 2e MTV* Europe Music Awards : Blur, Bon Jovi, Green Day, REM et U2. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.30 The End ? (60 min).
EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine. 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. 21.00 Sports de force. 22.00 Football. Euro 96 : qualifications. 0.00 Equitation 60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.40 Trois valses. ■ ■ Film français de Ludwig Berger (1938, N.). 20.30 Le Boucher du crime. ■ Film américain d'Edmond O'Brien et Howard Koch (1954, N., v.o.). 21.50 Jules César. ■ ■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N., v.o.). 23.50 Les Anges noirs. ■ Film français de Willy Rozier (1937, N.).
CINÉ CINÉMAS 18.20 Les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira-Barbosa (1993). 20.00 Séquences. 20.30 Les Frères Krays. ■ Film britannique de Peter Medak (1990). 22.25 L'Imprécateur. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977). 0.05 Ciné Cinécourt (60 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le *Rythme et la Raison. Schoenberg et le* quatuor Kolisch. 3. Une tradition de l'interprétation. 20.30 Antipodes. Senghor, symbole d'une époque. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Illustres ou inconnus. Exploitation de l'île Anticosti. Une émission de Radio Canada. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 2. Le Tour de France. 0.05 Du jour au lendemain. Lokermath Bhallacharya (Poussières et royaume). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 8. Petit prologue ; La Mort et le Bûcheron ; Le Laboureur et ses Enfants ; Le Lièvre et les Grenouilles ; Les grenouilles qui demandent un roi ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, Emanuel Ax, piano, Pamela Frank, violon, Yo Yo Ma, violoncelle, Thomas Prévost, flûte, Paul Meyer, clarinette : Trio pour clarinette, violoncelle et piano op. 114, de Brahms ; Symphonie de chambre no 1 transcription d'Anton Webern, de Schoenberg ; Trio pour piano et cordes no 1 op. 8, de Brahms. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.30 Musique pluriel. Eloignements, de Roque *Alsina, par les Percussions de Strasbourg* (Concert donné le 16 novembre 1994, au Théâtre de Béziers) ; Sonate no 1 pour piano, de Boulez. 23.05 Ainsi la nuit. Nonet op.43, de Karel, par l'Orchestre de Chambre bavarois, dir. Israël Yinon ; Sonate pour violon et piano no 2, de Schulhoff ; Partita pour cordes de Klein, par l'Orchestre de Chambre bavarois, dir. Israël Yinon. 0.00 Jazz vivant. Jessica Williams, piano, à Avignon ; Le Quartette de Ravi Coltrane, saxophone, au Théâtre de Boulogne-Billancourt. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Festival Rossini de Psaro, août 1989. La Pie voleuse, mélodrame en deux actes, de Rossini, par le Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de la RAI de Turin, dir. Gianluigi Gelmetti, Katia Ricciarelli (Ninetta), William Matteuzzi (Giannetto), Samuel Ramey (Gottardo), Bernadette Manca di Nissa (Pippo), Luciana d'Intino (Lucia), Ferruccio Furlanetto (Fernando), Roberto Coviello (Fabrizio). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La contestation de l'IVG perdure

L'un des reportages du magazine « Envoyé spécial » présente une enquête alarmante sur le pouvoir grandissant en France des croisés de l'ordre moral

LE NOMBRE d'actions des commandos anti-IVG est en nette augmentation cette année, une vingtaine depuis le mois de janvier, contre une dizaine en 1994. Le vingtième anniversaire de la loi Veil a sans doute stimulé les opposants à l'avortement, qui n'hésitent pas à reprendre des propos du pape pour légitimer leur combat. Ces commandos, soi-disant non violents, provoquent des dégâts matériels, et agressent verbalement, parfois physiquement, les membres du corps médical. La justice, qui les astreint à des peines de prison avec sursis, depuis la loi Neiertz de 1993, vient de condamner un commando à trois mois de prison ferme, en juillet à Roanne.

Jacques Cotta et Pascal Martin ont cherché à montrer, dans leur enquête intitulée : « IVG : les croisés de l'ordre moral », que ces *« opérations sauvetage »* ne sont que la partie visible de réseaux beaucoup plus étendus. Derrière ces actions réservées au petit noyau des militants les plus déterminés, des dizaines d'associations défendent une certaine vision de la famille traditionnelle. Anodine en apparence, la cause recouvre un combat *« pour la vie »*, le vote familial, l'ordre moral, et contre l'avortement, la contraception, le Minitel rose... Des thèmes souvent repris par les organisations d'extrême droite.

Le reportage démonte les relations de ces associations avec les milieux ecclésiastiques et la droite extrême. Il établit des liens entre la revue *Famille chrétienne* et les Chevaliers de Notre-Dame, confrérie qui protégea Paul Touvier durant ses années de cavale.



Le recrutement des associations passe par une propagande plus ou moins subtile. Une méthode de contraception naturelle permet de convaincre des individus méfiants vis-à-vis de la religion. Plus évident, *Le Cri silencieux*, un film du docteur Nathanson datant des années 70, montre un foetus durant une IVG. Reconnu comme escroquerie scientifique par le professeur Etienne-Emile Beaulieu, l'inventeur du RU 486, ce film continue de circuler. Le discours des plus extrémistes trahit leur idéologie : la femme qui avorte est *« dure, amère, étroite, asexuée »*, *« elle a été domestiquée »*, et les propos sur le viol atteignent des sommets de misogynie. La lutte contre l'IVG ne serait qu'un élément d'une entreprise politique vouée à rechristianiser la société, et à renvoyer les femmes à leurs fourneaux...

C'est pourquoi le lobbying anti-avortement s'exerce aussi auprès des parlementaires. Christine Boutin, député CDS des Yvelines, est à l'origine du groupe Démographie et accueil de la vie, qui réunit une soixantaine de députés. Parmi eux, Colette Codaccioni, qui a démissionné de ce groupe, en mai 1995, lorsqu'elle est devenue ministre de la solidarité entre les générations, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat aux finances puis à la santé et à la Sécurité sociale. Ce dernier est marié à celle qui dirigeait le cabinet de Colette Codaccioni, Clara Lejeune-Gaymard, elle-même fille du professeur Jérôme Lejeune, un généticien décédé en avril 1994, opposant à l'IVG. Tous deux font partie des Amis du professeur Lejeune, une association anti-IVG très active.

Informés de la prochaine diffusion de ce reportage, Hervé Gaymard, Colette Codaccioni et l'épouse du professeur Lejeune ont contesté leur mise en cause. Une question orale a été posée, mardi 14 novembre, par Pierre Bernard (R.L. ; Seine-Saint-Denis) à Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. La revue *Famille chrétienne* et les associations les Chevaliers de Notre-Dame et Familles de France ont déposé des référés. La dernière a été déboutée mais le tribunal *« donne acte à France 2 de ce qu'il sera indiqué dans les commentaires de la séquence litigieuse que la Fédération des familles de France est légaliste et n'est pas hostile à la loi Veil »*.

Plus globalement, cette enquête alarmiste pose la question de l'influence réelle de ces réseaux. Ce petit monde semble plutôt fermé sur lui-même – on retrouve les mêmes personnes un peu partout –, mais il est difficile d'apprécier le nombre de leurs supporters. Qu'il surévalue le danger ou non, le reportage montre à ceux qui considèrent l'IVG comme un droit acquis que la contestation perdure.

A. O.

★ « Envoyé spécial : IVG, les croisés de l'ordre moral », France 2, jeudi 16 novembre à 20 h 55.

Explications de vote

par Alain Rollat

QUEL DOMMAGE que la télévision n'ait pas pu retransmettre ce débat historique ! Le moment le plus palpitant fut celui des explications de vote. Le porte-parole du groupe communiste s'opposa au nouveau régime de protection sociale en accusant le gouvernement de l'avoir conçu *« dans le but de détourner les ouvriers de l'action révolutionnaire et de les enchaîner au char de la rationalisation capitaliste »*. *« Le Parti communiste,* ajouta-t-il, *dénonce aux travailleurs tous ceux qui, sous le prétexte de réaliser des réformes, s'associent à cette œuvre de démoralisation et de duperie, tous ceux qui ont l'audace de la présenter comme une œuvre de salut public... »*

Au nom des *« contribuables écrasés par l'impôt »*, l'orateur libéral motiva l'abstention de son groupe par la crainte de voir cette réforme se traduire par *« des paperasseries, des complications »* et *« la création de nouveaux fonctionnaires, ce qu'on aurait pu éviter,* dit-il, *en confiant exclusivement à la mutualité la réalisation de cette œuvre sociale. »*

Les conservateurs, eux aussi, s'abstinrent : *« J'estime,* souligna leur tribun, *que ce projet constitue, quoi qu'on en dise, un superimpôt et que, par suite, il provoquera une augmentation du coût de la vie et entraînera une charge énorme pour tous les contribuables. »*

Il n'y eut que les socialistes pour accorder leur soutien au gouvernement : *« L'on aurait pu trouver les ressources nécessaires si l'on avait adopté la proposition du groupe socialiste et réalisé le monopole des assurances,* déclara leur porte-parole. *L'on aurait pu trouver ainsi des milliards et appliquer la réforme plus généreusement. Mais nous ne pouvons nier que cette réforme présente des avantages. Elle apportera sur terre un peu plus de bien-être ; la santé publique y gagnera. »*

Il en résulta une passe d'armes entre les communistes et les socialistes, les premiers accusant les seconds de se comporter *« une fois de plus comme les meilleurs agents de la politique de classe de la bourgeoisie »*, les seconds rétorquant aux premiers que le vote de ces dispositions *« ne devrait pas être la victoire des uns sur les autres, mais le triomphe de la justice. »* Ces divergences furent toutefois sans effet sur l'issue du scrutin : la Chambre des députés adopta le projet par 547 voix contre 29. Ce qui conduisit le chef du gouvernement à se réjouir du *« rendement des institutions démocratiques. »*

Cela se passait au Palais-Bourbon le 23 avril 1930. Le président du conseil s'appelait André Tardieu, le porte-parole communiste était Georges Beaugrand, celui des libéraux Georges de Grandmaison, celui des conservateurs François de Polignac, celui des socialistes Gabriel Lafaye. Le projet qui les divisait établissait les bases d'un système de solidarité qu'on n'appelait pas encore la Sécurité sociale. Quinze ans plus tard, en 1945, cette chère Sécu faisait l'unanimité. Alain Juppé peut espérer, s'il donne rendez-vous à ses détracteurs en 2010 !

JEUDI 16 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Sport : Patinage artistique. Trophée de France, en direct de Bordeaux. Programme libre messieurs, libre danse, libre dames et les meilleurs moments de la catégorie couples.
Pour cette 3e épreuve du Grand Prix, qui en comporte cinq et dont la finale aura lieu à Paris, de nombreuses stars du patinage participent, comme les champions du monde Elvis Stojko et Lu Chen, ou encore Surya Bonali et Philippe Candeloro en Lucky Lucke.
23.00 Téléfilm : Règlement de comptes aux Bahamas. De Harvey Hart.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.25, 4.00) ; 2.35, Histoire des inventions ; 3.35, Passions ; 4.10, Mésaventures ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.30).
12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Que le meilleur gagne (et 3.25).
19.15 Bonne Nuit les petits. Gros Nounours branché.
19.20 Studio Gabriel (et 1.45).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial : Raymond Barre, maire de Lyon.
20.40 Point route, Météo.

20.55 Magazine : Envoyé spécial. IVG, les croisés de l'ordre moral ; Inde, le théâtre de rue.
22.30 Expression directe. UDF.
22.35 Cinéma : La 317e Section. ■■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1964). Avec Jacques Perrin, Bruno Crémer, Pierre Fabre.
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Avec Norman Mailer (*Oswald, un mystère américain*) ; Franz-Olivier Giesbert, journaliste.
2.15 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 5.00, Crocodile Ballon ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez. A Paris. Je ne fais rien sans consulter mon voyant.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Tête de George Frédéric Haendel*, de Gert Jonke.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Le Franciscain de Bourges. ■ Film français de Claude Autant-Lara (1967). Avec Hardy Krugger, Jean-Pierre Dorat, Gérard Berner.
22.45 Météo, Journal.
23.15 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson.
0.15 Magazine : Espace francophone. 1995 : le choix des Québécois.
0.45 Série : Dynastie.
1.30 Musique Graffiti. *Sonate nº 7*, 2e mouvement, de Beethoven, par Philippe Bride, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : La Force de vaincre. De Jack Gold, avec Mare Winningham, Ben Cross
Une jeune quaker quitte sa communauté pour enseigner dans une petite ville près de Boston, en 1832. Bien que ses qualités d'institutrice soient reconnues de tous, ses élèves lui sont retirés les uns après les autres lorsqu'elle accepte de scolariser une jeune fille noire.
15.05 Boulevard des clips (et 1.30, 5.30).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Les Sept Boules de cristal.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1945 : le procès de Nuremberg.

20.45 Cinéma : The Commitments. ■ Film britannique d'Alan Parker (1991). Avec Robert Arkins, Michael Aherne, Angeline Ball.
22.55 Cinéma : La Fissure II. □ Film américain de Tibor Takacs (1989). Avec Louis Tripp.
0.35 Fréquenstar. Lio à Lisbonne.
2.30 Rediffusions. Rock express ; 2.55, Jazz Dance, 3.45, Fanzine ; 4.10, Saga de la chanson française (Juliette Gréco) ; 5.05, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.45 Documentaire : Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. De Brian Lapping.
Un des plus grands documents télévisés de ces dernières années. La reconstitution du conflit yougoslave à travers les témoignages des principaux dirigeants impliqués. Images rares. Une leçon d'histoire, de journalisme aussi.
17.35 Dessin animé : Iznogoud.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.20).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : La Partie d'échecs. ■ Film belgo-franco-suisse d'Yves Hanchar (1991).
22.24 Court métrage : Clara et Jérémy. De F. Hernandez.
22.25 Cinéma : Romeo is Bleeding. ■ Film américain de Peter Medak (1993).
0.15 Cinéma : Wayne's World 2. □ Film américain de Stephen Surjik (1993, v.o.). Avec Mike Myers.
1.45 Cinéma : Zagreb, ville ouverte. ■ Film franco-croate de Davor Zmegac (1992, v.o., 91 min). Avec Igor Galo.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir. La garde à vue.
13.00 Documentaire : Le Périlleux Voyage.
13.35 Les Grands Maîtres du cinéma. Marcel Pagnol.
14.30 Arrêt sur images.
15.45 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Celluło.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Unesco fête ses 50 ans.
18.30 Le Monde des animaux. Bizarreries sous-marines : les Céphalopodes.

ARTE

20.45 Soirée thématique : La Liberté de la presse. Proposée par Ingolf Efler.
20.46 Cinéma : Talk Radio. ■ Film américain d'Oliver Stone (1989). Avec Eric Bogosian.
22.30 Documentaire : Et demain le monde entier... Ou l'irrésistible ascension de Rupert Murdoch.
23.15 Entretien avec Robert Menard (et 0.05).
23.20 Tirez sur les journalistes. Documentaire de Herbert Klar.
0.10 Documentaire : Muselée et maltraitée. La Liberté de la presse en France, de Thierry Kübler ; La Liberté de la presse en Allemagne, de Thomas Leif.
0.45 Cinéma : Uccellacci e Uccellini. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1965, N., v.o., rediff.)
2.10 Cinéma : La Ricotta ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1963, 35 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Sur un arbre perché. ■ Film franco-italien de Serge Korber (1970). 21.35 Trente millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.35 La marche du siècle. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton. 20.10 Soutiens de gorges royales. De Madonna Benjamin. 20.35 Hôtel Terminus. [2/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophüls. 22.45 Les Derniers Cow-boys. De Claude Fleouter. 23.35 Les Sens dans la tête. De Mireille Dansereau. 0.30 Le Géant de Tignes. De Dominique Dumoulin. 0.55 Bandes de ciné. De Christophe Heili (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Match Première. 19.30 Stars en stock. Judy Garland. 20.00 ▶ 20 h Paris Première. 21.00 Un Homme pour l'éternité. ■■ Film britannique de Fred Zinnemann (1966, v.o.). 23.05 Totalement cinéma. 23.35 Concert : Gala Rossini. Enregistré au festival de Schwetzingen en 1991. 0.45 Concert : Betty Carter Trio. Enregistré au festival de jazz de Barcelone, en 1987 (65 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est moi qui le fais ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Lily, aime-moi. ■■ Film français de Maurice Dugowson (1974). 21.45 Quatre en un. 22.10 Chronique du front. 22.15 Atlantic City. ■■ Film franco-canadien de Louis Malle (1979, v.o.). 0.00 Souvenir. Discorama. Nino Ferrer. Première diffusion le 2 juillet 1972. 0.40 Le Meilleur du pire (30 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Tigre caché. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Un petit héritage. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Cavalier nocturne. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.10). Le Joueur d'échecs. 21.40 Série : Les Espions. Le Maître chanteur de Rome. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Mafia. Avec James Garner (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 0.15, 20.15). 19.15 Passengers (et 0.30). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag. 23.25 Mangazone. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (15 min).

MTV 19.30 The Pulse. 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Rock (et 0.00). Clips des cinq groupes de rock nommés pour les 2e MTV Europe Music Awards : Bon Jovi, Green Day, Oasis, Offspring et Therapy. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.00 Ski. En direct. Coupe du monde : Super G dames, à Vail (Colorado). 20.15 Patinage artistique. En direct, depuis la patinoire de Mériadeck, à Bordeaux. Trophée de France de patinage et de danse sur glace. 22.00 Football. Euro 96 : qualifications (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.30 Jules César. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N.). 20.30 Mère Jeanne des Anges. ■■ Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1961, N., v.o.). 22.15 Copacabana. ■ Film américain d'Alfred E. Green (1947, N., v.o.). 23.45 Le Club. Invitée : Marisa Berenson (80 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 Le Satellite mystérieux. ■ Film japonais de Koji Shima (1956, v.o.). 20.30 Les Conquérants héroïques. ■■ Film franco-italien de Giorgio Rivalta (1962). 22.10 Projection privée. ■■ Film français de François Leterrier (1973). 23.45 La Guerre des polices. ■ Film français de Robin Davis (1979, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Schoenberg et le quatuor Kolisch. 4. Les grandes salles de concert : Evolution de la facture instrumentale. 20.30 Lieux de mémoire. Le Tour de la France par deux enfants. 21.28 Poésie sur parole. Le vin en poésie (4). 21.32 Fiction. Jean de La Fontaine. Pourquoi moins de licence. 2. Conte tiré d'Athénée ; Les Lunettes ; Sœur Jeanne ayant fait un poupon ; Le Petit Chien ; L'Anneau d'Hans Carvel ; Comment l'esprit vient aux filles ; La Matrone d'Ephèse. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage dans le compagnonnage. 3. L'Amour du métier. 0.05 Du jour au lendemain. Christian Boissy et Francis Chateauraynaud (Experts et faussaires). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 8. Petit prologue ; La Belette entrée dans un grenier ; Le Chat, la Belette et le Petit Lapin ; Les Deux Coqs ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Bicentenaire de l'Institut de France. Donné le 4 novembre au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre : Benvenuto Cellini, ouverture, de Berlioz ; Elégie pour violoncelle et orchestre, de Fauré ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1, de Saint-Saëns ; Les Offrandes oubliées, de Messiaen ; Pacific 231, de Honegger ; La Tragédie de Salomé, de Schmitt. 22.00 Soliste. Samson François, piano. Œuvres de Chopin. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Pléiades, de Xenakis, par les Percussions de Strasbourg (Concert donné le 16 novembre 1994, au Théâtre de Béziers) ; Moz-Art pour deux violons, de Schnittke. 23.05 Ainsi la nuit. Trio élégiaque nº 2 op. 9, de Rachmaninov. 0.00 Tapage nocturne. Urban Sax, la Mégapole du saxophone ; Fraction sur le temps, d'Artmann. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Yehudi Menuhin, violoniste et chef d'orchestre. Sonate pour violon et piano, de Mendelssohn, Gerald Moore, piano ; Symphonie nº 36 K 425 Linz, de Mozart, par la Sinfonia Varsovia ; Trio avec piano nº 1, de Schubert, Hephzibah Menuhin, piano, Maurice Gendron, violoncelle ; Partita nº 3 pour violon BWV 1006, de Bach ; Rhapsodie nº 1 pour violon et orchestre, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Pierre Boulez, Yehudi Menuhin, alto. 22.15 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Fauré : Andante op. 35 ; Berceuse pour violon et piano, op. 16, Jeremy Menuhin, piano ; Concertino, de Martinu, par l'Orchestre philharmonique de Brno, Simon Mulligan, piano, Edna Michell, violon, Leonid Gorokhov, violoncelle ; Trois pièces pour violon et piano, de Boulanger, Clifford Curzon, piano ; Symphonie nº 5, de Vaughan Williams, par le Royal Philharmonic Orchestra. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

JEUDI 16 NOVEMBRE 1995

17, impasse de la Police

par Pierre Georges

MAIS QUE FAIT LA POLICE ? Rien. Ou pas grand-chose, s'agissant de l'élucidation des petits et moyens délits. On s'en doutait un peu. Jacques Genthial, ancien directeur central de la police judiciaire, un connaisseur, l'a écrit. Noir sur blanc. Raide comme rapport d'IGPN *(lire page 9)*. Plus la délinquance de proximité monte, moins la police cherche. Moins elle cherche, moins elle trouve. Moins elle trouve, plus cela monte. Z'avez compris ?

On recommence. Jacques Genthial le souligne : la police, devant la montée exponentielle de la petite et moyenne délinquance, a perdu de sa belle et nécessaire efficacité. Pis, de son *« professionnalisme »*. 2,5 millions de vols et cambriolages en 1994. Taux d'élucidation : 14 % pour les vols sur la voie publique, 12 % pour les cambriolages.

C'est dire si le délit paie ! Les cambriolages notamment. Nous fûmes, sommes ou serons tous des cambriolés. Et même, pour certains, des multicambriolés. C'est plus qu'un sort commun, une exaspération vulgaire. Que dit le rapport Genthial sur ce plan ? Tout simplement que *« les enquêtes à la suite de cambriolages ne sont ni systématiques, ni diligentées avec suffisamment de rigueur »*. Bel euphémisme ! Tout cambriolé, en son état de victime, peut témoigner qu'il eut parfois le sentiment coupable de déranger. C'est pour quoi ? Cambriolage ? Bon, va prendre votre déposition. On vous a volé quoi ? Quand ? Où ? Aurait pu être pire ! Toute façon, savez, y a peu de chances ! Tenez, voilà pour l'assurance. Vous tiendra au courant.

On ne vous tient que rarement au courant. Et pour cause. Puisque le PV s'en va rejoindre la grande pile muette des plaintes mortes, des enquêtes sans début et donc sans fin, la cohorte des affaires non élucidées et appelées à le rester.

C'est même pire que cela, à en croire le rapport Genthial, la lutte des classes des cambriolés. Mieux vaut à cet égard pour une victime être riche et connue que pauvre et anonyme. La police ne se déplace, quand elle se déplace, que quand le déplacement en vaut le déplacement. Un peu compliqué ? Là encore, lisons M. Genthial. Il y a financièrement un seuil incompressible de déplacement. A Valenciennes, où les victimes ne roulent pas carrosse, le 17 – *« Vous avez demandé la police, ne quittez pas.. »* – ne répond *« j'arrive »* qu'à 10 000 francs de préjudice. A Cannes, ville de belles et grasses victimes, à moins de 100 000 francs, pas de képi à espérer.

Bref, il va falloir que cela change. Ne serait-ce que pour l'honneur de la police française par référence à sa cousine britannique, qui élucide, elle, 25 % des cambriolages. L'honneur de la police mis à mal aussi, avec cette liste intitulée Front national pour la police qui pourrait se présenter aux élections syndicales. Ce n'est pas d'aujourd'hui que des policiers militent, politiquement et avec des faux nez. Mais c'est bien la première fois qu'un parti s'engage sous ses couleurs. Il paraîtrait que rien dans la loi ne s'y oppose. C'est déplorable. Un embryon de police politique, sans même parler d'idéologie. On imagine, demain, un contrôle d'identité *« Z'avez vos papiers ? »* et la réplique *« Z'avez votre carte ? »*. Ah ! Mieux vaudra, alors, tomber sur une patrouille du CDS pour la police !

La protestation étudiante gagne la faculté des lettres de Montpellier

Les présidents d'université soutiennent la démarche de M. Bayrou

LES MOUVEMENTS de protestation des étudiants et la grève de plusieurs universités se poursuivaient, mercredi matin 16 novembre. A Orléans, la situation s'est brusquement durcie, mardi 15 novembre, en lettres et en sciences, les étudiants jugeant *« totalement insuffisantes »*, les propositions ministérielles. Transmises dès mardi matin par le président de l'université, Didier Billard, ces propositions – une rallonge de 15 millions de francs sur quatre ans, dont 1 million versé de suite, la création de 60 postes d'enseignants, et celle de 60 postes d'agents techniques –, qui étaient considérées comme satisfaisantes par une partie du conseil d'administration de l'université, ont finalement été rejetées. La poursuite de la grève a été votée, bien que certains étudiants de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit et leur directeur aient décidé de reprendre les cours.

A Metz, les étudiants ont bloqué les accès de l'autoroute A-31 pendant une demi-heure et en perturbant la circulation à l'intérieur de la ville. A Toulouse, les étudiants des universités Paul-Sabatier, où a démarré le mouvement, et ceux du Mirail, ont fait cortège commun. Les scientifiques de Paul-Sabatier réclament la création de 200 postes d'enseignants-chercheurs et de 150 postes d'attachés temporaires. Au Mirail, la grève reste inégalement suivie.

MANIFESTATION À ROUEN

Un nouveau mouvement a été déclenché à Montpellier, où une grève de 24 heures reconductible a été votée, mardi, à la faculté des lettres, pour *« dénoncer le manque de professeurs, de moyens et de locaux »*. A Rouen, première université pourtant à avoir obtenu satisfaction, 200 étudiants de la faculté de sports ont manifesté, mardi matin, devant la préfecture, pour protester contre le manque de locaux.

Pour achever ses consultations sur un *« plan de rattrapage d'urgence »*, qui doivent se poursuivre jusqu'à vendredi, le ministère dispose du soutien de la conférence des présidents d'université, qui salue le retour de la politique contractuelle, et *« apprécie »* que la négociation *« s'accompagne d'une démarche spécifique à chaque établissement (...) dans un cadre pluriannuel »*. Les présidents d'université attendent toutefois *« des engagements clairs et fermes »*. Les syndicats enseignants ont réclamé, pour leur part, une présentation détaillée du plan d'urgence dès lundi 20 novembre.

Béatrice Gurrey

Désaccords sur la zone de libre-échange Asie-Pacifique

LE PROJET de zone de libre-échange Asie-Pacifique apparaît mal engagé. Un avant-papier préparé pour le sommet du Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC), le week-end prochain à Osaka (Japon), met en évidence les désaccords au sein des dix-huit Etats membres de ce forum.

Le sommet de Bogor (Indonésie), le 15 novembre 1994, avait envisagé qu'une libération totale des échanges entre les pays riverains de cette zone soit achevée en 2020. Un enjeu considérable, ces pays représentant plus de 41 % du commerce mondial. Un calendrier devait être mis au point pour ce « désarmement » progressif. Les pays industrialisés qui demandent l'ouverture des marchés asiatiques – en forte expansion – devaient donner l'exemple, en ouvrant les leurs dès 2010.

Mais une bonne partie des pays asiatiques demeurent réticents (*Le Monde* du 29 septembre) : le Japon, qui a toujours voulu protéger ses producteurs de riz et affronte aujourd'hui une crise économique, la Corée du Sud, Taïwan et surtout la Chine, qui redoutent les effets de l'abaissement des barrières douanières pour les agriculteurs et pour certaines industries « sensibles ». Cette réticence s'est traduite dans le projet de document préparé, sous la direction du Japon, pour la réunion des ministres du commerce et des affaires étrangères qui précède le sommet. Ce texte, révèle l'*International Herald Tribune* du 15 novembre, parle seulement de *« réaliser une libéralisation progressive et continue du commerce et de l'investissement »*, mais ne mentionne même pas l'objectif de *« libre-échange »* et ne comporte aucun calendrier.

Cubatabaco no, Cubatabaco si

ROULÉS A CUBA, fumés partout, les cigares sont, depuis de nombreuses années, au centre d'une intense bataille juridique. Le conflit qui oppose La Havane aux vieilles familles propriétaires, réfugiées à Miami, se déroule devant les tribunaux du monde entier, y compris en France. La Chambre commerciale de la Cour de cassation a cassé, mardi 14 novembre, un arrêt de la cour d'appel de Paris, rendu trois ans auparavant, selon lequel les marques Montecristo, Por Larranaga et H. Upmann appartiennent toujours à leurs anciens propriétaires, expropriés en 1959 par la révolution castriste. Le dossier devra retourner devant une autre cour d'appel et, à moins d'un accord à l'amiable arrêtant les procédures, ce conflit durera encore plusieurs années.

L'affaire commence avec la révolution castriste, qui avait provoqué la fuite des exploitants de tabac de l'île. Nationalisant les grands noms de havanes, le nouveau régime en assurait la commercialisation via la société d'Etat Cubatabaco. Cependant, depuis Miami, les exilés revendiquaient la propriété des marques Montecristo, Por Larranaga et H. Upmann, regroupées dans une société néerlandaise, la Cuban Cigar Brands (CCB).

Les deux entreprises, Cubatabaco et CCB, allaient rapidement s'affronter sur le terrain commercial et porter leur différend devant les tribunaux. Le jugement français concerne la période durant laquelle la société néerlandaise revendiquait les havanes avant de vendre ses « droits » hypothétiques, en 1990, à l'espagnol Tabacalera. Les rebondissements donnant raison tantôt à l'Etat cubain, tantôt aux exilés, n'ont en rien perturbé la commercialisation des cigares.

Dominique Gallois

SOMMAIRE

SERVICES

Ce numéro comporte un supplément, « La tragédie algérienne », folioté de I à VIII.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 15 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17802,50	+0,07	– 10,34
Honk Kong index	9407,37	+0,24	+14,84

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

17802,50 — 21 août — 2 oct. — 15 nov.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/11	Var. en % 13/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1838,21	—	– 2,28
Londres FT 100	3543,50	+0,19	+15,59
Zurich	—	—	+15,39
Milan MIB 30	—	—	– 12,78
Francfort Dax 30	2194,42	+0,88	+4,16
Bruxelles	1430,50	+0,37	+2,94
Suisse SBS	—	—	+32,46
Madrid Ibex 35	297,01	+0,39	+4,21
Amsterdam CBS	—	—	+8,23

DEMAIN dans « Le Monde »

LES 50 ANS DE L'UNESCO : à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'organisation, un entretien avec son directeur général, Federico Mayor, ainsi que des réflexions sur la paix de Jürgen Habermas et Stanley Hoffmann.

Tirage du Monde daté mercredi 15 novembre : 487 122 exemplaires 3

Rééchelonnement en vue pour la dette russe

LE CLUB DE PARIS, qui regroupe les principaux Etats créanciers, est parvenu à un accord, le 14 novembre à Paris, avec les responsables monétaires russes sur le rééchelonnement global de la dette extérieure de la Russie. La Russie avait repris à son compte la totalité des dettes de l'URSS, disparue fin 1991, mais n'avait pas assuré les remboursements.

La Russie a déjà rééchelonné plusieurs fois sa dette extérieure publique, estimée à 40 milliards de dollars (200 milliards de francs) sur un total de 120 milliards. Mais les accords, dont le dernier remonte à juin 1995, étaient partiels, et portaient sur des périodes limitées. Les autorités russes réclament depuis longtemps un rééchelonnement global, c'est-à-dire un étalement des échéances dans le temps, qui leur permette d'intégrer le service de la dette dans leurs prévisions budgétaires, et d'éviter les négociations à répétition. Théoriquement, le Club de Paris limite ses concessions à une année, mais il a déjà consenti des rééchelonnements globaux à plusieurs pays, dont la Pologne et l'Egypte.

NOUVELLES RÉUNIONS

Plusieurs réunions seront nécessaires avant qu'une signature définitive soit possible. *« Nous ne pouvons conclure avant le prochain accord avec le FMI »*, a rappelé Christian Noyer, président du Club de Paris. Le Fonds monétaire international a consenti en mars dernier à la Russie un crédit de confirmation *(stand by)* de 6,5 milliards de dollars (32 milliards de francs), dont *« l'exécution par la Russie se passe très bien »*, selon M. Noyer. Le Fonds a depuis engagé des négociations en vue de l'octroi d'une *« facilité élargie »*, qui pourrait atteindre 18 milliards de dollars. Oleg Davidov, principal négociateur russe de la dette, devait se rendre à Francfort mercredi 15 novembre pour y rencontrer les représentants des quelque 600 banques créancières du Club de Londres. Alors que plusieurs accords ont déjà été signés par le passé avec les Etats, la Russie ne s'est pour l'instant jamais entendue avec les banques commerciales sur ses échéances impayées. Les deux parties sont désormais sur le point de parvenir à un accord, qui permettrait à Moscou d'accéder aux marchés internationaux des capitaux.

Françoise Lazare

■ **ISRAËL : la police israélienne a arrêté deux ultra-orthodoxes** juifs, qui ont tenté de profaner la tombe d'Itzhak Rabin dans le cimetière du mont Herzl à Jérusalem, a annoncé, mercredi 15 novembre, un porte-parole de la police. – *(AFP)*

■ **UKRAINE : les employés de 64 des 257 mines de charbon** du pays ont commencé une grève illimitée, mardi 14 novembre, pour protester contre le non-versement de salaires et de primes. Près de 100 000 personnes ont débrayé, selon le président du syndicat indépendant des mineurs. – *(AFP)*

■ **ESPACE : la navette spatiale américaine Atlantis** s'est arrimée en douceur, mercredi 15 novembre à 7 h 27 (heure française), au laboratoire orbital russe Mir, pour la deuxième fois cette année. Les équipages des deux vaisseaux, quatre Américains et un Canadien pour Atlantis et deux Russes et un Allemand pour Mir, devraient voler ensemble pendant trois jours. Ils se sépareront samedi 17 novembre à 9 h 16.

Désaccords sur la zone de libre-échange Asie-Pacifique

PRIX MÉDICIS



Le Monde

L'ALGÉRIE, DE L'INDÉPENDANCE À LA GUERRE CIVILE



LA TRAGÉDIE ALGÉRIENNE

Combien de morts ? Au moins trente mille, sans doute bien davantage. La violence qui déchire l'Algérie depuis près de quatre ans dépasse l'entendement. Une véritable guerre oppose les fanatiques islamistes, qui tuent sans vergogne pour imposer leurs idées folles – ou, plus prosaïquement, pour accaparer le pouvoir –, à une nomenklatura politico-militaire minée par la corruption, qui ne recule devant rien pour « terroriser le terrorisme ». Parodie de démocratie, l'élection présidentielle du 16 novembre, que boycottent les principaux partis d'opposition, a peu de chances d'arrêter ce cycle infernal.

L'Algérie n'est pas le seul pays à connaître une poussée islamiste. Mais il est le seul à vivre une telle tragédie, en raison du poids de son histoire, de son identité incertaine et de la fragilité d'un Etat que le FLN, parti unique jusqu'en 1989, a confisqué pendant trois décennies.

Par mauvaise conscience, la France a eu tendance à fermer les yeux sur cette faillite, en partie masquée par l'euphorie pétrolière. Les relations d'amour-haine entre les deux pays se perpétuent. N'est-ce pas une « deuxième guerre d'indépendance » que prétendent conduire les extrémistes musulmans, en faisant la chasse aux « francisés » ? Bon gré mal gré, la France est un acteur de la tragédie qui frappe son ancienne colonie, comme l'ont illustré les récents attentats sur son territoire où vivent un million d'Algériens.

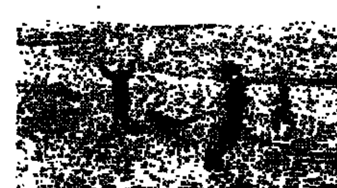
Soutenir les militaires contre les islamistes ? Après avoir longtemps tergiversé, Paris a finalement décidé de lier, à l'avenir, son aide économique à une ouverture politique. Mais il hésite encore à soutenir clairement un camp démocratique difficile à identifier. La France ne pourra sortir de ce bourbier qu'avec l'appui de ses partenaires européens, en cessant de considérer le Maghreb comme une chasse gardée.

Robert Solé



UN PAYS DÉFIGURÉ PAR LA TERREUR











1/ Guerre d'Algérie : opération « chiens » dans les Aurès en 1958. *Sipa/Delmas.* 2/ Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène, après l'accession à l'indépendance, en septembre 1962. *RA/Gamma.* 3/ Chadli Bendjedid, lors de sa présidence, en 1990. *C. Vioujard/Gamma.* 4/ Octobre 1988 à Alger : l'armée a ouvert le feu, faisant plusieurs dizaines de morts. *AFP.*

La faillite du système laisse face à face l'armée et les islamistes

Du romantisme autogestionnaire des premières années de l'indépendance à la corruption à grande échelle, la société algérienne s'est enfoncée dans une crise qui réunit tous les ingrédients de l'explosion sociale

LA DESCENTE aux enfers de l'Algérie, que la mystification élec*torale du 16 novembre* ne devrait pas arrêter, provoque des tragédies quotidiennes. Peut-être la faillite des dirigeants qui se sont succédé depuis l'indépendance, en 1962, est-elle le mieux illustrée par cette comparaison : au début des années 60, l'Algérie avait à peu près le même niveau de développement que la Corée du Sud ; aujourd'hui, ce pays a un PNB huit fois supérieur au sien.

Malgré le départ des Français, l'Algérie ne manquait pourtant pas d'atouts : un mythe national forgé dans la guerre de libération, des ressources naturelles abondantes, des élites compétentes. Chaque atout avait certes son revers : le mythe national cachait mal la survivance des structures tribales et les rivalités entre clans qui avaient provoqué des règlements de comptes sanglants pendant la lutte contre la France ; le pétrole et le gaz ont longtemps donné à l'Algérie l'illusion qu'elle pouvait vivre au-dessus de ses moyens ; les élites, essentiellement de formation occidentale, ont été bridées par la bureaucratie, marginalisées par l'arabisation accélérée ou sim*plement phagocytées par le régime*. Mais ces atouts existaient. Ils *ont été gaspillés par le double* échec de l'Algérie indépendante : celui, d'abord, du projet moderniste autoritaire de Boumediène, puis celui de la tentative de libéralisation de Chadli Bendjedid, minée par la corruption. Un double échec qui a fait le lit de l'islamisme.

« LA VOIE ALGÉRIENNE »

Le romantisme autogestionnaire mâtiné d'arbitraire et de culte de la personnalité aura duré un peu plus de deux ans avec Ben Bella. C'est après le putsch de juin 1965 et l'arrivée au pouvoir du colonel Boumediène que se définit *« la voie algérienne vers le socialisme »*. Le nouveau président incarne un projet de modernisation qui s'appuie sur les potentialités du pays, prétend montrer l'exemple à tout le tiers-monde et veut rivaliser avec l'Occident. Des *« industries industrialisantes »* doivent être à la base du développement économique et essaimer dans les secteurs de la transformation et des biens de consommation.

Le financement est assuré par la rente pétrolière, qui gonfle après le doublement des prix des hydrocarbures en 1973, à l'initiative essentiellement d'Alger. Les projets les plus ambitieux se multiplient, les chantiers s'ouvrent dans tout le pays, le secteur d'Etat enfle au point de devenir incontrôlable. Toute l'activité économique dépend de la puissance publique, non seulement par dogmatisme idéologique mais par nationalisme chatouilleux, car le secteur privé est assimilé à l'étranger, et d'abord à l'ancienne métropole.

Bien que son attachement à l'islam l'éloigne du marxisme, Boumediène adopte les méthodes du « socialisme » à la soviétique. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'esprit bureaucratique l'emporte rapidement sur l'élan « révolutionnaire ». La distribution centralisée du crédit favorise les ouvertures de chantier, sans qu'on se soucie de leur achèvement ; le contrôle étatique du commerce extérieur et de la distribution engendre des pénuries de plus en plus mal supportées par une population dont les revenus ont augmenté et dont les besoins se sont diversifiés.

Les paysans fuient les campagnes, où l'agriculture collectivisée est en régression. Le marché noir se développe et l'économie souterraine favorise la corruption. L'égalitarisme proclamé engendre la passivité et le clientélisme. L'exode rural et la pression démographique font éclater les structures urbaines, tandis que les liens familiaux ou claniques ancestraux sont détruits sans produire de nouvelles solidarités.

Boumediène voulait moderniser son pays en important les techniques occidentales, tout en rejetant les valeurs au nom desquelles certains des partisans de l'indépendance s'étaient battus, avant d'être – il est vrai – pour la plupart éliminés par leurs pairs. Le développement économique et social volontariste qu'il met en œuvre fait craquer les structures traditionnelles, sans que la société, étouffée par le pouvoir personnel, le parti unique et une armée gardienne du régime, ait la liberté d'en sécréter de nouvelles.

L'arabisation irréfléchie de l'éducation aggrave la clochardisation d'une partie de la population, en créant une armée de jeunes mal formés, jaloux des « francisés », qui continuent pendant longtemps à occuper les meilleurs emplois, et gavés d'un enseignement islamiste prodigué par des maîtres étrangers, notamment égyptiens, que leurs insuffisances professionnelles et leur fondamentalisme rendaient indésirables dans leur pays : on les a fait venir faute d'enseignants locaux en langue arabe. Dans les premières années du boumediénisme triomphant, des centaines de milliers d'emplois avaient été créés. Euphorie sans lendemain. Les dysfonctionnements du système économique, la baisse des prix du pétrole, le service de la dette de plus en plus insupportable, l'explosion démographique, ont rempli les rues des villes de jeunes chômeurs, fascinés par un Occident honni parce qu'inaccessible.

RÉVOLTE CONTRE LES INJUSTICES

Loin d'améliorer la situation, les tentatives brouillonnes de Chadli, après la mort de Boumediène, en décembre 1978, n'ont fait qu'accentuer les maux d'un système qui a éclaté sous la pression des émeutes populaires en octobre 1988. Chadli a cherché le salut tour à tour dans un rapprochement avec les institutions financières internationales, un retour à l'étatisme ou une semi-libéralisation économique qui a encouragé la corruption, le clientélisme et les trafics en tous genres pour une petite couche de privilégiés. La nomenklatura civile et militaire a largement profité du démantèlement du secteur nationalisé, de la vente du parc immobilier public, de la privatisation de l'agriculture, tandis que les islamistes étendaient leur influence chez les laissés-pour-compte révoltés par les injustices.

Avec le discrédit des grandes explications du monde, marxiste ou tiers-mondiste, avec la fin du mythe national transporté par la guerre de libération, qui s'estompe dans le souvenir d'une grande majorité d'Algériens, avec l'effondrement du système économique, tous les ingrédients d'une explosion sociale étaient réunis. Après l'essai avorté de démocratisation qui a suivi les émeutes de 1988, l'effritement de la société algérienne laisse face à face les deux principales forces organisées, l'armée – garante des prébendes de la nomenklatura – et les islamistes, qui cherchent à récupérer le mécontentement.

Daniel Vernet

L'implacable logique d'une violence qui n'épargne personne

QUI SE SOUVIENT des premiers policiers tués, dans la nuit du 9 au 10 février 1992, dans la Casbah d'Alger ? Leurs noms ont été oubliés, comme ceux des premiers jeunes conscrits égorgés au hasard d'une permission, ou des premiers gendarmes tombés lors d'une embuscade. Ces anonymes en uniforme ont pourtant été – et restent – les cibles privilégiées des groupes armés islamistes. En dépit des efforts déployés par les autorités pour taire ou minimiser l'ampleur d'un conflit qui aurait fait, depuis 1992, selon des estimations officieuses, quelque 50 000 morts – militaires, islamistes et civils confondus –, chacun, en Algérie, sait à quoi s'en tenir.

L'assassinat de trois gendarmes, en novembre 1991, au poste-frontière de Guémar, dans le sud-est de l'Algérie, avait donné le signal. L'affaire, révélée par la presse étrangère, *puis confirmée par* les autorités, fit le tour du pays. De *même, malgré la censure*, le bilan de l'un des derniers attentats à la voiture *piégée*, *commis* le 2 septembre à Meftah, près d'Alger, est-*il sur toutes les lèvres. Entre 60 et* 80 personnes seraient mortes lors *de cette opération kamikaze*, dirigée contre un commissariat et un *ensemble de logements réservés* aux familles des groupes d'inter*vention spéciale* (GIS).

CIBLES IDÉOLOGIQUES

Symboles de la répression, tous ceux *qui portent* l'*uniforme* – policiers, gendarmes, soldats – restent *« naturellement » haïs des islamistes*. En trois ans, cette haine ne s'est pas démentie. Elle s'est même singulièrement élargie. Les présidents des délégations exécutives communales (DEC), représentants de l'administration locale nommés par l'Etat, en 1992, pour remplacer les élus du Front islamique du salut (FIS), ont été les premiers à en faire les frais.

Considérés par le « parti de Dieu » comme les valets d'un Etat imposteur qui leur a *« volé la victoire »* des urnes, les présidents de DEC sont d'autant plus vulnérables qu'ils ne disposent pas, contrairement aux ministres, aux généraux ou à certains hommes politiques, de voitures blindées ou de visas pour l'étranger. Directement exposés, ils figurent parmi les victimes les plus prisées de ce « terrorisme de proximité » cher aux gangs islamistes et aux desperados de toute obédience. Comme le seront bientôt, dès la fin de 1993, les magistrats, les imams officiels, les employés des ministères et, à partir de 1994, les enseignants et les responsables d'établissement scolaire.

A ces « cibles institutionnelles », à cette foule d'anonymes et de sans-grade, liés par leur fonction à l'appareil d'Etat, s'ajoutent, dès le printemps 1993, les « cibles idéologiques ». L'assassinat de l'écrivain Tahar Djaout, le 26 mai de cette année-là, marque le début de ce que certains ont appelé l'*« intellectocide »* algérien. L'auteur des *Vigiles* professait, dans les colonnes de l'hebdomadaire *Ruptures*, des thèses sans nuances, opposant un camp progressiste – *« l'Algérie qui avance »* – à une frange obscurantiste – *« l'Algérie qui recule »*. Ses funérailles, dans un petit village de la côte kabyle, prendront l'allure d'une grande manifestation militante.

Une dizaine d'autres intellectuels, scientifiques ou chercheurs ont été victimes d'attentats terroristes en 1993. C'est le cas, entre autres, du docteur Laadi Flici et du professeur Djilali Lyabès, puis du sociologue M'Hamed Boukhobza et du psychiatre Mahfoudh Boucebci. Ces meurtres emblématiques sonnent l'heure de l'exil pour des dizaines de médecins, d'avocats ou d'universitaires, issus essentiellement de l'élite urbaine francophone.

A partir de 1994, un même sentiment de panique commence à envahir le monde de la presse. Les journalistes, notamment ceux qui collaborent aux médias du secteur public, sont spécialement visés. La presse privée perd plusieurs de ses grandes plumes, comme le chroniqueur Saïd Mekbel, patron du quotidien *Le Matin*, tué, le 3 décembre, dans la proche banlieue d'Alger. A la fin de 1994, on estimait à environ 300 le nombre de journalistes algériens qui avaient fui leur pays.

Un nouveau pas est franchi, cette année-là, avec l'assassinat de plusieurs personnalités du monde artistique. Musiciens ou gens de théâtre ne sont pas, *a priori*, suspects d'être liés au pouvoir. Les lieux de spectacle, comme les salons de coiffure, les hammams ou les cabarets, sont d'abord des lieux de détente, de convivialité, de plaisir. Le choc sera d'autant plus rude. Pour les artistes, 1994 est à marquer d'une pierre noire – notamment à Oran, qui verra disparaître quelques-uns de ses meilleurs talents. Après le dramaturge Abdelkader Alloula, tué en mars, c'est le tour, en septembre, du chanteur de raï Cheb Hasni, puis, en février 1995, du musicien et producteur Rachid Baba Ahmed. En Kabylie, le chanteur berbériste Matoub Lounès est enlevé, puis relâché, par un *commando* qui se réclamait des Groupes islamiques armés (GIA).

Loin d'être aveugle, cette violence obéit à une implacable lo*gique. Sont « condamnés à mort »* tous ceux qui exécutent les ordres *du pouvoir* : les forces de sécurité d'abord, qui répriment et torturent *sans faire de quartier. Ceux*, ensuite, que l'on soupçonne, à tort *ou à raison, de « collaborer au système »* – par leurs fonctions, leurs *prises de position, ou leurs si*lences. Tous les *« déviants »* enfin, *qui insultent*, par leur existence même, la norme dite islamique : *les artistes*, symboles du plaisir et, pis, les étrangers, considérés *comme des « impies »*. Plus de 90, parmi lesquels 32 Français et 10 religieux catholiques, seront assassinés.

FEMMES SYMBOLES

La guerre sans nom qui déchire l'Algérie depuis plus de trois ans est d'abord une guerre d'hommes. Comme toutes les guerres, sans doute. Mais aggravée par le poison du fanatisme religieux, qui fait des femmes – traditionnelles porteuses de *fitna* (sédition, désordre) aux yeux des musulmans –, des cibles singulièrement fragiles. Certes, parmi les quelque 300 femmes ou jeunes filles tuées depuis le début du conflit, toutes ne l'ont pas été parce qu'elles étaient des femmes. Beaucoup sont mortes, comme les hommes ou les enfants, parce qu'elles se trouvaient là, lors d'une fusillade ou d'un attentat à la bombe.

L'émoi qu'a soulevé, en février 1994, l'assassinat de la jeune Katia Bengana, tuée, selon certains journaux algérois, *« parce qu'elle ne portait pas le voile »*, en dit long sur l'enjeu que représentent les femmes dans ce conflit. Au lendemain du meurtre de l'adolescente, une mystérieuse Organisation des jeunes Algériens libres (Ojal) avait promis, par voie de tracts, de *« liquider vingt femmes portant le hidjab »*, et autant d'*« intégristes »*, pour une nouvelle femme non voilée agressée.

L'escalade de la violence, très sensible depuis deux ans, a encore aggravé la pression. Depuis la mi-1995, les récits d'enlèvements et de viols commis par les maquisards islamistes au nom du *djaouaz el mouta'a* – « mariage de complaisance », de tradition chiite –, sont devenus monnaie courante. Et diffusés aux heures de grande écoute par la télévision d'Etat. Dans un pays où le mariage forcé des filles a longtemps fait partie des coutumes, où la virginité continue d'être sacralisée, une telle publicité a de quoi étonner. Traitées par les uns comme butin de *guerre*, nombre de ces jeunes femmes voient leur martyre utilisé, *par d'autres, comme un outil de* propagande. Objet de marchan*dages sanglants dont nul ne pré*voit l'issue, devenues les otages *d'une guerre que l'on fait, parfois*, en leur nom, les femmes sont, à elles *seules, la vitrine* symbolique du conflit algérien.

Catherine Simon

De 40 000 à 50 000 morts

La double violence des militaires et des islamistes dépasserait *l'estimation de 30 000 morts*, avancée à la fin de 1994 par le *département d'Etat américain*, et se serait déjà soldée par quel*que 10 milliards de francs de dé*gâts. Mais les chiffres officieux *les plus souvent cités – 40 000 à* 50 000 morts – seraient plus *proches de la vérité lorsque l'on* prend pour comparaison le bilan – *officiel celui-là* – de 10 000 victimes entre février 1992 *et décembre 1993*.

Selon les autorités algé*riennes, pour la seule année* 1994, 6 888 personnes ont été *tuées dans des attentats attri*bués aux groupes armés – dont 1 800 ouvriers, 1 384 chômeurs, 632 fonctionnaires, 670 membres de professions libérales –, et 2 289 blessées. En outre, près de 3 000 actes de sabotage ont été commis.

« Terroriser le terrorisme »

À LA VIOLENCE multiforme des groupes islamistes armés et de leurs affidés répond une violence des forces de sécurité tout aussi terrible qui, bien qu'occultée par la presse locale pour des raisons évidentes de censure ou de soutien partisan, réussit à percer le voile opaque de la raison d'Etat.

Tortures systématiques, représailles en série, exécutions sommaires ou extrajudiciaires, ratissages menés avec une extrême brutalité, incarcérations – souvent au secret et dans des conditions inhumaines –, procès sans équité frappent les militants islamistes ou supposés tels, leurs familles et leurs proches.

Aux exactions des forces militaires et paramilitaires s'ajoutent celles d'une milice informelle, dépendante du seul commandement militaire et, dans une moindre mesure, des gardes communaux et *des groupes d'autodéfense qui*, sous prétexte de la défendre, *tissent un maillage* serré de surveillance et de délation autour de la population.

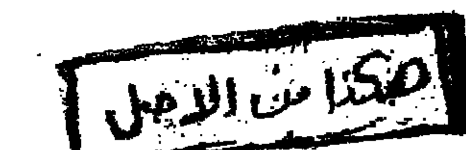
Amnesty International s'est élevée, à plusieurs reprises, contre les incessantes atteintes aux droits de l'homme dont sont victimes les Algériens de la part des deux camps en lutte, mais aussi contre la dérive sanglante des méthodes employées par le régime pour tenter de circonvenir le *« péril islamiste »*.

TÉMOIGNAGES ACCABLANTS

Le Livre blanc sur la répression en Algérie (1991-1994), édité, en mars, en Suisse, à l'initiative de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a tenté de répertorier, pour la première fois, *« les milliers de crimes »* que les islamistes imputent au régime. Il dénonce aussi le *« carnage »* perpétré par l'armée, les 21 et 22 février, contre les détenus de la prison algéroise de Serkadji – la plaquette cite les noms de 105 victimes –, accusés de *« mutinerie »* par les autorités. De son côté, Reporters *sans* frontières a rassemblé, il y a quelques mois, des documents accablants pour les groupes armés islamistes comme *pour les forces de l'ordre*, sous le titre *Le Livre noir de l'Algérie*.

Des témoignages d'anciens membres des forces de sécurité, *réfugiés à l'étranger*, attestent que, dans le cadre de leur politique du *« tout-sécuritaire »*, les autorités appliquent, à la lettre et sans état d'âme, leur devise : *« Terroriser le terrorisme. »*





1. Eté 1992, dans la Casbah, après la dissolution du FIS. *Hugues de Wurstemberger/Vu.* 2. Mohamed Boudiaf, à la tête du Haut Comité d'Etat, assassiné le 29 juin de cette année.









Devoluy/Simon/Gamma. 3. File d'attente pour le visa français, à Alger en 1992. *M. Von Graffenried.* 4. L'actuel président, Liamine Zeroual. *Facelly/Sipa*

Un drame qui brouille les mémoires

Les uns entretiennent la nostalgie d'une Algérie heureuse qui voyait Européens et « Musulmans » fraterniser sous le drapeau tricolore. Les autres imposent une vision de l'histoire dont le peuple, en lutte pour la libération, est le seul héros

SON HISTOIRE, l'Algérie n'est pas, aujourd'hui, en état d'en remonter le cours et d'en dégager la cohérence. Le drame dans lequel elle est plongée brouille les mémoires. A chacun ses repères, ses obsessions et ses phantasmes.

De belles et fortes images d'une Algérie heureuse défilent ainsi dans l'imaginaire du dernier carré de ceux qui ont vécu l'aventure coloniale. D'une Algérie qui, le 13 mai 1958, sur le Forum d'Alger, voyait Européens et « Musulmans » fraterniser sous les plis du drapeau tricolore. Impression fugitive que la réconciliation entre les deux communautés devenait réalité, que, *« de Dunkerque à Tamanrasset »*, il n'y avait plus qu'une seule France.

D'aucuns ne rêvaient-ils pas de voir cette terre de repli, vers laquelle affluèrent, en vagues successives, tous les laissés-pour-compte de l'Europe – chômeurs, paysans sans terres, aristocrates légitimistes, opposants politiques, Alsaciens-Lorrains –, devenir *« le berceau d'un peuple néolatin »* ? Les Arabes ? A un colon français, Albert Camus fait dire : *« Aussi bêtes et brutes que nous mais le même sang d'homme. On va encore un peu se tuer... Et puis on recommencera à vivre entre hommes. C'est le pays qui veut ça. »*

Cette lointaine province d'un Empire ottoman finissant, placée sous l'autorité contestée d'un dey et de ses janissaires, ruinée par l'abandon du brigandage maritime, ne pouvait-elle espérer mieux que de tomber sous la coupe d'un repreneur susceptible de lui faire franchir le cap de la modernité ? C'est pourtant un coup de chasse-mouches, né d'un banal contentieux financier, qui provoqua le débarquement du général de Bourmont et de ses hommes, le 14 juin 1830, sur la plage de Sidi Ferruch. Accident de l'Histoire – *« on y reste parce qu'on y est »*, disait-on alors – qui contraignit la monarchie de Juillet et les autres régimes à sa suite à accepter sans empressement ce *« legs onéreux de la Restauration »*.

Le spectacle d'une Algérie aujourd'hui naufragée entretient, dans l'esprit de certains, le souvenir d'un pays que la France a sorti du néant, mettant ses terres en culture, exploitant son sous-sol riche en hydrocarbures, y construisant des routes et des voies ferrées et en y creusant des ports. D'un pays dans lequel, pour éviter l'irréparable d'un divorce, le général de Gaulle s'était engagé, le 3 octobre 1958, à Constantine, à redistribuer 250 000 hectares, à bâtir 200 000 logements, à créer 400 000 emplois et à scolariser les deux tiers des enfants musulmans, le tout en l'espace de cinq ans. D'un pays qui, ayant gâché ses chances, est de retour à la case départ.

Les Européens d'Algérie – 1 million au 1er novembre 1954 face à 7,7 millions d'autochtones – se sont répété, comme pour garder espoir, cette phrase prononcée, en 1936, par Ferhat Abbas, qui deviendra, en 1958, le premier et éphémère président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) : *« Je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas »*, négligeant de lire la suite du propos : *« Sans l'émancipation des indigènes, il n'y a pas d'Algérie française durable. »* Passé le temps d'une occupation du terrain qui se fit à coups de brutalités et de spoliations, la communauté européenne n'eut de cesse de pratiquer une politique de *« cantonnement »*, au sens large du terme, des populations musulmanes. Dès 1847, le « père » Bugeaud, vainqueur, trois ans plus tôt de l'émir Abd El Kader, sur l'oued Isly, admonestait les colons : *« Par tous les points, vous blessez leurs mœurs, leurs intérêts et leur religion. »*

Du coup, se mêle aux images précédentes celle, à tout le moins plus dérangeante, d'une métropole qui, comme le soulignait Jules Ferry, en 1892, *« a pris tant de fausses mesures »* qu'elle désespérait d'arriver au bout de ses déceptions, et qui, dans les dernières années du XIXe siècle, vit débarquer en éclaireurs quelque 13 000 émigrés algériens chassés par la misère. La première guerre mondiale, à laquelle participèrent 173 000 Musulmans algériens, en majorité engagés volontaires, secoua la mauvaise conscience de la France. Pourtant, les émeutes de Sétif et de Guelma, qui, en mai 1945, se soldèrent par la mort ou l'arrestation de plusieurs milliers d'autochtones, consommèrent la rupture entre les communautés européenne et musulmane.

La proclamation du général de Gaulle, le 4 juin 1958 – *« Il n'y a plus qu'une seule catégorie d'habitants dans toute l'Algérie, il n'y a plus que des Français à part entière »* –, arrivait trop tard. La lutte de libération nationale s'était engagée, le 1er novembre 1954, et l'Algérie était alors entrée dans une autre logique, qui devait la conduire à l'indépendance, le 1er juillet 1962, après des négociations à rebondissements, sanctionnées par un référendum d'autodétermination. Au prix de plus d'un demi-million de morts.

> « L'implacable tête-à-tête avec nous-mêmes a commencé »

Au sortir de cette guerre, le Front de libération nationale (FLN) imposa une lecture exaltée de l'Histoire, qui faisait du peuple le *« seul héros »*, conduit vers la victoire sur l'une des premières puissances militaires du monde par des chefs irréprochables. C'était oublier que la France, qui avait engagé plus de 400 000 hommes, réussit à conserver la maîtrise des opérations mais perdit la partie sur le terrain proprement politique et diplomatique. Oublier aussi que la rébellion fut minée par des dissensions idéologiques et des rivalités personnelles – entre Kabyles et Arabes, maquisards de l'intérieur et armée des frontières, etc. – qui devaient se conclure par de sanglants et sordides règlements de comptes dont furent victimes, entre autres, Ramdane Abbane, Mohamed Khider et Krim Belkacem.

Il n'empêche : la nomenklatura politico-militaire qui accapare le pouvoir depuis l'indépendance n'eut de cesse, pour se maintenir, de tout mesurer – le mérite des hommes et le bien-fondé d'une décision – à l'aune des sacro-saintes *« valeurs de Novembre »* (1954).

Ahmed Ben Bella, rapidement mis à l'écart, Houari Boumediène, de 1965 à 1978, puis Chadli Bendjedid, jusqu'à sa déposition en 1992, incarnèrent, sous des abords différents, la fierté d'une nation qui, au sortir de la *« nuit coloniale »*, retrouvait ses marques. A l'heure du tiers-mondisme triomphant, socialiste et anti-impérialiste, l'Algérie s'offrait en modèle aux pays pauvres, comme la mère de toutes les révolutions, agraire, industrielle et culturelle.

Cette constante référence faite à la *« légitimité historique »* finit par dissimuler de plus en plus mal les comportements douteux de *« hauts placés »* en quête de prébendes et de privilèges. Révolution confisquée, dévoyée ? Déjà, dans les années 30, l'Association des oulémas, sous la conduite du cheikh Ben Badis, avait fixé le cap sous forme de slogan : *« L'islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie ma patrie. »* Le pouvoir dut composer avec ces fondamentalistes musulmans qui obtinrent de M. Ben Bella l'interdiction de la consommation d'alcool et de M. Boumediène l'introduction de l'enseignement religieux et la fixation du repos hebdomadaire le vendredi, jour de la grande prière.

Ces tranquilles docteurs de la loi n'avaient rien d'autre en tête que de se réapproprier une histoire occultée par cent trente-deux ans de présence française. Même aujourd'hui, au cœur de la tourmente, les plus habiles des islamistes s'emploient à inscrire leurs prêches dans le droit fil de la révolution de 1954, d'une révolution à leurs yeux inachevée. *« Si mon père et ses frères ont expulsé physiquement la France oppressive de l'Algérie,* a expliqué Ali Benhadj, le numéro deux de l'ex-Front islamique du salut (FIS), *moi, je me consacre avec mes frères, avec les armes de la foi, à les bannir intellectuellement et idéologiquement. »*

Les jeunes – plus de 70 % de la population sont nés après l'indépendance – n'ont cure de ces déjà lointaines références au passé. Leur histoire commence aux émeutes d'octobre 1988, pas aux attentats de novembre 1954. Leurs *« martyrs »* ont pour nom Mustapha Bouyali, chef du premier maquis islamiste, tué le 3 février 1987, ou Djafaar l'Afghan, l'un des patrons du Groupe islamique armé (GIA), mort au combat le 26 février 1994, pas Larbi Ben M'Hidi ou Didouche Mourad. Ces jeunes en révolte contre leurs aînés pour les avoir privés d'avenir n'ont pas trouvé d'autre exutoire à leur désespérance qu'une violence dans laquelle se mêlent nihilisme et délire religieux.

L'Algérie bute, aujourd'hui, sur ce constat d'impuissance. Son histoire lui donne le vertige. Epreuve de vérité en vue ? *« L'implacable tête-à-tête avec nous-mêmes a commencé,* a écrit Redha Malek, ancien premier ministre. *Retour critique sur soi-même ou rechute dans les ornières précoloniales : telle est l'alternative. »*

Jacques de Barrin

Le tragique destin des « chefs historiques » du FLN

DES NEUF « chefs historiques » qui, le 1er novembre 1954, déclenchèrent l'insurrection qui allait conduire à l'Indépendance, seuls trois sont encore en vie. Les autres sont morts au cours de la guerre de libération nationale, ou ont été victimes des règlements de comptes au sein du sérail.

Larbi Ben M'Hidi, Mostefa Ben Boulaïd, Didouche Mourad ont été tués dans le combat pour l'indépendance.

Mohamed Khider a été assassiné, le 3 janvier 1967, à Madrid. Gardien du « trésor de guerre » du FLN, évalué à quelque 60 millions de francs, il réussit à bloquer ces fonds dans une banque genevoise, n'entendant les restituer qu'à un gouvernement *« légitime »*.

Krim Belkacem a été découvert étranglé, le 18 octobre 1970, à Francfort. Chef de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, il s'était exilé après l'arrivée au pouvoir de Houari Boumediene. Condamné à mort pour « trahison et conspiration avec l'étranger », il fut réhabilité à titre posthume, en novembre 1984, comme Mohamed Khider.

Mohamed Boudiaf a connu le même sort tragique. Entré en conflit avec Ahmed Ben Bella, dès l'automne 1962, après avoir créé le Parti de la révolution socialiste (PRS), il choisit, l'année suivante, l'exil au Maroc, d'où il revint, en janvier 1992, pour prendre la tête du Haut Comité d'Etat (HCE). Il fut assassiné, le 29 juin suivant à Annaba, par un membre de sa garde rapprochée qui, trois ans plus tard, fut condamné à mort.

Ahmed Ben Bella, premier chef de l'Etat de l'Algérie indépendante, fut renversé, en juin 1965, par le colonel Boumediene. Il choisit le chemin de l'exil après de longues années de détention. De retour au pays, le 4 août 1993, il créa le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA).

Hocine Aït Ahmed, fondateur du Front des forces socialistes (FFS), préféra retourner, en juillet 1992, sur les bords du lac Léman, après une tentative de retour au pays.

Rabah Bitat, seul survivant du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), fut, sous MM. Boumediene et Chadli, l'inamovible président de l'Assemblée nationale. Depuis la fin du monopartisme, il vit en marge de la politique officielle.

D'un coup de chasse-mouches à la terreur

- **29 avril 1827** : le dey d'Alger donne un coup de chasse-mouches au consul de France.
- **5 juillet 1830** : les troupes du général de Bourmont s'emparent d'Alger.
- **14 août 1843** : le général Bugeaud défait l'armée d'Abd El Kader sur l'oued Isly.
- **21 novembre 1848** : la Constitution déclare l'Algérie territoire français.
- **22 avril 1863** : un *senatus-consulte* prévoit l'accession des autochtones à la propriété individuelle.
- **14 juillet 1865** : un *senatus-consulte* dispose que l'indigène musulman peut, sur sa demande, être admis à jouir des droits de citoyen français.
- **24 octobre 1870** : les décrets Crémieux rattachent l'Algérie au ministère de l'intérieur et accordent la naturalisation collective à la population juive.
- **Mars 1937** : Messali Hadj fonde le Parti du peuple algérien (PPA).
- **10 février 1943** : Ferhat Abbas rédige le *Manifeste du peuple algérien*.
- **7 mars 1944** : une ordonnance proclame l'égalité entre Français et Musulmans.
- **8 mai 1945** : une manifestation nationaliste est organisée à Sétif, qui gagne l'est du pays et provoque une impitoyable répression.
- **20 septembre 1947** : un nouveau statut est adopté, qui *« maintient l'Algérie au sein de la République française »*.
- **1er novembre 1954** : une série d'attentats marque le début de l'insurrection armée.
- **22 octobre 1956** : l'avion qui transporte les chefs du FLN, parmi lesquels Ahmed Ben Bella, est dérouté sur Alger.
- **13 mai 1958** : créé à Alger sous la présidence du général Massu, un comité de salut public fait appel au général de Gaulle.
- **19 septembre 1958** : le FLN forme, au Caire, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).
- **3 octobre 1958** : le général de Gaulle annonce, à Constantine, un plan sur cinq ans de développement économique et social.
- **16 septembre 1959** : le général de Gaulle proclame le droit des Algériens à l'autodétermination par voie de référendum.
- **29 juin 1960** : les premiers pourparlers organisés à Melun, entre émissaires du GPRA et représentants du gouvernement français, échouent.
- **6 septembre 1960** : le « Manifeste des 121 », sur le droit à l'insoumission, est publié à Paris.
- **10 avril 1961** : l'Organisation de l'armée secrète (OAS) revendique une série d'attentats.
- **21 avril 1961** : les généraux à la retraite Challe, Jouhaud et Zeller s'emparent du pouvoir à Alger.
- **18 mars 1962** : des accords de paix sont conclus à Evian.
- **1er juillet 1962** : les accords d'Evian sont approuvés, à la quasi-unanimité, par référendum et, deux jours plus tard, l'indépendance est proclamée.
- **19 juin 1965** : un Conseil de la Révolution chasse du pouvoir Ahmed Ben Bella et porte à la tête de l'Etat Houari Boumediène.
- **25 avril 1967** : une tentative de putsch, fomentée par le colonel Zbiri, est déjouée.
- **27 décembre 1978** : le président Boumediène meurt à l'issue d'une longue maladie. Il est remplacé par le colonel Chadli Bendjedid.
- **11 mars 1980** : l'interdiction d'une conférence de Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou donne le signal de manifestations en Kabylie, connues sous l'expression de *« printemps berbère »*.
- **6 octobre 1988** : l'état de siège est décrété dans l'Algérois après de sanglantes émeutes.
- **23 février 1989** : la Constitution, approuvée par référendum, ouvre la voie au multipartisme.
- **14 septembre 1989** : le gouvernement légalise le Front islamique du salut (FIS).
- **12 juin 1990** : le FIS gagne les élections locales.
- **26 décembre 1991** : le FIS remporte le premier tour des élections législatives.
- **11 janvier 1992** : le président Chadli est contraint de démissionner. Un Haut Comité d'Etat (HCE), à la tête duquel est nommé Mohamed Boudiaf, est mis en place. Les élections législatives sont annulées.
- **9 février 1992** : l'état d'urgence dans tout le pays est instauré.
- **4 mars 1992** : le gouvernement dissout le FIS.
- **29 juin 1992** : le président Boudiaf est assassiné, à Annaba, par un membre de sa garde.
- **15 juillet 1992** : le tribunal militaire de Blida condamne Abassi Madani et Ali Benhadj à douze ans de réclusion.
- **21 septembre 1993** : les premiers étrangers – deux géomètres français – sont retrouvés assassinés en Algérie.
- **31 janvier 1994** : le général Liamine Zeroual devient président.
- **24 décembre 1994** : quatre islamistes armés prennent en otage, sur l'aéroport d'Alger, les passagers d'un Airbus d'Air France.
- **13 janvier 1995** : les principales formations de l'opposition, islamistes compris, signent, à Rome, un *« contrat national »*.
- **16 novembre 1995** : quatre candidats, dont M. Zeroual, se présentent au premier tour de l'élection présidentielle.

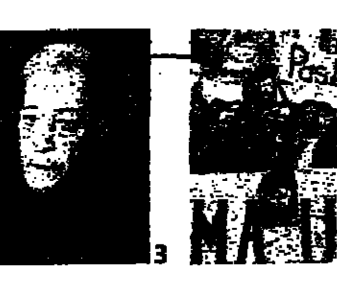


CONTRÔLE À ALGER

Le Suisse Michael von Graffenried est l'un des rares photographes continuant à témoigner sur la guerre civile algérienne. Il a effectué six séjours en Algérie depuis 1991 et publié, en 1993, **« Algérie, le rêve brisé de la démocratie ».** ***Une exposition itinérante de ses photos, déjà présentée en mars dernier à l'arche de la Défense à Paris, sera montrée du 15 novembre au 15 décembre au centre social des Glacis, à Belfort, et du 14 au 20 novembre à la Maison de la culture d'Amiens. Le 9 décembre, Michael von Graffenried sera l'invité, avec son exposition, de la Fondation France Libertés, à l'occasion de la journée « Solidarité avec les femmes algériennes » qui aura lieu au Sénat.***

Ci-contre : contrôle dans un café de la banlieue d'Alger, à Château-Rouge, en 1995. En une, de haut en bas : voiture piégée dans la Kouba, résidence des familles des policiers (« ninjas »), à Alger, en mars 1995 ; dans la Casbah d'Alger, 1992 ; une femme kabyle armée pour l'autodéfense contre les islamistes, 1995.









1/ Tahar Djaout. *Anaïk Frantz.* 2/ Rachid Mimouni. *Gérard Rondeau.* 3/ Mohammed Dib. *Horst Tappe/Imapress.* 4/ Manifestation à Tizi Ouzou, pour la libération de Matoub Lounès, octobre 1994. *AFP.* 5 Cheb Hasni à Oran, 1990. *Banjee.* 6/ Enterrement du dramaturge Abdelkader Alloula, mars 1994. *Zebar/Gamma.*

Le « printemps démocratique » a été sans lendemain

Les émeutes d'octobre 1988, réprimées dans le sang, devaient ouvrir la voie à une modeste libéralisation. Des quelque 25 000 à 30 000 associations apparues alors, il ne reste que des souvenirs

QUAND les jeunes émeutiers déferlent dans les rues d'Alger, le 5 octobre 1988, ce n'est pas pour demander l'instauration de la démocratie ou l'avènement d'un régime islamiste, mais par pure révolte. Entre deux razzias, on conspue le président Chadli Bendjedid. Dans les quartiers, plusieurs permanences du FLN sont attaquées, les magasins d'Etat pillés. L'armée met cinq jours à mater ce qu'un apparatchik du FLN qualifiera de *« chahut de gamins »*.

Officiellement, 159 de ces « gamins » seront tués, des milliers d'autres arrêtés ; de sources médicales, on estime à plus de 500 le nombre des victimes. L'Algérie, incrédule, vient d'assister à la première jacquerie de sa jeunesse. Et de réaliser à quel point son armée, véritable Etat dans l'Etat, s'est éloignée de l'idéal populaire d'antan.

Le système du parti unique en vigueur depuis l'indépendance ne s'en relèvera pas. Le 2 juillet 1989, les députés adoptent la *« loi sur les associations à caractère politique »*. Comme sur le reste du continent africain et dans l'ancien bloc soviétique, cette amorce d'ouverture est marquée par une explosion sans précédent de la vie associative, médiatique et partisane.

Longtemps contraints à une semi-clandestinité, les vieux courants politiques retrouvent droit de cité. C'est le cas, notamment, des communistes du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), dirigé par Sadek Hadjeres, ou des Kabyles du Front des forces socialistes (FFS), dirigé par Hocine Aït Ahmed. Ce dernier, en exil depuis 1966, rentre en Algérie en décembre 1989. L'ancien président Ahmed Ben Bella, autre chef historique, met fin, lui aussi, en septembre 1990, à quelque dix ans d'absence.

Mais parmi la myriade de partis qui fleurissent à l'époque – on en compte une vingtaine, agréés, à la veille des élections locales de juin 1990 –, rares sont ceux qui résistent au temps. Créé en février 1989, une dizaine de jours avant l'adoption par référendum de la nouvelle Constitution, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi fait partie de ces miraculés. Une même baraka profite au Parti du renouveau algérien (PRA), fondé, en août 1989, par un patron du secteur privé, Noureddine Boukrouh.

« DU VERBE AU FUSIL »

La parenthèse démocratique, entrouverte en 1989 et brutalement fermée au début de 1992, avec l'annulation des élections législatives, aura surtout permis de mesurer l'ampleur de la contestation islamiste. Agréé en septembre 1989, le Front islamique du salut (FIS) s'engouffre dans la brèche. Plusieurs syndicats, basés *« sur les principes de la charia »* (loi islamique), voient le jour. Des milices de barbus réinventent la police des mœurs.

Le relatif échec de la grève générale de juin 1991 n'empêche pas le « parti de Dieu », déjà vainqueur des élections locales, d'arriver en tête des élections législatives de décembre 1991. Avec plus de 3 millions de suffrages sur 7 millions d'exprimés – on ne compte que 59 % de votants –, il rafle 188 sièges, n'en abandonnant que 25 au FFS, 15 au FLN et 3 aux indépendants.

Le FIS, dont plusieurs chefs ont été jetés en prison, est dissous en mars 1992 ; des milliers de ses militants, ou supposés tels, sont arrêtés, torturés et déportés dans des camps au Sahara. Ce coup de pied dans la fourmilière intégriste va faire basculer l'Algérie dans la guerre, la faire passer *« du verbe au fusil »*.

L'ouverture esquissée en 1989 ne se résume pourtant pas aux remous, aussi spectaculaires soient-ils, de la vie politique. Pendant ces trois années, c'est l'Algérie tout entière qui entre en ébullition, exprimant, pour la première fois, son irréductible pluralité. Défenseurs de la culture berbère, féministes, militants des droits de l'homme : chacun se jette dans la mêlée.

Imagine-t-on, en 1995, une émission de la radio d'Etat où se succéderaient, en direct, le communiste Abdelhamid Benzine, le dirigeant islamiste Abassi Madani, l'écrivain Kateb Yacine (aujourd'hui disparu), et les ministres de l'intérieur ou de l'information ? C'est ce qu'offre pourtant, en 1989, la nouvelle émission de la Chaîne 3, francophone, « Transparences ».

Parmi les météores du « printemps algérien », les femmes occupent une place centrale. Ignorant les insultes du FIS, bravant l'indifférence des partis progressistes, elles ne sont que 4 000, le 8 mars 1989, à Alger, pour demander, entre autres, l'abolition de la polygamie et l'égalité devant le divorce. Abassi Madani a beau les traiter d'*« éperviers du colonialisme »* et lancer dans les rues « ses » femmes voilées, qui défilent contre la *« dépravation »* des mœurs, les associations féminines ne s'en laissent pas compter.

ACTRICES À PART ENTIÈRE

Une vingtaine d'entre elles, réunies en coordination nationale, mobilisent, en décembre 1989, plus de 30 000 Algériennes dans la capitale, pour réclamer l'abrogation du code de la famille, voté par le Parlement en 1984. Les femmes deviennent des actrices à part entière de la scène politique. En novembre 1991, à la veille des élections législatives, elles obtiennent, non sans mal, l'abrogation du système de procuration, qui permettait aux maris de voter à la place des femmes de leur famille.

Liberté sous contrôle, mais liberté quand même : c'est dans cet état d'esprit qu'est voté, le 26 juillet 1989, le nouveau code de l'information. Cas unique dans le monde, l'Etat accorde de fortes indemnités aux journalistes qui désirent quitter le secteur public afin de pouvoir s'associer et financer le lancement de titres privés. En dépit des multiples entraves du pouvoir, auxquelles s'ajoutera bientôt la pression des groupes islamistes, la presse écrite algérienne devient, en quelques mois, l'une des plus florissantes du monde arabe.

Contraints de se plier aux *desiderata* des diverses factions du régime, les journaux privés, d'abord considérés comme les observateurs privilégiés du processus démocratique, voient vite s'amenuiser leur marge de manœuvre. *« Au fur et à mesure que l'Algérie s'enfonce dans la guerre »*, ils passent *« du rôle de témoin à celui d'acteur de cette guerre »*, souligne Reporters sans frontières (RSF) dans une étude à paraître en décembre.

Au début de l'été 1994, alors que se multiplient les assassinats de journalistes, victimes des groupes islamistes, le gouvernement adresse aux rédactions un document *« confidentiel »* pour leur dicter les règles de sa nouvelle politique de censure. Ni l'Association des journalistes algériens (AJA) ni les partis de l'opposition ne protestent contre cette atteinte au métier d'informer.

« Quand je pense à ces trois années-là, j'ai l'impression d'avoir rêvé ! », soupire une Algéroise. Des quelque 25 000 à 30 000 associations apparues entre 1989 et 1992, ne restent que des souvenirs et un sentiment d'irréalité. L'engrenage des violences a réduit à néant toute velléité militante. Mais l'insécurité n'est pas seule en cause. Dès juin 1991, date de l'instauration de l'état de siège, les réunions publiques sont interdites. En février 1992, avant même que le cycle répression-terrorisme ne produise une effroyable dérive, l'état d'urgence, en restreignant le champ des libertés, sonne le glas de bien des espérances.

Depuis lors, sous couvert de lutte contre l'islamisme, la plupart des forces politiques, sociales ou culturelles, ont été réduites au silence. Seules, quelques associations, comme SOS-Femmes en détresse, le Mouvement culturel berbère (MCB), le Rassemblement Actions-Jeunesse (RAJ), ainsi que des clubs sportifs ont survécu. Rescapés d'un « âge d'or » révolu ou timides avant-gardes d'une Algérie en voie de maturation ?

Catherine Simon



Un fil religieux relie l'armée et les islamistes

DANS l'âpre bataille, à l'issue toujours incertaine, que se livrent, depuis plus de trois ans, militaires et islamistes pour le contrôle du pouvoir, les référents religieux attisent les passions et servent, paradoxalement, de caution commode aux actions les plus répréhensibles du point de vue du dogme islamique. La lutte pour le primat du politique sur le militaire – affirmé en août 1956 au congrès de la Soummam, et remis en cause dès 1957 –, qui avait empoisonné les rapports entre les chefs du FLN lors de la guerre d'indépendance, est devenue celle de la prépondérance du religieux sur le politique.

Après l'échec patent du nationalisme arabe, catalysé par l'idéologie baasiste, certains militaires, comme beaucoup de leurs compatriotes, ont été tentés par un islamisme opportuniste, conforté par l'indéniable renouveau religieux qui frappe l'Algérie. Mais, si ce maximalisme est circonscrit à quelques éléments de la hiérarchie, l'ensemble du corps militaire – gradés comme soldats – est toujours resté attaché aux valeurs musulmanes.

Ainsi, il n'était pas rare de voir, le jour anniversaire de la bataille d'El Badr – première grande bataille remportée par le prophète Mohamed sur les Mekkois, en mars 624 –, des militaires de haut rang, dont les épouses de certains portaient le *niqâb* – le voile le plus strict –, se faire, à la télévision, les exégètes de l'islam. Ainsi, la majorité des officiers supérieurs, notamment le général Khaled Nezzar, ont fait, à plusieurs reprises, le pèlerinage de La Mecque. Ainsi, très souvent à la fin de leurs classes, les jeunes appelés offrent un Coran à leur commandant...

Un fil religieux relie donc les adversaires d'aujourd'hui que sépare, cependant, une conception diamétralement opposée de l'Etat : la *umma watanya* (communauté nationale) contre la *umma islamya* (communauté musulmane) en quelque sorte. Selon certaines rumeurs, l'infiltration islamiste dans le corps militaire serait très forte. Une chose est sûre : les groupes armés ont bénéficié de complicités internes dans les sanglantes attaques de casernes auxquelles ils se sont livré. Le FIS et son bras armé, l'AIS, ont, à plusieurs reprises, lancé des appels à la désertion aux éléments de l'armée pour qu'ils redeviennent les *« soldats du* djihad*, de l'unicité et de l'invincible communauté musulmane »*. Car, à la différence de leurs adversaires, les islamistes n'entendent pas seulement que *« l'islam règne mais qu'il gouverne »*.

Ali Habib

Ecrire pour refuser « le pavillon noir du silence »

IL FAUT bien du courage en Algérie pour tenir sa plume droite et ferme, sans trembler, sans trahir les engagements d'une vie. Car, dans ce pays que la violence rend étranger à ses propres enfants, les intellectuels – écrivains, dramaturges, journalistes – tombent. Condamnés pour quelques lignes ou mots, bien anodins pourtant là où règne la liberté. Mais en Algérie, pas de liberté. On meurt de penser, on meurt d'écrire, on meurt de vivre, si vivre c'est lutter avec des phrases et s'exposer mains nues aux artilleurs de la haine.

« On ne doit pas hisser le pavillon noir du silence », prévenait Tahar Djaout, l'auteur des *Vigiles* (Seuil), assassiné au printemps 1993 *« par un marchand de bonbons, sur l'ordre d'un ancien tôlier »*, comme le soulignait son frère d'encre Rachid Mimouni. Il y avait dans cette remarque tout le drame des intellectuels et hommes de lettres en Algérie : à chaque pas, la menace les suit comme une ombre. Leur tueur sera sans doute un jeune fanatisé, entraîné à égorger, un de ces *« teneurs de murs »* abandonnés par le régime dévoyé du FLN et tombés dans les bras secourables mais criminels du GIA.

Rachid Mimouni, lui, n'est pas mort d'une balle ou d'un coup de couteau. Il est mort d'exil – un triste repli à Tanger ; il est mort de déception, comme l'a écrit Tahar Ben Jelloun, intériorisant sa colère et sa peur. Reste une œuvre, *Le Fleuve détourné, Tombéza, L'Honneur de la tribu* (Robert Laffont), *Une peine à vivre* et *La Malédiction* (Stock), des titres éloquents qui faisaient de cet homme doux une cible honnie, surtout après la parution du pamphlet *De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier* (Pré aux clercs).

LA PLUME COMME SEULE ARME

Pourtant, au fond, rien n'a changé. Tahar Djaout peut reposer en paix : « le pavillon noir du silence » n'a pas bâillonné ceux qui ont mission de parler. Qu'ils soient restés en Algérie – comme Rachid Boudjedra –, qu'ils vivent en France depuis longtemps – comme Mohammed Dib –, ou depuis peu – ainsi Abdelkader Djemaï –, les écrivains algériens agissent, témoignent et luttent avec leur arme de toujours : ils écrivent. Dans *FIS de la haine* (Denoël), Rachid Boudjedra fustige les islamistes, des *« tueurs patentés, débiles attardés, êtres mortifères »*. Son roman *Timinoun* (Denoël) est une charge aigre-douce contre tous les intégrismes dont la société algérienne ne parvient pas à se délivrer.

Après une « trilogie nordique », Mohammed Dib est revenu à la tragédie de son pays avec *La Nuit sauvage* (Albin Michel). Dans chacun de ses exils, il continue de promener son *« regard d'Algérien »*. *« Ma présence physique n'est pas indispensable car il s'agit d'un combat d'idées »*, observe Mohammed Dib. Ayant écrit *Camus à Oran* (Michalon), la chronique d'une période noire de l'écrivain français malade et loin des siens, Abdelkader Djemaï vit à l'envers le sort de son modèle. Exilé à Paris, il remâche son *Été de cendres* (Michalon) car, pour lui comme pour tant d'autres de sa condition, écrire veut dire partir. Pourquoi rester quand on tue le dramaturge Abdelkader Alloula ; quand on tue Tahar Djaout ou Youssef Sebti, disciple du poète Jean Sénac, lui aussi assassiné, en 1973 ? Pourquoi rester quand ceux qui tuent ne savent ni qui ni pourquoi ils tuent ?

Dans son livre *Ma mère l'Algérie* (Actes Sud), Jean Pélégri dénonce les deux *« mafias »* : celle du FLN, qui a accaparé et corrompu le pouvoir, celle des islamistes, qui a transformé Dieu en slogan. *« Marx disait que l'Occident était fait d'idées chrétiennes devenues folles. L'Algérie est faite d'idées musulmanes devenues folles »*, regrette l'auteur des *Oliviers de la justice* (Gallimard). Voilà le drame algérien que les écrivains tentent de ramener à la dimension de chaque homme, de chaque conscience. Le comédien Saïd Amadis, dans son roman *La Loi des incroyants* (Plon), revient, comme pour se rassurer, aux dernières heures de la colonisation. Tout allait devenir possible. Le meilleur, le pire aussi.

Eric Fottorino

Des artistes endeuillés et déstabilisés

PARTIR OU RÉSISTER : pour les artistes, la question est aujourd'hui cruelle, et la réponse n'est pas moins difficile. Quitter l'Algérie les met, avec leur famille, à l'abri du cycle infernal des violences politiques de tous ordres. Mais l'exil – vers la France, la Tunisie ou le Maroc – constitue une rupture douloureuse, aggravée par les problèmes de visa et les incohérences administratives. Résister sur place, en Algérie, continuer à créer et à jouer sur scène, c'est le choix que défendent plusieurs artistes, malgré mille obstacles.

La longue liste des morts montre bien combien le danger encouru par les musiciens, les comédiens et les peintres est réel. Pour se tailler le « meilleur » impact publicitaire, les tueurs préfèrent viser des têtes connues. Acteurs de télévision et de cinéma, dont les visages étaient faciles à reconnaître, ont été, dès le début du conflit, les plus exposés. Par exemple, quand Hafsa Zinai Koudil, la cinéaste anti-intégriste, a tourné son film *Le Démon au féminin*, en 1992-1993, la comédienne principale a préféré abandonner le rôle en cours de tournage à la suite des menaces exercées à son encontre.

Plusieurs figures de proue de la vie culturelle ont ainsi payé de leur vie la volonté de médiatisation de ceux qui font régner la terreur. Le dramaturge Abdelkader Alloula, directeur du Théâtre d'Oran, a été assassiné au printemps 1994. Ancien directeur du Théâtre d'Alger, Alloula a écrit des pièces en arabe populaire, dont *Les Généreux*, jouée au Festival d'Avignon cet été. Ahmed Asselah, responsable de l'Ecole des beaux-arts, a été l'un des premiers plasticiens tué.

L'assassinat de Cheb Hasni, en septembre 1994, a ensuite marqué un tournant : chanteur sentimental, star du raï, Hasni semblait protégé par son immense popularité personnelle et par le succès de cette musique de variété auprès du grand public. Au même moment, le chanteur kabyle Matoub Lounès était enlevé à Tizi Ouzou par un commando du GIA. Relâché quinze jours plus tard, à la suite de manifestations populaires d'envergure, le GIA lui interdisait de chanter.

THÉÂTRE TOUJOURS VIVANT

Juste après l'enterrement de Cheb Hasni, de nombreuses vedettes du raï ont fui l'Algérie, telle Chaba Zahouania. Chanteuse célèbre, elle avait fait ses débuts avec Hasni sur des paroles pas très musulmanes : *« La cuite donne des idées... Nous avons fait l'amour dans une cabine pourrie. »* Chaba Fadela et son mari, Cheb Sahraoui, qui chantent en duo, se sont aussi réfugiés en France. Avant de se lancer dans le raï, Fadela avait travaillé dans la troupe de théâtre d'Abdelkader Alloula.

Femmes, francophones et militantes : les principales animatrices du groupe Aïcha, qui incarnent ainsi les symboles honnis par les islamistes, se sont exilées en 1994. Aïcha publiait une revue littéraire, *Cahiers de femmes*, et exposait des plasticiennes. En février 1995, une jeune architecte kabyle, Nabila Djahnine, a été tuée à Tizi Ouzou. Elle présidait l'association Cris de femmes et avait publié un populaire *Abécédaire sur la femme*.

« Le théâtre algérien est toujours vivant », veut croire Radja Alloula, veuve du dramaturge assassiné. De passage à Marseille pour un colloque de solidarité avec le théâtre de son pays, elle souligne : *« Malgré les assassinats et les attentats, les artistes algériens ont organisé, depuis le début 1995, le Festival national du théâtre professionnel de Batna, le Festival national de théâtre pour enfants à Bejaïa et le Printemps théâtral de Constantine. »* Matoub Lounès a défié le GIA en revenant donner des concerts en Kabylie, à Tizi Ouzou et à Bejaïa.

Toutefois, parallèlement à ces gestes courageux, nombreux sont les artistes qui se sentent profondément déstabilisés par la violence. Les deuils successifs, la peur quotidienne pour soi-même et pour ses proches, le sentiment que la folie s'est emparée du pays, tout ce contexte oppressant constitue un frein sérieux à la créativité artistique.

Catherine Bédarida



INCERTITUDES

1/ Alger, cité des Palmiers, une des plus pauvres de la capitale. *Coutausse/Contact Press.* 2/Jeunes chômeurs dans les rues d'Alger : on les surnomme « hitistes », ceux qui soutiennent les murs. Après avoir été parmi les plus actifs lors des émeutes de 1988, ils sont aussi, à présent, les plus vulnérables à la propogande islamiste. *Abbas/Magnum.* 3/ Installation d'une parabole permettant de capter les télévisions par satellite et, ainsi, de contourner la censure gouvernementale. *Kobbeh/Rea.*

Un pays en mal de croissance économique

Le pouvoir et les instances internationales tablent sur une reprise des investissements et de la production. Mais le climat actuel de violence rend ce pronostic extrêmement hasardeux

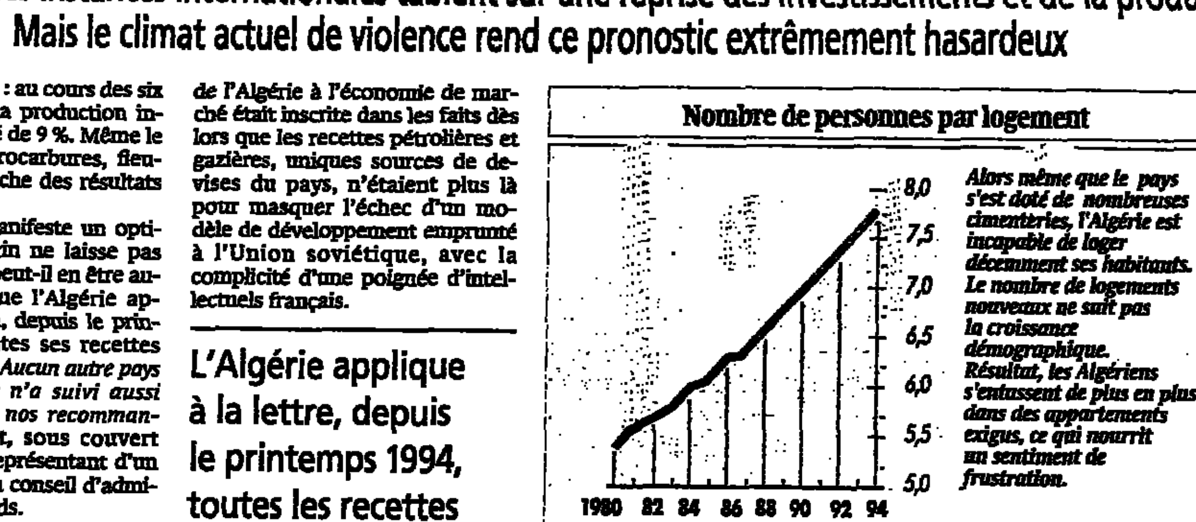
LA CROISSANCE économique peut-elle fleurir dans un pays en proie à une guerre civile larvée ? Les investissements sont-ils possibles quand les entreprises flambent, quand la sécurité sur les routes est des plus incertaines, quand le racket fleurit ? Le pouvoir algérien assure que oui et pronostique que le produit national brut (PNB) pourrait atteindre 5 % en 1995. Le Fonds monétaire international (FMI) est à peine moins optimiste et table sur une croissance proche de 3 %, tout comme la Banque mondiale.

Le passé récent devrait inciter à davantage de prudence. En 1994, déjà, une croissance très élevée – de l'ordre de 5 % – était annoncée. En réalité, l'économie algérienne a stagné cette année-là et c'est probablement ce qui va se reproduire en 1995. Encore s'agit-il d'un scénario « rose » : au cours des six premiers mois, la production industrielle a chuté de 9 %. Même le secteur des hydrocarbures, fleuron du pays, affiche des résultats décevants.

Que le FMI manifeste un optimisme à tout crin ne laisse pas d'étonner. Mais peut-il en être autrement alors que l'Algérie applique à la lettre, depuis le printemps 1994, toutes ses recettes économiques ? *« Aucun autre pays sous ajustement n'a suivi aussi scrupuleusement nos recommandations »*, admet, sous couvert d'anonymat, le représentant d'un pays européen au conseil d'administration du Fonds.

Inimaginable du temps du président Houari Boumediène, époque du développement de l'industrie lourde et de la socialisation de l'agriculture, la conversion de l'Algérie à l'économie de marché était inscrite dans les faits dès lors que les recettes pétrolières et gazières, uniques sources de devises du pays, n'étaient plus là pour masquer l'échec d'un modèle de développement emprunté à l'Union soviétique, avec la complicité d'une poignée d'intellectuels français.

L'Algérie applique à la lettre, depuis le printemps 1994, toutes les recettes économiques du Fonds monétaire international



Alors même que le pays s'est doté de nombreuses cimenteries, l'Algérie est incapable de loger décemment ses habitants. Le nombre de logements nouveaux ne suit pas la croissance démographique. Résultat, les Algériens s'entassent de plus en plus dans des appartements exigus, ce qui nourrit un sentiment de frustration.

La chute des cours mondiaux du brut en 1986 – année du contre-choc pétrolier –, a sonné le glas du rêve algérien. Le prix du pétrole soudainement divisé par deux, le pays s'est retrouvé aux prises avec une dette dont le remboursement a fini, au fil des ans, par l'asphyxier.

Les premières mesures de restructuration furent prises à la fin des années 80 par une équipe de réformateurs issus, paradoxalement, de l'entourage du président Chadli Bendjedid. En un peu plus de deux ans, à coup de lois et de décrets, ils mirent en chantier quantité de réformes touchant l'agriculture, le commerce, la monnaie, le secteur public... Jamais, l'Algérie n'avait été prise d'une telle frénésie de changement.

L'expérience allait être de courte durée. En juin 1991, le gouvernement de Mouloud Hamrouche est contraint de démissionner. Le « printemps algérien » s'estompe. Après l'intermède brumeux de Sid Ahmed Ghozali, son successeur à la tête du gouvernement, Belaïd Abdesslam, l'ex-chantre de l'*« industrie industrialisante »*, remet au goût du jour les recettes de naguère. Elles ne pouvaient qu'échouer. Résultat, le 27 mai 1994, l'Algérie, exsangue, signe avec le FMI un premier accord, dit de *stand-by*, qui contraint les dirigeants du pays à mener une politique d'ajustement. Plus rien ne s'oppose alors à un premier rééchelonnement de la dette extérieure et à l'octroi de crédits frais par les bailleurs de fonds internationaux : FMI, Banque mondiale, Union européenne... D'une durée d'un an (avril 1994-mars 1995), il est suivi d'un second accord, d'une durée de trois ans.

L'Algérie qui se place sous la tutelle du FMI est un pays bien malade. Entre 1989 et 1994, le produit intérieur brut (PIB) par habitant serait tombé de 2 279 à 1 534 dollars. Dans le même temps, le déficit du Trésor est passé de 1,2 % à 8,1 % du PIB, tandis que le chômage prenait des proportions dramatiques : le quart de la population active est sans emploi.

Depuis lors, le pays, élève discipliné, s'évertue à suivre avec application les préceptes du FMI : les prix sont libres, à quelques rares exceptions près ; le dinar, la monnaie nationale, a été dévalué de plus de 50 %, et son cours officiel est désormais proche de celui du marché noir ; le déficit budgétaire est en passe de disparaître ; la privatisation des entreprises publiques s'amorce ; le commerce extérieur est libre ; les compagnies pétrolières étrangères sont les bienvenues au Sahara...

« En dépit des difficultés politiques, l'Algérie a réalisé des progrès économiques considérables au cours des deux dernières années. C'est en termes de stabilité macro-économique que ce progrès est le plus évident, mais les réformes structurelles se sont, elles aussi, accélérées », indiquait, fin septembre à Paris, devant un parterre de banquiers, le représentant de la Banque mondiale.

Ce constat est certes difficile à démentir. Il n'en reste pas moins que la croissance, qui reste l'unique étalon de la vigueur d'une économie, n'est pas au rendez-vous. La reprise se fait attendre et l'on voit mal comment il pourrait en être autrement dans le climat actuel de violence.

Jean-Pierre Tuquoi

De nets progrès ont été accomplis dans la maîtrise de la fécondité

QU'ELLES PORTENT ou non le voile ne change rien à l'affaire. En matière de contraception et de maîtrise de la fécondité, les Algériennes, quel que soit leur rapport à l'islam et leur niveau social, ont franchi un cap important. En moins d'une génération, les taux de fécondité ont diminué *« de moitié ou presque »*, constate Youssef Courbage, dans la dernière livraison du bulletin de l'Institut national d'études démographiques (INED).

Après avoir longtemps frôlé les huit enfants par femme, on est passé, à partir des années 90, à une moyenne de quatre enfants. Tournant le dos à la frénésie nataliste de l'époque Boumediène, l'Algérie a ainsi rejoint le Maroc, qui avait lui-même suivi l'exemple de la Tunisie. En l'espace d'une décennie, l'utilisation de moyens contraceptifs – surtout pilule et stérilet – s'est banalisé : 54 % des Tunisiennes y avaient recours en 1992, 41 % en Algérie. Cette évolution est *« l'un des changements socioculturels les plus saisissants du Maghreb durant la décennie écoulée »*, soulignait récemment, dans le quotidien *Vivre autrement* de l'association ENDA, la démographe Tamani Safir.

RECUL DE L'ÂGE DU MARIAGE

Cette baisse sensible de la fécondité s'explique, selon les experts, par au moins deux facteurs : le recul de l'âge du mariage et l'amélioration du niveau d'instruction des filles. Si la fréquence des mariages consanguins reste élevée – un mariage sur trois est célébré avec un parent proche –, le mariage précoce, traditionnellement « arrangé » par les familles, a pratiquement disparu. Les Algériens, dans leur immense majorité, ont rompu avec le mode de vie rural : plus de 70 % résident désormais en ville. Le fait que l'on se marie plus tard est l'un des multiples symptômes de ce bouleversement.

De 1987 à 1992, l'âge moyen des femmes au premier mariage a reculé de 2,2 ans, soit *« presque autant qu'entre les deux décennies précédentes,* souligne M. Courbage. *Avec 25,9 ans, il atteint ainsi un record absolu dans le monde arabe »*. Si l'on se marie plus tard et si les femmes font moins d'enfants, c'est d'abord pour des raisons tristement matérielles : la pénurie de logements et leur encombrement. Avec une moyenne de sept personnes par ménage, l'Algérie peut se targuer d'avoir la densité par ménage *« la plus forte du monde »*, constate l'INED.

Aussi spectaculaire que le recul de l'âge du mariage, la scolarisation des filles, en hausse constante jusqu'en 1992, est un *« déterminant majeur »* de la baisse de la fécondité, estime Mme Safir. Le taux d'analphabétisme féminin est tombé de 85 % en 1966 à 56 % en 1987, selon les statistiques gouvernementales. A la fin des années 80, précisent ces mêmes sources, les filles représentaient la moitié des effectifs de l'enseignement secondaire et environ 40 % de la population estudiantine. En terme de fécondité, la différence est grande : alors que les femmes qui n'ont jamais été en classe ont, en moyenne, 5,5 enfants, celles qui ont fréquenté l'école en ont, en moyenne, 2,5.

FAIBLE TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININE

Parmi les facteurs classiques de modération des naissances, il manque toutefois à l'Algérie, comme le remarque l'étude de l'INED, un *« ingrédient de taille »* : la participation des femmes à la vie professionnelle. Comparés au Maroc et à la Tunisie, les taux d'activité féminine y sont *« trois fois plus bas »*.

La maîtrise de la fécondité se confirmera-t-elle ? Estimée à 8 millions dans les années 50, la population a littéralement « explosé » en moins d'un demi-siècle. On l'évalue à 28,2 millions en 1995. Les moins de trente ans, premiers touchés par le chômage et la « mal-vie », représentent encore près de 70 % de la population. Les moins de quinze ans, principales victimes du désastre de l'éducation, auront-ils la patience d'attendre une lointaine embellie ?

Catherine Simon

Les larmes de joie et d'impuissance des champions du stade

TOUS LES DEUX ont pleuré sur le podium en entendant l'hymne national algérien. Des larmes d'impuissance. Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka sont devenus champions du monde sur la même distance, le 1 500 mètres, à Göteborg, en août. L'homme et la femme ont dédié à l'unisson leur victoire à leurs compatriotes, tous leurs compatriotes. Pourtant, hors du champ clos des stades, tant de choses opposent les deux plus grands athlètes algériens que, par commodité, on a cru bon d'en faire le symbole du déchirement d'un peuple.

Hassiba Boulmerka revendique son statut de femme indépendante. *« Je pense que c'est une victoire importante pour tous les Algériens, et pour les femmes, car je suis une femme »*, déclara-t-elle en Suède. A ses débuts, elle recevait parfois des pierres quand elle s'entraînait en short dans les environs de Constantine, sa ville natale. En 1991, après son premier titre mondial, l'imam de la mosquée de Kouba s'offusqua de sa tenue *« scandaleuse »*. L'année suivante, Hassiba dédiait son titre olympique à Mohamed Boudiaf, assassiné quelques jours auparavant. Le pouvoir ne s'est jamais fait faute de récupérer ses victoires.

Noureddine Morceli affiche ostensiblement sa foi. Sitôt franchi la ligne d'arrivée, à Göteborg, il s'est, comme à chaque fois, prosterné le temps d'une brève prière. *« Je dois tout à Dieu »*, affirme-t-il. Et rien au régime politique. Lorsqu'il n'était encore qu'un espoir, les dirigeants lui ont refusé une bourse pour aller se perfectionner à l'étranger. Il n'a jamais oublié ce camouflet. Sa piété et son ressentiment l'ont fait soupçonner de sympathie pour le FIS.

Aujourd'hui, la situation politique s'est encore détériorée. Les deux athlètes vivent à l'étranger l'essentiel de l'année. L'un et l'autre rechignent désormais à s'engager. Sans doute, comme beaucoup d'Algériens, ont-ils perdu leurs repères dans cette société à la dérive. Ils essaient simplement de survivre.

D'autres sportifs paient leurs engagements. Le président de l'Association nationale des clubs de football a ainsi été tué dans un attentat, en octobre 1994. Salah Assad, l'ancienne vedette de l'équipe nationale, est en prison pour son soutien actif aux thèses islamistes. Les compétitions de football ont été suspendues jusqu'à la fin des élections : le pouvoir s'est sans doute souvenu que les stades servaient aux rassemblements de masse du FIS...

Benoît Hopquin

Deux langues pour une identité controversée

PARLER, lire et travailler en arabe dans les écoles d'un pays arabe, quoi de plus naturel ? Pourtant, les choses ne sont pas si simples lorsqu'il s'agit de l'Algérie, héritière, en 1962, d'un système scolaire à la française, qu'il a fallu profondément remanier, « algérianiser », pour des raisons nationalistes évidentes, mais aussi pour des raisons d'idéologie nettement plus troubles.

Sur 27 millions d'Algériens, dont près de 60 % ont moins de vingt ans, l'Algérie compte environ 8 millions d'élèves, encadrés par 300 000 enseignants – dix fois plus qu'avant l'indépendance.

ARABISATION BRUTALE

La scolarité est obligatoire entre six et seize ans pour un cycle dit *« fondamental »* de neuf ans : six années d'école élémentaire, trois de collège. Cet apparent succès « quantitatif » cache toutefois mal les dysfonctionnements *« calamiteux »* d'un enseignement inadapté, rendu encore plus déficient par l'incohérence des réformes en série, le manque flagrant d'infrastructures, les défaillances qualitatives du personnel et l'explosion démographique.

En 1972, la décision brutale du gouvernement d'arabiser totalement l'enseignement en cinq ans provoqua d'énormes remous. Ce brusque revirement accentua les faux clivages entre les partisans de l'*« ouverture sur le monde »* francophone et ceux qui étaient attachés à retrouver une *« personnalité arabo-islamique »* qu'ils estimaient bafouée. *« Grosso modo*, explique Abdelkader, un universitaire, *deux Algéries se sont subitement regardées de travers : l'Algérie dite « moderniste », francophone par la force des choses, et qui, pour vivre, regarde vers l'Occident ; l'Algérie arabophone, qui regarde vers La Mecque pour sauvegarder son âme et ce qu'elle considère comme son identité naturelle. »*

A Alger, on fait volontiers le lien entre la montée de l'extrémisme, depuis 1988, et la place accordée à l'éducation religieuse dans les écoles, depuis l'arabisation à marche forcée. *« La maladie*, assure le même interlocuteur, *remonte, en réalité, au début de l'indépendance. En 1962, il y eut une regrettable confusion entre* djemaa *(mosquée) et* djaamia *(université). Confusion encore accentuée par une arabisation conduite dans un esprit étriqué, privant les élèves de réflexion constructive. »* Si le fondement des critiques varie selon les camps, le constat est unanime : formation superficielle, absence de sens critique, immaturité.

CONFLIT DE GÉNÉRATIONS

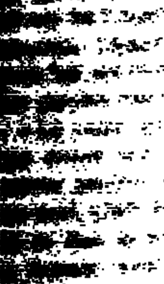
Pour de nombreux Algériens, l'arabisation – choix respectable –, menée de manière empirique, a ainsi aggravé le problème de la qualité de l'enseignement. Au pouvoir, les islamistes n'auraient pas grand-chose à modifier pour aligner le savoir, qui est aujourd'hui dispensé sur celui qu'ils estiment plus conforme à leurs critères religieux et à la *chari'a* (loi islamique). D'autre part, les difficultés nées de l'arabisation de l'enseignement ont débordé au sein même des familles. Opposition entre la langue apprise à l'école (arabe classique) et celle parlée à la maison (arabe dialectal). D'où un conflit de générations, une absence de communication et l'interruption de la transmission des connaissances.

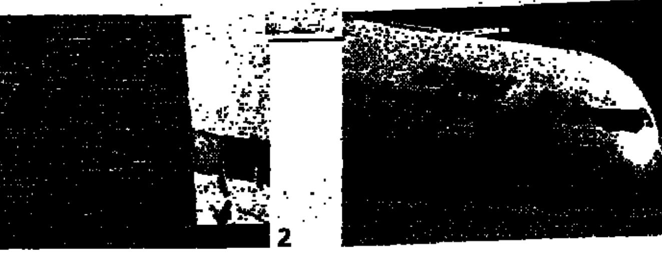
Le problème de la reconnaissance des autres langues parlées en Algérie, et notamment de l'*amazigh* (berbère), a toujours envenimé les rapports entre une forte minorité de citoyens et un pouvoir viscéralement attaché à sa vision jacobine d'une culture prédominante – voire unique – arabo-musulmane.

Le « printemps berbère » qui souleva la Kabylie, au début des années 80, donna la mesure du ressentiment des Kabyles, qui s'estimaient bafoués dans leur identité culturelle.

La *« grève des ardoises »*, qui a gravement pertubé l'année scolaire 1994-1995 en Kabylie, à l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB), pour appuyer sa revendication de reconnaissance de l'*amazigh* comme langue nationale et officielle, n'a pas réussi à faire sortir le mouvement de ses limites régionales ni, surtout, à faire plier le pouvoir. Un Haut Commissariat à l'amazighité a bien été créé et l'enseignement du berbère introduit dans une quinzaine de départements. Victoire à la Pyrrhus, estiment de nombreux Kabyles, pour qui *« aucune réponse sur le fond à la revendication identitaire berbère »* n'a jamais été apportée par le pouvoir.

Ali Habib





1. Le pétrole et le gaz représentent plus de 90 % des exportations algériennes : ici, le gazoduc de Hassi R'Mel. ***Abbas/Magnum.*** **2. Près d'Alger, dans la cité des Palmiers.** ***Coutausse/Contact Press.*** **3. Marignane, 26 décembre 1994 : prise d'assaut de l'Airbus détourné à Alger par des militants intégristes.** ***Wojazer/Reuter.***

L'aide économique de Paris ne sera plus sans conditions

Jacques Chirac était opposé à une réduction des crédits mis à la disposition d'Alger. Il a finalement choisi de lier ceux-ci à l'évolution du processus démocratique outre-Méditerranée

PARIS entend lier l'aide économique apportée à l'Algérie à *« la rapidité du processus démocratique »*. En faisant cette déclaration, jeudi 26 octobre, sur France 2, Jacques Chirac a choisi de modifier du tout au tout une politique qui, depuis des années, se refusait à établir un quelconque lien entre les relations d'affaires franco-algériennes et la situation intérieure de l'ancienne colonie.

La volte-face de l'Elysée n'a pas manqué de déchaîner de nombreuses réactions. En France, elle a été généralement bien accueillie par ceux-là mêmes qui, hier aux affaires, tenaient un discours contraire, comme Edouard Balladur. Rares sont les voix qui, à l'instar d'Yves Bonnet, député UDF-PR et président du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée nationale, ont dénoncé *« une erreur grossière »*.

Mais c'est sur l'autre rive de la Méditerranée que les commentaires ont été les plus vifs. Si l'ex-FIS a parlé d'un *« pas dans la bonne direction »*, le pouvoir, par le biais d'une presse locale sous haute surveillance, a retrouvé les accents nationalistes de l'époque de Houari Boumediène pour dénoncer l'ingérence *« flagrante »* de Paris dans ses affaires intérieures. Au demeurant, ne cesse-t-on de répéter à Alger, parler d'aide économique est une hypocrisie de la part de Paris puisque, en bonne partie, les crédits mis à la disposition de l'Algérie – 10 milliards de francs en 1995 – sont liés à l'achat de produits français. Les entreprises de l'Hexagone sont donc les premières bénéficiaires de la « générosité » gouvernementale.

Evolution du dinar en franc

2 · 1,8 · 1,6 · 1,4 · 1,2 · 1 · 0,8 · 0,6 · 0,4 · 0,2 · 0

1964 · 1981 · 1986 · 1988 · 1990 · 1992 · 1995

10 centimes

Il y a du vrai dans cette remarque et les statistiques du commerce extérieur le confirment. Alors que l'année 1994 avait été excellente pour les exportateurs français, le cru 1995 s'annonce exceptionnel au vu des résultats du premier semestre. Moyennant quoi, hors OCDE, c'est avec l'Algérie que la France devrait enregistrer, cette année, son excédent commercial le plus élevé.

Toutefois, les dirigeants algériens constatent que leur pays tire aussi profit de ces crédits bonifiés qui permettent un financement avantageux des importations. Alors que la France se montre si généreuse à l'égard de l'Algérie, l'Italie n'a plus de protocole financier. Celui conclu avec l'Espagne est moins important. Les Etats-Unis limitent leur soutien aux ventes de céréales, et le Japon ne s'intéresse qu'à l'exploitation des hydrocarbures sahariens.

Hors OCDE, c'est avec l'Algérie que la France devrait enregistrer, cette année, son excédent commercial le plus élevé

Ce sont les finances publiques françaises – et, au bout du compte, le contribuable – qui supportent le coût de cette aide. Or, l'Etat étant désargenté, il était fortement question, sous le gouvernement de M. Balladur, de ramener à 5 milliards de francs l'enveloppe financière.

Paris avait un bon argument à faire valoir : sur les 75 milliards de francs de la dette publique algérienne, dont la moitié, environ, a fait récemment l'objet d'un accord de rééchelonnement dans le temps, dans le cadre du club de Paris et du club de Londres, 10 milliards environ sont des créances françaises.

A l'époque, M. Chirac avait dit son opposition à cette réduction de l'aide à Alger, souhaitée par le gouvernement de M. Balladur. Le nouveau président de la République a finalement opté pour une politique qu'avait récusée l'ancien candidat à l'Elysée.

Jean-Pierre Tuquoi



Le RPR et le PS tiraillés « entre deux mauvaises solutions »

MARQUÉS, pour la plupart, par une guerre d'Algérie vécue de près – sur le terrain ou dans l'arène électorale –, les hommes politiques français manifestent à l'égard de ce pays une passion qu'ils n'éprouvent pour aucun autre Etat du Maghreb. Rien d'étonnant, donc, si les événements d'Algérie ont un tel retentissement sur la scène française. D'autant que, en toile de fond, se profile la perspective d'une arrivée massive de réfugiés qui, selon Raymond Barre, ne pourrait qu'obliger la France à fermer ses frontières.

En décembre 1991, certains dirigeants du Parti socialiste avaient donné le sentiment de se résigner à la victoire du FIS. *« Il ne faut pas faire de procès d'intention aux dirigeants du FIS*, notait Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. *Il faut voir, une fois que ce parti sera au pouvoir, comment il se comporte et s'il refuse la seule possibilité économique et sociale, qui est la coopération avec la CEE, et d'abord avec la France. »* Une impression que corrigea Laurent Fabius, alors premier secrétaire du PS, en assurant, lors de l'interruption du processus électoral, que les Algériens avaient eu *« le choix entre deux mauvaises solutions »* – *« les risques épouvantables »* d'un succès du FIS et *« la procédure dangereuse du coup d'Etat »* –, et en appuyant les forces démocratiques.

RENVOI DOS À DOS

Sur le même registre, François Mitterrand avait parlé d'un *« acte pour le moins anormal, puisque cela consiste à installer un état d'exception »*. Engageant les dirigeants algériens à retrouver *« le fil de la démocratisation »*, le chef de l'Etat avait jugé que *« l'intégrisme ne* [me] *paraît pas le plus sûr moyen de parvenir à la démocratie »*. M. Mitterrand devait rester fidèle à cette ligne. Renvoyant dos à dos le pouvoir militaire et les islamistes intégristes, le PS joua ce qu'Henri Emmanuelli appelait un *« pôle démocratique consistant »*. Candidat à l'élection présidentielle, puis premier secrétaire, Lionel Jospin qui, étudiant, avait manifesté contre l'Algérie française, apporta son soutien au *« contrat national »* entre huit formations, dont le FLN, le FFS et l'ex-FIS (Rome, janvier 1995). Nourrissant l'idée que la rencontre – avortée – entre Jacques Chirac et Liamine Zeroual *« brouillait »* le message de démocratie dont devait être porteuse la France, M. Jospin la qualifia d'*« inopportune »*.

Dès janvier 1992, Alain Juppé, alors secrétaire général du RPR, évoquait l'hypothèse d'une rupture de la coopération, *« si les droits de l'homme étaient violés »*, en espérant que *« ce régime d'exception s'accompagnera de réformes économiques, de réformes politiques qui permettront, le moment venu, au peuple algérien de se prononcer en toute connaissance de cause »*. Sous le gouvernement de M. Balladur, deux lignes s'opposèrent au sein même du RPR. Alors que M. Juppé, ministre des affaires étrangères, répétait que *« le statu quo actuel en Algérie n'est pas tenable »* et prônait *« une consultation politique avec toutes les forces démocratiques »*, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, prompt à faire agir la police à l'encontre d'immigrés algériens soupçonnés de représenter une menace terroriste, soulignait que *« le choix réside entre la capacité du pouvoir actuel à maîtriser la situation ou l'arrivée au pouvoir des intégristes »*.

RESSENTIMENT

Candidat, M. Chirac avait plaidé pour un maintien de l'aide économique. *« Il n'y a pas d'autre solution*, ajoutait-il le 2 mai, *que de tout faire pour inciter celles et ceux qui sont à l'évidence majoritaires en Algérie (...) et qui rejettent toute forme d'intégrisme (...) à se regrouper et les aider. »* Président de la République, M. Chirac chercha à faire entendre ce message à New York à son homologue algérien avant que M. Zeroual en décide autrement.

L'attitude du Front national est encore mue par le ressentiment que nombre de ses militants, anciens partisans de l'Algérie française, éprouvent vis-à-vis du FLN. Ainsi, le 21 juin 1990, Jean-Marie Le Pen se déclarait moins inquiet par *« l'arrivée des islamistes à Alger »* que par *« le reflux qu'il pourrait provoquer en France de centaines de milliers ou de millions d'adversaires de l'islamisme, c'est-à-dire d'athées socialistes et communistes rangés sous la bannière du FLN »*. Une attitude qui le conduisit à déclarer, en janvier 1992, que *« ce qui risque de se passer en Algérie paraît plus grave que ce qu'entraînerait le processus démocratique »*. *« Si la victoire du FIS aboutissait à appliquer son programme*, renchérissait M. Le Pen, le 20 janvier 1994, *le retour des immigrés dans leur pays, il faut comprendre que nous ayons plus de sympathie pour le FIS que pour le FLN. » « Cette affaire* (...), ajoutait-il le 7 juin, *ne concerne en aucun cas la France, qui a été chassée sans ménagement de ses anciennes provinces en 1962. »*

Michel Noblecourt

Une coopération militaire orientée vers la sécurité intérieure

LARGEMENT équipées de matériels soviétiques ou chinois, plus ou moins récents, les armées algériennes n'ont pas tissé de liens réguliers et solides avec les armées françaises depuis l'indépendance du pays. Au début, les cadres étaient d'anciens combattants du Front de libération nationale qui s'étaient opposés aux soldats français. De cette guerre, ils avaient conservé, dans leur chair même, des souvenirs si pénibles qu'ils se jetèrent, après 1962, dans les bras d'une Union soviétique qui avait défendu leur cause. La France fut exclue d'une coopération militaire qui conduisit encore, à la fin des années 80, l'armée de l'air algérienne à remplacer de vieux avions français Fouga-Magister par des appareils Albatros de conception tchécoslovaque.

Progressivement, l'URSS et – plus modestement – la Chine ont pris en main l'encadrement et l'équipement des forces armées algériennes, dont les officiers et les sous-officiers sont allés se former dans les écoles militaires de ces deux pays, voire dans les ex-« satellites » de l'Union soviétique. Les armées algériennes demeurent profondément marquées par cette influence venue de l'Est, dans leurs modes opératoires sinon dans leur idéologie.

Avec la France, la coopération s'est établie avec la conclusion de deux accords-cadres d'assistance militaire technique, en décembre 1967 et en juillet 1983. Celle-ci est toutefois demeurée peu importante par rapport à celle d'autres pays occidentaux, à commencer par les Etats-Unis après 1981 ou la Grande-Bretagne après 1983, et s'est faite surtout au profit du ministère de l'intérieur algérien – pour ses forces paramilitaires – et des services de sécurité.

La gendarmerie française a joué, jusqu'au début des années 90, un rôle déterminant dans la formation, y compris en France même, des officiers et des sous-officiers de la gendarmerie algérienne – quelque 24 000 hommes relevant du ministère de l'intérieur. A côté de cette force, dotée de matériels français, il existe une garde républicaine (5 000 hommes), une brigade de la garde présidentielle (1 200 hommes), armées elles aussi sur le modèle français, et des forces de sûreté nationale (30 000 hommes), qui ont reçu l'aide de la police française. Autant d'unités chargées des opérations de maintien de l'ordre. A la fin de l'an dernier, c'est à ces forces qu'ont été promis des hélicoptères français (et russes), présentés comme civils mais mis en œuvre par l'armée de l'air algérienne, ainsi que des matériels de maintien de l'ordre et des équipements de combat de nuit.

De même, les ponts n'ont jamais été rompus entre les services de renseignement des deux pays, dont les chefs se rencontrent régulièrement et qui échangent des informations dans le cadre de la lutte antiterroriste. Les relations sont empreintes de méfiance et de suspicion : la prise d'otages de décembre 1994, sur l'aéroport d'Alger puis à Marignane, a quelque peu tendu les rapports entre la DGSE et la DST françaises, d'une part, et la sécurité militaire et la direction du contre-espionnage algériennes, de l'autre.

Tout le monde surveille tout le monde. Les Algériens n'apprécient pas toujours que le réseau des « clandestins » français en Algérie soit bien implanté et relativement efficace. Les Français soupçonnent leurs interlocuteurs de dissimuler ou de retenir l'information à cause des luttes de clans qui divisent les responsables militaires algériens. Mais, en dépit de ces chausse-trappes, la collaboration interservices reste le credo officiel, sinon la règle.

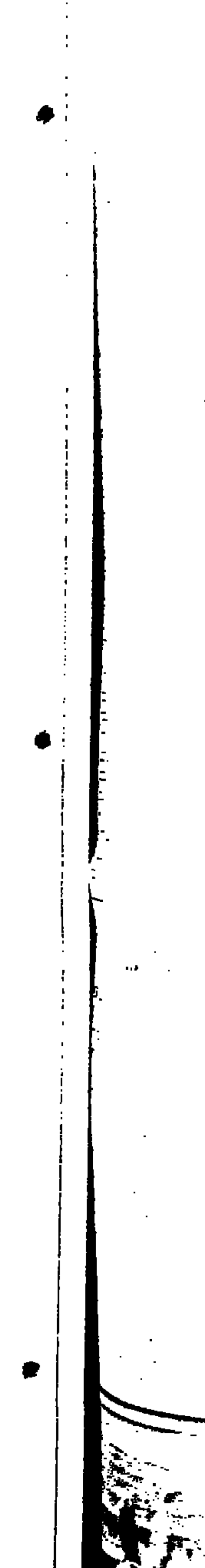
Jacques Isnard

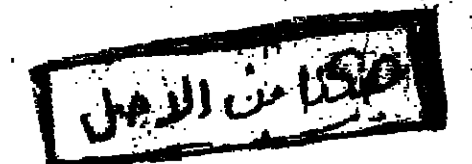
Un Airbus d'Air France en otage

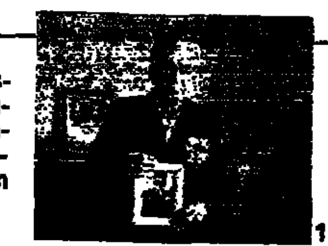
Le samedi 24 décembre 1994, sur l'aéroport d'Alger, commence une prise d'otages à bord d'un Airbus d'Air France. Elle devait se solder, deux jours plus tard, sur le tarmac de Marseille-Marignane, par la libération des passagers et la mort des quatre membres du commando du Groupe islamique armé (GIA), à la suite de l'assaut donné par le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Quatorze minutes après le début du détournement, les autorités françaises avaient été prévenues de la gravité des faits par la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Elles avaient fait pression sur les autorités algériennes pour laisser l'Airbus décoller et atterrir en France. La « gestion » de la crise allait mettre en concurrence le ministère des affaires étrangères et celui de l'intérieur. Après avoir donné l'ordre de l'assaut, le premier ministre, Edouard Balladur, tenait une conférence de presse en présence du seul Charles Pasqua.













1/ « Harki » à la cité du Logis-d'Anne, à Jouques (Bouches-du-Rhône). *Michel Bourguet.* 2/ Mariage algérien à Marseille. *Jeanmougin/Rapho.* 3/ Autour du film *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). *Favier/Vu.* 4/ Attentat contre la marche du MPR, à Alger, juin 1994. *Mérillon/Gamma.*

Un million d'Algériens sont installés en France

Aux immigrés, s'ajoutent les représentants de la deuxième et de la troisième génération, qui possèdent pour la plupart les deux nationalités. Ils sont confrontés au drame du chômage, aggravé par un racisme persistant

PLUS d'un million de personnes de nationalité algérienne vivent aujourd'hui en France. Ce chiffre illustre le poids déterminant de l'immigration dans les rapports entre les deux pays. Si, trente-trois ans après l'indépendance, ils demeurent amarrés si intimement l'un à l'autre, c'est avant tout parce qu'en France des dizaines de milliers de familles se prolongent de l'autre côté de la Méditerranée, tissant une toile serrée de cousinages franco-algériens dont témoigne la fréquence des voyages comme la floraison des antennes paraboliques.

Aux 620 000 Algériens comptabilisés en France lors du dernier recensement de 1990, dont la plupart sont des immigrés, s'ajoutent les représentants de la « deuxième » et, à présent, de la « troisième » génération, fils et filles nés en France de parents algériens, et qui possèdent généralement les deux nationalités.

Jusqu'en 1962 les migrations de population entre les départements français d'Algérie et ceux de métropole sont considérées, en théorie, comme intérieures et donc libres. Le terme même d'Algériens, imposé par la lutte pour l'indépendance, n'apparaît qu'à la fin des années 50. L'incertitude du vocabulaire reflète le caractère inégalitaire du statut imposé aux « indigènes » par la colonisation, même après 1945. Pour désigner les habitants non européens de l'Algérie, on parle des « Nord-Africains » ou même des « musulmans », au mépris du principe républicain qui ignore la religion des citoyens. Les ambiguïtés sémantiques continueront après l'indépendance. Les « Nord-Af' » deviennent alors les « travailleurs immigrés », puis les « *Maghrébins* », avant que leurs enfants n'inventent le mot « beur » (« arabe » en verlan) puis le rejettent pour cause de discrimination.

Dès le début du XX[e] siècle, des Algériens, essentiellement kabyles, traversent la Méditerranée pour travailler. On les trouve dans les docks et les savonneries de Marseille, la métallurgie du Pas-de-Calais et les chantiers du métro parisien. Pendant la première guerre mondiale, l'Etat mobilise de force 173 000 soldats algériens, dont 25 000 trouveront la mort. Simultanément, des travailleurs sont envoyés dans les usines d'armement et les mines. Après 1918, plusieurs dizaines de milliers de « Sidis » essaiment dans les principaux bassins industriels de l'Hexagone, au grand dam des colons d'Algérie. Le nationalisme algérien naît et prospère alors à Paris dans les milieux ouvriers et estudiantins. Dans les années 30, quelque 100 000 Algériens vivent en France à titre temporaire.

« MORTS POUR LA FRANCE »

Les sirènes de la guerre mondiale sonnent à nouveau pour les « musulmans d'Algérie » en 1939. Les autorités recrutent travailleurs et soldats d'Algérie. Certains sont rapatriés après l'armistice mais Vichy et les Allemands encouragent une nouvelle immigration d'ouvriers, dont certains sont employés à ériger le « mur de l'Atlantique ». Après 1943, des soldats maghrébins participent à la libération de l'Europe et meurent à nouveau par dizaines de milliers « pour la France ».

L'attribution de la citoyenneté française aux « musulmans algériens », en 1947, s'accompagne du rétablissement de la libre circulation, annonçant le flux d'arrivée massif et continu des « trente glorieuses ». Les Algériens de France sont 200 000 au début des années 50, 350 000 au moment des accords d'Evian, 600 000 en 1965. Depuis la fin des années 70, ils disputent aux Portugais la place de communauté étrangère la plus nombreuse implantée en France. De 1954 à 1962, des dizaines de milliers d'Algériens décident de venir travailler en métropole, pour ainsi dire dans le pays qui leur fait la guerre. Ce mouvement paradoxal ne fera que s'accentuer au moment où une Algérie nouvelle se construit.

Dans les années 50, les musulmans d'Algérie fuient le chômage et la politique de regroupement autoritaire pratiquée par l'armée française. Dans les usines, ils vont, pour une part, remplacer... les jeunes métropolitains du contingent partis se battre en Algérie. Plus largement, ils contribueront à la forte croissance économique et la promotion sociale des Français. Les immigrés de France vont aussi constituer le fer de lance de la rébellion algérienne, marquée par de violents affrontements internes (4 000 morts en métropole entre 1956 et 1962). Placés devant le fait accompli, les gouvernements sont amenés à accompagner la vague, en favorisant la formation et le logement d'une population qui s'entasse dans des bidonvilles et fait la fortune des marchands de sommeil.

L'ÉMERGENCE DES BEURS

Après l'indépendance, l'immigration fera l'objet d'un consensus de fait entre les deux pays. L'Algérie craint les conséquences d'un retour de ses émigrés dans une économie désorganisée, tandis que la France a un puissant besoin de main-d'œuvre. *« L'immigration est un moyen de créer une certaine détente sur le marché du travail et de résister à la pression sociale »*, résume, en 1963, le premier ministre, Georges Pompidou. La pression migratoire algérienne et le départ forcé des pieds-noirs condamnent, sitôt signés les accords d'Evian, le principe de libre circulation réciproque qu'ils contiennent.

Le statut privilégié dont bénéficient les résidents algériens en France disparaît progressivement. L'immigration devient l'objet central de marchandages, de pressions et de double langage entre les deux pays. Jusqu'à la crise pétrolière de 1973, les deux partenaires favorisent *de facto* l'immigration, tout en entretenant le mythe du retour. A la décision du président Boumediène de stopper l'émigration, répond le choix français d'arrêter l'immigration de travailleurs en 1974. Le vaste projet secret de Valéry Giscard d'Estaing d'imposer le retour forcé de 500 000 Algériens en cinq ans échoue devant les refus algériens et les protestations gaullistes.

Mais l'organisation du « regroupement familial », à partir de 1975, va modifier la donne. La réalité de l'implantation définitive des Algériens éclate au grand jour avec l'émergence de la génération des « beurs », révélée dès la fin des années 70 par le drame des expulsions vers l'Algérie de jeunes délinquants entièrement socialisés en France et violemment rejetés par le pays de leurs parents. La question de l'immigration algérienne, aujourd'hui limitée au regroupement des familles (5 000 personnes par an) et aux personnes fuyant les persécutions et les violences, s'efface devant les cahots du processus d'intégration. L'accession massive à la nationalité française en vertu du principe du double droit du sol, qui attribue d'office la nationalité française aux enfants nés en France d'au moins un parent né en Algérie avant 1963, l'irruption des « beurs » dans le débat politique et dans la vie économique, la progression des mariages mixtes sont autant de signes marquant *« la fin des immigrés »* algériens.

Pourtant, ces Français de culture et, souvent, de nationalité sont tout particulièrement confrontés au drame du chômage, aggravé par un racisme persistant. A côté d'une élite minoritaire mais remarquable d'enfants d'Algériens socialement intégrés, à qui la France ne se décide pas à donner sa juste place, se développe une masse de jeunes sans repères ni perspectives, guettée par la délinquance, la fuite dans la drogue et l'extrémisme. Même limité à sa dimension hexagonale, le couple franco-algérien n'a pas fini d'être tumultueux.

Philippe Bernard

La population immigrée est en baisse depuis 1982

La mesure du nombre d'immigrés permet d'appréhender les mouvements de population de l'Algérie vers la France. Elle prend en compte le lieu de naissance des individus, mais pas leur nationalité. Une personne née en Algérie, venue en France et ayant acquis la nationalité française demeure donc dans cet ensemble. En revanche, les jeunes nés en France ne sont pas recensés, même s'ils conservent la nationalité algérienne. Les pieds-noirs, à savoir les rapatriés d'Algérie non musulmans, sont également exclus de cette population. La diminution observée à partir de 1982 s'explique par un excédent des décès et des retours sur les entrées.

Source : INED à partir des recensements INSEE

La mémoire refoulée des harkis

ON LES APPELLE les *« oubliés de l'Histoire »*. Les 200 000 musulmans qui, de gré ou de force, ont combattu du côté de l'armée française pendant la guerre d'Algérie sont honnis par les Algériens et refoulés de la mémoire française. Un tiers de siècle après leur drame, les harkis (du mot *« harka »* qui désigne les unités supplétives formées par les Français) ne sont parvenus à effacer ni l'image de *« traîtres »* que leur a collée l'historiographie algérienne ni celle de « soldats perdus » qu'ils ont été pour l'armée française.

Pour les Algériens, leur présence écorne le mythe du soulèvement national unanime. Pour les Français, ceux qu'on appelle pudiquement aujourd'hui « Français musulmans » rappellent l'échec algérien et la honte de leur abandon. Car les harkis furent les premières victimes de la paix, abandonnés en 1962 aux représailles du FLN triomphant. Une sinistre directive du ministre Louis Joxe menaçait même de sanction les officiers qui souhaitaient sauver *« leurs »* harkis en les rapatriant.

Les estimations du nombre de tués oscillent entre 30 000 et 150 000. Seuls 20 000, soit un dixième des supplétifs, furent rapatriés, puis honteusement parqués dans des *« hameaux forestiers »* isolés. Les enfants de ces rescapés sont nés en France et partagent le sort difficile des descendants d'Algériens pro-FLN. Certains ont été actifs au sein du mouvement « beur », dans les années 80.

Quelques-uns se distinguent par leur réussite professionnelle. Mais pour un grand nombre le besoin de venger l'honneur perdu des pères s'ajoute aux communes « galères » du chômage.

Périodiquement, ils s'expriment par une violence soudaine qui inquiète les autorités et débouche sur quelques promesses. Avec trente-deux ans de retard, le gouvernement d'Edouard Balladur a fait voter, en juin 1994, le principe d'une indemnisation progressive de 15 000 anciens harkis : 110 000 F pour solde de tout compte.



SUR LE « LIBERTÉ »

Nadia Benchellal est née à Pau (Pyrénées-Atlantiques), en 1963, de parents algériens. En 1992, elle décide de retourner au pays dont est originaire sa famille pour y effectuer un travail sur la vie des femmes algériennes. Sa réalisation nécessitera plusieurs voyages. Elle a récemment élargi cette recherche aux femmes musulmanes d'autres pays, se rendant notamment à Tuzla, en Bosnie, en juillet 1995. Elle a été lauréate, en 1994, du Visa d'or au Festival de Perpignan.

Page VI : sur le bateau « Liberté », entre Marseille et Alger, des Algériennes habitant en France vont faire un séjour dans leur famille.
Ci-contre, de haut en bas : une femme dit au revoir à son mari, expulsé, qui reste à Alger ;
sur le pont, durant le voyage de retour.
Contact/Press.

De troublants rappels d'une autre guerre

« TERRORISTES », *« ratissages »*, *« harkis »* : à plus de trente ans d'intervalle, les mêmes mots dans la presse algérienne. Ceux qui servaient hier à désigner les *« fellaghas »* sont utilisés aujourd'hui pour conspuer les *« hordes intégristes »*. La littérature islamiste joue du même registre : reprenant le vocabulaire des années 50, elle chante le *« martyre »* de ses *« moudjahidines »*, censés laver l'Algérie des scories coloniales.

Alors, une « seconde guerre d'Algérie » ? Les islamistes ne sont pas seuls à prêcher dans ce sens. Parmi les Français qui ont soutenu le FLN, certains hésitent. Après avoir gagné son indépendance politique, puis économique, l'Algérie ne serait-elle pas en train de construire, dans la douleur, son indépendance culturelle ? Cette vision de l'Histoire n'est pas dénuée, côté français, d'une pointe de masochisme. Mais elle pèche par aveuglement de la mémoire.

« Bien sûr qu'il y a des choses qui reviennent, admet cet ancien moudjahid. *Prenez les milices communales que le pouvoir a mises en place. En Kabylie, on les appelle les* « harkas ». *Normal, puisqu'ils sont payés par l'Etat ! Ils sont « du côté du manche », comme l'étaient les supplétifs de l'armée française pendant la guerre.* » A ces dérives du vocabulaire, s'ajoutent d'autres bégaiements troublants. *« Mis à part la villa Susini, ce sont les mêmes lieux de détention et de torture, utilisés par les Français, qui servent aujourd'hui aux autorités algériennes »*, souligne André Pautard, journaliste à *L'Espoir*, au début des années 60, avant de devenir, de 1961 à 1963, le correspondant du *Monde* à Alger.

« BRICOLAGE IDÉOLOGIQUE »

De là à comparer l'actuel pouvoir aux autorités coloniales, il y a un gouffre que personne, hormis les islamistes, n'ose franchir. *« La seule chose que partagent les dirigeants d'hier et ceux d'aujourd'hui, c'est l'arrogance,* estime Saïd, ancien militant du FLN. *La caste de militaires corrompus qui règne sur le pays fait preuve du même mépris pour le peuple que les colons français. Comme eux, ils sont prêts à tout pour sauver leurs rentes et leur pouvoir ! »*

Peut-on, de même, trouver une filiation entre les maquis FLN et ceux des islamistes ? Maquisard de la wilaya 3, Majid a subi *« de bon cœur »* le puritanisme du FLN dont les soldats de l'ex-FIS semblent se faire l'écho. Outre la prière obligatoire, *« il était interdit de fumer et de boire de l'alcool. Mais on le faisait en douce,* se souvient-il. *C'était une manière de dictature, mais une dictature consentie ! »* La pratique de la violence était également différente, par son ampleur et par ses cibles. Malgré certains débordements barbares, les opérations terroristes menées par l'aile armée du FLN n'ont jamais atteint le degré d'horreur que l'on connaît aujourd'hui.

« La lutte anticoloniale que nous avons menée n'était pas une guerre de religion, et encore moins une guerre de purification ethnique », s'exclame l'avocat Ali Haroun, ancien responsable de la fédération de France du FLN. Tous ceux qui ont participé à la guerre d'indépendance sont au moins d'accord sur un point : la cohésion du FLN, la force de son organisation, conjuguées à l'immense popularité de la cause anticoloniale, marquent une différence fondamentale avec la rébellion islamiste.

« Les dirigeants du FLN étaient soudés par un même passé militant, une même culture politique. En revanche, la mouvance islamiste, très hétéroclite, en est réduite à faire du bricolage idéologique », estime l'historien Omar Carlier.

Catherine Simon

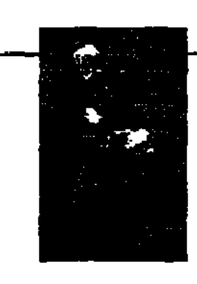
Le dernier carré de pieds-noirs

SI LES RESSORTISSANTS étrangers ne sont pas la seule cible privilégiée des groupes islamistes armés, ils ont cependant payé, depuis septembre 1993, un lourd tribut à la violence : quatre-vingt-quatorze d'entre eux ont été assassinés, dont trente-trois Français.

Dès les premiers attentats, au début de 1992, après la suspension du processus électoral et l'instauration de l'état d'urgence, les chancelleries des principales capitales occidentales avaient conseillé la prudence à leurs ressortissants installés dans le pays. Conseils qui se sont vite transformés, avec la multiplication des actions terroristes, en demandes pressantes de quitter l'Algérie pour tous ceux dont la présence ne s'imposait pas.

La communauté française, la plus nombreuse, a vu, elle aussi, fondre ses effectifs. Combien compte-t-elle de membres à n'avoir pas encore été tentés par un départ définitif ? L'ambassade de France se refuse, *« pour des raisons de sécurité »*, à le préciser. Outre les binationaux, dont le nombre n'a jamais été véritablement connu – y compris des services consulaires –, et qui, de trente mille environ, ne seraient plus qu'une dizaine de milliers, à peine quelques centaines d'expatriés travailleraient encore sur place, pour la plupart regroupés dans la capitale, à Oran et à Constantine. Certains font constamment la navette entre les deux rives de la Méditerranée.

Reste, enfin, une petite poignée de « pieds-noirs », dernier carré symbolique de la présence coloniale, qui, en juillet 1962, avaient refusé de suivre l'exode de leurs compatriotes. Bien intégrés au sein de la population, ils ne seraient plus qu'une centaine, très âgés, sans « point de chute » en France, pris en charge économiquement par les services de l'ambassade. Les plus exposés à la violence – onze ont déjà été assassinés, dont une religieuse française, le 10 novembre –, la plupart des religieux ont, eux aussi, refusé de quitter le pays pour y continuer leur mission.





1. Janvier 1992, marche pour la démocratie, à Alger, à l'appel du FFS, contre le FIS ; les femmes sont au premier rang de la manifestation. *Turpin/Gamma.* 2. Rencontre entre jeunes filles, à l'université algéroise du Carroubier. *Coutausse/Contact Press.* 3. Manifestation à Paris contre la violence en Algérie, février 1995. *Korganow.*

Yadh Ben Achour, doyen de la faculté des sciences juridiques de Tunis-II

« Les intégristes sont des militants politiques en quête de références »

« Quelles sont les racines de l'islamisme maghrébin ?

– Ni le sunnisme ni le rite malékite, dominants au Maghreb, pas plus que le Coran ne sont une source d'inspiration directe pour cette mouvance. Interdire aux femmes de se réunir, égorger les étrangers ou les nationaux, comme on le fait en Algérie, ce sont des « techniques » d'agitation, sans aucune filiation islamique. Les intégristes sont des militants politiques en quête de références et non des religieux en manque d'action. Mais l'instrumentalisation du religieux n'est pas le fait des seuls intégristes. A leur manière, les pouvoirs en place font de même.

– Comment analysez-vous les rapports entre l'islamisme et la modernité ?

– Pour ce que j'en sais, la modernité est une expérience historique, vécue par l'Europe, et où se sont conjugués, pendant presque cinq siècles, des modes nouveaux de production économique, des révolutions politiques et de la pensée politique, des réformes religieuses, ainsi que de nouvelles perspectives dans l'art, l'esthétique et les valeurs morales, avec la naissance de l'humanisme, dont a hérité le siècle des Lumières.

» La grande vague coloniale du XIXe siècle a produit une sorte de mondialisation forcée de ce modèle, notamment par la conquête militaire. La partie scientifique et technologique de ce modèle fait aujourd'hui figure d'acquis. Tous les Etats du monde, quelle que soit leur idéologie, tentent d'y accéder. On peut en dire autant de l'aspect économique. Chacun essaie de se conformer à l'économie de marché. En revanche, il y a des parties du modèle qui posent problème : la construction d'un Etat national, législateur, laïc ; ensuite la morale individualiste ; enfin, les valeurs esthétiques. Ces trois aspects heurtent le mode de représentation des sociétés traditionnelles, *auxquelles on demande d'évoluer* trop vite. Ce qui provoque une sorte de naufrage intellectuel, une *crise des références.*

» Cette crise, aggravée par la conscience aiguë d'un échec du *développement, provoque parfois* une fureur collective, un refus catégorique du modèle : de son auteur, c'est-à-dire l'Occident, et de ses « porteurs », c'est-à-dire l'Etat, les élites occidentalisées et les médias. On réagit toujours contre les mêmes : l'Occident, CNN et l'autochtone occidentalisé. Ce refus peut prendre des formes brutales, ce qu'illustre le radicalisme religieux, hostile aux symboles les plus forts de la modernité, l'Etat et les femmes. Dans la société traditionnelle, l'Etat est un Etat passif. Le droit est pris en charge par d'autres instances, religieuses ou coutumières. Les femmes sont exclues de la vie publique, elles restent enfermées dans le domaine de la domesticité, de la production et l'entretien des enfants. Or, le modèle moderne *impose, sur ces* deux points fondamentaux, une *révolution considérable.*

> « Il faut montrer à nos sociétés que la lecture intégriste de l'islam est aberrante, qu'il y a eu et qu'il y a d'autres lectures, modernistes, humanistes »

– Peut-on à la fois être croyant et citoyen dans le Maghreb d'aujourd'hui ?

– Sur le plan des principes, les deux termes sont antagoniques. Mais il n'y a jamais eu, en réalité, séparation étanche entre citoyen et croyant : l'expérience historique les oblige à dialoguer. Etre croyant et citoyen, c'est accepter, au fond, une espèce de compromis. Tous les musulmans du Maghreb y sont-ils prêts ? A mon avis, certains sont devenus les adeptes – beaucoup plus nombreux qu'on ne croit – de ce que j'appelle la « religion du for intérieur ». Le Maghreb pratique, comme cela est écrit dans les *Constitutions*, la formule de « l'islam-religion d'Etat » : moyen terme entre « l'Etat de religion », tel que l'ont théorisé des penseurs classiques et les formules séparatistes modernes. Nous avons besoin de réformateurs religieux. On ne peut pas espérer changer une *société croyante* en l'assommant d'idées ouvertement laïques.

– Y a-t-il des anticorps à l'islamisme ?

– Je vais peut-être vous étonner mais je dirais que c'est d'abord l'islam lui-même. *Il faut montrer* à nos sociétés que la lecture intégriste de l'islam est aberrante, qu'il y a eu et qu'il y a d'autres lectures, modernistes, humanistes. Bourguiba n'a pas fait autre chose que d'interpréter l'islam. Mais Bourguiba n'est pas Atatürk. Son interprétation a toujours su rester libérale, ouverte. Il y a un autre anticorps, c'est l'Etat, rationnellement et honnêtement géré.

– Pourquoi le Maghreb est-il encore incapable de produire un Etat de droit ?

– La question est aussi arbitraire que celle qui consisterait à demander pourquoi le Maghreb est incapable de manger des éclairs au café ou des oeufs au bacon, plutôt que des cornes de gazelle ou de l'harissa ! L'Etat de droit ne peut pas être implanté, comme un greffon miraculeux, dans des ères culturelles qui ne sont pas ses ères d'origine. Pour avoir l'Etat de droit, il faut d'abord avoir l'Etat.

» Les transformations que connaît le Maghreb lui ont été imposées de l'extérieur, par le colonialisme. Elles sont en train de devenir des acquis, qui donneront naissance, un jour, à l'Etat de droit. Mais il est très difficile d'instaurer la citoyenneté dans des sociétés tribales au sein desquelles l'Etat est tenu à l'écart du monde du droit.

» Ces sociétés ont une pensée politique naturaliste : elles respectent les hiérarchies de l'âge, du sexe et du savoir. Ce qui sécrète l'inégalité entre le vieux et le jeune, la mère et les enfants, l'homme et la femme, l'ignorant et l'instruit, etc. C'est une société qui s'attache à respecter les hiérarchies visibles plus que l'invisible égalité.

– Le premier pari serait-il donc celui de l'Etat ?

– Ce n'est qu'à cette condition que peut être gagné le pari de l'Etat de droit. Nous en sommes peut-être loin ! Et ce constat sert malheureusement d'alibi à certains régimes pour continuer à ne voir dans l'Etat qu'un outil de jouissance et de domination.

» Je ferai le même reproche aux intellectuels qui tentent de justifier la faillite de leur fonction critique. Quand on s'étonne de ne pas les voir défendre les droits de l'Homme, ils répliquent : *« Mais puisque vous avez dit vous-mêmes que l'Etat de droit ça prend du temps... »* Il est pourtant de leur devoir, au Maghreb comme ailleurs, de refuser l'intégration à l'appareil du pouvoir. Ils risquent ainsi d'être en avance sur leur société. Mais, en aucun cas, ce ne peut être un alibi pour renoncer. »

Propos recueillis par Catherine Simon

Le Maghreb en ordre dispersé

LORS du premier sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA), en février 1989, le président algérien Chadli Bendjedid avait dissuadé son homologue tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, de légaliser le mouvement islamiste Ennahdha, avec lequel ce dernier entretenait encore de courtoises relations, ayant sauvé de la potence, un an et demi plus tôt, son chef, Rached Ghannouchi. Ce conseil, il n'en tint pas compte pour lui-même puisque, à la surprise de ses voisins, il décida, sept mois plus tard, de reconnaître le Front islamique du salut (FIS).

Les islamistes algériens ont ainsi réussi à jouer avec succès les grands perturbateurs du jeu politique local. Si leurs *« frères »* marocains et tunisiens ont beau, eux, ne jamais avoir eu pignon sur rue, ils ne se sont pas fait, pour autant, oublier des pouvoirs en place, contraints de prendre en compte la menace potentielle qu'ils représentent.

Comment pourrait-il en être autrement ? Cette *« renaissance »* islamique ne s'est-elle pas nourrie, d'un bout à l'autre du Maghreb, à des degrés divers, de frustrations économiques et de blocages politiques ? Le discours intégriste s'est aussi alimenté, sur l'autre rive de la Méditerranée, de rancoeurs accumulées, depuis 1948, des défaites successives des armées arabes face à Israël jusqu'à l'engagement occidental dans la guerre du Golfe. Le chef de l'Etat tunisien se targue d'avoir, dès la fin des années 80, mesuré le *« péril vert »*, et d'avoir pris, en conséquence, les mesures d'ordre public qui s'imposaient pour le juguler. Il n'empêche : son prédécesseur, Habib Bourguiba, avait engagé très tôt la lutte contre des archaïsmes religieux qui, au nom des idées progressistes de l'époque, lui paraissaient incompatibles avec les exigences de la vie moderne, qu'il s'agisse, par exemple, du port du voile ou du jeûne du ramadan.

L'UMA EN SOMMEIL

Jugeant qu'il ne pouvait pas compter sur le loyalisme de ses adversaires islamistes, M. Ben Ali a entrepris d'user contre cette *« vermine »* de la manière forte, sans s'embarrasser d'états d'âme, pour les rayer, une fois pour toutes, du paysage politique. Chefs intégristes et militants en vue n'ont pas eu d'autre choix que d'être arrêtés et condamnés ou contraints à l'exil. La Tunisie offre ainsi l'image d'un pays tranquille dont la population jouit des fruits d'une croissance économique soutenue. Néanmoins, cette répression a abouti, de fil en aiguille, à faire la chasse aux plus inoffensifs des contestataires. Avec toutes les *incertitudes que peut entretenir* une telle dérive.

S'abritant derrière le fait que Hassan II porte le titre de *« commandeur des croyants »*, le Maroc veut laisser croire qu'il est à l'abri de tout aventurisme religieux. L'attentat commis, en août 1994, dans un hôtel de Marrakech, qui avait coûté la vie à deux touristes espagnols, a montré qu'il pouvait y avoir péril en la demeure. La perspective d'une succession royale qui n'est plus si lointaine ne manque pas, non plus, d'inquiéter, alors que la classe politique, dans son ensemble, n'a pas l'ombre d'un projet de société. Très présents dans les milieux scolaire et universitaire, les fondamentalistes musulmans, qui ont créé, ces dernières années, des dizaines d'associations culturelles, s'efforcent, avec la discrétion qui leur est imposée, de préparer leur sortie de la clandestinité.

L'UMA, qui pourrait servir de cadre idoine à une stratégie cohérente et coordonnée des pays maghrébins face à la menace islamiste, est en sommeil. Si l'Algérie et la Tunisie, épaulées par l'Egypte, tentent de faire front commun contre le *« terrorisme »*, en revanche, le Maroc continue de faire cavalier seul. C'est dire combien il est difficile d'engager un dialogue euro-méditerranéen qui puisse dépasser le simple cadre sécuritaire.

Jacques de Barrin

Les capitales occidentales se solidarisent avec Paris

LA VOLONTÉ de coopération récemment manifestée par Londres *pour aider la justice française dans* son enquête sur les réseaux du GIA est significative du changement *d'attitude qui s'est opéré, cette* année, chez les principaux partenaires de la France à propos de l'Algérie. *Le temps où Charles Pasqua*, en 1994, alors ministre de l'intérieur, se faisait rabrouer plus ou *moins poliment lorsqu'il accusait* Londres, Bonn et Washington de laxisme à l'encontre des opposants *algériens réfugiés chez eux n'est* pourtant pas si loin. La politique française en Algérie était jugée avec peu d'aménité dans les autres capitales occidentales, qui la trouvaient alors trop bienveillante à l'égard du pouvoir en place à Alger.

Les porte-parole de l'ex-Front islamique du salut (FIS) avaient pratiquement pignon sur rue à Washington et à Londres, où l'on estimait qu'une solution politique de la crise algérienne passait inévitablement par la reconnaissance du « fait islamiste » en Algérie. L'extrémisme musulman leur apparaissait être une réponse à la politique répressive de la *« junte »* algérienne. Eu égard à sa relation privilégiée avec Paris, Bonn n'était pas loin de partager cette opinion, tout en soumettant Rabah Kébir, le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, à des règles de séjour très strictes.

L'appel commun pour un règlement politique de la crise algérienne, lancé, en janvier, à Rome, par les principales formations de l'opposition algérienne, y compris *l'ex-FIS*, a conforté, *dans un* premier temps, cette analyse. Malgré la volonté affichée par la nouvelle équipe au pouvoir à Paris de favoriser une solution démocratique, la politique algérienne de la France reste, *aujourd'hui* encore, entachée de suspicion, comme l'ont montré les réactions de la presse étrangère *lors de la polémique née de l'annulation* de la rencontre prévue, à New York, entre les présidents *Chirac et Zeroual.*

La tragique prise en otages des passagers d'un Airbus d'Air France, en décembre 1994, sur l'aéroport d'Alger, puis les menaces lancées contre les ambassades occidentales, ont pourtant fait prendre conscience que le terrorisme algérien menaçait tout le monde. Partout où les communautés algériennes sont nombreuses, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, les services de police ont alors commencé à ouvrir l'oeil.

RÉÉQUILIBRAGE DE L'AIDE

La plupart des capitales occidentales, *et parmi celles-ci Bonn en* premier lieu, ont peu à peu compris qu'il ne fallait pas laisser les Français se démener seuls face au chaos algérien, que le danger *d'une déstabilisation en Méditerranée* n'était pas plus à prendre à la légère que celui d'une déstabilisation *sur le flanc* est de l'Europe. Cette prise de conscience n'est pas étrangère au succès des efforts de Paris et de Madrid pour obtenir un rééquilibrage vers le monde méditerranéen de la politique d'aide de *l'Union* européenne.

Une nouvelle étape a été franchie avec le déclenchement, au cours de l'été 1995, en France, d'une vague d'attentats attribués au GIA, qui a poussé les gouvernements *européens à se solidariser* avec Paris. Aujourd'hui, le danger terroriste est partout pris en *compte. Si la justice suédoise n'a* pas extradé Abdelkrim Deneche vers la France, c'est davantage, semble-t-il, parce que le dossier hâtivement transmis à Stockholm manquait de consistance que par refus de coopérer.

La célérité avec laquelle les Britanniques ont réagi aux dernières requêtes françaises illustre mieux ce changement de climat, même si les Européens restent toujours convaincus de la nécessité d'obliger la caste militaire algérienne à ne plus monopoliser le pouvoir. La récente idée émise par Jacques Chirac de lier aide économique et ouverture politique *(lire page VI)* n'est certainement pas tombée dans les oreilles de sourds.

Henri de Bresson

Quelques livres

- ***Algérie, la libération inachevée,*** de Ghazi Hidouci, La Découverte, 1995, 305 p., 155 F.
- ***Le Mal algérien. économie politique d'une transition inachevée 1962-1994,*** de Smaïl Goumeziane, Fayard, 1994, 307 p., 130 F.
- ***La Poudrière algérienne. Histoire secrète d'une république sous influence,*** de Pierre Devoluy et Mireille Duteil, Calmann-Lévy, 1994, 359 p., 120 F.
- ***Entre nation et Djihad, histoire sociale des radicalismes algériens,*** d'Omar Carlier, Presses de Sciences-Po, 1995, 443 p., 258 F.
- ***Les Islamistes algériens, entre les urnes et le maquis,*** de Séverine Labat, Seuil, 1995, 337 p., 130 F.
- ***Ils venaient d'Algérie. L'Immigration algérienne en France 1912-1992,*** de Benjamin Stora, Fayard, 1992, 140 F.
- ***La France et ses étrangers. L'Aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991,*** de Patrick Weil, 1991, Calmann-Lévy, réédité en 1995 dans la collection « Folio », 592 p, 44 F.
- ***Et ils sont devenus harkis,*** de Mohand Hamoumou, Fayard, 1993, 346 p., 120 F.
- ***Les Combattants musulmans de la guerre d'Algérie,*** de Maurice Faivre, L'Harmattan, 1995, 140 F.
- ***L'Algérie,*** de Patrick Eveno, Marabout-*Le Monde*, 1994, 37 F.
- ***Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance,*** de Benjamin Stora, La Découverte, 1994, 128 p., 45 F.

Les extrémistes musulmans font partie du paysage proche-oriental

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, tolérés, interdits ou pourchassés, les islamistes font désormais partie du paysage politique de chaque pays arabe. Enracinés dans une société globalement religieuse, leur sort varie selon les Etats, nombre de gouvernements s'étant appuyés sur eux, dans les années 60-70, pour contrecarrer l'influence du communisme ou du nationalisme arabe.

L'Egypte, qui, la première, a dû faire face à la politisation du mouvement des Frères musulmans – lesquels se voulaient d'abord un mouvement social –, a longtemps oscillé entre encouragement, tolérance et répression. Interdite en 1954, mais tolérée depuis le milieu des années 70, cette confrérie, très bien *implantée dans la moyenne bourgeoisie* et les associations professionnelles, est aujourd'hui accusée *de collusion* avec les *activistes islamistes*, qui prônent la violence. Nombre de ses membres ont été récemment arrêtés. N'ayant *jamais* pu se constituer en parti, c'est sous l'étiquette d'*« indépendants »* qu'elle présentera des candidats aux élections législatives du 29 novembre.

Le cas de la Jordanie est un peu similaire. Principaux soutiens du roi Hussein au moment où les formations de gauche combattaient le régime, Les Frères musulmans gardent un profil haut. Vainqueurs des *élections législatives de 1989*, auxquelles ils s'étaient présentés individuellement – les partis politiques étant alors interdits –, *ils* ont ensuite créé le Front d'action islamique (FAI). Après avoir participé à un *gouvernement, le FAI est passé* dans l'opposition, dont il est le fer de lance. Le changement de la loi *électorale, en 1993, avait pour objectif* de limiter leur succès. Les islamistes représentent à peine un *quart des députés jordaniens, mais* leur voix se fait régulièrement entendre et leurs dirigeants sont reçus au palais royal.

Si la Syrie n'échappe pas à la vague d'islamisation qui déferle sur le monde arabe, les partis intégristes y sont hors la loi depuis l'écrasement sanglant du soulèvement des Frères *musulmans, dans la* ville de Hama, en février 1982. Plusieurs tentatives de réconciliation avec les chefs *islamistes réfugiés* à l'étranger ont été vaines. Sévèrement contrôlé, un mouvement islamiste à vocation sociale se développe toutefois, et de nombreux « clubs » d'enseignement du Coran ont vu le jour. Plusieurs universités d'études islamiques fonctionnent à Damas, où l'on construit des mosquées à un rythme soutenu.

Au Liban, le mouvement Hezbollah, chiite, qui s'est développé à l'ombre de la révolution islamique en Iran, et à la faveur de l'invasion israélienne du pays en 1982, est aujourd'hui le seul véritable parti politique. Ses huit députés – sur cent vingt-huit – sont alliés à trois parlementaires représentant deux mouvements intégristes sunnites. Très présent dans le sud et l'ouest du pays, le Hezbollah, qui fait un important travail social, est quasiment la seule formation à mener la résistance contre l'occupation par Israël d'une partie du Liban sud.

ARRESTATIONS

Le cas des pays du Golfe est différent puisque, à l'exception du Koweït, il n'y a pas de Parlement. Dans *cet émirat, plusieurs partis islamiques*, chiites ou sunnites, ont leurs députés et leurs ministres. *Mais aucune de ces formations ne* remet en cause le règne de la famille El Sabah. En revanche, Bahreïn n'a plus de vie politique *depuis l'abolition* du Parlement, en 1975. Les forces qui, au cours des derniers mois, ont revendiqué *le respect de* la Constitution dépassent largement les seuls mouvements islamistes.

Très minoritaire, le mouvement d'opposition islamiste en Arabie saoudite est interdit, comme tout autre parti politique. Dans le sultanat d'Oman, la découverte d'un *« complot islamiste »*, en 1994, avait été suivie d'une vague d'arrestations, mais tous les détenus devraient être *libérés*, en vertu de l'amnistie générale prévue, le 18 novembre, à l'occasion de la Fête nationale.

Les islamistes du Yémen font partie, eux, de la coalition au pouvoir, à travers le parti *El Islah. Dirigée par* le président du Parlement, Cheikh Abdallah El Ahmar, cette formation *tire son originalité d'une combinaison* entre une aile tribale et une aile islamiste. A la faveur de la victoire des troupes du *président* Ali Abdallah Saleh sur les sudistes sécessionnistes, en juillet 1994, les intégristes avaient *marqué* beaucoup de points. Mais il semble aujourd'hui que le chef de l'Etat veuille *restreindre leurs activités. Plusieurs* islamistes étrangers, qui avaient trouvé refuge au Yémen, sont *aujourd'hui menacés d'expulsion.* Sanaa, qui a besoin d'une aide étrangère indispensable à son développement, cherche *incontestablement* à améliorer son image.

Françoise Chipaux

